

---

# Musulmans et non-musulmans en Belgique : des pratiques prometteuses favorisent le vivre ensemble



---

# Musulmans et non-musulmans en Belgique : des pratiques prometteuses favorisent le vivre ensemble

Une recherche menée par le CISMOC / IACCHOS  
Centre Interdisciplinaire d'Etudes de l'Islam  
dans le Monde Contemporain

Célestine Bocquet, Brigitte Maréchal, Sofie Van Den Abbeele  
en collaboration avec Felice Dassetto et Fadi Iskandar  
Université catholique de Louvain

Novembre 2015

---

## COLOPHON

### **Musulmans et non-musulmans en Belgique : des pratiques prometteuses favorisent le vivre ensemble**

Deze publicatie bestaat ook in het Nederlands onder de titel:  
Moslims en niet-moslims in België: inspirerende praktijken bevorderen het samenleven

Une édition de la Fondation Roi Baudouin  
Rue Brederode 21  
1000 Bruxelles

#### AUTEUR(S)

Célestine Bocquet, Brigitte Maréchal, Sofie Van Den Abeele  
En collaboration avec Felice Dassetto et Fadi Iskandar

#### RELECTURE

Isabelle Philippon

#### COORDINATION POUR LA FONDATION ROI BAUDOUIIN

Françoise Pissart, directrice  
Fabrice de Kerchove, responsable de projet  
Prabhu Rajagopal, responsable de projet  
Anneke Denecker, assistente

#### CONCEPTION GRAPHIQUE

PuPiL

#### MISE EN PAGE

TiltFactory

#### (EN CAS DE PRINT ON DEMAND)

Manufast-ABP asbl, une entreprise de travail adapté  
Cette publication peut être téléchargée gratuitement  
sur notre site [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)  
Une version imprimée de cette publication électronique peut être  
commandée (gratuitement) sur notre site [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)

#### DÉPÔT LÉGAL

D/2848/2015/23

#### NUMÉRO DE COMMANDE

3372

Novembre 2015

Avec le soutien de la Loterie Nationale

## TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>11</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>13</b>
<b>SAMENVATTING</b> .....	<b>17</b>
<b>SUMMARY</b> .....	<b>21</b>
<b>1. D'UNE RECHERCHE SUR « LES QUESTIONS QUI FÂCHENT » À CELLE SUR « LES BONNES PRATIQUES DE RELATIONS ENTRE MUSULMANS ET NON MUSULMANS » : PRÉSENTATION DES MODALITÉS EN AMONT ET AU COURS DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>25</b>
1.1 D'une étude à l'autre : des objectifs de recherche s'imposent aux chercheurs, au gré des transformations des réalités de terrain .....	25
1.2 De la nécessité de préciser, tout en le dépassant, le terme de « bonnes pratiques » .....	27
1.3 Les modalités d'une recherche dense, menée sur l'ensemble du territoire belge .....	29
1.4 Un aperçu de la structuration du rapport de recherche, aux multiples entrées de lecture .....	31
1.5 Quelques remarques préalables sur la pertinence de ce thème .....	33
<b>2. LES « BONNES PRATIQUES » AU SEIN DES HÔPITAUX, EN MARGE DE NOMBREUSES DÉMARCHES PRAGMATIQUES QUOTIDIENNES</b> .....	<b>35</b>
2.1 Des situations sensibles qui émergent dans le cas de patients musulmans .....	37
2.1.1 Des relations de genre paramétrées par la religion .....	37
2.1.2 Des demandes spécifiques liées à des interdits religieux .....	38
2.1.3 Des croyances populaires comme facteur susceptible de décupler les interférences dans les communications entre patients et praticiens .....	38
2.1.4 De l'hostilité ou de la réactivité exacerbée face à une méconnaissance de la langue en amont des problématiques liées aux aspects religieux ? .....	39
2.2 Des bonnes pratiques sur le terrain au quotidien et les conditions de leur mise en place .....	39
2.2.1 Acquérir des connaissances, voire une capacité cognitive pour interpréter les propos du patient ? .....	40
• L'utilité de mobiliser une approche combinée entre l'acquisition de connaissances et la mise en pratique d'une attitude transculturelle : l'exemple des patients internés .....	41
2.2.2 Rencontrer, mais parfois aussi oser négocier des pratiques et des usages .....	41
• Rencontrer des attentes dans la limite des moyens disponibles .....	41
• Permettre aux proches du défunt de réaliser leurs rites funéraires dans de bonnes conditions .....	42
• Oser entamer des négociations face à la démesure de certaines exigences religieuses .....	43
• La possibilité de négocier des alternatives concernant les prescrits religieux : l'exemple de l'obligation du jeûne durant le mois de Ramadan .....	43
2.2.3 S'assurer d'établir un contrat préalable clair : un instrument utile pour gérer les relations de genre .....	44
• Une communication claire et accessible à tous, mais sans concession, quand cela s'avère nécessaire .....	44
• Rebondir après l'expérience d'un épisode conflictuel pour trouver une solution adaptée et concertée entre services .....	45
2.3 La fonction de médiateurs interculturels : un projet de long terme qui peut améliorer de manière (in)directe les relations entre musulmans et non musulmans .....	46
2.3.1 La nécessité d'un ancrage consolidé et d'une expérience diversifiée dans la durée .....	47
2.3.2 De l'importance de pouvoir établir des décodages éclairés sur le plan culturel, mais aussi religieux, pour répondre à des besoins du terrain .....	48
• Des collaborations possibles avec des personnes religieuses de référence pour appuyer la légitimité d'avis (et d'arrangements) raisonnables .....	49
• La proximité culturelle ne suffit pas ! La nécessité d'acquérir des connaissances plus larges relatives à l'hétérogénéité de l'islam .....	50
2.4 Conclusion .....	51

### **3. QUELLES « BONNES PRATIQUES » DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ? 55**

3.1 Face aux questions liées à l'islam, des positionnements multiples et antagonistes au sein des écoles.....	55
3.1.1 Des enseignants non musulmans entre témoignage d'intérêt et déni quant à l'approfondissement des connaissances sur l'islam .....	55
3.1.2 Des élèves musulmans au regret, ou non, de ne pas obtenir d'emblée une reconnaissance spécifique de leur islamité .....	56
3.2 Se donner les moyens de développer un regard critique chez les jeunes en leur octroyant une place et une écoute concernant les convictions religieuses et philosophiques .....	58
3.2.1 L'intérêt d'octroyer une place, relativement cadrée, à chaque conviction religieuse et de proposer des clés d'analyse ouverte aux élèves, notamment en les incitant à se poser des questions philosophiques ou éthiques.....	59
• Le tableau d'arguments, utile pour traiter des thématiques sensibles, de manière apaisée, afin de désamorcer des situations potentiellement conflictuelles.....	59
3.2.2 Une confiance et un climat serein de classe à consolider afin d'amener les élèves à (oser) aiguïser leur esprit critique, y compris en matière de croyances religieuses.....	60
3.3 Des actions collectives inscrites autour d'un projet d'établissement et qui offrent de nouvelles opportunités au-delà du strict respect du règlement d'ordre intérieur.....	62
3.3.1 L'école citoyenne : vers une participation de tous à une identité collective nouvelle .....	63
• Partir des attentes des élèves pour entamer et développer une réflexion critique et nuancée sur un sujet émotionnel .....	64
3.4 La nécessité de départiculariser les questions liées à l'islam, notamment en les re-contextualisant par rapport à cette période particulière de l'adolescence.....	65
3.5 « Ouvrir l'école » à des interventions de tiers pour inciter les élèves à s'inscrire activement dans des échanges réflexifs.....	66
3.5.1 Le projet OLC, un programme d'Ouverture aux Langues et aux Cultures dans lequel des cours donnés « en duo » rendent ensuite possibles des échanges d'arguments entre élèves.....	66
3.5.2 Le programme « La Haine, je dis non ! » : des moments initiés au Centre Communautaire Laïque Juif (CCLJ) pour amener des classes de différentes écoles à se rencontrer et à débattre du racisme .....	67
3.5.3 Différents projets de School Zonder Racisme qui cherchent à combattre les stéréotypes et les replis au moyen de l'expérimentation voire éventuellement de l'humour.....	68
• L'importance de visiter des lieux de culte : de la simple découverte à la création conditionnelle de liens plus personnalisés, notamment pour ceux qui réitèrent ces expériences .....	69
3.6 Conclusions.....	71

### **4. DES PRATIQUES QUI ÉMERGENT AU SEIN DE LIEUX DE SOCIALISATION ALTERNATIFS ..... 73**

4.1 Quelques idées qui se dégagent au sein des espaces qui organisent des activités citoyennes pour les jeunes .....	74
4.1.1 En amont, la nécessité d'un cadre institutionnel clair, soutenu par des équipes soudées aux profils diversifiés .....	77
4.1.2 La nécessité de proposer une offre adaptée aux besoins et envies des jeunes pour les mobiliser activement : confiance, proximité et réalisme, à assumer dans la durée .....	78
• D'abord répondre à des demandes et faire reconnaître sa présence avant d'éventuellement proposer de nouveaux projets. Un exemple : du soutien scolaire vers un projet de citoyenneté active .....	78
• Responsabiliser les jeunes en travaillant sur leurs passions. Un exemple clé, par-delà les aspects ludiques : le football .....	80

4.1.3 L'importance de questionner des habitudes langagières : rebondir sur les termes employés par les jeunes et ouvrir les débats, de manière précautionneuse .....	81
• Lancer des activités de sensibilisation depuis les discours et les intérêts des jeunes: l'avantage d'une démarche préparée et négociée, dès le départ, entre responsables et jeunes.....	81
4.1.4 L'intérêt d'élargir les perspectives : quelques réflexions autour des usages de la nourriture halal et de la promotion de voyages .....	82
4.1.5 Oser déstabiliser pour tenter de sortir de la guerre des tranchées : questionner les certitudes des garçons face à des relations de genre conflictuelles, instaurer des périodes spécifiques pour les filles et outiller les équipes d'animation ! .....	84
4.1.6 Recourir à des démarches artistiques pour parvenir à dépasser certains tabous et engendrer, malgré tout, une réflexion plus apaisée, sur le ramadan, le racisme, le sexisme et l'homosexualité entre autres. ....	85
• Des festivals qui font (re-)connaître le travail des jeunes : un stimulus supplémentaire pour susciter des actions positives de leur part, y compris depuis des investissements de plus ou moins long terme.....	86
4.1.7 Se doter de protections administratives et/ou s'engager dans la recherche d'alternatives pour se parer face à d'éventuelles rétractations de jeunes qui mettraient à mal des projets engagés, notamment artistiques.....	88
<b>4.2 Des associations musulmanes qui réfléchissent en interne sur les interrelations : des partenariats sont non seulement possibles mais aussi parfois recherchés ! .....</b>	<b>89</b>
4.2.1 Des mobilisations sur les interrelations au sein de mosquées ou d'associations musulmanes : entre réflexions et gestion de projets au-delà des pratiques religieuses.....	89
4.2.2 Au gré de la création ou non de socialisations intermédiaires, des succès mitigés pour de jeunes musulmans en recherche de partenariats adéquats, individuels ou collectifs, dans et par-delà les milieux musulmans .....	90
4.2.3 De l'utilité de s'insérer dans une structure faitière extra communautaire pour acquérir de la reconnaissance .....	92
4.2.4 De l'intérêt d'ouvrir les débats et de témoigner d'une certaine souplesse pour ne pas opérer de fracture avec des milieux divers : le cas de la gestion de la mixité.....	92
<b>4.3 Le sport comme activité fédératrice : au-delà de l'effort physique, une occasion de se côtoyer quotidiennement et de passer outre la diversité culturelle et religieuse .....</b>	<b>93</b>
• Pour susciter les interactions sociales, l'existence en soi de lieux publics ne suffit pas toujours : la présence d'une structure susceptible de les encourager et de les encadrer est un plus ! .....	94
4.3.1 Le milieu footballistique : au-delà d'éventuelles frictions concernant la consommation d'alcool, une coexistence plutôt pacifiée, voire empathique, quand l'esprit d'équipe est solide.....	94
4.3.2 Le milieu des arts martiaux : l'affirmation d'un langage commun spécifique qui invite à expérimenter autrement le respect de « l'autre ».....	97
<b>4.4 Des activités récréatives et bénévoles, tout aussi utiles pour tisser des liens, l'air de rien .....</b>	<b>97</b>
4.4.1 Une manière indirecte et informelle pour sensibiliser à l'altérité, voire créer des rapprochements de personnes très différentes .....	98
4.4.2 Constituer des groupes diversifiés pour dépasser les communautés de langue et l'entre-soi .....	99
<b>4.5 Des initiatives spécifiques pour stimuler un dialogue constructif, voire de la co-inclusion réciproque .....</b>	<b>100</b>
4.5.1 Le projet « Divers-Cité » de l'ASBL Génération-Espoir : entre riverains, une porte ouverte à l'écoute réciproque et à l'analyse constructive depuis un regard externe .....	101
4.5.2 « Dialogue Orient-Occident », une exposition itinérante résultant d'échanges ponctuels entre acteurs associatifs et citoyens impliqués pour poser des jalons positifs face à la rencontre .....	102

4.5.3 Bruxelles en dialogue, un projet qui vise à favoriser le contact et l'interconnaissance en créant des espaces de confiance entre des inconnus dans la ville.....	103
• Créer l'événement en optant pour des lieux attractifs : la nécessité pour l'associatif de se déplacer afin d'attirer de nouveaux publics .....	104
4.5.4 « T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en... » : une volonté d'aborder directement le religieux, « sans détours » .....	105
• L'hospitalité, variable lors des visites de lieux de culte : une bonne entrée en matière pour lancer le dialogue à partir de témoignages de respect et d'intérêt.....	106
4.5.5 « Regards croisés sur nos questions de sens. Un parcours de formation à partir des expériences de vie » : une approche engagée d'éducation permanente basée sur des savoirs « co-construits» .....	107
• De l'importance d'une confiance suscitée par un partenariat égalitaire pour parvenir à rassembler un public diversifié et motivé.....	108
• Relater son vécu pour élargir les perspectives depuis d'autres expériences de vie, d'autres savoirs, d'autres supports pour réfléchir et se décentrer.....	108
• « Travailler la méthode avant d'aborder le thème » : Privilégier les discours en « je » et évoquer les convergences entre personnes avant d'aborder prudemment des thèmes sensibles .....	109
4.5.6 Les forums réflexifs : une méthode de recherche sociologique qui suscite des débats « en profondeur », argumentés, pour faire émerger les vrais enjeux sociaux au cœur des relations, voire stimuler de la co-inclusion réciproque .....	109
4.6 Conclusions : éléments clés et retour sur la question des partenariats.....	111
<b>5. DES INITIATIVES PRATIQUES ISSUES D'ORGANISMES PUBLICS OU SUBVENTIONNÉS .....</b>	<b>113</b>
5.1 Susciter les rencontres entre habitants, et interférer positivement dans la vie, voire la réputation, de quartiers, à partir d'événements ponctuels .....	113
5.2 Investir dans des structures publiques pour établir ou maintenir des contacts entre citoyens d'origine et de cultures variées, de même qu'avec des structures de pouvoirs locaux.....	115
• Pour que la mixité des groupes de paroles soit effective : imposer une mixité aux participants lors de la constitution des groupes .....	116
• Les polémiques autour des piscines : éviter les positions figées, réserver quelques heures à un public féminin quand cela est possible, mais éviter le communautarisme et le laxisme face aux règles applicables à tous. ....	116
5.3 Des projets pour informer et soutenir des jeunes en vue d'une future insertion professionnelle à partir de l'exemplarité .....	120
5.4 Pour gérer la diversité au sein du monde du travail : quelques mesures d'organismes publics et des outils créés par des structures subsidiées .....	122
• Des activités silencieuses et l'importance d'un temps d'arrêt pour forcer l'écoute réciproque et jalonner les échanges.....	124
5.4.1 Ediv, un dispositif en ligne pour baliser la gestion de la diversité, issu du Centre interfédéral pour l'égalité des chances .....	124
5.4.2 « Diversité convictionnelle - Comment l'appréhender, Comment la gérer ? » : un référentiel qui propose « d'agrandir la norme commune » pour gérer la diversité convictionnelle de manière à la fois préventive et curative .....	125
• Une première approche clé dans les réflexions concernant le monde du travail : privilégier avant tout « le plus grand dénominateur commun » :.....	126
• Une seconde approche clé dans les réflexions concernant le monde du travail : ne jamais se poser la question « Mais que dit la religion ? » et recentrer les débats sur des questions pratiques.....	127



<b>6. LES TRAITEMENTS DE L'ISLAM DANS LES MÉDIAS : ENTRE RÉFLEXIONS ET DÉMARCHES CONCRÈTES DE « BONNES PRATIQUES » Y COMPRIS EN AMONT DES PRODUCTIONS MÉDIATIQUES.....</b>	<b>131</b>
6.1 Une situation générale tendue, par-delà la diversité des situations.....	131
6.2 Des initiatives d'institutions subventionnées qui s'engagent pour la « diversité » dans les médias.....	133
6.2.1 Des catalogues pour promouvoir de bonnes pratiques déjà existantes dans le milieu des médias.....	133
6.2.2 Pour dénoncer les clichés et interpeller le plus grand public : les capsules humoristiques Babelgium.....	134
6.2.3 Le projet « MEDIANE », pour stimuler des dynamiques participatives européennes et produire une boîte à outil afin de promouvoir une approche inclusive de la diversité.....	134
6.3 Des réflexions et programmes pour alimenter la diffusion d'une approche éclairée du convictionnel, depuis des modalités très différentes, auprès du plus large public.....	136
6.3.1 Des réflexions à l'échelle européenne pour comprendre et mieux gérer les biais qui affectent le traitement médiatique des appartenances ethniques et religieuses.....	136
6.3.2 Le cas de productions médiatiques généralistes, de contenu, qui éclairent la complexité des questions liées aux convictions, voire de l'islam en particulier.....	136
6.3.3 Pour contribuer à la diffusion d'opinions alternatives, quelques lignes éditoriales ou projets ponctuels qui abordent autrement ces thématiques.....	137
6.4 Pour couvrir au mieux les thématiques liées à l'islam : offrir des connaissances professionnelles, des outils, des formations et du financement aux journalistes.....	138
6.4.1 Au-delà du maintien d'un réseau d'interlocuteurs, les contacts prolongés avec ces derniers contribuent à accroître la vigilance des journalistes.....	139
6.4.2 Pour de meilleures pratiques journalistiques, les conseils de déontologie produisent des normes mais aussi des outils.....	139
• « L'islam, les mots pour le dire » : un lexique pratique pour s'y retrouver très rapidement quant aux termes de base à employer.....	140
6.4.3 Des formations pour « couvrir la diversité » de manière adéquate, depuis la prise en compte des besoins des journalistes.....	141
6.4.4 Pour se donner le temps et les moyens de « poser un autre regard », à partager ensuite avec le plus grand nombre : le Fonds pour le journalisme.....	142
6.5 Pour gérer des réactions de certaines opinions en ligne, des réflexions plus spécifiques sont menées en interne.....	143
6.5.1 Les différents types de modération en ligne reflètent diverses philosophies relatives à la manière de gérer des opinions emportées ou radicales.....	143
• Rebondir sur des propos limites pour mettre en place des échanges constructifs et agir concrètement au niveau des personnes.....	144
6.5.2 Des actions pour lutter directement contre la cyber-haine : l'exemple d'une initiative locale réunissant différents types d'acteurs.....	144
6.6 Conclusions.....	145
<b>7. DE MULTIPLES FORMES D'INITIATIVES INTERCONVICTIONNELLES.....</b>	<b>147</b>
7.1 Quelques balises pour saisir l'ampleur et les spécificités des initiatives interconvictionnelles.....	148
• L'intérêt de catégoriser les diverses formes du dialogue interreligieux : non seulement pour s'y retrouver, mais aussi pour saisir au mieux leurs conditions de possibilités, leurs finalités (et leurs limites).....	148
7.2 Des initiatives qui visent surtout à témoigner d'une sympathie, voire à créer des liens, autour d'une reconnaissance de l'importance accordée aux pratiques et traditions religieuses et/ou à la spiritualité.....	151

7.2.1 De simples marques d'attention et de reconnaissance pour se tendre la main lors de fêtes religieuses .....	151
7.2.2 Se côtoyer ou célébrer ensemble, pour apprendre à s'entre-connaître et lancer les prémisses de contacts pacifiés entre citoyens.....	151
• Le cas spécifique de manifestations de solidarité après des drames : une fenêtre d'opportunités qui peut permettre de (re)créer des liens parfois inattendus, voire inespérés .....	154
7.3 Des espaces de témoignages de foi pour se découvrir les uns les autres mais aussi soi-même, dans sa propre foi : vers un enrichissement mutuel .....	154
• Partager sa foi et comprendre celle qui anime d'autres : éviter la fausse « bonne idée » de lire directement le Coran pour comprendre la foi musulmane .....	156
7.4 Des actions d'associations interconvictionnelles qui s'inscrivent également dans l'optique d'un agir commun.....	156
7.5 Conclusion .....	159
<b>8. POUR CONCLURE SUR CES « BONNES PRATIQUES » DÉJÀ À L'ŒUVRE DANS LA CONSTRUCTION DES RELATIONS POSITIVES ENTRE MUSULMANS ET NON MUSULMANS .....</b>	<b>161</b>
8.1 Un rappel à propos des processus d'insertion .....	161
8.2 Des pratiques d'intégration : à mieux contextualiser, voire à reconsidérer en s'en donnant les moyens.....	163
8.3 Les grands types de pratiques .....	164
Actions destinées à accroître la connaissance réciproque .....	165
Actions destinées à accroître l'habitude de la vie commune .....	166
Actions destinées à « faire » ensemble .....	166
8.4 Quelques réflexions générales sur les destinataires (manqués) des pratiques de relation .....	167
8.5 Quelques conditions contextuelles d'un succès .....	168
Première condition de base : une approche empathique et compréhensive combinée à l'acquisition de connaissances et d'expériences .....	168
Deuxième condition : l'établissement d'une confiance réelle.....	169
Troisième condition : une action se déroulant sur une certaine durée .....	169
Quatrième condition : des cadres et des objectifs les plus clairs possibles pour tous .....	170
Cinquième condition : une clarification des missions et des possibilités d'actions liées aux divers statuts des professionnels impliquées .....	170
<b>9. ANNEXE .....</b>	<b>173</b>
9.1 Radicalisme et « bonnes pratiques » du vivre ensemble après le 10 janvier 2015 .....	173
Les actions pour prévenir la radicalisation jihadiste dans le monde scolaire.....	174
Les actions démonstratives .....	176
Des actions locales .....	176
Au-delà des initiatives immédiates, des questions de fond .....	177

## AVANT-PROPOS

En 2014, la Fondation publiait un état des lieux des relations entre les musulmans et les non musulmans à Bruxelles réalisé par le Centre Interdisciplinaire d'Etudes de l'Islam dans le Monde Contemporain (Cismoc) de l'UCL<sup>1</sup>. Cette étude pointait en particulier la difficile construction de relations apaisées et les malaises réciproques qui pèsent sur le vivre ensemble, en particulier dans les grands centres urbains. Vivre ensemble ne va pas de soi, même dans un contexte multiculturel. Cela implique notamment de renforcer la culture du débat dans notre société pour lutter contre l'enfermement dans ses imaginaires où chacun est perçu par l'autre comme étant quelqu'un qui l'empêche de devenir pleinement soi-même.

Le malaise est perceptible en particulier dans certains milieux de vie : l'école, l'hôpital, les lieux de travail, les institutions, les maisons de jeunes, au sein desquels émergent avec de plus en plus d'acuité des crispations liées à l'accroissement des référentiels religieux en général, et musulmans en particulier. De nouvelles demandes se manifestent par rapport au port du foulard, à l'enseignement des sciences ou aux pratiques sportives. La problématique est enracinée dans des interactions quotidiennes, mais elle résulte aussi de l'actualité qui crée un effet de loupe sur des problèmes ou des débats stéréotypés, au détriment d'une perception à la fois plus globale et plus nuancée.

Pour enrayer la spirale de l'incompréhension et le repli sur l'entre soi, il importe donc de renforcer la connaissance mutuelle, de ne pas nier les difficultés mais aussi de mettre en lumière les possibilités de sortie, y compris dans la banalité de la vie quotidienne. Tel est l'objectif de la recherche-action dont la Fondation publie le rapport aujourd'hui et qui a été menée toujours par l'équipe du Cismoc dans le prolongement de l'étude de 2014. Il s'agissait cette fois d'analyser des pratiques, des projets, des connaissances, des compétences et des attitudes favorisant le dialogue entre musulmans et non musulmans dans les trois régions du pays. Que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, du travail, de la santé et des médias et du dialogue interconvictionnel, trois angles d'approches particuliers ont été investigués : les types de pratiques, les destinataires et les conditions de succès d'une démarche. Cette étude tente de construire une sociologie des pratiques d'interrelations tout en ne prétendant jamais offrir des solutions clés-sur-porte mais plutôt autant de balises susceptibles d'engendrer des dynamiques d'ouverture.

Par la valorisation de ces pratiques dites 'prometteuses', parfois initiées sur le tas pour apporter une réponse concrète à un problème précis, la Fondation espère inspirer d'autres acteurs, contribuer ainsi à créer un climat de confiance et à renforcer la cohésion sociale. Elle souhaite exprimer ses plus chaleureux remerciements tant aux chercheurs du Cismoc pour ce patient travail de recherche sur le terrain ainsi que pour la pertinence de leur analyse qu'aux membres du Comité d'accompagnement qui, sous la direction de M. Jan Grauls, ambassadeur honoraire, conseille la Fondation dans ses activités relatives à l'Islam.

Fondation Roi Baudouin

Novembre 2015

---

<sup>1</sup> Brigitte Maréchal et Célestine Bocquet - CISMOC / Felice Dassetto - UCL : « Musulmans et non musulmans à Bruxelles, entre tensions et ajustements réciproques », synthèse de l'étude scientifique « Regards et relations entre musulmans et non musulmans à Bruxelles : entre tensions, (imaginaires de) phobies et ajustements réciproques. », Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2014.



## RÉSUMÉ

### **Relations entre musulmans et non musulmans : les « bonnes pratiques » qui favorisent le vivre ensemble**

Cette nouvelle étude, menée par une équipe de chercheurs du Centre Interdisciplinaire d'Etudes de l'Islam dans le Monde Contemporain (Cismoc) grâce au financement de la Fondation Roi Baudouin, ne part pas de rien. En 2013, le Cismoc avait dressé un état des lieux des relations réciproques entre les musulmans et les non musulmans à Bruxelles<sup>2</sup>. La synthèse de cette étude avait fait émerger quelques constats. Parmi ceux-ci, l'accroissement du poids des référentiels religieux, en particulier musulmans, dans les écoles, les maisons de jeunes, les lieux de travail, etc. L'augmentation du poids du religieux a favorisé l'émergence de tensions autour de sujets sensibles : le port du voile, les apports de la science revisités à la lumière des croyances, les relations de genre, les visions géopolitiques, etc. Autant de « questions qui fâchent » et qui, a constaté l'équipe du Cismoc, sont rarement prises à bras le corps. Résultat ? Au lieu de s'atténuer, les crispations autour de ces sujets subsistent, voire s'amplifient.

Or des pistes d'actions existent. Sur le terrain, nombre d'initiatives sont menées pour essayer de changer la donne et de surmonter les difficultés. Aujourd'hui, c'est sur ces initiatives que se sont penchés le Cismoc et la Fondation Roi Baudouin. Cette nouvelle étude de terrain vise donc à répertorier des approches, des pratiques et des projets efficaces et porteurs, qui ont fait leurs preuves, ou non. Il s'agit en effet d'analyser les logiques à l'œuvre pour faire ressortir les attitudes et manières d'être qui contribuent à leur succès, ainsi que les difficultés - voire les échecs - éprouvés tant ceux-ci apparaissent formateurs. Trois angles d'approches particuliers ont été creusés : les types de pratiques, les destinataires et les conditions de succès d'une pratique. Bref, cette recherche-action tente de construire une sociologie des bonnes pratiques d'interrelations tout en ne prétendant jamais offrir des solutions clés-sur-porte mais plutôt autant de balises susceptibles d'engendrer des dynamiques locales mieux informées et plus auto-réflexives.

### **Les grands types de pratiques**

Les chercheurs ont répertorié trois grands types d'actions :

- Celles qui contribuent à accroître la **connaissance réciproque**. Centrées sur le développement d'actions expressives (théâtre, musique, etc.), ou organisées sous forme de rencontres (groupes de dialogue entre religions, autour de la gestion d'un quartier, etc.), ou encore axées sur l'information approfondie autour des religions, des migrations, des rapports de genre (publications, expositions, etc.) : ces actions « cognitives » permettent de mieux comprendre le point de vue de l'autre et les raisons de ses positions.

---

<sup>2</sup> Bocquet C., Dassetto F. et Maréchal B., Musulmans et non musulmans à Bruxelles, entre tensions et ajustements réciproques - Synthèse de l'étude scientifique « Regards et relations entre musulmans et non musulmans à Bruxelles : entre tensions, (imaginaires) de phobies et ajustements réciproques », Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2014.

- Celles qui se rapportent aux **habitudes de vie commune**. Dans les hôpitaux et les entreprises, notamment, la nécessité de mieux expliciter les modes de fonctionnement de l'organisation émerge parfois : des « accommodements/ajustements possibles » naissent alors de la négociation autour de demandes spécifiques qui émergent en vertu d'un principe d'égalité à promouvoir. Sur le terrain, on constate que cette logique de négociation porte ses fruits lorsque les demandes paraissent raisonnables et formulées dans un contexte propice aux échanges.
- Celles qui visent à promouvoir des **actions communes**. Ces types d'actions destinées à « faire ensemble » sont couramment vécues dans les écoles, les entreprises, les institutions publiques, les partis politiques, les syndicats, les clubs sportifs, les quartiers, les villes, etc. On oublie parfois l'importance de ce travail de coopération au quotidien ; il est pourtant essentiel.

### Les destinataires

- Les **jeunes**. La majorité des initiatives s'adressent aux jeunes, et en particulier aux garçons. Les départs en Syrie de jeunes qui rejoignent le djihad a encore renforcé l'intensité des initiatives qui leur sont adressées.
- Les **adultes**. Ils sont l'objet de nombreuses initiatives, lesquelles s'imposent dans le cadre du travail pour faire face à des défis communs, ou alors dans le cadre d'une participation volontaire dans des mosquées, églises, centres d'action laïque, etc. (et, dans ce cas, elles concernent alors avant tout des personnes déjà sensibilisées à la thématique du vivre ensemble).
- Les **femmes** et/ou les **groupes mixtes**. Étonnamment, on n'a pas relevé d'initiatives impliquant des femmes ou des groupes mixtes visant à faire mûrir le débat sur, par exemple, le port du foulard à l'école, au travail ou dans la fonction publique. Pas de lieu d'échanges sur cette question pourtant majeure, dans les perceptions et les interactions, que ce soit entre musulmans ou entre musulmans et non musulmans...

### Les conditions du succès

Les analyses réalisées ont mis en évidence cinq conditions sociologiques qui rendent possible une « bonne pratique » :

- Une **approche empathique** et compréhensive combinée à l'acquisition de **connaissances** et **d'expériences**. Ces pratiques ne peuvent être improvisées, et les personnes/équipes qui les mettent en place doivent avoir une connaissance approfondie du terrain et du contexte plus large. Elles doivent également avoir une vision claire des objectifs à atteindre, et elles doivent maîtriser la méthode et les étapes à franchir pour atteindre les objectifs.
- Une **confiance** réciproque établie et réelle. Les initiatives auront d'autant plus de succès que les uns et les autres auront confiance dans les individus ou les collectifs qui les portent.
- Une certaine **durée** dans l'action. Les activités de longue haleine semblent davantage capables d'accompagner les processus « naturels » de cohésion sociale que les initiatives « one shot ».
- Des cadres et des **objectifs clairs**. Il importe que les règles du jeu et les objectifs soient clarifiés, à tous les niveaux, et pour tout le monde.

- Des **missions** et des **possibilités d'action** liées aux divers **statuts professionnels** des personnes impliquées **clarifiés**. Il faut que les initiatives – qu'elles soient menées par des bénévoles ou des professionnels – gardent un ancrage avec toutes les énergies de leur contexte social et professionnel.

L'étude se termine sur ce constat : pour « changer la donne », il ne faut pas nécessairement mettre en œuvre de nouveaux projets. Il « suffit », parfois, de modifier nos attitudes et/ou de faire mieux connaître et circuler les réflexions et les démarches qui existent déjà, pour leur permettre de produire leurs effets sur un terrain plus vaste.





## SAMENVATTING

### **Relaties tussen moslims en niet-moslims: «goede praktijken» die het samenleven bevorderen**

Deze nieuwe studie van het onderzoeksteam van het CISMOC (Centre Interdisciplinaire d'Etudes de l'Islam dans le Monde Contemporain), die werd gefinancierd door de Koning Boudewijnstichting, vertrekt niet van nul. In 2013 onderzocht het Cismoc al de wederzijdse relaties tussen moslims en niet-moslims in Brussel<sup>3</sup>. Enkele vaststellingen van deze studie werden toegelicht in een synthese. Daaronder de toegenomen invloed van religieuze voorschriften, in het bijzonder bij moslims, in scholen, jeugdhuizen, op de werkvloer enz. De verhoogde religieuze invloed droeg bij tot nieuwe spanningen over gevoelige onderwerpen: het dragen van een hoofddoek, het terugkomen op wetenschappelijke inzichten op basis van geloofsovertuigingen, genderrelaties, geopolitieke visies enz. Allemaal «kwesties die ergernis oproepen» en die, zo constateerde het Cismoc-team, zelden ernstig worden aangepakt. Resultaat? De onderhuidse spanning neemt niet af, maar blijft aanhouden en zelfs toenemen.

Er bestaan nochtans pistes voor actie. Op het terrein proberen veel initiatieven het tij te keren en de problemen aan te pakken. Vandaag buigen het Cismoc en de Koning Boudewijnstichting zich over deze initiatieven. Deze nieuwe terreinstudie probeert een overzicht te geven van benaderingen, praktijken en inspirerende, doeltreffende projecten die hun nut al hebben bewezen, of ook niet. Door de achterliggende logica van die initiatieven te analyseren gaan de onderzoekers immers op zoek naar attitudes die de slaagkansen ervan bevorderen, en ook naar problemen - of zelfs mislukkingen - waaruit nuttige lessen kunnen worden getrokken. Er wordt dieper ingegaan op drie specifieke benaderingswijzen: de soorten praktijken, de doelgroepen en de succesvoorwaarden van een praktijk. Dit actieonderzoek streeft dus naar het opbouwen van een sociologie van goede praktijken op het vlak van onderlinge relaties tussen groepen. Het wil op geen enkel moment pasklare oplossingen aanbieden, maar wel aangeven welke bakens kunnen bijdragen tot betere informatie en meer zelfreflectie in lokale dynamieken.

### **De belangrijkste praktijktypes**

De onderzoekers inventariseerden drie grote actietypes:

- Initiatieven die bijdragen tot **wederzijdse kennismaking**. Het gaat om de ontwikkeling van expressievormen (theater, muziek enz.), georganiseerde ontmoetingen (dialooggroepen rond religies, buurtbeheer enz.), het grondig informeren over religies, migraties, genderrelaties (publicaties, tentoonstellingen enz.): deze «cognitieve» acties bieden een beter inzicht in de standpunten van de andere en zijn achterliggende beweegredenen.
- Initiatieven rond **gebruiken binnen een gemeenschappelijke omgeving**. In het

3 Bocquet C., Dassetto F. en Maréchal B., Moslims en niet-moslims in Brussel, tussen spanningen en wederzijdse aanpassingen - Synthèse van het wetenschappelijk onderzoek «Hoe zien moslims en niet-moslims elkaar, hoe verhouden ze zich tot elkaar. Tussen spanningen, (ingebeelde) fobieën en wederzijdse aanpassingen», Brussel, Koning Boudewijnstichting, 2014.

bijzonder in ziekenhuizen en bedrijven is het soms nodig om de werkcultuur van een organisatie te verduidelijken. Het principe van gelijkheid dat een organisatie vooropstelt, kan daarbij specifieke vragen oproepen waarover intern moet gesproken worden, en die op hun beurt tot eventuele compromissen/bijsturingen kunnen leiden. Op het terrein zien we dat een dergelijke onderhandelingslogica succesvol is als het gaat om redelijke vragen die worden geformuleerd in een uitwisselingsvriendelijke context.

- Initiatieven die streven naar **gemeenschappelijke acties** (het 'samen doen'). Dergelijke acties komen vaak voor in scholen, bedrijven, publieke instellingen, politieke partijen, vakbonden, sportclubs, wijken, steden enz. Soms vergeten we dat dagelijks samenwerken belangrijk is; het is nochtans essentieel.

### Doelgroepen

- **Jongeren.** De meeste initiatieven focussen op jongeren, en in het bijzonder op jongens. Het vertrek van jonge jihadstrijders naar Syrië heeft de intensiteit van deze initiatieven nog verder opgedreven.
- **Volwassenen.** Er bestaan veel initiatieven voor volwassenen op de werkvloer om het hoofd te bieden aan gemeenschappelijke uitdagingen. Initiatieven binnen het vrijwilligerswerk in moskeeën, kerken, centra voor lekenactie enz. richten zich in de eerste plaats tot mensen die al gevoelig zijn voor vraagstukken over het samenleven.
- **Vrouwen en/of gemengde groepen.** Vreemd genoeg vonden we geen initiatieven met vrouwen of gemengde groepen die zouden aansturen op een grondig debat over bijvoorbeeld het dragen van de hoofddoek op school, op het werk of in overheidsdiensten. Er bestaan geen uitwisselingsplekken voor deze problematiek die nochtans belangrijk is in de perceptie en de interactie tussen moslims onderling, of tussen moslims en niet-moslims...

### Succesvoorwaarden

Uit de analyses blijkt dat «goede praktijken» voldoen aan vijf sociologische voorwaarden:

- Een **empathische, alles omvattende benadering** gecombineerd met het verwerven van **kennis en ervaring**. Deze praktijken kunnen niet geïmproviseerd worden, en de personen/teams die ze uitvoeren moeten het terrein en de ruimere context goed kennen. Ze moeten eveneens een duidelijke kijk hebben op de doelstellingen, en de methode en de stappen beheersen die nodig zijn om de doelstellingen te bereiken.
- Een stevig, reëel onderling **vertrouwen**. De initiatieven zullen des te succesrijker zijn als beide partijen vertrouwen hebben in de individuen en groepen die optreden als 'trekkers'.
- Een **duurzame** actie. Lang volgehouden activiteiten lijken beter dan «one shot»-initiatieven geschikt te zijn om «natuurlijke» sociale cohesieprocessen te begeleiden.
- **Duidelijke kaders en doelstellingen**. Het is belangrijk dat de spelregels en doelstellingen op alle niveaus duidelijk zijn voor iedereen.
- Een **klare kijk** op de **missies** en de **actiemogelijkheden** die gekoppeld zijn aan de diverse **professionele statuten** van de betrokken personen. Het is noodzakelijk dat de initiatieven - ongeacht of ze worden uitgevoerd door vrijwilligers of professionals - verbonden blijven met alle energiebronnen die uitgaan van hun sociale en professionele context.

De studie sluit af met de volgende vaststelling: om «het tij te keren», moeten we niet noodzakelijk nieuwe projecten lanceren. Soms «volstaat het» om onze attitudes te veranderen en/of om de al bestaande reflecties en initiatieven beter bekend te maken en te verspreiden zodat ze op een breder terrein effecten kunnen opleveren.



## SUMMARY

### **Relations between Muslims and non-Muslims : how ‘good practices’ help them to live alongside each other**

This new study, carried out by a research team working at the Centre for Interdisciplinary Research on Islam in the Contemporary World (CISCOW/in French CISMOC) and financed by the King Baudouin Foundation, does not start from zero. CISCOW had already drawn up a situation report in 2013 on the reciprocal relations between Muslims and non-Muslims in Brussels<sup>4</sup>. This study’s executive summary brought a number of observations to light. These include: the increasing impact of religious viewpoints, especially relating to Islam, in schools, youth centres, the workplace etc. Due to the increased weight of religious views, tension has emerged in certain areas of sensitivity such as: wearing the veil; re-examining scientific discoveries in the light of religious beliefs; gender relations; geopolitical views and so on. So many “divisive questions” which, declares the CISCOW research team, are rarely tackled seriously, with the consequence that, instead of relaxing, the tensions around each of these topics persist and even get worse.

But courses of action do exist. On the ground, attempts have been made to introduce a number of game-changing initiatives and to overcome the obstacles. Today CISCOW and the King Baudouin Foundation have put these initiatives under the microscope. This new practical study aims to identify those approaches, practices and also the effective and supportive projects which have (or have not) proved their worth. Ideas that have already been put into practice have been examined in order to highlight the behaviours and the methods that contributed to their success, and also any difficulties – even stumbling blocks – experienced, insofar as lessons could be learned from them too. Three particular angles of approach have been developed: the types of practice, the intended recipients and the conditions for a practice to succeed. In short, this research activity attempts to build up a compendium of good interrelational practices while never claiming to offer ready-made solutions but rather some beacons that might create some local dynamics that are better information and more proactive.

### **The broad types of good practice**

The researchers identified three broad types of action:

- Actions which help to build up **reciprocal knowledge**. Focused on the development of expressive activities (such as theatre, music etc) or organised in the form of meetings (interreligious discussion groups, or local community groups etc) or activities centred on acquiring more in-depth information on religions, migration, gender relations (like publications or exhibitions etc). Through these “cognitive acts” it is possible to gain a better understanding of the point of view of the other and the reasons underlying such views.

<sup>4</sup> Bocquet C., Dassetto F. and Maréchal B., *Musulmans et non musulmans à Bruxelles, entre tensions et ajustements réciproques - Synthèse de l'étude scientifique 'Regards et relations entre musulmans et non musulmans à Bruxelles : entre tensions, (imaginaires) de phobies et ajustements réciproques'*, Brussels, King Baudouin Foundation, 2014.

- Actions set in the context of what is **shared in everyday life**. Especially in hospitals and in businesses, it is sometimes necessary to explain more clearly the different organisational in-house operating rules: some “possible adaptations/adjustments” emerge as a result of discussions over specific requests for consideration which come to light through the respect of a principle of non-discrimination. In the field, it is noticeable that this spirit of negotiation is fruitful whenever the requests appear reasonable and are worded in a way that is helpful for discussion.
- Actions which aim to promote **common actions**. These actions of the “doing together” type are current practice in schools, businesses, public authorities, political parties, trade unions, sports clubs, local communities in villages and towns etc. It is easy to forget how important this active cooperation is in daily life; it is however essential.

### The recipients

- **Young people**. Most initiatives are designed to address young people, especially boys. Seeing young boys setting off for Syria to join up with the jihad has reinforced the intensity of the initiatives designed for them.
- **Adults**. They are the intended recipients of many initiatives which are made necessary in the context of the workplace in order to face up to shared challenges, or otherwise in the framework of voluntary programmes in mosques, churches, secular volunteer centres etc (where they usually they involve people who are already aware of the issues of living together).
- **Women and/or mixed groups**. Astonishingly, no listing has been made of the initiatives involving women or mixed groups that aim to take the debate further on subjects such as wearing headscarves at school, in the workplace or in public service. No place for debate on this question, despite its importance, in the perceptions and interactions, either in Muslim circles or in discussions between Muslims and non-Muslims.

### Conditions for success

The research conclusions highlight five sociological conditions for the viability of a “good practice”:

- A comprehensive **empathetic approach**, linked to the acquisition of **knowledge** and **new experience**. Such practices cannot be improvised, and the people/teams implementing them must have in-depth understanding of the field and of the bigger picture. They must also have a clear idea what objectives to aim for, and they must have full understanding of the method and the stages to be gone through in order to reach these objectives.
- Mutually established **trust** that is genuine. Initiatives will be even more successful if everybody concerned is able to place full trust in the individuals or associations that are supporting them.
- A degree of **permanence** of the activity. Activities built for the long term tend to be better than “one-shot” initiatives at helping along the “natural evolution” of social cohesion.
- **Clearly defined objectives** and frameworks. It is vital to have the rules of the game and the objectives clarified at every level and understood by everybody.

- **Clearly defined tasks and opportunities for action** connected to the different **professional status** of the people involved. Whether these initiatives are organised by volunteers or by professionals, they must remain anchored in all the efforts of their social and professional context.

The research study concludes with this observation: to be a game-changer it is not always necessary to start up new projects. Sometimes it is “enough” if we change our mind-sets and / or raise awareness and publicise the existing ideas and approaches, thereby giving them a wider arena to make their impact.





# 1. D'UNE RECHERCHE SUR « LES QUESTIONS QUI FÂCHENT » À CELLE SUR « LES BONNES PRATIQUES DE RELATIONS ENTRE MUSULMANS ET NON MUSULMANS » : PRÉSENTATION DES MODALITÉS EN AMONT ET AU COURS DE L'ÉTUDE

## 1.1 D'une étude à l'autre : des objectifs de recherche s'imposent aux chercheurs, au gré des transformations des réalités de terrain

Tout au long de l'année 2013, une équipe de chercheurs du « Centre Interdisciplinaire d'Études de l'Islam dans le Monde Contemporain » (Cismoc) a mené, grâce aux financements de la Fondation Roi Baudouin, une recherche-action visant à établir un état des lieux des regards, des images et des relations réciproques entre musulmans et non musulmans à Bruxelles. Cette étude, dont la synthèse a été publiée en octobre 2014<sup>5</sup> a fait émerger plusieurs constats généraux, dont l'accroissement des référentiels religieux en général, et musulmans en particulier dans les écoles, les maisons de jeunes et les lieux de travail : non seulement au cœur des relations sociales au sens large mais aussi dans les symboliques de la ville<sup>6</sup>. Ce rapport de recherche montré que cette situation posait de nouvelles questions et enjeux : demandes relatives au port du foulard, y compris dans les institutions publiques soumises au respect du principe de neutralité, tensions par rapport à la reconnaissance de certaines contributions de la science ou dans les relations de genre, dans les visions géopolitiques etc. Ces questions qui « fâchent » les uns et les autres, musulmans ou non musulmans, s'avèrent assez importantes. Mais celles-ci ont rarement fait l'objet d'un traitement de fond, et on a trop peu analysé les conséquences de certains discours idéologiques ou religieux. Fréquemment, en effet, ces questions sensibles sont prises en considération en tant que pratiques culturelles expressives, c'est-à-dire depuis les seuls concepts de multiculturalisme ou d'interculturalisme. Mais bien qu'intéressantes, ces seules perspectives s'avèrent désormais insuffisantes : elles ne permettent pas de se confronter au cœur des « réalités qui fâchent » réciproquement. Et non seulement, de toutes parts, des crispations perdurent autour de ces sujets, mais les polémiques tendraient également à s'élargir ou à se cristalliser, de part et d'autre, comme en témoigne l'usage désormais généralisé mais peu critiqué du terme « islamophobie ». On pensait également que les relations entre musulmans et non musulmans allaient se normaliser, se résorber de manière « naturelle » avec la succession des générations.

5 Bocquet C., Dassetto F. & Maréchal B., Musulmans et non musulmans à Bruxelles, entre tensions et ajustements réciproques - Synthèse de l'étude scientifique « Regards et relations entre musulmans et non musulmans à Bruxelles : entre tensions, (imaginaires) de phobies et ajustements réciproques », Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2014.

Cette publication peut être téléchargée gratuitement : <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=313315&langtype=2060>

6 Cette étude réactualise, tout en les précisant, les résultats d'une recherche menée en 2006 qui portait déjà sur les relations entre musulmans et non musulmans en Belgique. Elle questionnait les relations entre l'islam, les musulmans et les médias, l'école, les constructions identitaires réciproques etc. Entre autres, cette recherche montrait déjà combien le religieux était incompris dans notre société sécularisée et combien, de part et d'autre, entre musulmans et non musulmans, les relations n'allaient pas de soi tant chacun craignait que l'autre ne puisse constituer un obstacle dans sa capacité à devenir pleinement lui-même. Cfr la publication co-écrite par De Changy J., Dassetto F. et Maréchal B., Les nœuds du dialogue entre musulmans et non musulmans, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2006. Cette publication peut être téléchargée gratuitement : <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=294912&langtype=2060>

Or, il apparaît qu'une relation difficile se noue avec les jeunes des deuxième et troisième générations. La pierre d'achoppement se construit parfois dans une spirale qui oscille entre conditions socio-économiques et discours religieux, et qui tend à la séparation. Ainsi, cette « nouvelle » irruption du religieux dans les multiples espaces publics montre que personne ne s'y était vraiment préparé. D'un côté, chez certains musulmans, nous observons des réactions qui ne tiennent que peu compte des spécificités des sociétés belge et européenne, et des leçons que ces dernières, toujours en transformation, ont tirées des tensions passées entre religion et politique. D'un autre côté, pour certains non musulmans, les réactions sont bien souvent uniquement envisagées en rapport à celles déjà adoptées dans un passé proche, entre autres à partir des relations entre Église (catholique) et État, ainsi que des confrontations auxquelles ces relations ont donné lieu aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Si ces constats pointent l'existence d'une construction difficile de relations apaisées et de vifs malaises partagés, ceux-ci se situent également en marge de certains ajustements et apprivoisements réciproques qui témoignent de ce que des pistes d'actions sont entreprises en vue de changer la donne et de surmonter les difficultés qui se présentent. Mais celles-ci sont fort peu mises en lumière. Et face à ce dernier constat, le Cismoc et la Fondation Roi Baudouin ont perçu l'importance de mener une recherche complémentaire pour compléter les réflexions en vue de mieux comprendre les dynamiques sociales en cours.

Il s'agissait aussi de répondre aux demandes criantes du terrain et de s'adresser d'emblée à l'ensemble de société civile (et non pas de manière prioritaire, avant tout, aux politiques) en appelant à s'intéresser davantage aux actions et initiatives positives. Il s'agissait, par exemple, de ne pas s'en tenir à dénoncer les discours de certains imams trop peu ancrés dans le contexte belge qui sont néfastes pour le vivre ensemble, mais faire connaître aussi (ou plutôt) les démarches de certaines autorités religieuses qui ouvrent les portes des mosquées à tous. Cette recherche visait, enfin, à stimuler les consciences pour aller ensemble de l'avant, proposer des perspectives et pistes d'actions constructives, et ce à partir de l'éclairage critique des pratiques en cours. Ceci afin de briser le cercle vicieux de la méfiance et de la défiance mutuelles, et pour entrevoir des solutions de moyen et long termes.

Concrètement, cette étude de terrain vise à répertorier des approches, des pratiques et des projets efficaces et porteurs. Ils existent déjà sur le terrain ; ils ont été éprouvés sur une certaine durée. En particulier, nous approfondissons de manière ciblée certains d'entre eux afin de tenter d'en analyser les logiques à l'œuvre pour faire ressortir des attitudes et des manières d'être qui participent à leurs succès mais, aussi les difficultés éprouvées, voire les biais qui apparaissent en cours de route. En d'autres termes, il s'agit de construire une sociologie des bonnes pratiques d'interrelations, c'est-à-dire de parvenir à s'interroger sur les conditions sociologiques de la mise en œuvre, tant par des musulmans que par des non musulmans. En effet, répertorier des bonnes pratiques de terrain ne consiste pas à mettre simplement à la disposition de tous les informations factuelles récoltées, mais plutôt à réaliser un effort de compréhension et d'analyse systématique des logiques à l'œuvre au sein de ces pratiques. Notamment afin d'en saisir les conditions de possibilité, mais aussi la portée des résultats obtenus. L'hypothèse qui sous-tend ce projet de recherche-action consiste à voir si la Belgique peut être, aussi, un laboratoire de dynamiques à construire positivement et volontairement ensemble.

## **1.2 De la nécessité de préciser, tout en le dépassant, le terme de « bonnes pratiques »**

Le terme « bonne pratique » nous apparaît rapidement être une expression vaste, polysémique, assez confuse et « fourre-tout ». Il est exploité dans divers contextes : son emploi peut résulter tant d'une formule autoproclamée<sup>7</sup> que d'une démarche de recherche et d'évaluation. Peu de travaux ont réellement tenté de le définir et d'atténuer son caractère équivoque. Pourtant, force est de constater qu'il est bien présent dans différents secteurs, tant dans la littérature que dans des publications académiques, d'entreprises, d'associations diverses et d'autres institutions. Fréquemment, il y est par ailleurs mentionné une volonté d'analyser ces « bonnes pratiques » mais, dans les faits, il est bien plus souvent question de compiler des descriptions de projets ou d'événements que d'en tirer une réelle analyse et une évaluation.

D'après certains chercheurs, cette expression serait née avec les premiers auteurs classiques du management pour évoquer la nouvelle nécessité de pouvoir mettre à disposition de larges pratiques de transfert de connaissances: « Voss (1995) et Diedrich (2004) - qui ont étudié l'émergence de ce terme - ont montré que ce dernier était utilisé à la fois pour expliquer la relation entre les connaissances organisationnelles et le contrôle mais également pour attirer l'attention sur le besoin des managers d'identifier et de transférer les connaissances organisationnelles. »<sup>8</sup> Au-delà de l'origine spécifique de ce terme, de nombreux chercheurs et acteurs sociaux entendent désormais, derrière cette appellation « bonnes pratiques », l'identification et l'accumulation de savoirs et savoir-faire, destinés à être transmis de professionnels en professionnels ou de volontaires en volontaires, et potentiellement transférables dans d'autres contextes, en vue de venir en aide à certaines personnes ou groupes dans des situations critiques.

Bien souvent, nous entendons également parler de pratique intelligente (« Smart Practice »), de pratiques exemplaires (« Best Guesses »), de pratiques prometteuses (« Promising Practice ») ou encore de recommandations. Bref, il existe de multiples appellations qui peuvent entraîner, en retour, une importante confusion sur le sens à donner à ce terme. C'est pourquoi, avant d'aller plus loin dans cette synthèse, nous précisons dès à présent et assez brièvement, à quoi nous faisons référence lorsque nous mobilisons dans ce texte, faute de mieux, le terme « Bonne Pratique ».

Concrètement, quand nous l'employons, nous faisons ici allusion tant à la compilation, à la vulgarisation et à la transmission d'attitudes ou d'idées alternatives, de connaissances et de savoir-faire, de projets prometteurs ou d'outils expérimentés sur une certaine durée qui ont fait - en quelque sorte - leurs preuves voire l'objet d'évaluation en vue d'améliorer des situations données ou d'amoindrir des sources de conflit. En bref, tout apport qui peut servir un « bien-être collectif »<sup>9</sup> tout en tenant compte des particularités du contexte et/ou de facteurs externes susceptibles de l'influencer. Il ne s'agit donc ni nécessairement d'innovations ni de pratiques qui demandent un investissement régulier de long terme ou d'importantes ressources, bien que celles-ci soient centrales dans le déploiement de tels projets, que ce soit sur le plan financier ou humain.

7 Chauvière M., « Vous avez dit : « Bonnes pratiques » ? », in VST - Vie sociale et traitements, 2013/2, n°118, pp. 20-25.

8 Perrin A., « Le transfert intra organisationnel des bonnes pratiques : quand l'entreprise joue au domino », in XVème conférence Internationale de Management Stratégique, Annecy/Genève, juin 2006, p. 3.

9 Devisme L. & al., « Le jeu des 'bonnes pratiques' dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », in Espaces et sociétés, 2007, n° 131, p. 18.

Les « bonnes pratiques », qui sont reprises et détaillées dans ce rapport peuvent avoir différents objectifs : elles peuvent avoir été mises en place pour résoudre un problème et donc se profiler sur un plan curatif ; elles peuvent également être préventives, pour répondre à des attentes ou questionnements concernant les relations entre musulmans et non musulmans ; ou elles peuvent encore plus généralement être orientées vers des démarches citoyennes de mieux vivre ensemble, susceptibles « de toucher tout le monde », soit qu'elles traitent de questions globalement relatives à la cohésion sociale soit qu'elles prennent spécifiquement à bras le corps des questions « qui fâchent ».

Tout au long de cette synthèse, au-delà de la présentation d'exemples et/ou de projets spécifiques, nous tentons de codifier ces « bonnes pratiques », d'en dégager les logiques pour que cette recherche puisse finalement servir de guide pratico-pratique incitant à la réflexion voire à l'action. A cette fin, nous pointons notamment les attitudes qui ont marqué les uns et les autres puisque, comme nous le verrons par la suite, les manières de faire sont parfois plus importantes ou déterminantes que le contenu de certains projets voire des objectifs initiaux de ces derniers. Mais les pratiques ne sont pas exemplaires en tout point et nous ne cherchons pas à rendre ces manières d'être, ces réflexions et projets directement transposables d'un contexte à l'autre car, comme nous l'avons souvent entendu sur le terrain, il n'est pas question ici de « recette magique ». A partir d'une posture analytique, nous visons plutôt à dégager une voie ou une réponse possibles pouvant inspirer d'autres acteurs, pour que ceux-ci soient incités à réfléchir davantage, à éventuellement se les réapproprier tout en tenant compte des contextes d'action qui sont les leurs, de leurs éventuels freins ou obstacles mais aussi des besoins et des attentes plus spécifiques de leur(s) public(s). Bref, en les adaptant au gré de leurs contraintes et de leurs nécessités spécifiques.

En outre, nous avons essayé de retirer des enseignements de certains cas ayant connu des échecs ou ayant abouti à des résultats différents de ceux initialement escomptés, qu'ils soient positivement inattendus, neutres ou néfastes. Nous avons aussi analysé des pratiques qui nous semblaient contre-productives : à titre d'exemple, parmi d'autres, nous pensons aux démarches visant à lire les livres sacrés de « l'Autre » pour tenter de le comprendre et/ou percevoir l'implication de ses croyances dans son vécu quotidien en Belgique. En effet, les enseignements que nous pouvions retirer de ces « échecs » nous semblaient tout autant aussi intéressants à mettre en exergue et à analyser que les cas habituellement qualifiés de « réussites ». Eclairer certaines logiques s'avère même plus pédagogiques, notamment parce que cela remet en question certaines idées toutes faites.

Notons également que nous ne détaillons pas ici chacune des pratiques collectées, mais seulement quelques-unes d'entre elles. Celles qui sont présentées ne sont pas les seules pertinentes, mais elles ont été choisies car les pistes qui y sont exposées sont profitables au plus grand nombre. Elles nous ont permis de dégager des analyses sur la clarté des objectifs initiaux, les informations récoltées par les organisateurs etc.. Par ailleurs, tous les lieux que nous avons sondés ne font pas été systématiquement l'objet d'un chapitre, notamment en raison d'un manque de réponses suffisantes des interlocuteurs potentiels de ces milieux (pour ce qui concerne, par exemple, nos investigations au sein des bibliothèques et des librairies) ou encore en raison du temps dont nous disposions (le secteur des entreprises, entre autres, demanderait à être davantage investigué). Nous avons donc décidé de retenir uniquement six thématiques principales, que nous détaillons ci-dessous.

### **1.3 Les modalités d'une recherche dense, menée sur l'ensemble du territoire belge**

Pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de cette recherche-action, une équipe de trois chercheuses a été constituée : une chercheuse expérimentée et spécialiste de la question ainsi que deux assistantes de recherche, sans oublier l'encadrement ponctuel et prolifique d'un chercheur senior expérimenté mais aussi le concours ponctuel d'un stagiaire du Cismoc pendant trois mois à mi-temps pour la collecte de données relatives aux associations sportives. Cette équipe a mené l'enquête à Bruxelles, mais également en Flandre et en Wallonie. Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse systématique des différents matériaux. Ceux-ci ont été collectés sur une période de dix mois en Flandre et en Wallonie (de janvier à novembre 2014), et sur près de deux ans à Bruxelles (de janvier 2013 à novembre 2014). Les données initialement collectées dans le cadre de la recherche-action établissant un état des lieux des relations entre musulmans et non musulmans à Bruxelles ont donc été aussi reprises, mais aussi analysées sous l'angle spécifiquement adopté pour cette seconde recherche relative à l'étude des logiques d'action des « bonnes pratiques », sans compter que de nouveaux matériaux y ont été ajoutés.

Globalement, nous avons donc procédé à de nouvelles recherches de terrain en passant par des rencontres en face à face, mais aussi via des échanges téléphoniques et par emails, avec des intervenants privilégiés : des jeunes, des enseignants, des responsables d'établissement scolaire, des médiateurs interculturels, des médecins, des journalistes, etc. Parfois, nous avons même interrogé des interlocuteurs très ciblés (parfois en groupe), afin de disposer d'informations tout à fait spécifiques liées à certaines initiatives et/ou à des espaces clés plus ou moins formalisés où ces questions peuvent se poser et être traitées, tels que des maisons de jeunes, des associations locales orientées, des centres d'intégration régionaux, vers des démarches citoyennes, des associations professionnelles, des lieux de culte etc.. Nous avons aussi participé à de nombreux événements spécialement dédiés aux questions qui nous préoccupent mais également à d'autres plus généraux, comme par exemple, ceux orientés vers un meilleur vivre ensemble et la cohésion sociale. Nous avons enfin consulté de nombreux documents et largement collecté des informations, pour saisir ce qui est à l'œuvre sur le terrain, notamment via la réalisation d'un questionnaire amplement diffusé à des responsables d'établissements scolaires du secondaire pour notamment comprendre les besoins de ces professionnels et leurs attentes. Au total, plus de 300 personnes ont été directement interrogées (dont la moitié lors de la première recherche sur les questions qui fâchent), mais ce sont aussi une centaine de lieux et d'événements (dont certains se tenaient sur plusieurs jours) qui ont fait l'objet d'analyses. .

Il est important de réaliser que, dans cette synthèse, nous partons du point de vue des initiateurs de pratiques, qu'ils soient ou non musulmans, et des lieux d'où opèrent ces praticiens. Nous ne partons donc pas du point de vue des destinataires, de celles et ceux qui y ont participé, qui en ont bénéficié, sachant que leur point de vue est tout au plus, repris depuis le point de vue de ceux qui ont mis en œuvre ces attitudes et/ou projets. Ainsi, à titre d'exemple, dans le chapitre dédié aux pratiques au sein d'hôpitaux, nous abordons les bonnes pratiques vécues par les soignants, et non pas par les patients. Il s'agit là d'une des limites de cette étude de terrain, qui aurait alors demandé des ressources et du temps supplémentaires.

Dans ce cadre, quand certaines activités, projets ou associations sont explicitement cités, l'anonymat des personnes nous ayant fourni des informations à ces sujets et/ou leurs constats plus généraux en matière d'interrelation reste toujours de mise via le recours à des pseudos.

Nous avons procédé de manière similaire pour chaque entretien. Ainsi, au sein des différents lieux sondés, et par-delà la prise en compte de leurs spécificités respectives, nous avons veillé à poser systématiquement une série de questions identiques, quels que soient les milieux et villes investigués. Quels étaient leurs constats généraux concernant les relations entre musulmans et non musulmans ; s'ils avaient mis en place certaines pratiques générales ou plus spécifiques concernant ces relations ; quels étaient alors les objectifs de ces initiatives ; quelle était l'origine du projet ; quelles étaient leurs ressources, financières et humaines ; quelle méthodologie fut mise en œuvre ; quelles étaient la visée de la durée de l'action et de ses suites ; et finalement comment les acteurs avaient-ils (ou non) évalué leurs actions, notamment les impacts de ces pratiques mise en œuvre.

Cette série de questions nous a permis de distinguer des conditions sociologiques mobilisées. Nous avons cherché à clarifier les intentions des initiateurs de pratiques, à côté de l'établissement de leur profil, pour voir s'il s'agissait question d'initiatives qui « tombées d'en haut », de l'une ou l'autre tête pensante, ou plutôt d'une mise en œuvre à la suite d'une interpellation de la base, c'est-à-dire d'un public aux attentes spécifiques ; comprendre dans quelle mesure il pouvait (ou non) être question d'un travail impliquant directement des personnes concernées ou plutôt un investissement majoritaire des organisateurs ; voir si le « comment faire » avait (ou non) été thématiqué en amont ; distinguer les enseignements à retirer événements « one-shot », plus ponctuels, ou alors inscrits dans une perspective de moyen-long terme etc. Notons d'emblée que bien souvent ce retour réflexif sur les actions est loin d'être systématique chez les acteurs de terrain: bien souvent par manque de moyens et/ou de temps pour pouvoir s'y consacrer.

Pour appréhender ces projets ou événements, nous avons mobilisé une grille de lecture spécifique en vue de structurer notre analyse de ces pratiques, pour éviter de nous en tenir uniquement aux points de vue de nos interlocuteurs. Cette grille nous demandait de nous placer, autant que possible, à la fois du point de vue de celles et ceux qui appréhendent de manière positive la pratique, mais également depuis la perspective de celles et ceux qui y voient, a priori, des effets négatifs ou indifférents et, dans un second temps, d'y percevoir les différents résultats possibles. Plus concrètement, trois cas se présentent en effet. Premièrement, une personne peut constater, sous l'angle d'une pratique qu'elle considère « bonne », que cette dernière a des résultats totalement ou partiellement apaisants, ou des effets pervers (telle la surenchère, qui peut engendrer un accroissement des tensions réciproques) ou encore des effets insignifiants (la situation ne change pas, le problème reste le même qu'avant). Mais, deuxièmement, une personne peut aussi évaluer a priori une pratique comme étant mauvaise et y percevoir, ensuite, soit des résultats ou des situations l'amenant à revoir son jugement initial, celui-ci ayant été contredit par les faits observés, soit, à contrario, le conserver s'il s'avère que le résultat rencontre des effets insignifiants ou même apparaît néfaste, totalement ou partiellement, par rapport au premier diagnostic. Troisièmement, nous pouvons aussi endosser le regard d'une personne qui pense que la pratique n'est ni bonne ni

mauvaise a priori, mais plutôt indifférente, et que s'en suivront des constats d'effets neutres, positifs ou négatifs. L'idée n'est pas ici de réussir systématiquement cet exercice, car ces situations ne sont pas nécessairement à chaque fois rencontrées. Mais il s'agit plutôt de mobiliser une technique pour nous permettre de parvenir à prendre du recul face à la posture des praticiens en vue d'en dégager, tant que faire se peut, une analyse sociologique pertinente, fondée sur la méthode la plus rigoureuse possible et sur des faits avérés, pour constituer des connaissances valides du point de vue des sciences sociales.

Les différentes entrevues réalisées, nos recherches documentaires et notre présence à ces multiples événements nous ont permis de nourrir les différentes thématiques, reprises sous forme de chapitres au sein de ce rapport. Néanmoins, les divers apports dépassaient bien souvent le strict cadre d'une seule et unique thématique, et alimentaient des réflexions plus générales, profitables à d'autres secteurs, d'où ainsi la nécessité de tirer une conclusion plus transversale de cette étude, présente en fin de rapport.

#### **1.4 Un aperçu de la structuration du rapport de recherche, aux multiples entrées de lecture**

Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes penchés sur six types d'espaces, où se côtoient entre autres des musulmans et des non musulmans, qui se distinguent par des logiques de fonctionnement qui leur sont propres. Nous avons donc tout d'abord abordé les « bonnes pratiques » telles qu'elles se donnent à voir dans les hôpitaux puis au sein des écoles. Nous avons ensuite envisagé divers lieux de socialisation que nous avons dénommés « alternatifs »: des maisons de jeunes, maisons de quartier ou espaces tournés vers le dialogue interculturel. Nous avons distingué ces espaces d'une autre catégorie que nous avons intitulée « les lieux institutionnalisés ». Y sont visées ces initiatives menées par des institutions publiques, qu'elles soient nationales, régionales ou même communales, qui œuvrent au bien-être dans la ville notamment depuis des réflexions ou des projets en matière d'aide à l'insertion ou encore la production de quelques référentiels en matière de gestion de la diversité au sein du monde du travail. Enfin, nous abordons les nombreuses « bonnes pratiques » qui sont promues au sein des médias, un milieu qui fait habituellement l'objet de vives polémiques. Finalement, nous abordons les démarches dites « interconvictionnelles », c'est-à-dire qui se déroulent dans le cadre d'échanges au niveau des croyances. Tous ces espaces sont donc distingués car chacun engendre des logiques d'action spécifiques. Et ils sont clairement scindés, notamment car il nous importe que ce rapport de recherche puisse aussi être accessible à des lecteurs pressés, soucieux de trouver assez rapidement des balises relatives à leur lieu spécifique d'intérêt et/ou d'investissement, même s'il arrive parfois aussi que diverses logiques d'action s'entrecroisent au sein d'un même espace.

De multiples outils existent pour venir en aide aux praticiens de ces multiples espaces : des formations, des brochures, des ouvrages, etc. sont accessibles aux soignants, aux enseignants, aux journalistes, aux employeurs et autres acteurs sociaux pour les conseiller dans des démarches et attitudes à entreprendre et à développer avec leur public ou dans leurs professions au quotidien, que ce soit de manière générale sur la diversité et l'interculturalité ou plus spécifiquement sur les croyances religieuses et l'islam en particulier. Nous revenons sur certaines pratiques, astuces et autres réflexions

disponibles qui sont spécifiquement déployées sur le terrain en vue de mettre en avant les logiques d'action particulières, voire des recommandations présentes au sein de ces différents secteurs. Rien n'empêche toutefois d'être curieux et de voir ce qui se fait ailleurs, pour trouver d'autres sources d'inspiration.

D'ailleurs, au sein des différents chapitres, nous avons régulièrement incorporé des encadrés qui se détachent clairement du reste du texte. Il s'agissait pour nous de faire ressortir, au sein d'un point dédié à la présentation d'un projet ou d'une pratique spécifique, des éléments de réflexion à portée plus générale relatifs à une logique d'action et/ou une attitude particulièrement porteuse. Celles-ci nous semblaient devoir être mises en évidence, soit parce qu'elles induisent tout particulièrement une distanciation critique et salutaire, parce qu'elles constituent des pratiques concrètes dont la portée, générale peut aisément s'appliquer à d'autres espaces que celui dans lequel il a été initialement pointé. Dans le fond, au-delà de l'intérêt spécifique qui pourrait être porté par le lecteur pour un espace particulier, l'ensemble du texte pourrait donc aussi être lu en diagonale, en cherchant de l'inspiration à partir de ces seuls encadrés, bien que ceux-ci ne synthétisent pas du tout les propos développés par ailleurs.

Au final, l'étude réalisée porte donc sur les pratiques favorisant les relations entre musulmans et non musulmans, mais également sur toutes sortes de pratiques qui ne visent pas (ou même pas du tout) cela en premier lieu, tout en suscitant de facto des impacts sur les relations. Concrètement, elle ne se concentre toutefois pas sur les actions et les politiques culturelles en général ni sur destinée à la jeunesse, et même si quelques initiatives ont été prises en considération. Il y aurait là matière à une analyse spécifique pour tenter de comprendre comment ces actions prennent en compte, ou évoluent vers une plus grande prise en compte, des dimensions religieuses, qui sont devenues davantage prégnantes, alors qu'elles étaient ignorées jusqu'il y a quelques années. C'est un de signes de la transformation des villes contemporaines, associée à l'émergence nouvelle des convictions et du religieux : ce que des analystes appellent les « *post-secular cities* » (voir entre autres J. Habermas, qui a initié cette réflexion dès 2008, et Ch. Taylor) et que nous préférons appeler plutôt les « *new secular cities* », en préférant ne pas oblitérer la dimension sécularisée et laïque (comme le terme *post-secular* semble le laisser entendre, tout en voyant les transformations et adaptations en cours concernant un nouveau mode et une nouvelle visibilité des convictions dans des sociétés nouvelles multiculturelles et nouvellement interculturelles.

L'étude ne porte pas non plus spécifiquement sur les politiques plus urbanistiques prenant le nom de « contrat de quartier », aujourd'hui « contrats de quartiers durables », mis en œuvre par le gouvernement de la Région bruxelloise depuis 1993. Cette politique vise à assurer un développement des quartiers plus délaissés et souvent habités par des populations immigrées musulmanes, par la rénovation du logement mais également par la création d'infrastructures collectives, et prône une participation des citoyens à la conception de ces projets.

Notons qu'au cours de cette recherche, nous n'avons pas non plus eu l'occasion de nous consacrer particulièrement aux situations et pratiques des entreprises. Toutefois, au travers d'une analyse des pratiques mises en œuvre dans des organismes



subventionnés, nous avons pu épinglez quelques initiatives et réflexions pertinentes, tant de manière spécifique pour les entreprises que de manière plus générale pour l'associatif et les relations de travail. Et nous en faisons donc mention au sein du chapitre dédié aux initiatives institutionnalisées brièvement. Il nous semble important de le souligner, tout en étant conscient qu'une recherche approfondie, spécifiquement dédiée à ce domaine, serait porteuse. Ce qui y est déjà mis en œuvre pourrait aussi avoir des incidences pour d'autres et/ou inspirer d'autres fonctionnements au sein de structures publiques, par exemple.

Cette étude se concentre donc avant tout (mais pas uniquement) sur les actions qui visent à améliorer (ou de facto améliorent) les relations entre musulmans et non musulmans tout en visant directement ou indirectement à se confronter aux questions qui émergent en lien avec la dimension religieuse. Quant à toutes ces actions et ces politiques que nous n'avons pu aborder, elles peuvent bien entendu contribuer aussi, de manière directe ou indirecte, à améliorer les relations entre populations et également entre populations musulmanes et non musulmanes.

### **1.5 Quelques remarques préalables sur la pertinence de ce thème**

Nous aimerions ici insister de nouveau, même brièvement, sur l'utilité de se centrer spécifiquement sur la question des relations musulmans /non musulmans et de mobiliser ces appellations comme nous l'avions effectué dans notre précédent rapport abordant la question des regards et des relations réciproques à Bruxelles. En effet, les personnes rencontrées ne sont bien évidemment pas « que » musulmanes ou non musulmanes. Et notre approche ne nie pas du tout l'existence de profils de personnes et/ou de collectifs très hétérogènes qui peuvent même être parfois très antagonistes, y compris au sein de chacun de ces « groupes » de recherche. En mobilisant ces appellations, nous ne sous-entendons pas non plus l'existence de deux blocs monolithiques et hétérogènes. D'importantes différenciations internes y sont d'ailleurs présentes, nous en avons plus que conscience : que ce soit des différences d'origines nationales et/ou ethniques, de milieux sociaux, culturels, politiques et économiques, des différences linguistiques, d'âges, de durées d'implantation et de générations, de genre, mais également des différences quant aux adhésions religieuses ou aux sensibilités convictionnelles.<sup>10</sup> Il importe de ne jamais les omettre !

En fait, l'usage de ces catégories reste pertinent à plusieurs égards. Notamment en raison de l'emploi qui en est fait par nos interlocuteurs qui, par exemple en cas de divergences d'opinion, ont eux-mêmes tendance à se qualifier, ou plutôt à qualifier « l'autre », à partir de ces catégories globales. Ce cas illustre ainsi que le religieux a également pris une place prépondérante au cœur des relations sociales. En outre, d'un point de vue méthodologique, l'aspect englobant de ces termes nous permet de mettre en exergue l'objet qui se situe au cœur de notre recherche-action, à savoir la variable convictionnelle et ses impacts, au-delà des débats généraux voire abstraits sur l'interculturalisme, qui ont parfois tendance à noyer la dimension religieuse, dont islamique.

10 Cfr « Musulman (et non musulmans) : une appellation à préciser » dans : Bocquet C., Dassetto F. & Maréchal B., *Musulmans et non musulmans à Bruxelles, entre tensions et ajustements réciproques*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2014, pp. 18-21.

Nous sommes donc toujours convaincus de la pertinence d'une telle approche et de ses apports pour le vivre ensemble. Et ce en dépit de quelques critiques de celles et ceux qui, notamment sans tenir compte des spécificités de notre démarche et des nuances que nous y apportons, n'y voient d'emblée qu'une manière de problématiser les relations, de « jouer le jeu de la stigmatisation » voire d'entériner des rapports de domination. « *Parler de musulmans et de non musulmans, ça stigmatise. Ces tensions ne sont pas réelles en soi. Les problèmes sont sociétaux. Partir de musulmans et non musulmans, d'après moi, c'est diviser pour mieux régner* », nous précisait par exemple une jeune femme belge musulmane active à de multiples niveaux au sein de l'associatif bruxellois. Néanmoins, ce sont justement des approches telles que celle-ci, qui suppose que tous les maux de la société ne sont imputables qu'à certaines personnes ou uniquement liées à des inégalités sociales, qui ne permettent pas de faire face à certaines questions sensibles, incontournables aujourd'hui, qui touchent directement la thématique du religieux. Selon nous, mobiliser ces appellations musulman/non musulman nous permet au contraire de nommer clairement les choses, tout du moins certaines facettes de la réalité qui doivent aussi pouvoir être prises en compte, à côté de ces autres approches qui étudient les disparités socio-économiques ou la diversité inclusive. C'est cette pluralité des approches qui nous permet de nous munir des moyens les plus adaptés pour réagir au mieux aux situations complexes auxquelles nous sommes confrontés. Si nous espérons améliorer le vivre ensemble, c'est également en nous disant que tout un chacun, musulman et non musulman, a une responsabilité dans les processus en cours, qu'il faut pouvoir passer outre les défaitismes, et être en mesure de pointer les problèmes réciproques pour situer ce que nous avons appelé « les nœuds du dialogue », sans langue de bois.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous souhaitons toutefois également préciser que les lieux investigués ont été choisis dès le début de cette recherche, à savoir en janvier 2014, et que nous avons fini de collecter nos données au cours du mois de novembre 2014. Nous n'avons pas pu d'emblée, et de manière particulière, porter attention à des actions entreprises à la suite de faits d'actualité qui ont considérablement affecté la Belgique ces derniers mois, faute de moyens humains suffisants face à l'ampleur des événements qui se sont produits et des réactions que ceux-ci entraînent. Nous pensons notamment à l'attentat du 24 mai 2014 au Musée juif de Bruxelles, aux actions spécifiquement entreprises dans le cadre des départs de jeunes belges en Syrie (voire de leur retour) ou encore aux manifestations ayant suivi les événements dramatiques du 7 janvier 2015 à Paris au sein de la rédaction de Charlie Hebdo et du magasin casher. Ces événements sont tellement marquants que l'on peut parler « d'avant » et « d'après » ; ils changent bien évidemment les orientations des actions entreprises au sein de différents lieux, même si nous estimons que les résultats de nos investigations restent plus que jamais importants à diffuser, mais aussi à approfondir. Entre autres, une recherche plus spécifique pourrait ainsi être menée sur les initiatives et « bonnes pratiques » mise en œuvre dans ce contexte particulièrement sensible, toutefois celle-ci demanderait peut-être encore de prendre quelques mois de recul afin de pouvoir vraiment dégager une analyse sociologique des logiques à l'œuvre, que ce soit au sein des pratiques sociales mais également depuis l'analyse des politiques adoptées qui, d'une manière ou d'une autre, affectent celles-ci. En annexe de ce rapport, nous avons toutefois rédigé quelques pages afin de contextualiser ce thème du radicalisme, mais aussi pour présenter quelques jalons relatifs à la manière dont s'établissent, dans ce domaine, de « bonnes pratiques » du vivre ensemble.

## 2. LES « BONNES PRATIQUES » AU SEIN DES HÔPITAUX, EN MARGE DE NOMBREUSES DÉMARCHES PRAGMATIQUES QUOTIDIENNES

L'univers des soins de santé est l'un des passages obligés où peuvent se nouer des relations entre les populations. Toutefois, une des particularités de ces institutions consiste dans le fait que s'y déploie une cohabitation dense de relations intimes entre musulmans et non musulmans, qu'il s'agisse des relations entre patients, ou de ceux-ci avec les équipes de soins. Au cours de ces contacts, que ce soit lors de simple visite et plus probablement encore lors d'hospitalisation de plus longue durée ou de situations de maladie chronique, des échanges se forment autour des diverses façons d'appréhender la maladie, les soins, la mort, mais aussi dans les manières de vivre les rapports avec les structures de soins et l'autorité médicale, ou encore de concevoir les rapports de genre.

Lorsque des cultures diverses, composées d'us et coutumes, tabous et pratiques, y interagissent, généralement en raison de migrations (plus ou moins lointaines), les relations entre populations, soignants et patients, peuvent revêtir des aspects problématiques. Ce contexte requiert alors un véritable travail réflexif afin de dépasser les incompréhensions et les malentendus, fréquemment qualifiés sur le terrain de « malentendus interculturels ». L'approche interculturelle invite par exemple les professionnels de la santé à prendre connaissance de ce qui fait sens pour leurs patients, de quelque origine et confession qu'ils soient, de leurs systèmes de références et valeurs, afin de pouvoir poser un diagnostic adéquat, d'assurer un suivi plus complet, mais aussi pour favoriser les liens de confiance s'établissant dans ces relations interpersonnelles.

Les religions interfèrent parfois aussi avec les traditions. Et les valeurs du patient et celles du personnel soignant peuvent entrer en conflit. Les refus de greffe ou de transfusion sanguine de patients Témoins de Jéhovah sont autant de situations difficiles à gérer pour le personnel soignant quand le pronostic vital est en jeu. En effet, les croyances se retrouvent alors au cœur des relations, elles mobilisent telle ou telle compréhension de soi, de la vie, de la maladie ou de la mort.

Concernant l'islam en particulier, certaines conceptions de soi, de la maladie, de la vie ou de la mort apparaissent spécifiques. Par exemple, la vision de la maladie est tendanciellement perçue comme une épreuve à laquelle le croyant est soumis, et non comme une punition. Le musulman est invité à percevoir cette épreuve comme positive, car elle offre l'occasion de passer à un stade supérieur de dévotion religieuse, en (re)témoignant de sa confiance en Dieu, à partir de la (ré-) affirmation de sa foi : « *La douleur n'est donc pas la sanction d'une faute, elle lui est prédestinée : « Dieu ne charge une âme qu'à concurrence de ce qu'elle peut supporter » (Coran 2, 286) »<sup>11</sup>. En islam, le traitement de la maladie est par ailleurs d'emblée envisagé comme global : il n'est pas uniquement question de traiter ce qui affecte le physique, comme nous le remarquons fréquemment au sein de la médecine moderne occidentale. Une attention particulière*

---

11 Levy I., Pour comprendre les pratiques religieuses des juifs, des chrétiens et des musulmans, Paris, Presses de la Renaissance, 3<sup>ème</sup> édition, 2013, p. 595.

est également portée à l'état d'esprit du patient, à la piété et à l'environnement familial et culturel. Les prières et invocations du Coran sont habituellement perçues comme indispensables pour avancer dans la voie de la guérison, ce qui peut être interprété par certains professionnels comme l'existence d'un « fatalisme traditionnel »<sup>12</sup> chez des patients musulmans ayant une forte croyance en l'autorité souveraine de Dieu sur leur destin (tandis que d'autres professionnels constatent au contraire combien des familles musulmanes ont des difficultés à accepter que les médecins témoignent de leurs limites et affirment ne plus pouvoir agir dans certaines circonstances). Hormis le fait de combattre l'isolement de la personne malade, la présence de l'entourage tout au long de l'hospitalisation est également comprise comme participant directement à ce processus de guérison. L'impact des actions du personnel soignant dans le processus de soin peut alors parfois être relativisé, la guérison étant avant tout perçue comme résultant de la volonté de Dieu. Dans ce sens, « la notion de décès ou d'aggravation d'une maladie ne sera pas reliée directement à un échec du traitement mais à la volonté de Dieu »<sup>13</sup>. Et la mort n'est d'ailleurs pas envisagée comme étant une fin ultime: elle est pensée comme un simple état permettant de passer de la vie d'ici-bas à la vie de l'au-delà.

La présence de musulmans dans les institutions de soins pose, dans certains cas, des questions particulières de gestion et de relation. Elles peuvent être dues à la permanence de traditions ou à l'émergence d'argumentations spécifiques liées à des interdits ou à des obligations qui relèvent de visions et courants particuliers de l'islam. Diverses études se sont par ailleurs déjà penchées sur les défis qu'induit la diversité dans les soins de santé<sup>14</sup> ou encore répertorient des outils pour améliorer les échanges entre patients et soignants de diverses convictions religieuses<sup>15</sup>. Nous avons déjà, lors d'une précédente étude<sup>16</sup>, analysé les relations entre musulmans et non musulmans au sein des établissements de soins. Dans la foulée des constats émis par C. Vassart, nous avons également pu constater que nous ne sommes pas face à des situations de crise, bien que des tensions soient présentes (notamment sur les aspects de relation de genre, nous y reviendrons ci-dessous). Et face à ces quelques crispations, sur le terrain, des pragmatismes se sont développés. En partant davantage du cas des relations entre patients musulmans et soignants au sein des hôpitaux et quelques-unes des principales difficultés que ces derniers rencontrent, nous mènerons ici, non pas à un inventaire des outils existants, mais plutôt une réflexion analytique sur les « bonnes pratiques » rencontrées parmi ces pratiques professionnelles de soins afin d'en dégager les logiques d'action particulièrement porteuses et utiles tout autant que leurs éventuelles limites. Nous verrons par exemple selon quelles modalités il importe que les soignants témoignent

12 Vassart C., « Les soins de santé face aux défis de la diversité. Le cas des patients musulmans. », Fondation Roi Baudouin, 2005, p. 16. Disponible en ligne : [http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB\\_1526\\_Soins\\_de\\_sant%C3%A9\\_d%C3%A9fis\\_diversit%C3%A9.pdf](http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1526_Soins_de_sant%C3%A9_d%C3%A9fis_diversit%C3%A9.pdf)

13 Vassart C., op.cit.

14 Tel que Vassart C., op. cit.

15 Cfr : Vassart C., « Améliorer le dialogue entre médecins généralistes et patients d'origine étrangère. Aperçu des outils existants - dans le cadre du Réseau d'écoute première ligne de soins », Fondation Roi Baudouin, 2013. Ce texte vise à inventorier les défis des services de premières lignes mais aussi à reprendre des outils qui pourraient venir en aide aux professionnels (tel qu'un aperçu de la littérature sur l'approche interculturelle des soins), présente des « intermédiaires servant de support à la relation » (comme les médiateurs interculturels et des services de traductions), mais aussi des formations à l'approche interculturelle (générale et plus spécifique sur la santé), des sites de référence (belges, européens et internationaux) et des brochures informatives (pour l'obtention d'informations sur les croyances et traditions et des thématiques de santé spécifiques telle que sur le lien entre diabète et Ramadan).

16 F. Dassetto, B. Maréchal & C. Bocquet, Des regards et relations entre musulmans et non musulmans à Bruxelles - Entre tensions, (imaginaires de) phobies et ajustements réciproques, Fondation Roi Baudouin, 2014 (pour la synthèse).

d'une capacité cognitive particulière, en plus de connaissances spécifiques sur l'islam et le religieux en général.

### **2.1 Des situations sensibles qui émergent dans le cas de patients musulmans**

Nous ne listons pas ici toutes les situations qui peuvent être sensibles lorsque l'islam intervient au sein des relations patients-soignants. Nous nous attachons toutefois à reprendre celles qui nous ont semblé prédominer lors de nos recherches de terrain, à savoir : les relations de genre, complexes, entre patients musulmans et soignants de sexe opposé ; des demandes particulières de patients liées aux interdits religieux ; des incompréhensions au sein des relations de soins quand s'y mêlent des croyances populaires et l'existence de rigidités face à des méconnaissances de la langue d'usage.<sup>17</sup> Ces thématiques sont ici détaillées séparément mais, bien souvent, elles s'entrecroisent et s'articulent même les unes aux autres.

#### **2.1.1 Des relations de genre paramétrées par la religion**

Certaines doctrines islamiques contemporaines (notamment le salafisme) peuvent influencer sur les relations entre le personnel soignant et les patients musulmans. Elles concernent souvent les anciennes générations musulmanes, mais aussi les nouvelles. De même que, dans certains cas, les convertis. Ces visions spécifiques introduisent des exigences normatives très tranchées car chaque acte individuel ou collectif se trouve qualifié depuis une évaluation en termes d'action jugée *halal* ou *haram*, c'est-à-dire d'action considérée comme permise, licite, ou illicite, interdite. Cette distinction s'ancre dans une conception littérale de certains prescrits du Coran et de la Tradition Prophétique (hadiths). La rigidité induite de telles interprétations complique parfois les relations entre malades et soignants, notamment lorsqu'une stricte séparation des sexes est demandée. Ainsi, une situation problématique fréquente concerne les refus de contacts et de soins par un soignant du sexe opposé. Une question qui peut se poser à différents niveaux : à l'accueil, pour de simples consultations médicales, lors d'examens médicaux plus poussés, et même lors d'interventions chirurgicales, où la vie des patients peut être en jeu. Ces situations sont ainsi surtout présentes dans les services de gynécologie.

Des dispositions légales concernant le droit au libre choix du praticien par le patient (cfr la loi du 22 août 2002) permettent, en théorie, à ce dernier de choisir son médecin. Et la connaissance de cette législation amène certains à exiger d'être reçu par tel ou tel médecin. Pourtant les exigences de bon fonctionnement des hôpitaux doivent également être prises en compte, sachant par exemple que le système de garde et des urgences ne permet pas toujours, dans les faits, de pouvoir répondre à de telles attentes. Concernant les cas en gynécologie, lorsque des frictions apparaissent, c'est bien souvent lors des services de garde.

D'autres services, tel celui de la radiologie, connaissent également des problèmes, lesquels n'ont pas uniquement trait aux rapports de genre, mais aussi aux conceptions spécifiques de la pudeur, ou encore des préjugés plus ou moins ancrés dans des croyances religieuses, se rapportant à la vision des « autres » différents de soi. Pour illustrer ce

---

<sup>17</sup> Remarque : l'ordre dans lequel sont reprises ces difficultés ne postule pas nécessairement de leur degré d'importance.

cas, voici l'exemple cité par Ayda, médiatrice interculturelle en langue turque qui relate l'absence de confiance a priori de la part de patients face à des soignantes qui ne partagent pas la même religion : « *Une patiente originaire d'Arabie Saoudite devait enlever son soutien-gorge pour une radio du thorax. Elle n'a pas voulu l'enlever même devant les techniciennes en radiologie du fait qu'elles étaient « non musulmanes ». Son mari a approuvé sa décision et le rendez-vous a été annulé. (...) Nous essayons de satisfaire les exigences des patientes et d'y répondre, mais ce n'est pas toujours possible. Par exemple, il n'y a pas de techniciennes musulmanes en radiologie.* »

### 2.1.2 Des demandes spécifiques liées à des interdits religieux

Dans d'autres cas, des incompréhensions réciproques émanent de pratiques ou de refus directement motivés par des interdits religieux. Le non-respect des prescriptions médicamenteuses - souvent perçues comme rompant le jeûne - pendant le mois de ramadan est souvent évoqué comme « problématique » par les médecins. Les conséquences de telles pratiques sur les malades chroniques (diabétiques, épileptiques, etc.) sont particulièrement citées, ou encore la volonté, chez certaines femmes enceintes, de suivre ce jeûne, même lorsqu'elles sont informées des risques encourus. Ces invocations religieuses laissent bien souvent ces professionnels désemparés.

### 2.1.3 Des croyances populaires comme facteur susceptible de décupler les interférences dans les communications entre patients et praticiens

Des croyances et pratiques issues de traditions culturelles, en l'occurrence bien souvent africaines ou nord africaines, sont parfois mises en avant. Il s'agit de croyances en l'interférence d'êtres surnaturels, d'esprits ambivalents, des « djinns », qui peuvent engendrer certaines maladies, et qu'il importe donc de neutraliser. Ces interférences sont invoquées dans le cas de maladies physiques et plus encore dans le cas de maladies psychologiques ou psychiatriques, où ces djinns sont considérés comme prenant possession du corps du malade. La neutralisation de ces esprits se fait par des pratiques magiques dites « de guérison », proches de l'exorcisme, en recourant à des figures d'autorité particulières. Dans les milieux traditionnistes ou soufis, ce sont notamment les marabouts qui sont censés disposer de dons thérapeutiques dus à leur proximité privilégiée au divin qui leur confère la baraka (la bénédiction). Dans les milieux où prédomine l'influence du salafisme contemporain, ces effets néfastes sont considérés comme susceptibles d'être enrayés par le recours à un autre type de guérisseur, dénommé « raqi ». Ce dernier promeut un exorcisme dit « purifié », qui ne recourent pas aux dons suprasensibles d'un intercesseur, plutôt constitué de prières intenses qui mobilisent des psalmodies coraniques et un « traitement par l'eau coranisée »<sup>18</sup>.

Toute une tradition thérapeutique s'est ainsi développée à ce sujet, mélangeant médecines traditionnelles et visions métaphysiques<sup>19</sup>, sachant que le recours à la guérison dite « islamique » peut s'accompagner d'un questionnement sur la légitimité des méthodes scientifiques de traitement de la maladie : « *En effet, le recours aux professionnels de la roqya intervient quand les solutions proposées par la médecine sont perçues comme insuffisantes.* »<sup>20</sup>

18 Touag H., « Guérir par l'islam : l'adoption du rite prophétique - roqya - par les salafistes en France et en Belgique, in Maréchal B. & El Asri F. (Eds), Islam belge au pluriel, Louvain-la-Neuve, Presse universitaire de Louvain 2012, pp. 201-217.

19 Massé R. & Benoist J., Convocations thérapeutiques du sacré, Paris, Kartala, 2002.

20 Touag H., « Guérir par l'islam : l'adoption du rite prophétique - roqya - par les salafistes en France et en Belgique, in Maréchal B. & El Asri F. (Eds), Islam belge au pluriel, Louvain-la-Neuve, Presse universitaire de Louvain 2012

Mais ces croyances et les pratiques qui en découlent connaissent des degrés d'observance divers, et à l'exception de quelques cas extrêmes, ces pratiques ne proscrivent pas l'aide de la médecine occidentale.

#### **2.1.4 De l'hostilité ou de la réactivité exacerbée face à une méconnaissance de la langue en amont des problématiques liées aux aspects religieux ?**

En marge des difficultés ressenties par certains soignants face à une imbrication du religieux tant dans les relations que dans le rapport aux soins, une forte insistance, au nord du pays, sur des cas d'hostilité à l'égard de personnes ne s'exprimant pas de prime abord en néerlandais nous est apparue, notamment mentionnée par certains médiateurs interculturels. À partir d'entretiens menés dans divers hôpitaux situés en Flandre, certaines rigidités et crispations de quelques médecins néerlandophones sont pointées face à une patientèle installée, bien souvent d'origine étrangère, mais qui ne connaît « toujours pas » le néerlandais. Ceux-ci n'hésiteraient d'ailleurs pas à exprimer leurs agacements à ce sujet lors des consultations. Lidia, coordinatrice du service de médiation interculturelle d'un hôpital de Gand, observe que l'existence de telles situations peut réellement influencer la qualité de soins prodigués, et que cette barrière de la langue est parfois utilisée comme une « excuse » pour ne pas fournir certains types de traitement tels des cures de désintoxications. Face à ces traitements jugés exigeants en termes de communication, des praticiens estimerait que cela ne fonctionne que si le patient est en mesure de parler lui-même le néerlandais.

Et ce ressenti d'une certaine « focalisation » sur la langue se traduit aussi par l'existence de brochures informatives uniquement éditées en néerlandais, même si elles sont spécifiquement conçues à destination de patients ne connaissant pas le fonctionnement général de l'hôpital et de ses divers services. De tels comportements et pratiques en viennent aussi à complexifier les relations entre patients et soignants. Dès lors, à côté de l'éventuelle gestion des appartenances religieuses spécifiques, toutes les questions ayant trait à la connaissance de la langue de populations ayant un passé migratoire (plus ou moins récent) semblent, pour certains, sensibles en Flandre, bien plus que dans le reste du pays.

De toutes ces situations potentiellement conflictuelles surgissent des impressions réciproques de non écoute, de non compréhension ou encore de non respect. Toutefois, cela n'empêche pas certains professionnels d'agir pour la bonne marche de ces relations interpersonnelles. Dès lors, on observe sur le terrain des recherches de « bonnes pratiques » en vue d'amoindrir les tensions.

#### **2.2 Des bonnes pratiques sur le terrain au quotidien et les conditions de leur mise en place**

De multiples outils (formations, brochures, lectures etc.) existent afin d'aider et conseiller les soignants dans leurs relations avec leurs patients, que ce soit de manière générale sur la diversité, l'interculturalité ou sur les croyances religieuses et l'islam en particulier. Au sein de cette partie, nous revenons sur certaines astuces que les soignants déploient sur le terrain en tentant, via une analyse sociologique, d'en dégager les logiques d'action, voire des recommandations. Par ailleurs, nous avons pu constater sur le terrain que certaines pratiques et attitudes positives sont déjà entrées dans les mœurs (telles

qu'une attention en vue de parvenir à fournir une alimentation alternative, compatible avec les prescrits religieux les plus courants), si bien qu'elles ne furent pas (ou que peu) mentionnées par les personnes contactées. En outre, en marge de ces actions et réflexions menées sur le terrain, on trouve aussi une approche plus générale de la thématique de l'interculturalité derrière la mise en place de la fonction de médiateur interculturel.

### **2.2.1 Acquérir des connaissances, voire une capacité cognitive pour interpréter les propos du patient ?**

Très souvent, les pratiques, les propos, ou encore les refus de patients musulmans ne sont pas bien compris et/ou suscitent des crispations, notamment lorsqu'on y porte un regard normatif. Ces incompréhensions proviennent de références à des codes culturels inhabituels pour certains soignants et des difficultés qu'ils rencontrent à les interpréter. Toutefois, certains d'entre eux disposent d'une formation suffisante, éventuellement accrue par leur expérience, pour traiter ces situations de malentendus, potentiellement conflictuelles. D'autres encore ont le réflexe et/ou l'opportunité de faire appel à des médiateurs interculturels (voir *infra*). Il s'avère ainsi que travailler, parfois de manière spécifique, la connaissance de codes culturels doit nécessairement passer par des formations dans divers domaines, complémentaires : connaissances de la diversité des visions culturelles sur la maladie et la souffrance<sup>21</sup>; sensibilisation à la pluralité des coutumes et des pratiques traditionnelles<sup>22</sup> ; sensibilisation à l'éthique des systèmes de pensée et notamment aux interdits spécifiques de l'islam. C'est notamment ainsi qu'un hôpital universitaire gantois où l'on observe une forte rotation du personnel, organise régulièrement des sessions de formation destinées à répondre, au cas par cas, aux questions jugées les plus importantes qui se posent dans l'institution. Un autre hôpital, à Gand également, propose une formation facultative, annuelle, relative à l'environnement multiculturel du travail en se concentrant plutôt sur l'acquisition de compétences et de « bons tuyaux ». Tout le personnel y est convié, mais ce sont surtout les infirmières qui y participent, alors que les médecins y sont plutôt souvent absents.

Mais par delà l'acquisition de ces connaissances spécifiques, d'autres acteurs de terrain prônent plutôt l'intérêt de développer des comportements professionnels comportant une sensibilité « transculturelle »<sup>23</sup>. En bref, il s'agit d'écouter et de comprendre le patient face à ses difficultés et ses attentes en matière de soins pour être en mesure de se faire entendre et comprendre, en retour, par le patient. Une attitude qui permettrait donc de faire une place à chacun sans qu'une connaissance spécifique et pointue de sa culture ou religion ne soit nécessaire.

---

21 C'est notamment le cas dans un hôpital de Heusden où une session ouverte à tous, animée par un médecin d'origine marocaine, a été organisée sur la souffrance en islam.

22 Un ouvrage à recommander entre autres : Levy I., Guide des rites, cultures et croyance à l'usage des soignants, Paris, De Boeck-Estem, 2013 ; Levy I., Pour comprendre les pratiques religieuses des juifs, des chrétiens et des musulmans, Paris, Presses de la Renaissance, 3ème édition, 2013.

23 Les compétences « transculturelles » sont plus largement définies comme étant « des compétences qui recouvrent un ensemble d'attitudes, de connaissances, de savoir-faire » permettant de tenir compte des diverses facettes de la diversité, telles que les orientations sexuelles, le handicap, l'âge, l'origine ethnique, les convictions etc. Cfr : Actes du Colloque « Care et compétences transculturelles » organisé par le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et le SPF santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, du 28 octobre 2011, p. 3.



• **L'utilité de mobiliser une approche combinée entre l'acquisition de connaissances et la mise en pratique d'une attitude transculturelle : l'exemple des patients internés**

Afin d'assurer le suivi de patients internés qui croient en l'existence d'esprits et de leurs impacts sur l'état de leur santé, nos recherches de terrain nous ont appris l'importance de laisser une place à ce qui fait sens pour le patient, même quand cela dérouté les connaissances du praticien. Ilhame, médiatrice interculturelle au sein d'un centre psychiatrique, invite par exemple les soignants à prendre le temps d'écouter les explications qui sont données par les patients eux-mêmes : ce qui, de leur point de vue, pose des difficultés, quels sont leurs troubles, quelles causes ils imputent à la maladie... Car laisser, dans un premier temps, une place pour cette écoute permet alors non seulement d'éviter le réflexe du recours au seul raisonnement scientifique (qui pourrait en lui-même compromettre les relations de confiance entre patient et médecin), mais aussi de faire entendre plus facilement, par la suite, un point de vue médical afin d'aboutir à des soins de qualité et adaptés.

Mais, comme l'entend parfois Ilhame, les patients et leur famille craignent de faire part de leurs croyances profondes au médecin : « On ne peut pas lui dire, il va nous prendre pour des fous ! ». Inversement, cette écoute attentive requiert aussi un savoir-faire quant à la gestion des informations obtenues. « D'un point de vue thérapeutique, ces informations sont importantes. Mais se pose, ensuite, la question délicate de savoir comment faire comprendre à la famille que ces informations ont leur importance, mais pas nécessairement au sens où elle l'entend. » En effet, par méconnaissance de ces représentations, des maladroites peuvent survenir et faire place au doute et à des remises en questions occidentale de sa légitimité<sup>24</sup>. D'où l'importance de parvenir à conjuguer cette double approche.

**2.2.2 Rencontrer, mais parfois aussi oser négocier des pratiques et des usages**

Dans le cas de certaines pratiques perçues comme obligatoires d'un point de vue religieux ou comme faisant partie de la culture, des attentions pour rencontrer au mieux les attentes des patients peuvent aussi être présentes. Mais, dans certains cas, une négociation devient indispensable, a fortiori quand il en va de l'intérêt du patient.

• **Rencontrer des attentes dans la limite des moyens disponibles**

L'hôpital est, entre autres, un lieu de souffrance, où la dimension affective est fort présente. Rencontrer des attentes, dans la mesure du possible, permet parfois d'alléger ces peines. Ces attentions font parties des bonnes pratiques de base même si cela peut sembler insolite face au fonctionnement « habituel » de l'hôpital dont la fonction première est de soigner des personnes malades (et dont le personnel est formé pour gérer la maladie et non pas nécessairement des questions culturelles et/ou religieuses). Et à ce titre, ce qui est mis en place en cas de décès, de manière variable selon les institutions, est habituellement exemplaire. Cela apparaît d'autant plus important que de telles attentions seront à l'avenir susceptibles d'être de plus en plus rencontrées dans les hôpitaux étant donné le vieillissement des

<sup>24</sup> Par exemple, il arrive que l'importance des prises médicamenteuses à vie, pour la santé et la stabilité du patient, dérouté parfois les familles musulmanes qui ne saisissent pas toujours au nom de quoi les soignants affirment que certaines maladies psychiatriques ne se guérissent pas, préférant avant tout y voir une volonté divine. Des relativisations d'avis médicaux peuvent aussi être rencontrées dans d'autres situations, par des avis religieux ou encore des rétractations d'accord pour des dons d'organes suite à l'intervention d'une figure d'autorité religieuse auprès de familles.

migrants musulmans. En effet, des comportements professionnels favorables aux bonnes relations s'acquièrent avec l'expérience professionnelle et des formations spécifiques ou même plus informelles de sensibilisation en la matière.

**• Permettre aux proches du défunt de réaliser leurs rites funéraires dans de bonnes conditions**

Dans ces moments douloureux, il est habituellement très apprécié de pouvoir offrir aux personnes les moyens de réaliser leurs obligations religieuses, entre autres celles de pouvoir laver leurs morts de manière rituelle dans les meilleures conditions. Pour ce faire, le témoignage de Bernadette, qui dirige un département infirmier et paramédical, nous montre l'importance de mettre un local à disposition: « Les patients peuvent de la sorte disposer d'un endroit qui leur est réservé durant le temps nécessaire. » En plus de mettre, par exemple, des salles d'autopsie à disposition, d'autres interventions évoquent qu'une attention est aussi témoignée afin que la décoration soit neutre « pour que chaque communauté puisse y placer des signes distinctifs », précise-t-on ailleurs. Il importe également que le rapport au corps reste inscrit dans les usages de la tradition après le lavage mortuaire rituel : ainsi, dans le cas des patients musulmans, les morgistes, prêteront par exemple une attention toute particulière aux actes posés, comme une vigilance à ne plus toucher le corps qui a été rituellement lavé, purifié.

Mais une bonne pratique demande aussi d'éviter des généralisations hâtives. Par exemple, ce n'est pas parce qu'un patient possède un nom à consonance arabe qu'il sera nécessairement croyant ou musulman. Il semble donc avant tout primordial d'être attentif aux demandes des patients et de leur entourage proche. Certains membres du personnel médical, nourris de bonnes intentions, anticipent parfois les demandes de patients perçus comme étant musulmans en faisant par exemple appel à un imam dans les situations de fin de vie ou suite à un décès, avant même que la famille n'en fasse la demande. Il est ainsi parfois nécessaire de préciser qu'une origine n'implique pas nécessairement une croyance et que ce type de démarche doit avant tout résulter d'une demande initiale de la famille.

À côté de ces actes concrets déjà posés dans la pratique, se développent également de plus larges réflexions au sein des différentes institutions de soins en Belgique, désireuses de rencontrer certaines volontés de leurs publics. Certains ont ainsi mis en place, ou envisagent de le faire, des lieux pour prier et/ou fournissent de la nourriture halal. De telles attentions sont perçues favorablement comme autant de tentatives témoignant d'un réel souci pour l'autre. Mais ces « bonnes idées » nécessitent aussi, dès leur mise en œuvre, un cadrage dans leurs modalités de mise en œuvre et un suivi particulier sur la durée car nous avons également observé que, par exemple la création d'espace de recueillement pour tous pouvait aussi mener à des malaises, liés à un ressenti d'accaparement des lieux par d'autres. Dès lors, quand de tels projets sont imaginés ou sont mis en place, une pensée plus globale doit toutefois être menée par rapport à tous les « types » de patients (même si ces aménagements émergent pour répondre à une demande spécifique d'un groupe). En effet, ces attentions doivent pouvoir être profitables à tous, sans distinction, quelques soient leurs particularités convictionnelles.

En d'autres termes, il faut non seulement que l'aménagement soit « raisonnable », mais aussi qu'il dépasse l'attention et le traitement spécifiques, en vue de ne pas créer de nouvelles inégalités.

• **Oser entamer des négociations face à la démesure de certaines exigences religieuses**

Si les volontés des patients doivent certes pouvoir être entendues, toute demande ne doit pas nécessairement être accueillie et rencontrée parce qu'elle serait invoquée au nom d'une tradition religieuse ou culturelle. Il importe aussi que l'intérêt pour l'état de santé du patient puisse primer, ce qui semble aussi pouvoir être entendu.

• **La possibilité de négocier des alternatives concernant les prescrits religieux : l'exemple de l'obligation du jeûne durant le mois de Ramadan**

Bien souvent, les médecins sont opposés à ce que les femmes enceintes, les malades chroniques ou internés - qui doivent suivre un traitement à heures fixes - effectuent le jeûne. Certains d'entre eux savent qu'il existe « des règles »<sup>25</sup> leur permettant de le postposer. Mais bien qu'ils et elles insistent sur les risques encourus, tels que la déshydratation, d'autant plus lorsque le Ramadan a lieu l'été, l'avis médical n'est pas toujours celui qui prime.

Certaines alternatives sont alors parfois proposées lorsque des patients musulmans expriment le vif désir de jeûner, comme la mise en place de nouvelles grilles horaires pour les prises médicamenteuses, afin d'éviter au maximum les complications, ou alors l'énonciation de conseils sur le plan diététique pour la constitution des repas à ingurgiter à l'aube et au coucher du soleil. Pour que ces alternatives puissent être proposées et mises en place sereinement, mieux vaut parfois que les soignants aient anticipé ces éventuelles demandes, et aient donc entamé une réflexion conjointe et cohérente en interne à ce sujet, à l'abri des tensions induites par des requêtes inattendues à gérer dans l'urgence.

Par ailleurs, les mesures adoptées ne sont pas toujours des situations idéales, désirées par les soignants, mais elles sont négociées, en partant de l'idée que ce compromis trouvé avec les patients représente un moindre mal. Il n'empêche toutefois que dans certains cas<sup>26</sup>, le médecin ne peut pas accepter de tels compromis.

25 Pour plus d'informations sur certaines de ces règles, cfr notamment : Sâbiq S., « Fiqh As-suma - L'intelligence de la norme prophétique », Paris, Maison d'Ennour n.d. (3 volumes). Cet ouvrage traduit en français depuis une première édition en arabe datant de 1954 vise à présenter les avis des 4 écoles juridiques sunnites concernant toutes les questions concrètes de la vie quotidienne avant d'en proposer une synthèse visant à dépasser la divergence des avis exposés. Ce manuel vise à répondre à des questions telles que « Pour qui le jeûne est-il obligatoire ? » (pp. 448-454), « L'éthique de la tradition prophétique concernant la maladie et les pratiques médicales » (pp. 489-493) etc. Nous retrouvons également quelques-unes de ces « règles » au sein du guide pratique « Le patient musulman » élaboré en 2004 par le comité éthique de l'Association Médicale Avicenne de France publié aux Editions Essalam (pp. 45-47), de même que des réflexions sur l'interruption volontaire de grossesses (« IVG » ; pp. 60-61), le don d'organes (pp. 66-69) ou encore sur l'euthanasie (pp. 71-75) etc. Ce livre, réalisé par des praticiens, rappelle quelques principes éthiques fondateurs de l'islam avant de proposer une approche pragmatique, à la fois sensible aux préoccupations des patients et à celle des institutions de soins pour parvenir à faciliter les relations réciproques. Concernant le jeûne, on y lit par exemple : « Pour le malade musulman hospitalisé pendant cette période il y a des problèmes d'alimentation liés aux changements d'horaires des repas ; Il est clair que si la maladie est incompatible avec le jeûne, le problème ne se pose pas puisque le malade doit interrompre le jeûne. Dans le cas contraire, le personnel soignant conserve les plateaux des repas pour le soir au coucher du soleil et avant l'aube. » (PP ; 46-47).

26 En définitive, c'est au patient que revient cette décision, exception faite des unités de soins psychiatriques où la décision finale revient au médecin qui évaluera si de tels aménagements impactent trop (ou non) le comportement du malade ou encore le fonctionnement global de l'unité de soins, qui devra être préservé.

Ces questions autour du suivi du jeûne, et de ses exceptions permises, sont également brûlantes dans les pays d'origine, où elles sont notamment traitées au sein d'émissions télévisées, transmises via les antennes paraboliques. On reproche généralement à ces antennes leurs effets désastreux, constatés sur le terrain, sur l'apprentissage du français par de jeunes musulmans belges d'origine immigrée. Aurélie, médecin généraliste de longue date à Schaerbeek, considère pour sa part que, grâce à ces antennes, ses recommandations médicales rencontrent une plus grande adhésion auprès de ses patients, « *parce que les médecins disent la même chose que les médecins d'ici* ». Cela l'aide donc à faire accepter le suivi de ses prescriptions médicamenteuses pendant le mois de ramadan.

### 2.2.3 S'assurer d'établir un contrat préalable clair : un instrument utile pour gérer les relations de genre

Certains hôpitaux ont pu connaître des difficultés lorsque la présence de professionnels masculins était refusée par des patientes musulmanes et/ou leur conjoint. Dans l'urgence, des solutions pour calmer les esprits sont parfois trouvées. Et lorsqu'existent des échanges à ce sujet avec les patients, bien souvent ceux-ci acceptent d'être reçus par le médecin disponible. Quand cela n'est pas accepté, les soignants renvoient les patients vers d'autres hôpitaux ou encore déplacent le rendez-vous. En marge de ces solutions trouvées dans l'immédiat, des soignants pointent la nécessité de travailler sur des bases claires, nécessitant parfois des mesures concrètes afin de faciliter le travail de leurs collègues, ce qui a aussi pour conséquence d'améliorer les interactions entre patients et soignants. Même si elles résultent parfois de réflexions spécifiques sur des cas de patients musulmans, ces mesures apparaissent souvent être au bénéfice d'une plus large population.

En particulier, ces professionnels de la santé nous ont ainsi appris qu'il est essentiel que les patients soient avertis le plus tôt possible des règles pratiques de fonctionnement des institutions de soins (et que celles-ci soient ensuite rappelées). Il leur semble également important de parvenir à faire savoir qu'il existe une cohérence au sein des différents services et fonctions, que tous les employés travaillent dans le même sens. Cette cohérence affirmée au sein d'une structure permet notamment aux soignants de se baser sur d'anciennes décisions (conférant une légitimité supplémentaire lorsqu'il s'agit d'une décision concertée). Elle permet aussi d'éviter d'octroyer certains avantages à leurs patients, qu'ils n'auraient pas eu s'ils avaient été reçus par un autre praticien ; cette décision signifiant également aux patients qu'il est inutile de commencer des démarches tous azimuts pour faire valoir leurs desideratas à tout prix. En bref, donner l'assurance d'un traitement égal pour tous les patients, quelles que soient ici leurs convictions religieuses, paraît être le gage d'une pratique plus sereine.

• **Une communication claire et accessible à tous, mais sans concession, quand cela s'avère nécessaire**

Sylvie, gynécologue à Namur, explicite l'importance cruciale de cette posture vigilante et prospective où il convient, certes, de répondre aux attentes, mais également de les recadrer a priori en tenant compte du fonctionnement pratique de l'hôpital, qu'il s'agit de présenter aux patients de manière efficace : « Je dois être ferme et claire pour recadrer les désirs émis pendant les consultations, en

expliquant par exemple comment l'hôpital fonctionne avec les systèmes de garde. Nous sommes treize gynécologues dont sept hommes, et donc la probabilité d'avoir un homme existe si la femme accouche le week-end ! » Elle n'hésite pas à rappeler régulièrement ces règles, non seulement à ses patients, mais aussi à ses collègues, et à entrer en communication sur certaines incompréhensions avant les situations d'urgence. « Les infirmières sont parfois un peu plus empathiques, il leur arrive de craquer sous les demandes insistantes de patientes et me contactent lorsque je ne suis pas de garde. Mais je ne change pas d'avis ! ». Ce positionnement s'affirme afin que cette cohérence d'ensemble puisse subsister, de même qu'une solidarité entre membres du personnel soignant.

La mise sur pied de procédures plus formelles émerge également. Suite à un épisode difficile au sein d'un service de garde d'un bloc d'accouchement d'un hôpital de Charleroi, l'idée de produire et de diffuser des brochures informatives, en différentes langues, sur le fonctionnement de l'unité et celui de l'hôpital a ainsi germé. Et les futurs parents sont désormais tenus de signer un « contrat » avant l'accouchement. Ce dernier stipule qu'il est possible que, pour des raisons organisationnelles, l'anesthésiste soit un homme. Il est aussi précisé que, dans la mesure du possible, l'on s'efforcera de rencontrer les attentes des couples, mais que ces derniers doivent être conscients de l'éventualité contraire.

• **Rebondir après l'expérience d'un épisode conflictuel pour trouver une solution adaptée et concertée entre services**

Samia, médiatrice interculturelle, nous fait part d'un cas sensible, isolé dans la pratique, mais qui fut l'élément déclencheur d'une réflexion interne au sujet des relations entre patients et soignants. Au cours de la prise en charge, pour un accouchement, d'une dame belge convertie au sein du service de garde, le personnel avait dû gérer une réaction très violente du mari suite à la pratique d'une péridurale. Dans un premier temps, ce dernier l'avait refusée, en raison du sexe du praticien, mais sa conjointe l'avait demandée alors que son mari dormait. À son réveil, sa compagne ne lui spécifia pas qu'elle en avait fait elle-même la demande, ce qui eut pour conséquence un vif ressenti de non-respect pour cet homme, entraînant une réaction violente qui nécessita l'intervention de la police. Au lendemain de l'incident, le chef anesthésiste vint trouver Samia pour réfléchir à une action commune retravaillant la communication afin qu'une telle situation soit évitée à l'avenir. L'intérêt de ce cas est double. Il montre comment une situation concrète, ici un épisode conflictuel, a été réfléchi de manière positive pour ensuite permettre de trouver une solution capable de répondre au contexte pratique de l'hôpital mais aussi d'établir une communication préalable avec les patients.

De telles brochures et contrats recadrent avec bienveillance les relations avec la patientèle, avant même l'accouchement, instant chargé d'émotions favorisant certaines réactions impulsives. Il s'agit de rappeler combien les demandes des parents devront avant tout tenir compte de ce qu'il sera concrètement possible de faire sur le moment. Au sein de ce cadrage, la possibilité d'envisager des alternatives est toutefois aussi prévue. Par exemple, si l'accouchement ne présente pas de risques et de complications apparentes, il peut être proposé que le prestataire masculin n'intervienne qu'en cas de nécessité. Mais en cas de difficulté, il est également rappelé qu'il ne sera pas question de négocier.

### **2.3 La fonction de médiateurs interculturels : un projet de long terme qui peut améliorer de manière (in)directe les relations entre musulmans et non musulmans**

À l'origine<sup>27</sup>, cette fonction n'a pas été pensée comme un moyen privilégié de favoriser ou de pacifier les relations entre musulmans et non musulmans au sein de l'hôpital, mais plutôt comme une ressource permettant de contrer l'existence de barrières linguistique et culturelle impactant négativement la qualité des soins octroyés à certaines populations minoritaires. Toutefois, les réalités de terrain montrent que grâce à leur rôle de facilitateur de relations entre patients d'origine immigrée et soignants, des crispations et malentendus sont désamorçés lors de diverses interventions, que ce soit lors de simple consultation ou lors d'hospitalisation. Afin de lever les barrières linguistiques, ils jouent un rôle d'interprète, traduisant ainsi les échanges entre patients et médecins dans les langues des personnes concernées. Mais, de surcroît, en vue de supprimer les barrières culturelles, ils remplissent aussi un rôle de médiateur, explicitant au personnel soignant la culture du patient et, à ces derniers, la culture et les règles de l'hôpital. Le médiateur interculturel est pensé comme étant au cœur des deux systèmes de références, ayant une connaissance des cadres référentiels des médecins en raison de leur profession, et une connaissance des cadres référentiels des patients en raison d'une même appartenance culturelle<sup>28</sup>. Le médiateur interculturel peut ainsi être réellement perçu comme un facilitateur de communication entre soignants et patients. En tant que membre du personnel soignant intervenant directement dans le processus de soin, il (ou plutôt elle, tant la proportion de femmes à ces postes est importante) est soumis au secret professionnel. Face à la pratique, les médiateurs culturels contactés, de même que certains coordinateurs, partagent un même constat, tant en Flandre qu'à Bruxelles ou en Wallonie : la mission d'interprétariat représente 80% des interventions<sup>29</sup>. Toutefois, l'importance des autres tâches semblent varier d'un hôpital à

27 Ce projet est réfléchi depuis les années 1970 en Flandre. Au début des années 1990, un réseau d'interprètes sociales et médicales est mis sur pied à Bruxelles, qui existe encore à l'heure actuelle sous le nom de « setis ». A la même époque, en Flandre, le Centrum Voor Etnische Minderheden en Gezondheid lance un service de médiation interculturelle dans le domaine des soins de santé. En 1996, le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme publie un rapport comportant une évaluation des besoins sur le terrain. Cette publication débouche alors, l'année suivante, sur la mise en œuvre, au niveau fédéral, d'un projet pilote « Médiation Interculturelle dans les hôpitaux », de même que d'une cellule de coordination chargée du suivi et de l'accompagnement de ce projet au sein du ministère. Depuis 2002, cette cellule constate le développement progressif de la médiation interculturelle au sein de plus de 50 hôpitaux. Actuellement, le déploiement de ce service est aussi pensé par un recours à la technologie afin de toucher davantage de centres de soins nécessitant un travail en réseau et la coopération entre hôpitaux.

Pour plus d'information concernant l'histoire du projet, cfr la note non publiée de Hans Verrept (Verrept H., « Mogelijkheden en beperkingen van het gebruik van interculturele bemiddeling via internet in de gezondheidszorg », FOD volksgezondheid, veiligheid van de voedselketen en leefmilieu, 2012, pp.5-6) ainsi que les informations générales disponibles sur le site internet du SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement, organisme en charge de la coordination de cette fonction sur l'ensemble de la Belgique : [http://health.belgium.be/eportal/Myhealth/PatientrightsandInterculturalm/Interculturalmediation/706638\\_FR?ie2Term=bemiddeling&ie2section=9124&fodnlang=fr#U5bQmPl\\_snc](http://health.belgium.be/eportal/Myhealth/PatientrightsandInterculturalm/Interculturalmediation/706638_FR?ie2Term=bemiddeling&ie2section=9124&fodnlang=fr#U5bQmPl_snc)

28 À ce sujet, l'arrêté royal du 25 avril 2002 (l'article 80, 2°) précise quels sont les différents profils pouvant occuper cette fonction. Bien souvent, les médiateurs interculturels ont une « même origine culturelle » que celle des groupes cibles, ceux-ci étant définis par ce même arrêté royal comme étant « les différents groupes allochtones de statut socio-économique peu élevé en moyenne et se trouvant dans une position défavorisée, ainsi que les sourds et malentendants qui s'expriment en langue des signes. » Ils sont alors bien souvent engagés en raison d'une connaissance, souvent implicite, selon leur parcours personnel, des publics pour lesquels un besoin a été identifié au sein de la structure de soin.

29 D'après Madame Isabelle Coune, Coordinatrice du service de médiation interculturelle sans les hôpitaux du SPF Santé Publique, ce sont désormais plus souvent les soignants qui font appel aux médiateurs interculturels, tandis qu'au début du projet ils étaient présents suite à une demande des patients. La présence accrue de ces professionnels évite le recours aux tiers non formés pour jouer ces rôles de traduction. Auparavant, le recours aux enfants des patients par exemple était plus fréquent. Cela évite les erreurs de traduction de ceux qui ne maîtrisent pas le jargon médical ou n'ont qu'une connaissance approximative du français. Le patient est donc désormais susceptible d'avoir une meilleure compréhension de sa situation médicale, ce qui lui permet aussi de s'impliquer davantage dans le

l'autre. Cela est peut être dû au fait qu'il n'existe pas de consensus sur ce que représente la médiation interculturelle<sup>30</sup>, bien que les tâches soient théoriquement énoncées<sup>31</sup>.

La présence de médiateurs interculturels est souvent appréhendée de manière dichotomique. D'une part, elle est pensée comme étant la solution par excellence pour résoudre tous types de tensions qui viendraient à émerger au sein des structures de soins. Ainsi, un des signes du succès de la fonction, selon les personnes gérant ce service au niveau fédéral, est la croissance constatée des demandes d'interventions de médiateurs interculturels. D'autre part, leur fonction est également parfois perçue comme essentiellement instrumentale, technique de simple traduction (dont même certains bénéficiaires n'apprécient que difficilement la portée et/ou la plus-value). Pour comprendre cette apparente ambiguïté, il nous semble que deux éléments doivent ici être particulièrement mis en exergue. Il semblerait notamment que les limites posées par la fonction entraînerait en partie son absence de légitimation.

### 2.3.1 La nécessité d'un ancrage consolidé et d'une expérience diversifiée dans la durée

Dans les faits, le rôle positif et apaisant de cette fonction apparaît lorsque celle-ci est inscrite dans une certaine durée. Toutefois, cette fonction met un certain temps à s'installer. Certains hôpitaux se sont lancés relativement récemment dans ce type de projet, et ne possèdent dès lors pas cette même expérience et réflexion autour des obstacles rencontrés, notamment au sujet de l'imbrication potentielle du religieux au sein des relations entre patients et soignants. Lorsqu'une plus longue expérience de terrain est constatée, les tâches et missions de ces professionnels, en dehors de la fonction principale d'interprétariat, semblent plus développées. Cela se ressent lors des entretiens, notamment derrière l'analyse que font ces travailleurs des relations au sein de l'hôpital, des projets et pratiques qu'ils ont pu porter (telles que brochures, formations etc.), des obstacles et maladroites auxquels ils tentent de remédier (il arrive que les personnes en charge de l'accueil fassent directement appel à eux, avant même d'avoir dialogué avec le patient à son arrivée). Cet exemple, que nous confie Samia, est typique : « *Et quand la patiente est voilée, il leur arrive alors de penser qu'elle ne parle pas français* ». D'autres encore en viennent à relayer leurs analyses du terrain, entre autres ceux de certains coordinateurs en Flandre qui pointent le fait que des certificats halal ou des étiquettes décrivant les aliments des plats proposés ont des effets positifs tant ils rassurent d'emblée les patients musulmans et évitent de potentielles tensions. Ainsi, lorsqu'elle est ancrée depuis un certain nombre d'années au sein de l'institution hospitalière, cette fonction remplit réellement un rôle de soutien par la construction de liens forts de confiance, ce qui suppose aussi un travail en amont de prise de connaissance de l'utilité de cette fonction au sein des différentes unités de soins. Il apparaît donc crucial que leurs fonction et missions soient comprises par l'ensemble du personnel médical, une étape qui ne va pas de soi mais qui, par la suite, permet à ces professionnels de montrer la valeur ajoutée

---

processus de décision et de suivi du traitement.

30 Lors de nos prises de contact avec la cellule de médiation interculturelle dans les hôpitaux du SPF Santé Publique, nous avons néanmoins appris que les standards de la fonction étaient en train d'être revus et précisés par ce service, en prenant pour base tant l'expérience pratique des médiateurs interculturels qu'une revue de la littérature scientifique et des entretiens menés avec des experts.

31 Pour un aperçu détaillé des missions et tâches des médiateurs interculturels : cfr : <http://www.health.belgium.be/portal/Myhealth/PatientrightsandInterculturalm/Interculturalmediation/Mediatortasks/19067278#.USgJXvtj4>.



de leur présence, de diminuer des scepticismes, et de développer une sensibilité interculturelle plus poussée chez tous les soignants.

Il nous apparaît également que les effets positifs des interventions des médiateurs interculturels dépendent aussi de profils spécifiques de médiateurs interculturels qui, en fonction d'un parcours personnel et/ou professionnel, seront plus ou moins impliqués au-delà de l'interprétariat médical. À titre d'exemple, Samia, exerçant à Charleroi, consolide son action par une longue expérience professionnelle en tant qu'infirmière mobile au sein de différents hôpitaux belges. Son expérience passée renforce donc ses interventions, étant donné la compréhension plus globale du système et des règles de fonctionnement de l'hôpital qu'elle a pu se construire comme membre du personnel de soins au sein de divers hôpitaux de Wallonie. La part plus ou moins importante du rôle informel que certains remplissent, notamment en ce qui concerne des décodages culturels et religieux (cfr ci-dessous) semble aussi déterminée par ces profils spécifiques développant des attitudes personnelles particulières.

### **2.3.2 De l'importance de pouvoir établir des décodages éclairés sur le plan culturel, mais aussi religieux, pour répondre à des besoins du terrain**

En marge de la fonction d'interprétariat, la gestion de la diversité culturelle est assez présente au sein des relations entre patients et soignants, mais aussi entre patients. Tel le cas relaté par Samia, médiatrice interculturelle, d'une patiente se plaignant de ce que des plats en sauce, présentés aux personnes venues célébrer l'arrivée d'un nouveau-né à l'hôpital, étaient nettoyés dans les sanitaires communs, et plus précisément dans l'évier destiné à la toilette des bébés. Ou les témoignages du personnel soignant sur des situations où la culture de « l'Autre » peut être perçue comme dérangeante. Par exemple, lorsque les visites impliquent une forte mobilisation de l'espace commun et que les venues en nombre engendrent du bruit, des odeurs fortes de plats rapportés par des visiteurs etc. La place prise par certaines familles dans l'enceinte hospitalière peut être difficile à gérer, notamment lorsqu'elles amènent au malade de la nourriture qui ne correspond pas au régime alimentaire prescrit par le médecin. Autant de comportements vécus comme perturbant le travail des équipes soignantes, le repos du malade et le bien-être, voire le rétablissement des autres patients. Ces exemples de « gestion de conflits culturels » furent entendus à de multiples reprises. Et pour y remédier, certaines structures, telle que celle où exerce Büşra, médiatrice interculturelle au sein d'un hôpital gantois, en viennent à « mettre ensemble », de manière assez systématique lorsque cela est possible, des patients qu'elles estiment être d'une même origine ethnique et culturelle. Pourtant, d'autres témoignages nous montrent que les frictions y sont aussi présentes, notamment entre patients récemment arrivés en Belgique et ceux qui y sont depuis de nombreuses années.

Mais qu'en est-il de la gestion de problématiques spécifiques liées à l'islam ? Une responsable de la cellule ministérielle en charge du service de médiation interculturelle au sein des hôpitaux nous fit état d'une volonté générale de maintenir une attitude de « neutralité » dans les missions officielles des médiateurs interculturels, quitte à relayer les éventuelles tensions relevant de la religion à des tiers jugés plus spécialistes de ces questions : « *Nous encourageons les médiateurs interculturels à ne pas s'immiscer dans la religion du patient et à rester neutres, excepté dans le cas où la religion du patient nuit au bon déroulement des soins. Dans de nombreux cas, le médiateur interculturel fera appel au*



*responsable du culte du patient (prêtre, imam...).* » Toutefois, une gestion du religieux nous semble bien présente sur le terrain, bien que non nécessairement dominante dans les tâches quotidiennes de ces professionnels. En effet, les témoignages de médiateurs culturels illustrent bien que des demandes leur parviennent directement malgré tout. Dans leurs pratiques et interventions, des soignants leur posent souvent des questions sur des aspects religieux de leurs patients. Ces constats nous semblent donc relativiser la portée de cette demande de neutralité envisagée dans le sens d'une non-intervention de ces praticiens : car cette requête officielle paraît, non seulement toute théorique face aux constats du terrain mais, qui plus est, paradoxale. En effet, cette frilosité à reconnaître une place plus officielle à cette gestion du religieux par des médiateurs ne pourrait-elle pas aboutir à l'abandon de toutes ces questions aux mains de la seule subjectivité d'autorités religieuses qui ne sont peut-être pas spécialisées dans ces questions de vivre ensemble ?

En outre, ce positionnement ne confond-il pas la demande religieuse, qui est un aspect de la culture (ce qui justifie en quelque sorte la nécessité de ces décodages religieux) et l'aspect plutôt cultuel (délégué aux aumôneries) ? Tout cela étant formulé sous forme de questions, alors que les médiateurs interculturels, sur le terrain, ne semblent que très peu faire appel à ces responsables culturels<sup>32</sup> pour gérer les situations problématiques, si ce n'est pour renforcer la légitimité de leurs propres avis auprès de patients plus récalcitrants.

**• Des collaborations possibles avec des personnes religieuses de référence pour appuyer la légitimité d'avis (et d'arrangements) raisonnables**

Pour Ilhame, il n'est pas rare que des médecins fassent directement appel à elle pour vérifier les dires ou les requêtes particulières de certains patients musulmans internés : « Le médecin me contacte concernant la fête de l'Aïd car il hésite à accorder à un de ses patients une sortie de plusieurs jours. Et donc il me demande : « Mais ça dure combien de temps cette fête ? Mon patient me demande trois jours ! » « Et moi je lui précise : « oui mais la bête, on ne la tue qu'un jour. Il peut aussi choisir le jour auquel il souhaite assister, peut-être qu'il essaie d'avoir une longue sortie, c'est à négocier avec lui. » Elle est ainsi perçue comme une aide permettant de cadrer des demandes, dans ce cas-ci des sorties pour motifs religieux. Ces dernières laissent de temps en temps les soignants perplexes. Ils raignent de ne pas être correctement informés de ce qui peut vraiment compter pour le patient, ou ne se sentent pas le droit de cadrer légitimement des demandes religieuses, n'étant eux-mêmes pas musulmans. Ils n'osent pas toujours poser certaines limites. Et le médiateur apparaît ici comme une référence de confiance, qui permet d'avoir des repères et de trouver une solution acceptable.

De plus, Ilhame et son collègue ne sont pas seulement interpellés par les médecins sur des questions religieuses : il arrive aussi que des patients désireux de parvenir à leurs fins tentent de les mettre en difficulté et de montrer qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent. Et quand ses propositions sont refusées par le patient, Ilhame n'hésite pas à menacer de s'en référer à un imam : « Quand on se retrouve dans une impasse, je demande au patient quelle mosquée je peux contacter, et généralement

<sup>32</sup> Ces figures religieuses sont par ailleurs plutôt présentes, sur demande du patient ou de sa famille, pour soutenir ces derniers, ou encore pour les cas de décès et les rites, et non pas vraiment pour gérer des tensions. Si les collaborations sont possibles avec les personnes religieuses de référence, elles sont donc loin d'être systématiques.

ça calme. C'est ma technique. Je lui dis: « appelons si tu ne me crois pas, peut-être que j'ai tort !' Ç a fait retomber le soufflé. Et les deux cas où on a remis en cause ce que je disais, c'était deux cas où les patients voulaient entuber le médecin. » Ce qui ne l'empêche pas non plus d'entretenir de bons contacts avec des référents religieux auxquels elle fait parfois appel, sur demande du patient, pour leur suivi au cours des périodes d'hospitalisation. Cela permet un accueil selon elle plus humain, mais qui nécessite toutefois de s'assurer que cette figure d'autorité religieuse soit en mesure d'entendre les tenants et aboutissants de la maladie mentale. C'est donc de nouveau une question de balisage qui se pose ici.

Ensuite, certains médiateurs jouent aussi ce rôle de décodage religieux auprès du personnel soignant sans que des conflits, tensions ou mésententes ne soient nécessairement présents. C'est tout l'aspect informel des contributions de ces médiateurs qui est alors ici concerné. Samia nous explique que le personnel soignant de l'hôpital profite de ses passages à leur étage pour l'interpeller sur certaines situations rencontrées : « *Je repense à cette infirmière qui se demandait pourquoi, à certains moments de la journée, le patient ne lui répondait pas et ce que venait faire cette pierre dans la chambre. Je lui ai donc expliqué que, comme il était alité, il priait couché et que cette pierre lui était utile pour ses ablutions* ». De telles interactions dans les couloirs facilitent les compréhensions au quotidien et, dans ce cas-là, les impressions de non-respect peuvent être écartées.

Et lorsque des médiateurs interculturels constatent une carence de connaissance du personnel soignant « quant aux rites et à la culture de l'islam », il arrive aussi que des sessions d'informations et de formation soient organisées en interne. Ces actions semblent toutefois être aussi avant tout ponctuelles et spontanées comme l'explique Ayda : « *Avec l'expérience sur le terrain et les habitudes des médiatrices, cela s'est mis en place naturellement (...). Il n'y a pas d'évaluation. Tout se fait spontanément en fonction des attitudes des femmes musulmanes vis-à-vis des praticiens masculins.* » Ces sessions sont données par ces médiateurs interculturels, selon leurs connaissances, ou bien ils font appel à des intervenants extérieurs. Néanmoins, en dehors des inventaires d'interventions, des bilans d'actions analysant de plus près l'impact de ces actions et pratiques ne semblent guère effectués en interne.

En pratique, les faits nous montrent donc que les médiateurs sont amenés à intervenir, que ce soit de manière formelle ou non, sur des questions et situations où l'islam est impliqué. Mais encore faut-il qu'ils aient une compétence pour le faire. Bien souvent, ces professionnels sont engagés<sup>33</sup> en raison d'une « même origine culturelle ». Mais il ne suffit pas d'avoir une « origine musulmane » pour avoir des connaissances et/ou des compétences suffisantes en matière religieuse.

**• La proximité culturelle ne suffit pas ! La nécessité d'acquérir des connaissances plus larges relatives à l'hétérogénéité de l'islam**

Ayda, médiatrice interculturelle en langue turque, se base sur ses propres interprétations personnelles de la religion pour interagir avec le personnel soignant et les patients de même que pour trouver des solutions face à certaines requêtes : « Dans l'islam, il n'est pas exigé que ce soient les femmes qui soignent

33 Cfr l'article 80, 2° de l'arrêté royal du 25 avril 2002 (modification signée le 11 juillet 2005 et parue au Moniteur Belge le 25 juillet 2005) précisant les différents profils pouvant occuper cette fonction.

les patientes. Ce qui importe c'est d'être soigné, quel que soit le sexe du praticien ». Younes, travaillant à Bruxelles, n'hésite pas non plus, pour aider les patients, à discuter avec eux de leur compréhension de la religion, tels les cas de ces patients musulmans en soins supportifs (fin de vie) au sujet de la nécessité de ressentir, ou non, la douleur : « Certains interprètent parfois mal la religion en disent qu'ils ne peuvent pas prendre de la morphine car il faut sentir la souffrance. Mais de cela on peut discuter, c'est autre chose que la religion ». Il existe bien d'autres exemples de ces mobilisations du religieux par ces professionnels, notamment face au cas patients désirant jeûner pendant le mois de Ramadan lorsque des avis médicaux pointent le risque de cette pratique sur l'état de santé du patient.

Ces citations illustrent des réactions très personnelles face à la religion mais elles témoignent aussi d'une méconnaissance des réalités des divers courants de l'islam. En effet, « l'islam » au sens général n'existe pas. Il existe des groupes, des tendances qui, contrairement à ce qu'en disent Ayda et Younes, affirment ces interdits en question. En l'état, bien que nourries de bonnes intentions, de telles approches nous semblent quelque peu inadéquates et risquent bien de montrer leurs limites dans certaines circonstances.

#### 2.4 Conclusion

Bien souvent, un stéréotype demeure vivace auprès de bon nombre de musulmans : les non musulmans ne seraient pas attentifs au religieux. Au sein des institutions de soins, cela peut se traduire par l'existence d'un tel regard qui biaise parfois les actions entreprises et qui vient frontalement questionner les relations de confiance lorsqu'un patient prend pour acquis que son médecin ne peut comprendre l'importance qu'il accorde à sa croyance religieuse. Pourtant, au sein de certains hôpitaux, le personnel soignant se confronte depuis des années avec énergie et bonne volonté à ces questions relationnelles où l'islam. Au cours de ce chapitre, nous avons mis en évidence quelques pratiques courantes dans un régime normal, depuis une connaissance et une vigilance de certains professionnels lors des moments plus sensibles, à savoir lors du ramadan, des naissances et des décès. Nous avons également tenté de les mettre en avant les conditions qui nous semblent nécessaires, très certainement parmi d'autres, afin que l'action des médiateurs interculturels puisse se comprendre comme une ressource entre les cadres de références des soignants et de patients, comme une des voies de sortie des tensions par un apport d'information, un éclaircissement des demandes, des écoutes respectives, la déconstruction des stéréotypes etc. Ces savoirs et savoir-faire, notamment partagés entre professionnels lors des formations, pourraient être (ou sont peut-être) mobilisés au sein d'autres institutions de soins, comme au sein de maisons médicales de quartier ou de centres pour personnes âgées. Ces dernières développent vraisemblablement, elles aussi, des approches efficaces, notamment plus personnelles, quand une relation de proximité s'établit avec les patients. En dépit des questions relatives aux moyens financiers disponibles, notons que les récents développements technologiques<sup>34</sup> offrent de nouveaux services qui tendent à être accessibles à de plus en plus de structures.

34 Notamment via des systèmes de vidéo-interprétations à distance (« VRI ») qui compensent en partie le fait que des institutions ayant moins de moyens puissent toutefois bénéficier des services de médiateurs, bien qu'il semble que ces vidéo-conférences restent surtout utilisées pour de la traduction et que le face-à-face demeure préférable dans des situations nécessitant de l'empathie. Le défi suivant sera sans doute de permettre que les autres tâches des médiateurs interculturels puissent être remplies via ce système. Pour plus d'informations, cfr : Coenen S., « Video-Interpretation à distance (VRI) dans les soins de santé - Rapport d'une étude de la littérature et d'interviews d'experts » présente en ligne à l'adresse suivante : [www.health.belgium.be/eportal/Myhealth/PatientrightsandInterculturalm/Interculturalmediation/MediationByInternet/19067284#.VAA8DPI\\_tj4](http://www.health.belgium.be/eportal/Myhealth/PatientrightsandInterculturalm/Interculturalmediation/MediationByInternet/19067284#.VAA8DPI_tj4) (Pour une version en néerlandais, voir « Video Remote Interpreting (VRI) in de gezondheidszorg - Verslag van een literatuurstudie en gesprekken met experts »).

Par ailleurs, il ressort également que les besoins de formation du personnel médical et infirmier (à l'approche interculturelle et aux différences culturelles, non seulement en termes généraux mais également spécifiques) sont nécessaires<sup>35</sup> pour réaliser des soins de base et pour mieux rencontrer les questions soulevées face à des discours relatifs à tel ou tel groupe. Dès lors, s'assurer d'une solide connaissance minimale des cultures et des religions pour l'ensemble du personnel (et non seulement celui issu du service de médiation) nous paraît indispensable, d'autant plus que cela peut aussi influencer positivement les relations patients-soignants quand ces connaissances acquises sont perçues par les patients, non seulement comme une marque d'intérêt, mais aussi de respect.

Comme pour la plupart d'autres populations croyantes, les populations musulmanes sont susceptibles de développer une vision de la maladie et des soins où la réalité physique (c'est-à-dire le mal qui les touche) s'accompagne ou est surplombée par une conception métaphysique (à savoir, celle qui relie la maladie à une épreuve par Dieu, l'importance du rôle que peut y jouer la prière) qui engendre des obligations sociales telle celle d'accompagner le malade, qui incombe aux proches. Il importe que les soignants tiennent compte de cette dimension et qu'ils aient conscience que cette vision métaphysique peut aussi mélanger croyances populaires et religieuses. Et pouvoir distinguer celles-ci lorsqu'elles interfèrent avec les soins car les paroles légitimes ne sont pas les mêmes.

Pour conclure, nous aimerions aussi revenir sur un aspect abordé au sein de ce chapitre, à savoir les capacités de négociation. Une certaine flexibilité est présente au sein de l'islam : si des prescrits existent, des exceptions ou des alternatives sont prévues, qu'il soit question des rites entourant la prière ou encore le jeûne lors du mois de Ramadan. Mais il arrive que face à certaines affirmations de patients quant à leurs obligations religieuses, des soignants ne se sentent pas en droit d'y répondre ou même d'en discuter bien que des postures théologiques contemporaines évoquent notamment l'importance des interprétations et/ou font référence à certains principes susceptibles de promouvoir des attitudes pragmatiques, telle celle, bien connue, du « juste milieu »<sup>36</sup>. Mais invoquer des avis de savants religieux ou effectuer des références au Coran peuvent être des attitudes à double tranchant, surtout lorsque les négociations avec le patient sont difficiles. En effet, si cela peut s'avérer utile dans certains cas cela soulève également un lot de questions.

Ainsi lorsque le mari d'une patiente musulmane refuse que sa compagne soit prise en charge par un praticien du sexe opposé<sup>37</sup>, que penser du fait de s'en référer par exemple

35 Un répertoire des formations existant à ce sujet est repris au sein de l'étude de Vassart C., « Améliorer le dialogue entre médecins généralistes et patients d'origine étrangère. Aperçu des outils existants - dans le cadre du Réseau d'écoute première ligne de soins », Fondation Roi Baudouin, 2013, pp. 40-45. Par ailleurs, au Centre Culturel Omar Khayam, Isabelle Pistone, chargée de cours en ethnopsychiatrie au C.P.F.B. de Louvain-la-Neuve, donne une formation d'une journée : « Comment gérer la diversité dans la relation de soin ? ». En 2015, cette formation fut dispensée par Johanna Maccioni, psychologue clinicienne, qui dispense des cours de psychologie interculturelle à l'Institut Marie Haps à Bruxelles.

36 Ce principe du « juste milieu » est souvent envisagé comme susceptible de promouvoir une attitude médiane, qui se situe entre des postures rigoristes ou laxistes. Il fut notamment développé par le cheikh Youssef Qaradawi, une des autorités musulmanes sunnites des plus écoutées.

37 Cette question est notamment reprise au sein du guide pratique Le patient musulman (op. cit), où on peut notamment lire que : « Durant les soins et surtout lorsque le patient est hospitalisé, une attention toute particulière sera portée à la pudeur et aux obligations religieuses. Ainsi pour faciliter le soin, il est utile de favoriser la prise en charge du patient par un soignant de même sexe et de ne déroger à cette attitude que lorsqu'il y a urgence ou si les

au fait que l'islam prône le respect absolu de la vie humaine et du corps, lequel est considéré comme confié en dépôt par Dieu aux personnes (le concept de dépôt, *amānah*, signifiant que ces dernières n'en sont donc pas propriétaires à proprement parler cf. *Le patient musulman, op. cit.*, p. 20) ? Cela devrait probablement être évité pour diverses raisons : parce qu'il n'appartient pas au médecin ou au personnel soignant en général de se positionner d'un point de vue religieux, ou encore parce qu'il existe de nombreuses interprétations du Coran, mais aussi parce que de tels recours laisseraient sous-entendre qu'une religion, quelle qu'elle soit, pourrait en quelque sorte surplomber le cadre normatif de l'hôpital. Mais ne pourrait-on pas aussi considérer que ces interpellations pourraient constituer une aide pratique aux soignants ? En effet, sans y voir trop rapidement de nombreux questionnements de principes, de telles interventions permettraient de réconforter les patients en leur montrant qu'il existe une prise en compte de ce qui fait sens pour eux tout en témoignant combien les exigences éthiques posées par l'islam peuvent rejoindre, malgré des apparences parfois trompeuses, les préoccupations du personnel médical dont les interventions sont elles-mêmes régies par de nombreuses obligations légales, morales et éthiques.

---

moyens humains ne le permettent pas. » (pp. 22-23).



### 3. QUELLES « BONNES PRATIQUES » DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?

L'école est un des premiers lieux où se côtoient des personnes de genres, d'âges, de cultures, de nationalités, de convictions et de sensibilités variées. Dans les relations qui se créent, des rapports de force se donnent à voir entre jeunes, mais également au travers des liens enseignant-élève. Dans notre précédente recherche<sup>38</sup>, nous avons pointé l'existence de tensions et de crispations spécifiquement liées aux manifestations d'appartenance convictionnelle musulmane au sein de l'école. Il arrive en effet que certains enseignants soient étonnés, voire déboussolés de la vivacité de la foi, de l'engouement religieux de certains de leurs élèves et des comportements qui peuvent les accompagner, tels qu'un retour à des tenues « plus strictes » de certaines jeunes filles musulmanes, ou encore des propos, tenus en classe, qui sont parfois qualifiés (à tort ou à raison) d'« extrêmes » etc. Ces situations ont, certes, une place variable parmi les établissements scolaires mais lorsqu'elles sont présentes les mêmes thèmes réapparaissent bien souvent. Il s'agit de réflexions autour de l'autorisation, ou non, du port du foulard, de questionnements quant à la signification et l'application du principe de neutralité dans l'enseignement, de l'éventuelle présence de nourriture halal à la cantine, de questionnements sur les rapports de genre, de remises en cause de certains enseignements (notamment les théories de l'évolution), de refus de participer aux cours de gymnastique ou à des sorties scolaires etc.

De manière générale, le corps professoral se dit bien souvent mal équipé pour traiter de conflictualités ayant pour base le religieux. Les mêmes difficultés et questions sensibles peuvent toutefois être rencontrées et traitées plus ou moins paisiblement dans l'enceinte scolaire.

Nous abordons ici quelques-uns des conseils et projets pédagogiques que nous avons pu observer dans la pratique quotidienne de certains enseignants et de certaines écoles qui développent une philosophie spécifique en interne, pour tenter de prévenir, de désamorcer voire de remédier à ces conflictualités éventuelles. Mais avant de développer cela, nous revenons brièvement sur les regards que peuvent poser enseignants et élèves sur leurs relations et certaines réalités propres au monde scolaire.

#### **3.1 Face aux questions liées à l'islam, des positionnements multiples et antagonistes au sein des écoles**

##### **3.1.1 Des enseignants non musulmans entre témoignage d'intérêt et déni quant à l'approfondissement des connaissances sur l'islam**

Les positions des enseignants face à leurs classes composées d'élèves aux convictions diverses sont multiples. De manière quelque peu caricaturale, nous reprenons ici celles qui se sont le plus souvent manifestées au cours de notre recherche de terrain.

<sup>38</sup> Maréchal B., Dassetto F. et Bocquet C., « Regards et relations entre musulmans et non musulmans à Bruxelles : entre tensions, imaginaires de phobies et ajustements réciproques », synthèse de recherche menée pour la Fondation Roi Baudouin, 2014. Disponible en ligne : <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=313315&langtype=2060>

Par exemple, nous retrouvons ceux qui estiment avoir reçu assez d'informations durant leur formation et qui pensent qu'il est avant tout de leur devoir de transmettre une matière, et non de s'attarder sur les identités et appartenances de leurs élèves. D'après ces professeurs, il n'est pas nécessaire de porter une attention particulière aux relations interculturelles et interconvictionnelles, ni à l'islam, car tous les élèves doivent, selon eux, être abordés avec la même approche. Et au-delà du fait de considérer que des connaissances particulières sur l'islam ne seraient pas indispensables, Eric, directeur d'un établissement à Charleroi perçoit, par exemple, cette attitude comme une vraie nécessité : « *Nous expliquons que la vie en commun nécessite une part d'abandon de prérogatives personnelles et que pour le reste tout doit se passer dans la vie privée des gens.* » D'autres enseignants et responsables d'établissement pensent tout le contraire et s'estiment être complètement dépourvus. Dans ce deuxième « groupe », certains aimeraient être davantage aiguillés, informés sur les distinctions à opérer entre le culturel et le religieux, sur l'histoire de l'islam et/ou des communautés musulmanes, ses rites ou ses principes, ses grandes figures et pensées, la place qui y est accordée à l'homme et à la femme ou encore sur les relations interconvictionnelles ou « les bonnes manières » de gérer tous les aspects de la diversité en classe. Ces personnes pensent donc qu'il est primordial de connaître davantage les spécificités de leurs élèves pour les placer dans les conditions les plus optimales d'apprentissage et qu'ils puissent se forger un esprit critique au contact de professeurs aptes à les faire réfléchir sur les amalgames entre religions et traditions, sur les stéréotypes portés à l'égard d'autres convictions ou sur des postures religieuses rigides. Ils font alors appel à des collègues plus informés (bien souvent, eux-mêmes, musulmans), à divers centres et associations<sup>39</sup> œuvrant en ce sens tels qu'El Kalima<sup>40</sup>, ou à des personnes ressources au sein de l'inspection diocésaine en ce qui concerne le réseau catholique. Une partie encore va jusqu'à se former en cours du soir, mais d'autres s'en remettent à Internet, dont les informations, facilement disponibles, apparaissent cependant de qualités variables.

Viennent ensuite les indécis et les inquiets. Ceux qui, par crainte de représailles de parents d'élèves, de la direction etc. préfèrent ne pas trop se pencher sur ce sujet potentiellement si sensible. Faouzi, proviseur d'un établissement secondaire bruxellois, dénonce les dérives qu'entraîne l'évocation de ce thème : « *Aborder une discussion ouverte sur le sujet "islam" est toujours une aventure périlleuse. Très vite vous êtes taxé de ....iste. Les gens sont tellement ignorants sur le sujet que très vite elle déborde de la discussion initiale.* » Par manque de connaissance, de recul ou de temps pour y remédier, ceux-là ne se sentent pas assez « armés » pour lancer le dialogue et ne disposent pas des personnes-relais et d'outils susceptibles de fonctionner comme autant de clés.

### 3.1.2 Des élèves musulmans au regret, ou non, de ne pas obtenir d'emblée une reconnaissance spécifique de leur islamité

Nous retrouvons par ailleurs cette même variété de regards parmi les élèves musulmans quant à passage sur les bancs de l'école et aux diverses relations qu'ils y ont, ou non, nouées.

39 Nous reprendrons dans ce chapitre quelques exemples d'associations travaillant certains outils ou ayant développé des initiatives spécifiques pour le monde scolaire. Toutefois, une réflexion plus large quant à la question des bonnes pratiques issues du monde associatif, de l'éducation permanente, etc. fait l'objet d'un autre chapitre.

40 El Kalima est une association chrétienne bruxelloise dont la mission, selon ses propres mots, vise à « favoriser et (d')approfondir les relations, la rencontre et le dialogue entre chrétiens et musulmans », notamment depuis la mise en place d'outils pédagogiques. cfr : [www.elkalima.be](http://www.elkalima.be).



Certains jeunes musulmans déplorent ainsi que l'école, à l'image de la société, ne les accepte pas pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire avec leur islamité. Et pour appuyer ces propos, sont bien souvent cités, entre autres : le refus du port du foulard, l'absence de nourriture halal, la faible place accordée à l'histoire de l'islam (et des migrations) au sein des programmes pédagogiques. D'autres jeunes estiment que leur parole n'est que trop peu écoutée, notamment lors de débats concernant le conflit israélo-palestinien où la parole savante serait avant tout celle de l'enseignant. Raja, jeune musulmane bruxelloise, reste par exemple assez amère face à ces frustrations vécues, même si elle reconnaît que l'école l'a quand même enrichie : « *Une fois par mois, le sujet [le conflit israélo-palestinien] revenait. On en parlait mais il n'y avait pas de contreponds. Et même si on tentait [de faire valoir notre point de vue], c'était de toutes façons la prof qui était dans le vrai aux yeux des autres.* » Même si ce ne fut pas le cas de Raja, de vives tensions peuvent naître de ces situations perçues comme biaisées voire comme autant de déficit de reconnaissance. Elles peuvent dès lors entacher non seulement les relations entre enseignants et élèves mais également entre élèves aux convictions diverses. Et ces déficits de reconnaissance sont pointés au sein des différents niveaux d'enseignement, y compris à l'université où, par exemple, plusieurs jeunes étudiants musulmans bruxellois déplorent le fait qu'ils ne puissent pas y effectuer leurs prières dans un lieu décent : « *Des salles sont utilisées mais ce n'est pas officiel, (...) encore une fois, c'est 'On vous tolère'* ». Pour Esma, cette situation est non seulement le signe d'une non-reconnaissance de leur conviction, mais elle induit également d'autres répercussions car elle en vient à les couper, dans une certaine mesure, du reste des étudiants : « *Pendant le blocus, on aimerait bien passer notre journée à étudier à l'ULB mais la question des prières se pose. Du coup, on se rassemble ailleurs, on n'a pas le choix.* » Toutefois, à côté de la prédominance de ces plaintes diverses, d'autres jeunes n'hésitent pas, comme Khaled, étudiant en gestion, à souligner des problèmes parmi les musulmans. Il regrette notamment l'existence de carences et de jugements hâtifs qui se reflètent dans les discours de jeunes musulmans sur leur propre histoire. Selon lui, ceux-ci sont susceptibles d'empêcher la tenue de discussions apaisées sur des points de discorde et de devenir audibles : « *Les jeunes de la communauté musulmane ne connaissent pas assez leur histoire comme d'autres Belges connaissent leur histoire. Pourtant, pour mieux expliquer, les choses, il faut pouvoir être dans la nuance.* » Certains enseignants, généralement favorables au fait de laisser une place à l'expression (cadrée) des identités et appartenances, soulignent également que lorsque le passé est mieux connu, l'identité des jeunes et leurs relations aux autres tendent à être plus tranquilles.

Si certains restent marqués par ce qu'ils estiment être un manque flagrant de (re) connaissance, tous ne s'en tiennent pourtant pas à ces constats. Certains en viennent même à pointer des éléments qui permettent de rendre possible les échanges : comme la nécessité de laisser un certain temps pour s'approprier réciproquement, et de se donner les moyens pour que des relations plus profondes s'établissent entre élèves, de même qu'avec les enseignants. Marouane se souvient par exemple de son entrée difficile en 4<sup>ème</sup> secondaire au sein de son école de Braine-l'Alleud après avoir fait ses trois premières années à Bruxelles : « *C'était un peu un choc dans la classe, il y avait seulement deux Arabes ! On a découvert le racisme... Ils ne nous parlaient pas, on n'était qu'à deux. Mais après deux mois, une habitude s'est installée et on s'est fait de vrais amis. D'ailleurs la preuve, le voyage rhéto, on l'a fait au Maroc ! (...) Il y avait des difficultés pour discuter des religions et des traditions: au début c'était le clash mais après on passe outre.* » Pour Idris, les regards évoluent non seulement avec le temps, mais aussi avec les réussites : « *En fac d'économie, quand tu passes la première, les regards*

*de la classe changent. Si t'es compétitif, on s'en fout que tu sois musulman. Si on prouve quelque chose, il y a moins de jugements.* » Pour d'autres encore, c'est la possibilité de disposer d'un espace de parole qui est appréciée avant tout, même lorsqu'en définitive les décisions des écoles n'empruntent pas le chemin souhaité. Amira, étudiant la médecine à Liège, garde par exemple un bon souvenir de la manière dont la question du port du voile fut traitée dans son école secondaire : « *En 6<sup>ème</sup> secondaire, j'ai voulu porter le voile. C'est la première fois que la question se posait. Ils ont pris le parti de me dire non, en me laissant toutefois le porter à la sortie. Mais ce qui était intéressant c'est qu'en contrepartie, ils ont mis en place un espace d'écoute et j'ai également pu réaliser mon TFE sur le voile. Ils m'ont donné cette parole.* »

D'autres jeunes encore, que ce soit volontairement ou non, ne mettent pas non plus, nécessairement, leur islamité à l'avant plan. Et il arrive que leurs camarades ne découvrent leur conviction qu'a posteriori, éventuellement dans le cadre d'activités ou de démarches spécifiques. Ainsi, des animateurs de l'association School zonder racism demandent aux jeunes en classe de lever la main pour montrer, entre autres, qui est musulman. À ce titre, les conditions socio-économiques du jeune et de sa famille semblent déterminantes, notamment en raison des milieux côtoyés, par exemple dans le cadre des activités extrascolaires. La situation de Redouane, étudiant universitaire liégeois ayant fait de la musique classique, illustre combien l'ordre des préoccupations des uns et des autres varie selon celles des acteurs et/ou selon les habitudes familiales. Ses compagnons d'instrument ont en effet d'abord appris à le connaître lui, à travers un intérêt commun pour la musique, avant de savoir qu'il était musulman. Et ce partage initial paraît faciliter l'établissement de relations (sans qu'il ne soit d'emblée question d'évincer purement et simplement cette donnée religieuse) : « *Quand les gens l'apprennent après, généralement il n'y a pas de souci. C'est quand on l'apprend au premier contact que les choses sont bien différentes: toute la relation se base là-dessus, c'est plus déterminant. (...) on est toujours un peu frileux face à ce qui est différent. Et puis maintenant, je continue, je cherche à aller vers des milieux plus différents, pour avoir cette vision plus large, même si parfois je suis mal à l'aise.* » D'autres jeunes musulmans ne possèdent pas ces mêmes facilités ou volontés à investir des lieux qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter, et cela vaut également pour des jeunes non musulmans. Pourtant, en marge de l'école, il existe d'autres lieux où musulmans et non musulmans, de tous milieux socio-économiques, peuvent se rencontrer tels que lors d'activités sportives<sup>41</sup>.

### **3.2 Se donner les moyens de développer un regard critique chez les jeunes en leur octroyant une place et une écoute concernant les convictions religieuses et philosophiques**

Il arrive que des établissements scolaires ne soient pas enclins à laisser une place à quelque conviction religieuse que ce soit ou à l'expression de certaines convictions religieuses au sein des cours, et ce tant dans l'enseignement officiel qu'au sein du réseau

<sup>41</sup> Dans notre précédente recherche, nous avons notamment abordé le milieu du football, y compris les temps d'après-match où se pose la question de la consommation d'alcool et celle de la fréquentation des « buvettes » par les jeunes musulmans. Certains ne rencontrent pas de difficulté à s'y mélanger. Pour d'autres il n'est pas tenable d'entendre « Allez, bois-en une, c'est pas pour une fois ! ». Nous avons pointé ces malaises et images (parfois fantasmées) concernant la consommation d'alcool des non musulmans. Nous revenons sur le sport et certaines attitudes pouvant y être comprises comme des « bonnes pratiques » dans le chapitre sur les lieux de socialisation alternatifs. Notons également que la fréquentation de certains lieux universitaires ne va également pas du tout de soi car de jeunes musulmans s'y montrent inquiets ou sont abasourdis par la consommation d'alcool de nombreux étudiants universitaires. Ce qui ne va pas sans accentuer certaines distances préexistantes.

catholique. En effet, nos recherches de terrain nous ont amené à constater que certaines écoles développent des postures institutionnelles quelque peu « antireligieuses ». Elles ont parfois tendance à considérer la moindre manifestation d'un attachement religieux comme étant un comportement dépassé, suspicieux ou radical. Dans un tel cadre, des réflexions et actions ne sont prises que lorsque se pose, dans l'urgence, une question ou une difficulté sans se donner le temps de rassembler les différents acteurs et points de vue autour de la table. Il arrive que d'autres encore, consciemment ou non, dénie la légitimité d'autres points de vues convictionnels. De tels positionnements en viennent à cultiver des sentiments d'injustices et de non-reconnaissance, ce qui peut alors déboucher sur des tensions voire de réels conflits.

### **3.2.1 L'intérêt d'octroyer une place, relativement cadrée, à chaque conviction religieuse et de proposer des clés d'analyse ouverte aux élèves, notamment en les incitant à se poser des questions philosophiques ou éthiques**

Benoît, enseignant de religion catholique au sein d'un établissement catholique bruxellois, travaille de concert avec des collègues enseignant la même matière. Leurs cours sont ainsi construits dans ce qu'il nomme une « optique d'école », c'est-à-dire en mobilisant une base commune partagée avec les deux autres professeurs de religion des cycles inférieurs. Leur démarche consiste à considérer toute posture confessionnelle comme un partenaire à convier d'emblée pour des échanges : « *Pour nous, la religion catholique est un des partenaires autour de la table, même si dans certaines classes il n'y a que peu de catholiques. Mais nous considérons aussi que cette position n'a pas plus de droit de cité, droit à de s'exprimer, qu'une autre.* » Ainsi, une place peut aussi être accordée dans les débats à des postures athées même si ses étudiants ne le sont pas. Pour y arriver, de simples questions sont utilisées telles que « *Qu'est-ce qu'un athée répondrait à cela ? Et un juif ? Un protestant ? Un hindou ? etc.* ». Les élèves peuvent ainsi saisir le poids de leurs connaissances et de leurs lacunes mais aussi comprendre comment d'autres répondraient et pourquoi. Ils peuvent dès lors affirmer leur position en argumentant tout en apprenant à se mettre à la place des autres. De telles démarches semblent permettre aux jeunes de toutes convictions de sortir des caricatures, de construire des discours plus nuancés. Mais elles permettent aussi d'illustrer la multiplicité des points de vue au sein des différentes traditions religieuses, selon les sensibilités personnelles, les appartenances ethno-nationales etc. C'est un double travail qui tente, d'une part, de déplacer les catégories, en espérant briser par là les replis identitaires, en parvenant à montrer les points communs et les divergences là où on ne les voit pas d'habitude ; d'autre part, d'induire, chez les élèves, un questionnement et les prémisses d'une approche critique sur la religion, ses interprétations et les manières de la vivre aujourd'hui en Belgique au sein de divers espaces.

**• Le tableau d'arguments, utile pour traiter des thématiques sensibles, de manière apaisée, afin de désamorcer des situations potentiellement conflictuelles**

Cet exercice, proposé par Benoît à ses élèves, répondait avant tout à la nécessité de faire le point sur une thématique qui touchait vivement une l'école, à savoir le port du foulard. En classe, chaque élève était donc invité à s'exprimer sur les raisons pour lesquelles cette pratique pouvait être considérée importante et en quoi cela pouvait aussi, a contrario, poser question au sein d'un établissement scolaire. Cette

démarche lui parut utile à mettre en place afin d'illustrer directement en classe combien les tenants des pour et des contre partagent souvent une série de valeurs communes mais qu'ils font des hypothèses différentes sur ce qui amène les uns à le porter ou non. Cela permet d'aborder la polysémie du foulard en regard des normes et règlements des établissements scolaires mais aussi la complexité de tenter d'articuler, tout en les respectant, certaines valeurs : « Ç a aide les élèves à comprendre pourquoi, au nom de valeurs démocratiques, on peut être contre le port du voile, mais pourquoi aussi, au nom des mêmes valeurs démocratiques, on peut être pour. Et de montrer que, finalement, c'est assez peu évident parce que ça dépend aussi de la manière de le porter, qui est assez multiple. Et cela me permet aussi de montrer que même s'ils ont l'image d'un islam assez unifié, bien souvent, ce n'est pas le cas.. »

Au sein du cours, par-delà l'intéressante possibilité qui fut offerte aux étudiants d'exprimer des points de vue distincts, c'est la mise en perspective opérée par le professeur sur base de ces propos qui a permis de faire comprendre qu'il existe de nombreuses convergences entre individus de convictions religieuses diverses, et ce y compris sur des sujets sensibles.

Ce comparatisme demande une certaine aisance voire une maîtrise de l'histoire, des cadres institutionnels et des pratiques religieuses, que tous les enseignants ne possèdent pas, notamment lorsqu'ils n'ont pas eu l'occasion de s'y pencher eux-mêmes de manière plus approfondie lors de leurs formations.

À cette approche, d'autres privilégient davantage des démarches d'enseignements qui se fondent sur des questionnements éthiques ou philosophiques pour que leurs élèves se posent les « bonnes questions » sur les réalités qui les entourent, et notamment qu'ils se donnent les moyens de s'écouter afin d'oser entamer leur propre chemin. Dans ce cadre, un support tel que l'ouvrage *L'alchimiste*, de l'écrivain brésilien Paulo Coelho, semble régulièrement mobilisé pour sensibiliser les étudiant(e)s à l'importance de se donner les moyens de poursuivre la quête de soi et d'y persévérer, par-delà l'enrichissement que procure la découverte de plus larges horizons culturels et convictionnels.

### **3.2.2 Une confiance et un climat serein de classe à consolider afin d'amener les élèves à (oser) aiguiser leur esprit critique, y compris en matière de croyances religieuses**

Laisser une place aux diverses convictions religieuses en classe n'empêche pas de questionner voire de recadrer certains propos tenus par les élèves. En effet, leurs connaissances en la matière ne sont parfois que superficielles, y compris lorsque leur identité religieuse et/ou leur sentiment d'appartenance communautaire apparaît fort. Pour se faire entendre ou se démarquer, ils en arrivent parfois à mobiliser des arguments pré-fabriqués et simplistes, qui leur sont notamment proposés sur divers forums et sites internet. Il est ainsi primordial de pouvoir amener l'élève à distinguer les opinions des arguments, à repérer ce qui influence sa pensée pour qu'il puisse disposer de repères pour l'analyse. Quelle que soit sa croyance, il importe de l'amener à s'interroger sur ce qu'il tient pour vérité inébranlable, ne serait-ce que pour qu'il prenne conscience des assises de ses convictions.

Et pour parvenir à susciter plus ou moins sereinement ces questionnements, il serait primordial, selon certains enseignants, de procéder par étapes en offrant tout d'abord certains repères. Cette démarche suppose, par exemple, qu'un certain approfondissement historique des diverses convictions religieuses ait été réalisé en amont. Hadrien, enseignant la religion catholique aux premières et deuxième années secondaires au sein d'un établissement catholique, insiste sur la nécessité de cette étape qui permet de sortir de l'emprise de discours communs et/ou traditionnels pour élargir les perspectives : « *La première année, j'ai eu beaucoup de difficultés du fait que, pour beaucoup d'élèves, la dernière religion est la vraie religion et des élèves justifiaient que l'islam est la vraie religion, car elle est arrivée plus tard. Présenter le Brahman hindouisme me permet donc d'éviter cela et de placer des nuances dans l'explication d'une série de religions.* » Ensuite, il est essentiel alors de ne pas brusquer les remises en question, notamment pour ne pas créer de conflits de loyauté. Selon Pierre, ayant une expérience de longue durée au sein de l'enseignement et de nombreux contacts avec les enseignants de religion catholique au sein du réseau libre, il est nécessaire d'effectuer, de temps à autre, des « détours » pour éviter les impressions d'affrontements. Son expérience de terrain l'amène à dire que de nombreux jeunes musulmans sont convaincus qu'ils ne peuvent tout simplement pas penser autre chose que ce qui leur a été inculqué, au risque de trahir leurs proches. Il préconise alors d'adopter une attitude patiente et compréhensive : « *Toute la difficulté, c'est de faire comprendre à un jeune qu'il peut entrer dans un regard critique tout en étant fidèle à sa religion, à sa culture. (...) Accepter d'interroger sa culture, ses traditions religieuses, c'est le gros défi. Arriver à permettre aux jeunes de se questionner par rapport à une information reçue, et ça vaut pour tout le monde, quels que soient les domaines. Les jeunes pensent toujours en savoir plus que vous, ils pensent d'emblée que leur information est plus sûre que la vôtre.* » Et cela implique de pouvoir les écouter, les inviter à argumenter (notamment en utilisant différents points de vue, et types d'arguments) avant de vouloir leur transmettre directement un autre savoir. Il importe surtout de les amener à s'interroger, y compris sur ces postures dont ils pensent qu'elles s'imposent à eux, tout en les empêchant d'être amenés à imaginer qu'on leur demande simplement de tout rejeter. Cette démarche peut par exemple être stimulée en suscitant des échanges directs de l'élève avec ses proches, pour l'amener à réfléchir par lui-même : « *Quand un élève affirme quelque chose, il faut lui demander ses sources, même sur l'islam. Et bien souvent, ils sont mal pris. Un élève m'a un jour dit "Oui mais Jésus est un faux prophète, il n'est pas reconnu par l'islam" et au lieu de lancer directement le débat, je lui ai demandé de s'informer un peu, de demander à son entourage, pour qu'il puisse situer Jésus par rapport à l'islam. Le lendemain, il s'est excusé.* »

Plus globalement, cela demande aussi d'inviter les élèves à réfléchir aux influences les plus larges auxquelles ils sont soumis et à leurs relations au monde : non seulement leur environnement proche, mais aussi leurs rapports au social, au politique, à la consommation, aux médias, aux enjeux de société etc., entre autres pour prendre distance avec les informations reçues concernant les conflits internationaux.

Pour que ce travail puisse se construire, il faut également que l'enseignant soit perçu comme un interlocuteur de confiance. Et à ce titre, le début d'année serait décisif, notamment avec la présentation du cours et de l'enseignant lui-même, où il exprime ses intentions, ses attitudes à l'égard des élèves ou encore sa capacité à développer des thématiques suscitant leur intérêt. Afin d'être efficace, certains enseignants n'hésitent donc pas à revoir leur programme de cours, à les adapter aux publics auxquels ils sont confrontés. C'est le cas de Benoît qui estime que le programme de cours de religion

catholique, tel qu'il est actuellement édicté, doit être amendé au gré des réalités de terrain. Pour lui, ce cours « s'adresse à des personnes dont la vie est en rupture par rapport à la religion, c'est-à-dire à notre société. Il tente de ramener au religieux, en mettant en avant l'originalité du christianisme, et du catholicisme en particulier. Et il invite à tout un parcours éthique. » Or, en travaillant au quotidien avec des classes où trois-quarts des étudiants sont musulmans, son expérience l'amène à affirmer que ses élèves non pas besoin d'être « ramenés » à la religion mais bien plutôt de pouvoir se projeter individuellement dans le parcours spirituel. C'est donc ce qu'il promet, pour pouvoir travailler ensuite avec ses élèves sur cette mise en question générale de la croyance dans nos sociétés.

Habituellement, cette confiance s'instaure non seulement en accordant d'emblée une écoute et un espace de parole aux élèves, plus ou moins importants selon ce qui peut être intégré au sein des matières de cours, mais aussi en développant une habileté à gérer et à cadrer sereinement les débats.

L'intérêt de telles pratiques et conseils pédagogiques, testés sur une certaine durée, est qu'ils permettent le dialogue avec les élèves, sans exiger au préalable d'innovation systématique ou de formation à tel ou tel type de convictions. Celles-ci peuvent d'ailleurs faire l'objet d'un partage direct d'expériences positives entre professeurs, en vue d'une transmission plus systématique de savoir-faire et de savoir-être au sein des équipes pédagogiques. Cette démarche exige un volontarisme et une perspicacité pour vraiment oser aller à la rencontre de l'autre. Cela apparaît utile car, comme le souligne Bouchra, ancienne enseignante en Flandre fortement investie dans des initiatives de relations interconvictionnelles et interculturelles, ces démarches apparaissent en effet d'autant plus nécessaires que les biais à surmonter restent nombreux, avant tout liés aux sensibilités personnelles des professeurs : « Les enseignants ne sont pas assez préparés à enseigner à des groupes aux backgrounds mixtes. Ainsi, le résultat dépend de l'état d'esprit de l'enseignant lui-même. Certains sont dynamiques et investissent de leur temps pour en apprendre davantage par eux-mêmes. Mais cela peut aussi déboucher sur des clichés, (manger du couscous avec leurs élèves), et pas toujours sur des initiatives permettant de mieux s'entre-connaître. Cela peut donc rester très superficiel malgré les bonnes intentions de certains enseignants. » Et à côté de ceux-ci, on peut aussi retrouver des professeurs qui se referment sur eux-mêmes, se rigidifient et/ou « se radicalisent par épuisement ». C'est ce que souligne Pierre, issu du monde enseignant depuis plus de trente ans, qui témoigne que c'est le cas de certains professeurs qui sont notamment amenés à faire face à des interpellations répétées condescendantes sur le christianisme, même après des discussions prolongées en classe.

### **3.3 Des actions collectives inscrites autour d'un projet d'établissement et qui offrent de nouvelles opportunités au-delà du strict respect du règlement d'ordre intérieur**

Tout comme le fait d'accorder la parole à tout un chacun ne suffit pas à (r)établir un climat de confiance, les règlements d'établissement, bien qu'ils soient essentiels, ne suffisent pas à eux seuls à faire face aux tensions vécues entre personnes de convictions diverses, qu'ils soient enseignants ou élèves. Mais, lorsque des demandes particuliers émergent, les règles de l'institution peuvent en partie constituer un soutien. Nous pensons notamment à ces règlements d'ordre intérieur que chaque parent est tenu d'accepter à l'inscription de son enfant, qui prévoit l'obligation de participer aux

sorties scolaires, aux différents cours et qui peut donc être mobilisé en cas de refus de participation ou de remise en cause des enseignements. En marge de l'éventuelle mobilisation de ces règlements, l'existence d'un projet d'établissement, d'une politique commune, d'une culture d'école construite collectivement semble porter ses fruits, notamment en regard des alternatives que cela permet d'instaurer. Bien souvent, des actions sont prises de manière assez isolée ou ne sont que ponctuelles. Mais si elles sont inscrites dans la durée et dans une démarche collective, elles évitent d'être oubliées ou de ne dépendre que de quelques bonnes volontés qui risquent de s'essouffler. Par ailleurs, mobiliser les élèves dans des projets d'école forts permettrait aussi de ne pas nier les identités de chacun tout en évitant que les particularismes soient exacerbés.

### 3.3.1 L'école citoyenne : vers une participation de tous à une identité collective nouvelle

En deux mots, « l'école citoyenne » est un projet qui participe à un processus de démocratisation en profondeur des établissements scolaires. Il permet notamment de remédier aux déficits de dialogue voire aux silences parfois assourdissants qui règnent dans certaines institutions scolaires tout en laissant de la place à l'expression des émotions et aux échanges rationnels<sup>42</sup>. Ce projet demande à être en partie reconstruit d'année en année ; il se compose de différentes étapes pouvant être adaptées selon les établissements. Nous reprenons ici l'exemple de l'établissement au sein duquel enseigne Benoît. Dans un premier temps, par classe, les élèves sont appelés à avancer des règles qui leurs semblent indispensables pour le vivre ensemble. Ces dernières seront rassemblées et synthétisées par des volontaires qui créeront ainsi « la loi », affichée au sein de l'établissement. Il s'ensuit une « célébration » afin que tous vivent la consécration de cette loi et l'entérinent. Ensuite, afin de permettre l'application de ce « vivre ensemble avec la loi », un « espace-temps » particulier est créé, à savoir « le conseil de citoyenneté ». Il est composé de représentants élus par les élèves (suite à l'organisation d'élections, un élève est désigné par année), en raison de leurs mérites<sup>43</sup>, de représentants des professeurs et des éducateurs, de la direction ainsi que d'un coordinateur/animateur. Ce conseil peut se réunir plusieurs fois par semaine. Il a pour tâches d'accueillir les nouveaux élèves, de traiter des problématiques de l'école et des cas d'irrespect, ainsi que d'encourager et de soutenir les projets citoyens. Notamment en lien avec sa mission de médiation et de « réparations », c'est-à-dire de recherche de réponses citoyennes lorsque surviennent des comportements irrespectueux, que ce soit vis-à-vis de professeurs, d'autres élèves ou de biens matériels<sup>44</sup>, certains enseignants estiment parfois que ce projet peut remettre en question le fonctionnement traditionnel des établissements et s'inquiètent de ce qu'ils perçoivent comme un dérèglement des droits et des devoirs des élèves. Ils se montrent donc dubitatifs à l'égard de ce projet bien que le règlement d'ordre intérieur soit toujours effectif et que ce conseil de citoyenneté ne se substitue pas aux autres figures d'autorité. Pourtant, ce projet n'est pas sans rappeler les manières avérées de fonctionner des Maisons de Jeunes, liées par le décret citoyenneté de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

42 J.-L. Tilmant, Le syndrome d'Harpocrate ou l'école démocratique, Vigneux, Matrice, 2008. Pour plus d'information concernant un cas concret de construction d'une école citoyenne, cfr : B. Derbaix, « Respect, citoyenneté et interculturalité à l'école : une expérience bruxelloise », Journée d'étude du SeGEC, 21 mars 2011. [http://enseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/Etude/Intervention\\_Bruno\\_Derbaix.pdf](http://enseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/Etude/Intervention_Bruno_Derbaix.pdf).

43 À savoir des étudiants dont le comportement, exemplaire, répond à des exigences croissantes durant deux années. Ce système récompense donc, en quelque sorte, les élèves actifs dans ce projet.

44 Lorsqu'un événement ou un comportement (d'un élève ou d'un professeur) est porté devant le conseil de citoyenneté, l'objectif est que tous les membres du conseil se mettent d'accord sur une solution, en cas d'incivilité, ou sur une réparation de l'acte orienté vers une action positive. La voix des élèves vaut autant que celle du corps professoral mais le passage par le conseil n'est en rien obligatoire. Et si une décision consensuelle ne parvient pas à être trouvée au conseil, le cas sera traité par d'autres figures d'autorité (préfet de discipline, conseillère en éducation etc.).

qui imposent de reconstituer chaque année, avec les personnes concernées, un nouveau règlement d'ordre intérieur que tout le monde doit respecter durant l'année. Et quoiqu'on en dise, il incarne et exemplifie une démocratie participative au sein de l'établissement, en mettant en avant des éléments qui nous semblent particulièrement intéressants à souligner dans le cadre de cette recherche, notamment l'élaboration de projets communs susceptibles d'être portés par de tels conseils, réunissant élèves et enseignants.

**• Partir des attentes des élèves pour entamer et développer une réflexion critique et nuancée sur un sujet émotionnel**

Au cours de l'année de la mise en place du conseil de citoyenneté, une des premières volontés des jeunes<sup>45</sup> fut d'initier un soutien au peuple palestinien. Au cours des premières réunions, où Benoît observa que ces jeunes « arrivaient avec un fort paquet identitaire », certaines exigences pédagogiques furent énoncées, dont l'importance d'obtenir une information non partisane pour témoigner du sérieux de l'initiative : « Toutes ces démarches qui étaient encadrées par le conseil de citoyenneté ont amené à faire réfléchir autrement les élèves sur ce conflit, à faire des recherches, les partager pour en arriver à une exposition qui était interactive. » Afin d'y parvenir, des élèves épaulés par des professeurs volontaires se sont réunis tous les midis pendant six semaines pour rassembler des données sur ce conflit et élaborer des panneaux didactiques. Lors de portes ouvertes, ceux-ci furent présentés oralement par les élèves qui s'étaient investis dans ce projet aux autres élèves de l'établissement, et puis à des visiteurs. De nombreux effets positifs ont été observés à la suite de ce projet ponctuel : une fierté partagée, une volonté de s'instruire en dehors des heures de cours, un apprentissage pratique quant à l'importance d'une réflexion critique face à une situation émotionnelle etc.

Cet exemple illustre comment cet espace peut permettre à des élèves aux identités culturelles et religieuses plus ou moins affirmées d'entrer en questionnements sur leurs certitudes, d'apprendre à poser un regard critique et à effectuer une démarche de recherche pour le bénéfice de l'école, perçue en tant que communauté. Il montre aussi que, pour certains d'entre eux, porter ce projet commun sera même ensuite préféré au fait de laisser une place prédominante à l'expression de revendications identitaires. En effet, certaines élèves, très attachées à leur foulard, ont émis le désir de le porter lors des portes ouvertes. Cependant, cet établissement, qui n'autorise habituellement pas ce signe religieux en son sein, si ce n'est pour certaines sorties scolaires, n'a pas souhaité revenir occasionnellement sur cette règle. Ces jeunes filles ont toutefois alors fait le choix de réaliser leur présentation, d'aller jusqu'au bout du projet au sein duquel elles s'étaient investies. Selon Benoît, « elles ont décidé de ne pas le porter parce que c'était plus important pour elles de se réaliser que de se replier dans une identité ». Quelles que soient nos visions sur cette question, il importe de noter ici que de tels projets permettent donc de construire une identité propre à l'école, une culture commune pouvant être partagée tant par les élèves que le corps enseignant. Il est possible de s'y voir en tant que collectif, y compris là où les particularismes identitaires peuvent parfois être vifs.

Travailler conjointement une identité d'école plus forte et mettre en œuvre des projets citoyens pourraient ainsi permettre de gérer des crispations identitaires dès lors que chacun peut se reconnaître et s'investir de manière positive au sein du nouvel espace à créer ensemble.

<sup>45</sup> Cet établissement scolaire est plus ou moins composé de 75% d'élèves musulmans.



Pour que ces actions puissent stimuler l'engouement, même si elles ne sont pas portées de manière équivalente par tous, il semble par ailleurs vital qu'une cohérence se développe au sein de l'ensemble de l'équipe éducative et de la direction. En effet, tous doivent pouvoir y percevoir un intérêt ou une utilité, ce qui exige aussi que ce projet soit repensé chaque année.

#### **3.4 La nécessité de départiculariser les questions liées à l'islam, notamment en les re-contextualisant par rapport à cette période particulière de l'adolescence**

D'année en année, les difficultés et les points de tensions ne sont pas forcément identiques. Ils dépendent en partie des élèves qui fréquentent l'établissement et de l'influence que certains d'entre eux pourront avoir sur d'autres. Ces fluctuations laissent parfois perplexes des enseignants, notamment lorsqu'ils ne perçoivent plus les apports positifs de certains de leurs anciens projets. Toutefois, pour d'autres, ces situations les amènent à dire qu'avant d'avoir à gérer des élèves de convictions particulières, il s'agit avant tout d'encadrer des adolescents qui sont façonnés au gré d'influences diverses. Ces regards invitent dès lors à recadrer aussi les difficultés qui sont engendrées suite aux demandes particulières d'élèves musulmans dans un ensemble plus large, à savoir au sein d'attitudes potentiellement problématiques qui découlent avant tout de la spécificité de l'adolescence. Comme le résume Pierre, de nombreux jeunes estiment, à tort, que leur situation est incompréhensible tant elle est unique et résolument particulière car ils « *croient que l'histoire commence à partir du moment où ils sont nés* ». Pour œuvrer au sein du monde scolaire, s'il importe d'avoir conscience des spécificités induites par ce que la foi musulmane engage, il importe tout autant de ne pas oublier la nécessité "de départiculariser" certaines oppositions, conflits, ou parfois même radicalités d'élèves musulmans. Ces derniers sont avant tout des jeunes qui, comme les autres, tentent de se construire. Ainsi, lorsque des difficultés se posent, il est essentiel, pour ces professionnels, de pouvoir aussi prendre du recul, de ne pas être bloqué sous prétexte qu'ils ne connaissent pas assez l'islam.

Le témoignage de Pierre contacté par une enseignante de Bastogne est révélateur d'un malaise initial lié à la perplexité et à l'absence de recul. Cette dernière lui confie qu'elle éprouve des difficultés à passer des chansons au cours de religion parce qu'un de ses élèves, converti à l'islam, affirme qu'il est interdit d'écouter de la musique, jugée « diabolique ». Pierre rapporte alors sa démarche en vue de l'aider, qui fut initialement marquée par une recherche de contre-discours internes à l'islam. Il s'est cependant ensuite ravisé pour prôner plutôt une attitude incitant plus globalement cet étudiant à la réflexion : « *Je suis allé, moi, chercher sur internet. Et j'ai trouvé un type intéressant et modéré qui précisait que l'islam n'interdisait pas la musique, mais [plutôt] ce qui rendait impur. Je lui ai dit, après avoir demandé l'avis d'El Kalima pour savoir si c'était quelqu'un de recommandable, qu'elle pouvait citer ce témoignage et puis je lui ai aussi dit "Mais qu'il écoute les radios marocaines ! Pense-t-il vraiment que ce sont tous des mécréants ?"* ». Certains d'autres professeurs citeront sans doute uniquement d'autres personnalités avançant d'autres arguments. Mais le fait de conseiller l'un ou l'autre auteurs-sages<sup>46</sup> pourrait toujours être plus ou moins contesté selon les courants intra-islamiques et les sensibilités personnelles des uns et des autres. Pour éviter un tel blocage, il apparaît donc plus opportun d'amener l'élève à questionner ses sources, à motiver son point de vue d'arguments variés, tout en tenant compte des multiples environnements qu'il côtoie, ou non.

<sup>46</sup> Dans cet exemple, nous remarquons que le côté multiple des croyances en l'islam n'est pas souligné car, effectivement, selon les courants auxquels ils se rattachent, des musulmans seront d'accord, ou non, avec ce jeune élève.

Et pour déparcelliser les dires et actes des élèves musulmans et les re-contextualiser, il peut être utile de privilégier une posture comparatiste pour mettre en parallèle certains discours plus extrêmes motivés d'arguments issus d'une croyance particulière en l'islam avec d'autres discours également colorés de radicalité mais qui proviennent d'autres convictions. Cela permet d'illustrer que toutes les religions et convictions peuvent être touchées par les excès. Et que, dès lors, les faits d'élèves musulmans ne demandent pas à être systématiquement singularisés.

### **3.5 « Ouvrir l'école » à des interventions de tiers pour inciter les élèves à s'inscrire activement dans des échanges réflexifs**

Mettre en place un espace de dialogue où chaque élève, de quelque conviction qu'il soit, puisse s'exprimer, n'est pas toujours suffisant. En effet, parfois, certains exemples concrets doivent en amont être expérimentés en classe pour que de réelles participations d'élèves existent par la suite. Ainsi, il peut être nécessaire pour le professeur qu'il témoigne lui-même, d'abord, de sa capacité à « montrer l'exemple », en permettant notamment à d'autres personnes d'intervenir assez librement dans sa classe. Pour susciter l'intérêt ou davantage de questionnements, pour effectuer des parallélismes - entre des figures religieuses, des rites, des fêtes, des lieux de prières selon les croyances -, pour amener une intensité dans les échanges via des témoignages, ou encore pour redynamiser les débats, certains enseignants font donc appel « à l'extérieur », que ce soit en invitant des personnes tierces ou des organisations. Ils imaginent également d'autres dispositifs : ils organisent des visites de mosquées, d'églises, de synagogues avec leurs classes (selon les différentes appartenances culturelles et religieuses de leurs élèves et/ou selon des contacts qu'ils sont parvenus à établir et/ou de leur connaissance du réseau associatif) ou ils mettent en place des échanges avec des écoles provenant d'autres pays ou entre communes/régions etc. Cette ouverture de l'école sur l'extérieur amène parfois aussi plus simplement les élèves à découvrir un autre environnement, à approfondir les particularités ou les points de convergences entre certaines convictions, à entendre d'autres « sons de cloches » que ceux de leur enseignant (qui, aux yeux de certains élèves, pourrait ne pas avoir beaucoup de légitimité sur des questions et thématiques relatives à des convictions bien particulières), mais aussi que ceux du quartier au sein duquel ils sont parfois confinés.

#### **3.5.1 Le projet OLC<sup>47</sup>, un programme d'Ouverture aux Langues et aux Cultures dans lequel des cours donnés « en duo » rendent ensuite possibles des échanges d'arguments entre élèves**

Ce programme est proposé aux niveaux fondamental et secondaire. Il a pour objectif d'aider les élèves -quelles que soient leur origine et conviction-, à développer leur connaissance d'une autre culture ou de leur culture dite d'origine, à lutter contre les stéréotypes et par là même à devenir des citoyens responsables<sup>48</sup>. Des partenariats sont noués avec huit pays<sup>49</sup> et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils débouchent sur la

47 L'historique de ce programme est disponible en ligne à l'adresse suivante : [file:///C:/Users/C%3%A9lestine/Downloads/OLC%20-%20C%389volution%20du%20dispositif%20OLC%20en%20F%3%A9d%3%A9ration%20Wallonie-Bruxelles%20\(ressource%208335\).pdf](file:///C:/Users/C%3%A9lestine/Downloads/OLC%20-%20C%389volution%20du%20dispositif%20OLC%20en%20F%3%A9d%3%A9ration%20Wallonie-Bruxelles%20(ressource%208335).pdf).

Pour l'année scolaire 2013-2014, 249 établissements ont pris part à ce programme, dont 80 partenariats pour le Maroc et 54 pour la Turquie. [file:///C:/Users/C%3%A9lestine/Downloads/Statistiques%20OLC%202013-2014%20\(ressource%2010388\).pdf](file:///C:/Users/C%3%A9lestine/Downloads/Statistiques%20OLC%202013-2014%20(ressource%2010388).pdf)

48 Dans le cadre de l'article 6 du décret Missions : « 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures » ; [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557\\_016.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_016.pdf).

49 A savoir, la Chine, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal, le Maroc, la Turquie et la Roumanie.

mise en place de cours (facultatifs) de langues en dehors des heures scolaires et, lors des heures de cours, de « cours d'ouverture aux langues et aux cultures ». Ceux-ci sont donnés conjointement, en français, par le professeur de l'établissement et par le professeur OLC du pays partenaire.

À titre d'exemple, Benoît participe à ce programme depuis quelques années dans le cadre de son cours de religion. Cette collaboration s'insère dans le cycle de cours qu'il dispense en 5<sup>ème</sup> année sur le thème de la loi et la religion. Cet interlocuteur souligne notamment la forte complémentarité de ces apports: « *Untel approfondit les aspects liés au monde musulman et au Maghreb en particulier; moi, je vais plutôt mettre cela en lien à la question des droits de l'homme et à la situation par rapport au christianisme.* » En outre, un des avantages de ces cours donnés à deux voix est qu'ils dialoguent tous deux devant les élèves, qu'ils montrent un exemple possible d'échanges et de remise en question entre professeurs, souvent identifiés comme « musulman » et « non musulman ». Enfin, les effets de ces programmes peuvent également se rapporter à la transformation possible des attitudes des élèves eux-mêmes, au cours de l'expérience. Comme en témoigne Benoît, cela peut s'avérer assez porteur de nouvelles perspectives : « *Et cela a tendance à décriper très fort les élèves qui eux-mêmes développaient beaucoup plus facilement des positions critiques par rapport à l'islam que lorsque que je leur donne cours seul* ». Ce projet a ici permis de réduire le réflexe identitaire de certains élèves musulmans qui avaient tendance à parasiter les débats, ce qui peut modifier considérablement la donne quant aux relations à entretenir ultérieurement dans la classe.

### **3.5.2 Le programme « La Haine, je dis non ! » : des moments initiés au Centre Communautaire Laïque Juif (CCLJ) pour amener des classes de différentes écoles à se rencontrer et à débattre du racisme**

Ce programme d'éducation à la citoyenneté existe depuis quinze ans. Il est disponible, gratuitement, pour les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui en font la demande et, plus récemment également, au profit du monde associatif même si l'implication forte, de long terme, de l'équipe pédagogique concernée, les contraint à ne pouvoir suivre « qu'une dizaine d'écoles primaires » à la fois. Les écoles primaires, d'une part, se voient proposer une « *sensibilisation au vivre ensemble avec ses différences* ». Il s'agit d'un programme qui s'étend sur une année, à raison de deux heures par mois, où divers ateliers sont organisés en classe, de même que des projections cinématographiques au sein des locaux du CCLJ (notamment « Azur et Asmar » et le « Journal d'Anne Franck ») et d'autres activités telles qu'une animation autour de trois grandes fêtes religieuses : l'Aïd, Hanouka et Noël pour comprendre ce qu'elles peuvent symboliser et amener ces jeunes à mieux comprendre la culture de l'autre. Concernant l'enseignement secondaire, d'autre part, ce sont les thématiques du crime racial et des génocides qui sont mobilisées comme porte d'entrée à de plus larges réflexions sur le racisme (« *sensibilisation à l'histoire des trois génocides du 20<sup>ème</sup> siècle : Arméniens, Shoah et Tutsi au Rwanda* »). Une des responsables du programme précise d'ailleurs l'importance cruciale de parvenir à sensibiliser les jeunes au cœur du phénomène pour pouvoir vraiment le combattre au-delà des luttes singulières qui se rapportent à l'un ou l'autre drame historique en particulier : « *Nous, on ne veut pas déconstruire l'antisémitisme à partir de la shoah. On pense que la shoah, elle appartient à tout le monde, aux juifs et aux non juifs, que c'est malheureusement un élément fondateur*

du 20<sup>ème</sup> siècle, que ça a tout renversé, que ça a tout changé. Et donc, on veut faire prendre conscience du mécanisme, du contexte qui l'a favorisé, qu'est ce qui s'est passé avant pour en arriver là. (...) Nous, notre objectif (...), c'est de déconstruire les préjugés sur les juifs mais [aussi] plus largement, les préjugés sur tout le monde. » Dans ce cadre-là, l'équipe pédagogique du programme se rend dans les classes pour présenter le centre et ses activités, et pour tenter de donner des bases de compréhension historique des génocides, puis des films, des témoignages et des débats se déroulent au centre. Diverses écoles s'y réunissent, et les responsables veillent à la mixité des écoles ainsi qu'à l'expérimentation de vraies rencontres.. Cette dynamique participe en effet pleinement du succès du projet pédagogique du centre, « Parce que ça, c'est notre constat : des écoles de quartiers et de publics différents ne se rencontrent plus, ne se parlent plus. Et lorsqu'une classe participe à une journée au CCLJ, le matin, ils visionnent un film traitant du génocide. (...) Après le témoignage ou l'exposé, ils discutent avec la personne. Et puis l'après-midi, on propose une dizaine d'ateliers d'éducation à la citoyenneté. Il y a environ deux cents jeunes répartis dans tous le CCLJ, et on mixe les groupes. Et là, l'idée c'est qu'ils se parlent et qu'ils réfléchissent ensemble, et puis on termine par une séance plénière. Et moi, ce qui fait que cela m'enthousiasme toujours autant, c'est que les jeunes ressortent avec la banane. Ils sont super contents de leur journée, d'avoir rencontré d'autres jeunes. » Les animateurs incitent les jeunes à apprendre et à développer leurs pensées en dehors d'un cadre de culpabilisation ou de moralisation. Mais cette démarche, que cette responsable qualifie d'assez « frontale », demande aussi que les animateurs « se mouillent beaucoup », en parlant notamment de leur propre quotidien. Un de leur postulat est que le contact humain et les discussions entre ces jeunes permettent aussi à la peur de reculer. Et c'est ce qu'ils sont amenés à constater, de facto, puisque les rencontres se déroulent généralement dans un contexte assez serein, exception faites de quelques rares expériences plus difficiles où des élèves ont tenus des propos injurieux à l'encontre de juifs<sup>50</sup>.

### 3.5.3 Différents projets de School Zonder Racisme qui cherchent à combattre les stéréotypes et les replis au moyen de l'expérimentation voire éventuellement de l'humour

Un des objectifs de ce mouvement « Ecole Sans Racisme », créé en Flandre à la fin des années 1980, est de sensibiliser au thème des discriminations afin d'œuvrer pour une société plus à l'aise avec ses diversités, qu'elles soient culturelles, ethniques, religieuses et sociales. Pour cette association, il faut privilégier les interactions et les expériences concrètes plutôt que de fournir des informations théoriques. En conséquence, différentes actions sont suggérées<sup>51</sup>, telles que le programme « **Brussel Anders Bekeken** » (« Bruxelles, D'Autres Regards »). Différents circuits thématiques sont proposés, dont l'un porte spécifiquement sur l'islam. Ce module concerne en fait surtout les populations issues de Turquie et du Nord de l'Afrique, c'est-à-dire les communautés les plus représentatives de ces quartiers, alors qu'il serait aussi intéressant d'informer les jeunes à propos de l'islam issu d'autres contrées, comme l'Indonésie ou le Pakistan, car ils représentent aussi l'islam contemporain, dont l'hétérogénéité reste pourtant parfois bien méconnue, tant auprès des élèves que des enseignants, musulmans ou non. Dans ce programme, où le module spécifique sur les réfugiés est notamment aussi fort demandé, les élèves sont invités à compléter

50 Rappelons que ce sont les enseignants qui, ayant pris connaissance du programme lors de la rentrée, les invitent à se rendre dans leur classe sans avoir nécessairement pris connaissance de l'ensemble des élèves de leur classe.

51 Nous n'en reprendrons ici que quelques-unes, pour plus d'informations cfr : [www.schoolzonderracisme.be](http://www.schoolzonderracisme.be).

un questionnaire qui nécessite d'interpeller les individus qu'ils croisent en rue, de discuter avec des commerçants (par exemple avec un commerçant néerlandophone, converti à l'islam, tenant une librairie islamique et un magasin de vêtements). Selon Bouchra, enseignante de formation et active depuis de longues années au sein de ce projet, ces rencontres donnent lieu à des conversations assez interactives et approfondies. Selon cette intervenante, le programme demande toutefois d'inclure encore davantage la pratique quotidienne des générations plus récentes de Belges musulmans. Lors de ces visites, il est également possible de prévoir la visite d'une mosquée qui suscite bien souvent, d'après les organisateurs, un intérêt particulier des élèves car ces derniers peuvent, pour une fois, appréhender concrètement le lieu de culte et poser certaines questions telles que les raisons pour lesquelles il faut retirer ses chaussures avant d'entrer etc.

**• L'importance de visiter des lieux de culte : de la simple découverte à la création conditionnelle de liens plus personnalisés, notamment pour ceux qui réitèrent ces expériences**

Il est assez courant que des enseignants et des associations travaillant dans le monde scolaire<sup>52</sup> invitent leurs élèves à participer ponctuellement à des activités de découverte de lieux de culte. Des réticences, voire parfois des résistances sont rencontrées : celles d'enfants et/ou de parents qui hésitent à entrer dans le lieu de culte de l'autre, que ce soit par méconnaissance (du lieu, des pratiques ou de ce qui s'y passe en général), par inquiétude face à certaines thématiques (par exemple concernant la place de la femme), ou par crainte de la tournure que pourrait prendre la visite (par exemple en lien à une crainte de prosélytisme). Pourtant, hormis le fait que cela permet d'amener des élèves musulmans et non musulmans au sein de quartiers et de rues qu'ils ne fréquentent que très rarement, voire jamais, ces rencontres sont bien souvent l'occasion de désamorcer certaines peurs, voire des comportements violents. C'est ce qu'illustre le témoignage de Jeanne, enseignante de religion catholique dans l'enseignement provincial francophone secondaire, qui a vécu cette expérience comme une manière efficace de couper court à certains discours : « J'avais une classe extrêmement raciste, ça tournait à l'aigre. Et je les ai pris, j'ai été dans une mosquée. On s'est assis et on a parlé avec un imam pendant deux heures, et on lui a posé plein de questions. (...) La semaine suivante, ils [les élèves] m'ont dit combien leur point de vue était transformé, et combien ça leur avait fait du bien. Et qu'ils croyaient impossible de pouvoir entrer dans une mosquée, de s'asseoir sur des tapis et de discuter avec un imam comme ça. Ça avait, au fond, enlevé beaucoup de stéréotypes. »

Mais lorsque les enseignants préparent ces rencontres avec les imams, prêtres etc. et les retravaillent ensuite en classe, celles-ci permettent aussi d'établir des contacts rapprochés avec des responsables du culte. Comme le formulent certains, elles permettent de « casser la glace » notamment par l'instauration de contacts finalement plus singularisés, sachant toutefois que ceux-ci dépendent bien entendu aussi des personnalités qui s'engagent dans ces relations. Entre autres :

<sup>52</sup> En dehors du monde scolaire, d'autres associations organisent aussi ces visites accompagnées de temps d'échange et de débats. Nous reviendrons également sur ces visites au sein du chapitre consacré aux lieux de socialisation alternatif.

l'intérêt et l'apport de ces visites semblent fortement dépendre de la personnalité de l'imam ou du responsable qui accueille les groupes, ainsi que de ses capacités à prendre en compte les points de vue et inquiétudes de l'autre.

Par ailleurs, les mosquées peuvent parfois aussi constituer de réels lieux de rencontres et d'échanges. Ainsi, à Genk, un groupe de jeunes qui se penche avec intérêt sur les écoles a invité des enseignants pour discuter des incompréhensions dues à la diversité culturelle<sup>53</sup>. Ainsi, certains enseignants prenaient pour de l'irrespect le fait que certains jeunes ne les regardaient pas lorsqu'ils s'adressaient à eux. Pour ces jeunes, au contraire, il est impoli de regarder une personne plus âgée dans les yeux. Les membres de ce groupe évoquent aussi le traitement de certaines situations problématiques, par exemple un brainstorming pour réfléchir ensemble aux manières les plus adaptées pour améliorer la participation des parents au sein de l'école. Ainsi, à côté de la visite de la mosquée qu'ils proposent aux enseignants, ils initient aussi des rencontres d'où émergent des tentatives de recherche de solutions conjointes.

Cette association organise également des activités éducatives en classe, telle que « **oogkleppen af** » (pouvant se traduire en français par « retirer ses œillères ») pour à combattre les peurs et les stéréotypes, en montrant tout d'abord que tout un chacun en est porteur. Ils travaillent par exemple sur la base de séries de photos qu'ils mettent en perspective. Ils font réagir des jeunes sur des illustrations de la fête du sacrifice, accompagnées d'images plus chocs avec des têtes de moutons ensanglantées, tout comme ils reprennent aussi des illustrations de repas de Noël suivies d'images de volailles et de vaches abattues à la chaîne. L'idée est alors de susciter le questionnement chez les jeunes sur ce qu'ils peuvent voir dans les médias, et de percevoir la convivialité au sein de certains rites et fêtes, qui leur sont de prime abord étrangers.

Ces activités peuvent aussi être accompagnées par une pièce de théâtre éducative « **Het schaap van Vlaanderen** »<sup>54</sup> (« Le mouton de Flandre »), composée par deux comédiens d'origines différentes (Youssef El Mousaoui et Frank Van Erum), qui a pour objectif d'amener les élèves à réfléchir autour de thématiques telles que la religion, les politiques de droit d'asile, la liberté d'expression, la place de la femme, le foulard, l'homosexualité etc. L'idée est de lancer le débat sur les préjugés « des deux côtés », à partir de certaines scènes qui sont abordées avec humour. Pour les acteurs de cette pièce, « l'humour, ça marche ! », car les jeunes retiendraient plus facilement le message. Pour certains, il s'agirait d'une façon de faire particulièrement adaptée aux jeunes. Mais si cette méthode amène des échanges détendus et marquerait davantage les esprits, il n'empêche que, bien souvent, tout ne peut pas être abordé par le biais de l'humour, ou l'est plus difficilement. En effet, comme nous l'avons déjà constaté, aborder des thèmes en lien au vécu religieux sous le prisme de l'humour peut parfois s'avérer délicat. Et il importe d'en prendre conscience avant d'entamer certains projets. Lors de précédentes rencontres, des acteurs de terrain ont souligné le fait que, pour certains jeunes (et moins jeunes) musulmans, l'humour n'est pas toujours la meilleure entrée en matière pour amorcer les réflexions et les échanges. En effet, lorsque certains sujets sensibles sont

53 Comme l'exemple de certains enseignants qui prenaient pour des marques d'irrespect le fait que certains jeunes ne les regardaient lorsqu'ils s'adressaient à eux, alors que ces derniers considéraient comme impoli de regarder dans les yeux une personne plus âgée.

54 Une initiative que « School Zonder Racisme » organise conjointement avec le théâtre O'Kontreir en Flandre et à Bruxelles.

abordés sous cet angle, il arrive que cela entraîne des fermetures, notamment lorsque les propos sont perçus comme étant un manque de respect. Dès lors, il serait sans doute opportun que les enseignants puissent être informés des sensibilités de leurs élèves afin de préparer au mieux ces activités et d'être en mesure d'en discuter sereinement, afin que leur bonne volonté ne soit pas mise en échec par des incompréhensions face à des réactions négatives (des parents ou de leurs enfants).

De manière générale, cette ouverture réalisée dans le cadre scolaire interroge les façons de faire participer les parents aux démarches entreprises. En effet, autant il apparaît porteur de les y associer, ne serait-ce qu'en les informant au préalable, autant cette étape n'apparaît pas aller de soi et demande même à être gérée en tant que telle. D'après les animateurs contactés de School Zonder Racisme, certaines écoles flamandes hésitent parfois à préciser aux parents que des activités traitent de l'islam, pour éviter que certains d'entre-eux décident de ne pas y envoyer leurs enfants. En amont, il s'agirait donc de prendre en considération les difficultés que ces parents seraient susceptibles d'éprouver, afin de les rassurer sur les sorties scolaires et de construire avec eux une relation de confiance. En effet, et même avec les parents ne maîtrisant pas la langue en usage dans l'école, n'est-il pas devenu nécessaire d'assurer cette ouverture à l'extérieur pour les enfants par le biais, aussi, d'une plus grande ouverture de l'école aux parents ? Mais l'école en a-t-elle seulement les moyens ?

### **3.6 Conclusions**

Dans un contexte de changements sociaux et culturels très rapides qui transforment fortement la société, et a fortiori l'école, bon nombre d'enseignants et d'associations créent et renouvellent des outils pédagogiques. Ils mobilisent des approches diverses, notamment en partant directement de la thématique interconvictionnelle, ou encore en travaillant de manière plus globale sur l'interculturalité et le vivre ensemble. Ils s'entraident par exemple en construisant ensemble leurs cours. Ils mobilisent de multiples supports : des cahiers pédagogiques, des formations, des expositions, des pièces de théâtre, des films, des animations en classe, des brochures d'information et de sensibilisation etc..

Sans tomber dans l'apologie, et tout en restant conscients du chemin encore à parcourir pour un mieux vivre ensemble à l'école, ces constats susmentionnés peuvent être clairement établis. En effet, il nous semblait ici avant tout important de pointer quelques exemples de démarches, plus ou moins insérées dans le quotidien, capables d'adoucir des tensions, voire de remédier à des situations conflictuelles en créant de nouveaux espaces de dialogue, même si ceux-ci peinent à se mettre en place.

Nous avons ainsi pu particulièrement observer que lorsque des situations problématiques émergent (notamment quand l'égalité des sexes est ressentie comme mise à mal par certains élèves sous motifs religieux ou encore quand sont établis des constats de radicalismes religieux de la part de certains jeunes), certains établissements scolaires en viennent à se mobiliser en interne pour réfléchir ensemble à ce qui bloque le dialogue entre l'institution et certains élèves musulmans. Et ces démarches de structuration en interne, notamment par l'instauration de groupes de travail, permettent de se donner du temps (en dehors des situations d'urgence) pour réfléchir à



ces cas problématiques, aux réglementations internes en cours, voire à leurs éventuelles remises à jour. Dans ces temps d'échange, l'équipe enseignante, ou au moins une partie d'entre elle, se met autour de la table pour nommer clairement ce qui pose question et clarifier les enjeux sur les valeurs de l'établissement, voire définir et se mettre d'accord sur des questions aussi essentielles que celles de savoir « *quelles sont nos valeurs ?* », « *Jusqu'où peut-on aller dans cette acceptation de l'interculturalité ?* ». Se réunir pour tenter de nommer les choses s'avère être une première étape importante et même un moteur d'action stimulant pour s'attaquer à des thématiques sensibles.

Cette première étape demande d'emblée, par la suite, d'inclure également les élèves, de manière plus ou moins active. Cela apparaît désormais une démarche incontournable. Et à cet égard, un rappel général du cadre de vie de l'établissement est primordial : il faut pouvoir leur expliquer les démarches afin de les faire participer à ces projets, à la création conjointe d'une culture propre à l'école. Et ces volontés de construire et/ou renforcer une identité commune ne sont bien souvent pas développées dans le but de nier les particularismes mais plutôt pour éviter de les exacerber, voire en tirer profit.

En outre, chercher à gérer des tensions très spécifiques, en en saisissant de but en blanc tous les tenants et les aboutissants, n'apparaît guère réaliste ni porteur. Les divers témoignages recueillis nous amènent plutôt à souligner l'importance de partir des besoins des jeunes, des sujets qui les préoccupent et de leur donner une parole et une écoute. Cela permet d'entamer de réels échanges, surtout si le professeur s'avère capable de susciter le questionnement chez les jeunes, voire même de gagner une certaine confiance pour ensuite les amener à aiguiser leur esprit critique. Toutefois, laisser cette place aux divers points de vue nécessite en amont un certain savoir-être/faire, mais aussi une connaissance minimale des différentes croyances qui interagissent au sein de l'école, de la société, pour se donner les moyens de gérer le débat. Dès lors, une information minimum à acquérir sur les diverses convictions (du moins celle qui animent plus ou moins fortement les élèves que les enseignants seront amenés à côtoyer), ou de manière plus générale, sur la gestion de la diversité convictionnelle, de « l'interculturalité », paraît aussi essentiel même s'il s'agit ensuite d'être vigilant à ne pas enfermer les élèves dans des spécificités culturelles qui seraient alors essentialisées et contre-productives pour saisir les dynamiques en cours. Et à ce titre, favoriser les collaborations entre enseignants, d'appartenances convictionnelles diverses, nous semble être porteur, notamment étant donné les approfondissements ainsi permis sur les comparaisons entre convictions, mais aussi sur les perceptions concernant des attitudes, des questions d'actualité, d'éthiques etc.

Finalement, nous tenions également à préciser que toutes ces initiatives, ces volontés de laisser un espace de parole pour tous, ces projets collectifs qui mobilisent direction, corps enseignant, élèves (parfois même les parents) permettent aussi d'améliorer les relations entre enseignants aux convictions diverses. En effet, se mobiliser par exemple autour d'un projet commun (qui ne met d'ailleurs pas nécessairement la question des convictions à l'avant plan) permet de rassembler ces professionnels, de favoriser « l'intégration » de ceux-ci lorsqu'elle ferait défaut ou serait en difficulté.



#### 4. DES PRATIQUES QUI ÉMERGENT AU SEIN DE LIEUX DE SOCIALISATION ALTERNATIFS

En marge de ce qui se fait et de ce qui est pensé au sein d'espaces de socialisation « institutionnalisés », tels les établissements scolaires ou les hôpitaux, d'autres lieux sont susceptibles de constituer des espaces de rencontre plus ou moins réguliers pour des personnes qui choisiraient de s'y investir: maisons de jeunes, maisons de quartier ou espaces tournés vers le dialogue interculturel. Au sein de ces espaces toujours très singuliers, où des processus de socialisation sont également à l'œuvre, que nous qualifions ici d'« alternatifs », faute de mieux, des réflexions sont aussi menées sur les relations entre musulmans et non musulmans afin de favoriser et/ou pacifier les interrelations lorsqu'elles ne vont pas de soi. En effet, l'existence de lieux visant à améliorer le vivre ensemble ne permet pas toujours, en soi, a priori, une meilleure cohésion sociale. Parfois, si ceux-ci ne sont pas adéquatement gérés, ces derniers peuvent même se transformer en espaces au sein desquels les publics sont séparés et où, de surcroît, des imaginaires de séparation sont tendanciellement renforcés.

Par-delà les innombrables projets qui sont actuellement développés en Belgique, nous reprenons uniquement, dans ce chapitre, des projets sur lesquels nous avons pu obtenir suffisamment d'informations, entre autres car nous y avons assisté et/ou car nous avons pu rencontrer leurs organisateurs. Ces initiatives ont également été testées sur plusieurs années et, bien souvent, un retour réflexif en interne y a été réalisé. Nous tentons ici de pointer les modalités selon lesquelles ces initiatives ont été portées, de même que des conditions qui nous paraissent nécessaires, très certainement parmi d'autres, pour permettre des avancées en matière d'interrelations.

Cinq grands types d'entités sont envisagés, qui sont ici avant tout distinguées selon les réflexions et actions qui y sont menées, selon les publics touchés, mais aussi les types d'activités qui y sont organisées. Premièrement, nous abordons des associations du secteur de la jeunesse, en particulier lorsque des réflexions y émergent en interne sur des manières de penser des projets citoyens afin qu'ils puissent motiver et mobiliser les jeunes. Ces démarches se concentrent aussi parfois sur les attitudes et savoir-faire des équipes d'animateurs pour gérer certaines immixtions du religieux lorsqu'elles s'avèrent problématiques<sup>55</sup> pour la structure et les réactions croissantes qui peuvent s'en suivre dans les relations entre les jeunes, qu'ils soient ou non de cultures et convictions diverses. Deuxièmement, nous parlerons des initiatives qui naissent au sein d'associations musulmanes, c'est-à-dire des entités dont l'objectif vise avant tout à promouvoir les valeurs islamiques. En effet, certaines d'entre-elles mènent aussi des réflexions en interne sur le thème du vivre ensemble, sur lesquelles il paraît intéressant de s'arrêter. Par ailleurs, d'autres espaces travaillent également, de manière plus informelle ou indirecte, sur les relations entre individus aux profils variés. Nous verrons, en effet, troisièmement, comment le sport, notamment au travers de sa pratique quotidienne et des valeurs qui y sont promues, peut en venir à fédérer des individus aux croyances

---

<sup>55</sup> Cette religiosité plus ou moins fortement manifestée par certains jeunes n'entraîne bien évidemment pas toujours de la conflictualité, car des relations positives et paisibles existent aussi !

diverses et multiples et à dépasser certains points de frictions. Quatrièmement, nous envisagerons également ces contacts qui se créent dans d'autres lieux organisant, par exemple, des activités avant tout récréatives. Nous verrons ainsi que, pour amener certains individus à se côtoyer, il n'est pas toujours nécessaire, ni même souhaitable, de développer des projets ayant notamment la question des identités et appartenances diverses pour objet premier. Cinquièmement, nous expliciterons enfin certaines initiatives qui tentent, à leur échelle, d'instaurer des espaces, plus ou moins formalisés, de dialogue constructif permettant de renouveler certaines de nos attitudes. Nous soulignons, lors de notre précédente recherche, que les discours extrêmes et les évitements polluent fréquemment les débats, tout comme la langue de bois. Le caractère nuisible de ces postures est aussi souligné sur le terrain par celles et ceux qui, travaillant avec un public diversifié, entendent, « de chaque côté », diverses craintes. Parmi eux, certains nous rejoignent dans l'idée de laisser une place à l'expression de ces peurs et réticences afin qu'elles puissent être dépassées. Favoriser des espaces de rencontre où l'on ose également discuter de ce qui fâche et où l'on tente de dépasser ces échanges sur les seuls points communs et valeurs qui rassemblent (même si cela aussi est essentiel) nous paraît indispensable pour tenter de remédier à certaines tendances d'exclusions réciproques.

#### 4.1 Quelques idées qui se dégagent au sein des espaces qui organisent des activités citoyennes pour les jeunes

Notre précédente étude, portant sur les regards et relations réciproques entre musulmans et non musulmans à Bruxelles, nous a amené à sonder différents espaces de socialisation de la jeunesse bruxelloise plurielle. Nous constatons alors des « replis sur soi », des préférences pour des « entre soi » et des lieux identifiés comme rassurants car fréquentés « par les siens », sachant que ces derniers en viennent parfois à devenir problématiques lorsque ces jeunes ne connaissent que ces réalités particulières. Cela peut en effet engendrer certains enfermements dans des quartiers, ce qui pousse alors certains animateurs à les encourager à s'approprier d'autres espaces publics, du moins à les fréquenter à partir d'activités. Par exemple, des travailleurs sociaux de l'**association « Kras »**<sup>56</sup> de Merksem, observant que les jeunes du quartier « *semblent vivre sur une île* » et ne s'aventurent que peu au centre-ville, ont mis sur pied, en collaboration avec **Stampmedia**<sup>57</sup>, un projet ayant un double objectif : faire circuler les jeunes au sein d'autres espaces de la ville afin de leur donner confiance en eux et tenter d'améliorer l'image de ces derniers en dehors de leurs quartiers, image fréquemment associée à un faible niveau d'éducation, au chômage et au fait de traîner dans les rues (« *hangjongeren* »). Ils ont alors amené les jeunes à distribuer des « *hygienic packages* » aux sans-abris et ont ensuite diffusé une vidéo<sup>58</sup> de cette action en ligne.

Nos entretiens et observations en Flandre et Wallonie nous laissent penser que la situation n'est pas bien différente de celle de la capitale. Là aussi, les acteurs de terrain pointent le fait que les jeunes musulmans et non musulmans ne se côtoient

56 **Kras** est une organisation de jeunesse ayant différentes antennes à Anvers. Elle travaille notamment sur les risques de l'exclusion sociale chez les jeunes, sachant qu'une partie importante des jeunes avec lesquels elle travaille (de 40 à 60%) sont d'origine marocaine. Pour plus d'informations sur cette structure, cfr. : <http://www.krasjeugdwerk.be>.

57 **Stampmedia** est une agence de presse qui vise à donner la parole aux jeunes en leur apprenant les bases du journalisme et à faire le lien entre ces derniers et la presse grand public.

58 <https://www.youtube.com/watch?v=U9EsZXs1cLU>

pas beaucoup. Des maisons de jeunes situées en Flandre, ayant un public d'origine maghrébine ou turque, expliquent ainsi ne pas souvent attirer un public plus diversifié bien qu'elles soient en principe ouvertes à tous. En outre, des organisations de jeunesse telles que les scouts, le patro et le chiro en Flandre, connaissent aussi une faible participation de jeunes musulmans au sein de leurs structures. Certains d'entre eux tentent d'ailleurs de mettre en place des projets « d'ouverture », pour ne « *plus s'en tenir qu'à un public très belgo-belge* », en créant notamment « des unités multiconfessionnelles », ou encore des unités « ouvertes à une certaine spiritualité », au sein des quartiers populaires de Bruxelles, mais aussi en Wallonie. D'autres initiatives existent en Flandre, qui favorisent notamment les échanges entre les chiro, les scouts et le « **jeugd Welzijnswerking** » (où bon nombre de jeunes ont une ascendance migratoire). Amar, travailleur social et volontaire au sein de l'organisation de jeunes de **la mosquée de Winterslag** de Genk, a pris part à cette rencontre et raconte combien les jeunes restaient entre eux les premiers jours. Il était même parfois témoin d'échanges stéréotypés et discriminants, comme lorsqu'un jeune de 10 ans lui affirma que « *tous les Marocains sont des voleurs* ». Mais après avoir passé une dizaine de jours ensemble, les jeunes se mélangeaient davantage, « devenaient amis » et comblaient ainsi le fossé initial.

Certains tentent également de mettre en place des échanges bien spécifiques, entre jeunes de convictions diverses qui se fréquentent peu, où les relations ne vont pas toujours de soi.

Des rencontres sont ainsi organisées, à Bruxelles, entre des jeunes juifs (appartenant à un mouvement de jeunesse juive laïque) et une récente unité de scouts (uniquement composée de jeunes musulmans, mais qui se veut délibérément pluraliste et ouverte à tous). Partant de ce même constat d'une jeunesse bruxelloise diversifiée qui ne se mélange pas, les animateurs juifs sont allés à la rencontre d'animateurs musulmans en vue, dans un premier temps, d'organiser une rencontre, un samedi après-midi, autour d'activités sportives et ludiques afin d'éclairer leurs jeunes sur leurs points communs. Comme le précise un des animateurs musulmans impliqué dans l'organisation de cette journée, les convergences sont importantes : « *Entre eux et nous, pour les jeunes, il y a les mêmes préoccupations : la musique, les habits, les sorties, les filles, les garçons... C'est exactement les mêmes préoccupations. Ils ont énormément de points communs et eux-mêmes ne s'en rendaient pas compte. Et par après, plusieurs d'entre eux sont venus chez nous nous dire "Ah mais ils sont gentils ! Ils sont gentils !" . Ça montre bien l'image qu'ils avaient à la base* ». Toutefois, pour en arriver à ce premier pas, des échanges et de nombreux contacts entre animateurs musulmans et juifs furent nécessaires, pour dissiper certaines appréhensions (voire méfiance) mais aussi pour que ces derniers préparent leur groupe (notamment, pour ce qui concerne le groupe des jeunes juifs, via des activités en interne sur la question des préjugés). Une des responsables de l'unité scout nous confia par exemple que des débats internes eurent également lieu en amont, avant de rencontrer les animateurs du mouvement de jeunesse juive. Mais la première rencontre où, de part et d'autre, les animateurs ont pointé ouvertement l'existence de préjugés, fut décisive tant ils partageaient ce même constat. Dès lors, l'envie de se rencontrer pour tenter de dépasser des clivages, malgré un contexte général pouvant compliquer de tels contacts, prit le dessus sur certains réticences d'animateurs musulmans. Comme nous le précisa l'un d'entre eux : « *À partir de là, on était automatiquement pour, car à partir du moment où on peut montrer qu'en tant que musulmans, qu'en tant qu'arabes, on peut dépasser ces clivages*

de : *“Nous on est comme ça, vous vous êtes comme ça, on ne va jamais s’entendre”. Malgré ce qu’il y a eu cet été, à la bande de Gaza, on voulait montrer qu’on pouvait passer au-dessus de ça pour se rencontrer, pour voir qu’au final, il n’y a pas tant de différences que cela, pour éviter toutes ces incompréhensions et rejets de l’autre* ». Cette rencontre a ainsi réuni une cinquantaine de jeunes, dont une trentaine de musulmans. Ce fut un succès : l’ouverture fut partagée et le respect bien présent, notamment lors des moments plus spirituels (lors de la chanson en hébreu et de la récitation de sourate). Et si cela se déroula si bien, c’est entre autres parce que cela rencontrait un intérêt tout particulier chez ces jeunes. En effet, certains d’entre eux, notamment musulmans, prévenus une semaine à l’avance, ont réellement insisté pour y participer : *« Une de nos scouts devait aller à l’école arabe ce jour-là [leurs activités se déroulent habituellement le dimanche et non le samedi] et elle a vraiment insisté auprès de sa mère pour ne pas y aller. Un groupe de trois filles devaient aller en Allemagne pour un mariage, mais elles sont quand mêmes venues, en quittant simplement les activités un peu plus tôt* ». Si cela s’est si bien passé, c’est également parce que les animateurs ont veillé à préparer conjointement ces activités (en choisissant par exemple d’éviter certaines activités consistant à éliminer un groupe, où les termes employés étaient « tuer l’adversaire »), à expliquer certaines réalités (telle que le pourquoi de la présence systématique (et donc également ce jour-là) de policiers et/ou de garde du corps lors des activités en extérieur des jeunes du mouvement de jeunesse juive laïque et pour éviter que les animateurs et jeunes musulmans pensent que c’était en raison de leur présence).

D’autres rencontres sont également organisées en vue de « faire des choses ensemble », notamment au sein de maisons de jeunes : que ce soit manger ensemble, visiter des musées ou encore des activités réflexives questionnant leur passé migratoire. À titre d’exemple, le numéro spécial « 50 ans de l’immigration marocaine » du journal de liaison de l’**ASBL Interpôle** « Le Chant des Rues » (dont le site internet [www.lechantdesrues.be](http://www.lechantdesrues.be) n’est désormais plus accessible) a réuni une petite quinzaine de jeunes musulmans et juifs de la **maison de jeunes « Vers l’Avenir** » d’Anneessens et de l’**UPJB** qui ont, en petits sous-groupes, rencontré et questionné « des anciens », à savoir des juifs arrivés en Belgique avant et après la Seconde Guerre mondiale, mais aussi des immigrés Marocains ou encore des réfugiés venus du Chili suite au coup d’Etat de 1973. Ce numéro spécial, qui n’a toutefois pas été construit dans le cadre d’un partenariat global avec les jeunes, reprend ces rencontres, via des extraits d’interview, des commentaires de jeunes et des photos.

En marge de ces premiers constats et des actions entreprises au profit de l’amélioration de ces relations entre jeunes qui ne vont pas de soi, que ce soit en raison des différences sociales et/ou ethno-culturelles, des animateurs et coordinateurs constatent parfois des difficultés spécifiques liées à la prégnance de demandes religieuses dans certaines associations et maisons de jeunes. Les réactions y sont diverses. Selon leurs sensibilités, certains refusent de répondre à de telles attentes, qui sont parfois même plutôt formulées comme des revendications, ou même simplement d’en discuter. À l’inverse, d’autres sont désireux de se montrer avant tout respectueux à l’égard de ce qu’ils nomment bien souvent « la diversité » et ils en viennent alors parfois à octroyer un traitement privilégié aux demandes islamiques. Mais entre ces deux « extrêmes », ici quelque peu caricaturées, bon nombre d’acteurs de terrain ont entamé des réflexions en interne quant aux meilleures manières de traiter, selon eux, ces demandes tout en s’assurant de la bonne marche de leur association, par exemple via la valorisation de

leurs missions citoyennes. Ci-dessous, nous présentons des modalités de mise en œuvre de projets qui permettent de parer aux difficultés relationnelles. Celles-ci concernent le cadre institutionnel, l'offre des activités ainsi que des attitudes spécifiques à adopter, entre autres par rapport à des tensions autour du genre, de la nourriture, de l'orientation sexuelle ou des habitudes langagières ou corporelles.

#### 4.1.1 En amont, la nécessité d'un cadre institutionnel clair, soutenu par des équipes soudées aux profils diversifiés

À de multiples reprises, les acteurs de terrain ont pointé un impératif : pour que le travail effectué auprès des jeunes soit efficace, il demande d'être sans cesse remanié, entre autres parce que le public et les équipes d'animations peuvent varier d'une année à l'autre. Il importe ainsi que le règlement d'ordre intérieur soit co-construit avec les jeunes en début d'année pour que ceux-ci puissent adhérer au projet et aux missions générales de l'association et qu'ils s'y sentent vraiment d'emblée impliqués, mais aussi afin de pouvoir légitimement le faire respecter sans que des invocations religieuses, par exemple, puissent venir entraver le fonctionnement de la structure en cours d'année en y contestant par exemple la mixité. En effet, face à des demandes inacceptables, telle que celle de parents clamant : « *Je ne veux pas que ma fille soit assise à côté d'un non musulman* », il est utile de pouvoir mobiliser un cadre clair préétabli et communément accepté.

Pour la sérénité de tous, il est non seulement nécessaire que la politique de la maison soit limpide, mais aussi qu'elle puisse être soutenue par des animateurs plus anciens et bien intégrés au sein de l'équipe et aux yeux du public afin que le règlement et les missions de l'institution, initialement entendus comme étant ouverte à tous, puissent être à la fois compris et respectés. Dès lors, s'il importe que les jeunes prennent part à l'établissement du règlement d'intérieur dans un premier temps, en concertation avec l'équipe encadrante qui accepte donc d'être ainsi placée dans un processus de négociation, il importe ensuite tout autant de pouvoir réaffirmer ces règles et de ne plus accepter les contestations, même si cela requiert une certaine fermeté. Au sein d'une association de Molenbeek, la réaction négative de parents induite par l'arrivée de nouveaux « profils » d'animateurs reflétant l'arrivée de nouvelles communautés au sein du quartier a ainsi contraint les responsables à réaffirmer avec vivacité les principes initialement consentis par tous comme politique interne de l'association, cette situation étant présentée comme susceptible d'entraîner, si besoin, l'interdiction pure et simple d'accès aux activités d'un jeune dès lors que lui-même et sa famille décidaient d'enfreindre les règles initialement consenties au sein de l'association : « *Nous avons récemment engagé une personne d'origine sud-africaine pour les activités avec les jeunes. C'est vrai que la première fois que cet animateur a dit à un jeune qui était perturbateur et d'origine marocaine de quitter l'activité (...), c'est arrivé que la famille vienne pour protester. Imaginez-vous un [Sud] Africain qui avait osé... [critiquer un jeune d'ascendance marocaine]? Non ! Mais on est très clair là-dessus et on dit aux gens : « Faites attention, parce que là, c'est vous qui ne devez plus venir »* » tant ce type d'attitudes est en totale contradiction avec leurs principes.

Pour bon nombre de coordinateurs de maison de jeunes rencontrés, il est par ailleurs primordial de porter une attention particulière aux profils des animateurs engagés, notamment à leurs formations, en vue de pouvoir encadrer les réflexions au sein des projets menés avec les jeunes, mais aussi en lien avec la diversité des activités à promouvoir, que ce soit sous des aspects plus créatifs, plus sportifs etc. Cette seule attention ne suffit toutefois pas : il convient également d'être vigilant à ce que cette

diversité au sein de l'équipe reflète une diversité non seulement culturelle, de genre ou convictionnelle, mais aussi sociale qui puisse déjà amener, en quelque sorte, une première rencontre ou « confrontation » des valeurs en interne. Or, force est de constater que si, sur le terrain, de nombreuses associations se montrent vigilantes à propos de cette diversité, d'autres estiment pouvoir se contenter de promouvoir un bon rapport entre jeunes et animateurs depuis un continuum de profils entre animateurs et usagers, considéré comme facilitant d'emblée les relations. Cette situation paraît cependant témoigner de certaines limites et difficultés qu'il importe de ne pas ignorer.

#### **4.1.2 La nécessité de proposer une offre adaptée aux besoins et envies des jeunes pour les mobiliser activement : confiance, proximité et réalisme, à assumer dans la durée**

Beaucoup d'espaces dédiés à la jeunesse s'investissent dans des projets visant à promouvoir l'engagement des jeunes et le vivre ensemble. On entend d'ailleurs souvent parler de « CRACS », où il est question de conscientiser la jeunesse à une « Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire ». Dans ce cadre, des financements sont octroyés pour des projets travaillant la « cohésion sociale ». À de multiples reprises, nous avons observé l'importance, soulignée par des professionnels du secteur de la jeunesse, de prendre avant tout en compte les demandes du terrain lors de la mise en place de projets citoyens, non seulement pour pouvoir réellement mobiliser les jeunes dans la programmation de la structure, mais aussi pour qu'ils ne soient plus simplement des consommateurs d'activités proposées, mais davantage des acteurs engagés au sein de celles-ci.

**• D'abord répondre à des demandes et faire reconnaître sa présence avant d'éventuellement proposer de nouveaux projets. Un exemple : du soutien scolaire vers un projet de citoyenneté active**

À Seraing, le **Centre d'Action Laïque** a mis en place, depuis janvier 2010, un projet éducatif appelé « **Les ateliers du Mercredi** »<sup>59</sup>. Il vise à outiller les jeunes d'un quartier populaire en vue de les aider à « envisager la société de demain dans une construction commune, leur permettre de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement des éléments de démocratie, de participation, de coopération ». Les activités parviennent à réunir une trentaine d'enfants d'âges, de cultures et de religions différentes, dont un tiers de musulmans. Ce groupe se subdivise en quatre sous-groupes de 4 à 8 jeunes, encadrés par un animateur et au sein desquels des élections mensuelles sont organisées afin d'élire<sup>60</sup> un « leader » et son « assistant ». Ces derniers ont diverses tâches à réaliser: organiser un vote en cas de conflit, se poser en exemple à suivre pour les autres, veiller à être vigilant à la participation et à l'intégration de tous au sein du sous-groupe et du groupe, et à la présence d'un esprit de solidarité, de même qu'à la participation de tous aux diverses tâches (cuisine, animation, services et productions artistiques). Ces leaders sont aussi amenés à assister, avec un animateur, à « la demi-heure des responsables », un temps lors duquel ils prennent activement part à la coordination du projet. Tout

59 <http://www.calliege.be/index.php/vivre-la-laicite/faire-vivre-la-democratie-locale/les-ateliers-du-mercredi>. Les ateliers de ce projet pilote réunissent des jeunes de 7 à 12 ans. Ils ont lieu tous les mercredis, ponctués de « trois temps forts » à savoir un weekend, une semaine résidentielle et une semaine de stage non résidentiel.

60 Certaines conditions doivent par ailleurs être remplies afin d'être éligible, à savoir : être âgé de 9 ans minimum, ne pas avoir d'absences non excusées aux ateliers et pas plus de 5 absences excusées. Des mesures sont prises en vue de favoriser la régularité des présences et participations des jeunes à ce projet commun.

au long de ces activités, les jeunes apprennent ainsi à participer au vivre ensemble, à travailler une dynamique de groupe, à s'ouvrir aux autres, à la différence. Ces activités leur permettent aussi de travailler l'estime d'eux-mêmes<sup>61</sup>, pour qu'ils se sentent réellement une valeur ajoutée pour le projet.

Mais si ce projet paraît si bien fonctionner, c'est aussi parce que cette structure est active depuis une quinzaine d'années au sein du quartier et qu'elle a su créer une relation de confiance avec les résidents du quartier. Ainsi, avant même que ne soient lancés ces ateliers, l'association avait déjà rencontré un besoin du quartier, à savoir du soutien scolaire pour les jeunes. Le succès rencontré par ce soutien pédagogique a permis à l'association de conquérir la confiance des parents. Cette confiance a facilité la mise en route d'un projet éducatif, et ce même si quelques mois ont été nécessaires pour qu'un nombre suffisant de jeunes y participent.

Pour Amine, coordinateur d'une maison de jeunes dans d'un quartier populaire de Bruxelles, cette envie de parvenir à mobiliser d'emblée son public se traduit, par exemple, dans le fait qu'il pousse ses jeunes à aller défendre eux-mêmes leurs projets auprès d'organismes susceptibles de les subventionner, tel le **BIJ (Bureau international Jeunesse)**<sup>62</sup>. Si cette pratique courante s'avère souvent porteuse, il n'empêche que certains animateurs témoignent combien l'obtention de subsides n'est pas suffisant, voire peut s'avérer contre-productif dans certaines circonstances. En effet, c'est avant tout l'engagement et la volonté des jeunes à poursuivre leurs démarches qu'il leur importe plutôt de développer. Et dans le processus, le fait qu'ils acquièrent une fierté grâce aux efforts accomplis est une donnée qui a son importance. Tout comme la proximité des actions entreprises au regard de la vie quotidienne des jeunes, susceptible de signifier une vraie capacité des jeunes à obtenir de l'emprise et de la latitude sur les transformations de leur quotidien.

Si les subsides sont trop importants, ou s'ils sont obtenus avec trop de facilité, ceux-ci peuvent donner aux jeunes l'illusion d'une certaine facilité, et leur motivation risque alors de diminuer. Comme le souligne Alexandre, jeune trentenaire actif au sein d'un groupe de jeunes Schaerbeekois : quand les budgets sont moindres et que les jeunes sont « en charge de tout », y compris de la collecte de fonds, leur investissement serait plus grand et les projets s'ancreraient plus facilement dans le long terme. Pour Alexandre, ce sont les projets de plus petite envergure qui restent les plus mobilisateurs.

Par ailleurs, soutenir les jeunes à construire, porter et défendre leurs propres projets auprès d'instances diverses (tel que le BIJ) semble constituer un des moyens adéquats pour que ces jeunes découvrent concrètement l'environnement, y compris institutionnel, perçoivent qu'ils peuvent s'y investir, créer de la confiance en eux et dans les autres, maintenir au maximum leur investissement, voire aboutir à des résultats positifs concrets, ainsi que le souligne Amine: « *Et les jeunes savent aussi qu'on est là surtout pour les aider à porter leurs projets. Par exemple, un groupe de quatre filles, dont une seule fréquentait notre maison de jeunes, est venu nous trouver pour qu'on les aide à les initier*

61 Ils travaillent beaucoup avec un public marginalisé « par le regard que les autres portent sur le quartier », c'est-à-dire qu'« ils ne sont pas tous pauvres, étrangers ».

62 Le BIJ est un organisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui aide à financer les projets (notamment en lien avec « l'éducation non formelle ») de jeunes à l'étranger. Ce service soutient aussi le secteur de la jeunesse, entre autres au travers de séances d'informations, de formations, d'aide à la mise en place de projets internationaux « de qualité ». Pour plus d'informations : <http://www.lebij.be/>.

*au chant. Et maintenant, si elles font partie de la MJ, c'est parce qu'on les a aidées à mettre en place ce projet, qu'on leur a trouvé des opportunités pour se produire, notamment au Festival Bruxelles Babel».*

Travailler avec les jeunes en partant de leur passion permet en effet non seulement de profiter de leurs motivations, de les insérer plus aisément dans des projets plus larges (notamment la participation au festival interdisciplinaire Bruxelles Babel)<sup>63</sup>, mais aussi de les amener à fréquenter d'autres lieux et personnes que celles et ceux de leur environnement proche. Il s'agit de les excentrer de leurs pôles de référence et de favoriser les rencontres avec « l'autre ». En effet, à Bruxelles par exemple, les populations peuvent être très homogènes selon les quartiers. Et certaines associations rencontrent des difficultés à amener de la diversité (culturelle, ethnique et confessionnelle) au sein des groupes. Prendre part à de telles initiatives plus larges, rassemblant des associations de différentes communes bruxelloises, est un premier pas pour faire sortir certains des bulles au sein desquelles ils peuvent être enfermés.

**• Responsabiliser les jeunes en travaillant sur leurs passions. Un exemple clé, par-delà les aspects ludiques : le football**

Vincent est coordinateur d'une maison de jeunes bruxelloise depuis quatre ans dans la zone nord-est de Bruxelles où plus de 70% des jeunes « se disent musulmans ». Dès son arrivée à la tête de l'équipe d'animation, il eut le désir de revoir la politique interne de l'établissement, pour ne plus s'en tenir à faire uniquement de l'occupationnel avec ces jeunes, mais plutôt susciter leur participation active en tant que responsable de projet. Cet exemple montre qu'il n'est pas toujours nécessaire de venir avec de nouveaux projets pour stimuler l'engagement, mais que celui-ci relève avant tout d'un état d'esprit.

*« Le jeune quand il vient à la MJ, il y a sa place car il est en projet. Ça marche parce qu'il a envie de s'y insérer, et non pas parce qu'il ne peut pas, par exemple, rester chez ses parents. (...) Là, c'est pas notre rôle. Ça doit faire sens. (...) J'ai une équipe de foot mais, je le répète, « nous ne sommes pas un club de foot. « (...) Mon job, ce n'est pas de faire des équipes de foot à tire-larigot. On a travaillé un an et demi avec ces jeunes avant d'accepter le projet foot et on leur a dit: "si vous vous structurez, s'il y en a un qui prend le rôle de secrétaire, de président, si vous vous assumez, si on va chercher des sponsors, alors l'équipe d'animation sera là en soutien pour le coaching, les paiements etc. Mais vous être partie prenante du truc !" (...) Notre mission, c'est de les émanciper, qu'ils apprennent à se gérer».*

Il n'était donc pas ici question de revoir toutes les activités proposées, mais plutôt de retravailler leurs objectifs et missions ainsi que de les faire comprendre aux jeunes, pour qu'ils se les réapproprient et les assument.

<sup>63</sup> Ce festival interdisciplinaire (danse, théâtre, vidéo, arts plastique etc.) est porté par l'ASBL Tremplin. Il connaitra sa trentième édition en 2015. À travers l'expression culturelle, cette initiative donne la parole aux jeunes de cultures et quartiers divers, qui sont soutenus non plus uniquement par des animateurs des associations participantes mais aussi par des artistes professionnels. Il se veut aussi être un moment où sont créés des espaces de rencontres entre cette jeunesse plurielle de Bruxelles : certes lors des représentations mais également, comme lors de l'édition 2014, depuis des rencontres inter-ateliers où se sont rassemblés 80 jeunes issus de 15 associations. <http://www.bruxellesbabel.be/>.



#### 4.1.3 L'importance de questionner des habitudes langagières : rebondir sur les termes employés par les jeunes et ouvrir les débats, de manière précautionneuse

Tout un travail doit aussi être mené sur le poids des mots et les insultes (pas toujours perçues comme telles par les jeunes), « *parce que pédé, pédéraste, pédophile, pour eux c'est la même chose...* ». Ce qui frappe plus d'un animateur, c'est qu'ils entendent fréquemment la souffrance de jeunes se plaignant de propos discriminants dont ils font l'objet (« sale arabe ») mais qu'ils peinent parfois à faire comprendre que certaines des appellations qu'eux-mêmes donnent à d'autres, telles que « sale pédé », « sale Flamand »<sup>64</sup>, ou « juif » pour signifier à quelqu'un qu'il est radin... sont tout autant discriminantes.

Pour Hassan, responsable d'une association d'éducation à la diversité culturelle, il est fondamental de considérer tous les points de vue : « *C'est vrai, il y a beaucoup de discriminations et d'actes racistes, même à Bruxelles. Mais il ne faut pas non plus tomber dans l'angélisme. En animation, j'ai déjà abordé le point de vue de ceux qui en ont marre de se faire emmerder dans la rue. Et là, il ne faut pas s'en tenir, comme j'ai déjà pu l'entendre de la bouche d'autres animateurs, [à des propos trop compréhensifs de manière unilatérale] : "Ah oui, mais ils sont discriminés." Il faut aussi pouvoir reconnaître la souffrance de l'autre, même si on n'est pas d'accord avec lui.* »

**• Lancer des activités de sensibilisation depuis les discours et les intérêts des jeunes: l'avantage d'une démarche préparée et négociée, dès le départ, entre responsables et jeunes**

Hassan est né en Flandre, il a grandi en Wallonie et vit depuis plusieurs années à Bruxelles. Il travaille depuis plus de quinze ans avec des jeunes. Selon lui, il est impératif de rebondir sur les propos tenus et d'orienter les activités en ce sens : « Lors d'une animation que je faisais sur la thématique du genre au sein d'une maison de jeunes, l'expression "sale juif" est sorti de la bouche d'un jeune ». De là, il proposa à un groupe de jeunes belges musulmans d'origine maghrébine d'organiser un cycle de rencontres avec un groupe de jeunes juifs de leur ville sous l'angle des discriminations à traiter en tant que jeunes citoyens belges<sup>65</sup>. L'idée de départ était de les rassembler autour du conflit israélo-palestinien, thématique souhaitée par les jeunes des deux groupes. Mais avant de répondre à cette attente, ils ont toutefois demandé en retour aux jeunes de se laisser un peu de temps pour discuter de manière générale des préjugés, de la signification du racisme, des discriminations. Ces derniers ont accepté de programmer 7 à 8 séances visant à se mettre d'accord sur certaines bases et termes afin que les échanges et la vie de ce groupe soit possible. De là, « une des premières choses qu'on a faites, c'est de réaliser une charte : « Qu'est-ce qu'on va mettre en place pour que l'animation se passe bien ? ». Ce cadrage s'avère être utile car il permet de gérer les dérapages, qui sont assez fréquents. À l'heure de notre rencontre, ce travail n'a pas encore été évalué. Ce que nous en retirons, c'est qu'à côté de cette nécessité de partir de ce qui intéresse les jeunes, il importe d'avoir une méthodologie pensée en amont du projet où l'on parvient à faire accepter aux jeunes de travailler sur leurs propres jugements, sur des valeurs communes. Il est également essentiel de ne pas précipiter le travail pour pouvoir réellement conscientiser les jeunes, déconstruire avec eux, voire les pousser à un certain engagement constructif.

64 Le terme « Flamand » est employé par certains jeunes pour désigner un Bruxellois « de souche » ou un jeune belge d'origine étrangère qui aurait une apparence ou un comportement qui ne correspondrait pas aux attentes de la personne employant ce terme.

65 Par contre, dans les dossiers pour le pouvoir subsidiant, il stipule clairement la question des appartenances et évoque une rencontre entre des jeunes juifs et musulmans.

D'autres interlocuteurs ont aussi souligné la nécessité de se donner du temps lorsqu'on entreprend des actions avec les jeunes, de ne pas se précipiter et de travailler par étapes. Par exemple, travailler en sous-groupe, pour que chaque jeune ait l'occasion de s'exprimer, et de se sentir pleinement acteur du projet. Il semble donc possible de discuter de tout avec tous, même avec les plus « radicaux », moyennant le respect d'une manière d'avancer les discussions selon les publics, en n'abordant pas toujours les sujets sensibles ou qui fâchent, de manière frontale. Par exemple, mettre les questions convictionnelles à l'avant plan n'est pas toujours porteur. Luc, coordinateur d'une maison de jeunes dans la province de Liège qui réunit, lors de ses activités, de nombreux jeunes issus de l'immigration, tant musulmans que non musulmans, l'a déjà constaté et prend acte: « *Nous n'organisons pas de débats sur le thème des religions qui est trop sensible et susceptible de faire éclater les groupes* ».

#### 4.1.4 L'intérêt d'élargir les perspectives : quelques réflexions autour des usages de la nourriture halal et de la promotion de voyages

La thématique de la mise à disposition de nourriture halal est gérée plus ou moins tranquillement selon les lieux. Cependant, il arrive que le sujet revienne de manière lancinante et/ou agace quand le point de vue opposé n'est pas entendu. Dans la pratique, il arrive même que pour éviter les débats, voire les conflits, certains optent systématiquement pour des menus végétariens ou pour une viande exclusivement halal. D'autres, ayant eux aussi expérimenté ces options, ne sont pas toujours convaincus par ces choix, parce qu'ils en viennent parfois à évincer toute discussion à ce sujet, voire à ne prêter attention qu'à ce qui importe pour certains. Vincent, comme d'autres, n'est par exemple pas toujours à l'aise, ou se montre même de temps à autres révolté face à des discours entendus sur le terrain, qu'il estime non respectueux des valeurs éventuelles de non musulmans. « *Bien souvent, ils [les jeunes musulmans de la maison de jeunes et plus généralement au sein du quartier] expliquent que manger halal c'est important pour eux, ça fait partie de leur valeurs, ça leur permet en quelque sorte d'être de bons musulmans. Je peux comprendre cela ! Mais qu'on ne vienne pas après me dire que pour moi[-même], ça n'a pas de conséquence de manger halal. Là, c'est comme si mes valeurs à moi ne pouvaient pas s'exprimer. Pourquoi cela ne devrait-il pas avoir de conséquence, pour moi, de manger une nourriture censée rendre meilleur musulman ?* »

Julien, coordinateur au sein d'une association laïque dans les environs de Liège et travaillant avec un public mixte comportant de jeunes musulmans, est aussi confronté à cette question lors des stages organisés par son association. Pour lui, cette question demande à être réfléchie, non seulement au sein du groupe d'animateurs, mais aussi au sein de la structure générale. « *Au sein de l'organisation, qui est quand même laïque, on ne veut pas être porteur d'obligations ou d'interdits pour motifs religieux. Mais quand on le peut, on cherchera une solution avec les jeunes qui souhaitent respecter certains prescrits* ». Cette posture les a ainsi amenés à proposer, pendant quelques années, des repas alternatifs végétariens. Ce qui n'est désormais plus le cas car, en pratique, cela leur a causé des difficultés organisationnelles et d'ordre éthique lorsqu'ils en venaient à gaspiller et à adopter des comportements différents selon les jeunes : « *On n'est pas là pour leur demander s'ils mangent ou non halal. Mais il y a la fiche santé où l'on demande si les jeunes ne peuvent pas manger certains aliments, notamment pour raisons médicales. Mais les parents ne pensaient pas tout le temps à l'inscrire. Et donc on n'avait pas cette info [si le jeune mange ou non halal] et on en venait à prévoir deux repas pour certains jeunes. Ça creusait notre budget et*

*ce gaspillage renvoyait aussi une mauvaise image aux jeunes en termes d'éthique alimentaire.* » Ensuite, cette alternative pouvait aussi se poser en termes d'injustice dans les faits, étant donné qu'il arrivait que ces animateurs, dans le cadre d'un éveil général, encouragent les jeunes « à goûter de tout ». « *Cet encouragement à goûter de tout, c'est une démarche qui nous tient à cœur. Mais on en venait à obliger certains enfants mais pas d'autres, parce qu'ils sont musulmans* ». Ils sont encore en pleine réflexion à ce sujet mais pensent l'envisager d'une toute autre manière à l'avenir, à savoir constituer des repas, avec l'aide d'un diététicien, où il ne serait plus question, par exemple, de réfléchir avant tout au choix de la viande pour chaque repas mais de se pencher plutôt sur l'apport protéique suffisant à assurer aux jeunes. « *Il y aurait par exemple, une fois par semaine, du poisson, des œufs etc. et on pourrait arriver à ce que la viande non halal ne pose problème qu'un jour par semaine. Une fois par semaine, les jeunes musulmans n'auraient pas d'apport ne protéines.* » Une piste qui tente de réorganiser le rapport à la nourriture pour que tous, animateurs et animés, puissent s'y retrouver, tout n'éluant certaines valeurs, tels les prescrits religieux ou consommation qui évite le gaspillage.

Les projets portés lors de voyages à l'étranger sont multiples : ils peuvent être touristiques, culturels, s'inscrire dans le cadre d'échanges<sup>66</sup>, se dérouler dans le cadre d'activités de mouvements de jeunesse (où, par exemple, les jeunes apportent leur aide à des localités plus défavorisées). Il peut également être question de voyages plus sportifs tels que des randonnées (promouvant l'idée du dépassement de soi) ou encore de voyage visant à rencontrer d'autres jeunes etc. Mais quels que soient la forme et l'objet que prennent ces projets, nous constatons que ces expériences peuvent avoir des apports variés, notamment stimuler la curiosité par rapport aux autres et questionner les évidences relatives aux identités et appartenances.

Pour Amine, jeune trentenaire belge d'origine maghrébine non croyant, ayant une expérience au sein de diverses communes de Bruxelles dans l'animation et la coordination de maison de jeunes, les voyages internationaux sont bien souvent une « carotte » pour motiver les jeunes à participer à un projet. Mais, il constate souvent l'absence de réflexions des équipes d'animation. L'après-voyage n'est pas pensé dans les activités et que le « soufflé retombe ». Pour d'autres, comme Vincent, les difficultés se posent parfois aussi lors du voyage. Ce coordinateur de maison de jeunes a en effet connu des situations où les associations étrangères hôtes étaient en quelque sorte déçues, car elles s'attendaient à découvrir la Belgique au travers des jeunes invités, alors que ceux-ci étaient majoritairement d'origine étrangère (maghrébine) et de conviction musulmane..

Il en ressort que pour être menées à bien, pour que ces expériences puissent vraiment être enrichissantes pour les jeunes, il faut que leurs modalités d'élaboration et de mise en œuvre soient suffisamment réfléchies et réappropriées en interne. Il ne suffit pas, comme le font certains, d'offrir gratuitement une part de « rêve » à des jeunes et/ou de leur en « leur en mettre plein la vue » à partir d'un voyage à l'étranger, puis d'espérer que

<sup>66</sup> À titre d'exemple, nous citons ici le projet de l'ASBL Regards croisés, implantée à Spa. Partant du principe qu'« on ne découvre pas une autre culture autrement qu'en vivant avec les gens », une équipe de bénévoles organise, depuis sept ans, des séjours d'échanges au Maroc et en Belgique avec des jeunes de premières années secondaires, issus d'écoles de la région. Pendant une semaine, ils apprennent à vivre dans une famille d'accueil, à s'adapter à ses us et coutumes, à suivre quelques cours et à découvrir la ville. Selon l'un des responsables, cette expérience permet aux jeunes et à leurs familles respectives de s'ouvrir un peu plus à l'autre : « On sème des graines de tolérance ». Mais si les familles belges participant au programme en apprennent un peu plus sur les manières de vivre l'islam au quotidien et certains de ses grands principes, y compris en amont de l'échange, cela ne semble pas les amener à reconsidérer d'emblée certaines images négatives portées sur des personnes musulmanes de leur propre région, qu'ils ne fréquentent que rarement. Pour de plus amples informations sur ce projet : [www.regards-croisés.be](http://www.regards-croisés.be)

cette expérience se suffise à elle-même pour leur donner des ailes et/ou leur permettre de prendre du recul face aux préjugés ou aux difficultés qui les touchent en Belgique. Il apparaît davantage porteur d'ouvrir ou d'élargir un champ de possibles inexplorés qui leur permette d'établir ensuite de vraies connexions par rapport à leur ancrage local. Il nous semble en outre que ce travail de réflexion doit être accompagné, en amont et en aval, pour que ces voyages ou expériences n'apparaissent pas comme un cadeau surréaliste, mais plutôt comme quelque chose que les jeunes sont fiers d'avoir réussi à obtenir tant il a fallu se battre pour cela ou pour pouvoir le réaliser. En effet, il importe que cette expérience fasse sens tout au long du projet. À titre d'exemple, l'**ASBL Vision** établie à Schaerbeek a participé, avec un groupe de jeunes, à un voyage au Québec dans le cadre d'une initiation à l'improvisation, réunissant des jeunes de cultures et de croyances variées, ainsi qu'ils l'avaient souhaité eux-mêmes. Dans le documentaire qui présente cette expérience<sup>67</sup>, on constate que, lors de ces match d'improvisation, ils ont pu montrer à d'autres ce dont ils étaient capables (ce qui permet aussi d'accroître leur sentiment de confiance en eux), apprendre à communiquer entre eux et avec des personnes inconnues, se confronter à la diversité et à l'humour des autres, d'être à même de le comprendre et d'y répondre. Ce voyage au Québec, où coexistent diverses communautés de cultures et de convictions variées, fut aussi une occasion pour ces jeunes de se rendre compte que tous ne sont pas nécessairement, comme en Belgique, enclavés au sein de leur ville selon leurs origines ethno-nationales. Selon les animateurs de cette ASBL, l'éveil sur cette réalité a eu des impacts après le retour des jeunes en Belgique. Cela leur a non seulement permis de comprendre leurs talents mais aussi d'oser affirmer leur belgitude et de concevoir leurs capacités d'action au sein de leurs quartiers.

#### **4.1.5 Oser déstabiliser pour tenter de sortir de la guerre des tranchées : questionner les certitudes des garçons face à des relations de genre conflictuelles, instaurer des périodes spécifiques pour les filles et outiller les équipes d'animation !**

Les relations de genre au sein de ces associations sont parfois bien tendues, et ce sans qu'un argumentaire religieux ne soit nécessairement présent ; la présence des filles est par exemple mise en question au sein de certaines structures, voire de facto repoussée. Cela demande aux animateurs une attention constante afin de permettre une cohabitation paisible entre les jeunes, voire aussi parfois de mettre en place différentes stratégies pour les (ré-)intégrer. Quand l'espace est saturé par les garçons, quand la violence verbale ne permet plus aux filles de fréquenter les lieux, certains, comme Vincent, choisissent de procéder par étapes en instaurant, par exemple, dans un premier temps des moments hebdomadaires ou même des journées spécifiques d'accueil où seule la présence des filles est autorisée. Il s'agit tout d'abord de leur permettre de se réapproprier l'espace avant de défendre, ensuite, ensemble, l'ouverture d'activités mixtes. De plus, pour ce responsable, il est porteur de travailler, en même temps, « à partir de la déstabilisation des assurances » que peuvent entretenir de jeunes garçons. Et pour y arriver, il lui faudra avant tout lier cette démarche à ce qui importe le plus pour ses jeunes : jouer davantage au football. « *Un jour, on a été à Laeken, on les a fait monter sur le terrain et ils se sont retrouvés nez à nez avec une équipe de jeunes filles, à 80% d'origine musulmane, une équipe de mini-foot. (...) ils étaient prêts à partir. Mais je leur ai dit : "Je ne vous ai pas menti, vous vouliez plus d'heures de foot, je vous ai trouvé un terrain, une équipe, vous*

<sup>67</sup> Voir la vidéo « Au coin de ma rue » qui se trouve sur le site de l'ASBL à l'adresse [http://www.ASBL-vision.be/index.php?option=com\\_content&view=article&id=90&Itemid=113](http://www.ASBL-vision.be/index.php?option=com_content&view=article&id=90&Itemid=113)

*allez pouvoir faire un match, elles s'entraînent toutes les semaines". Et on a organisé un match retour et ça s'est bien déroulé. » Les filles avaient été prévenues des réactions et commentaires possibles que leur adresseraient les garçons, et préparées à les affronter. Cette activité a donc permis d'amener du doute dans l'assurance des garçons, en les plaçant dans une « instabilité cadrée ». Ce responsable estime ainsi avoir permis au groupe de réaliser un premier pas sur le chemin de la réflexion, même si celui-ci est encore long.*

D'autres, pour augmenter la présence et la participation des filles dans les maisons de jeunes, font appel à des projets dits « **Fipi** » (c'est-à-dire le **Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés**)<sup>68</sup>, pour travailler cette thématique tant avec les animateurs qu'avec les jeunes. Amine, coordinateur d'une maison de jeunes d'un quartier populaire de Bruxelles, a par exemple impliqué son équipe d'animation au sein d'une formation internationale sur la thématique du genre destinée aux travailleurs du secteur de la jeunesse en vue d'y stimuler leurs compétences. « *Il y a un malaise chez des filles du quartier à entrer ici. Et pourtant, lors de nos échanges, lors des formations avec d'autres maisons de jeunes, comme au Maroc, hé bien ils ne nous disaient pas qu'ils avaient ces problèmes de mixité ! Les filles jouent avec les garçons. Bien sûr il y a des activités où il y a plus de filles qui participent, et d'autres où il y a plus de garçons. Notre équipe d'animateurs était étonnée, mais ça les a aussi aidés à comprendre que c'était vraiment possible !* » Cette formation a suscité la mise sur pied de 4 à 5 activités de sensibilisation de plusieurs heures auprès des jeunes avant que ces derniers ne montent une pièce de théâtre sur la manière dont les jeunes envisagent les rapports de genre. Cette pièce, suivie d'un débat, fut par ailleurs jouée à Montréal, devant d'autres jeunes venus du Maroc et d'autres pays d'Europe. Les responsables, suffisamment outillés, ont ainsi pu travailler le sexisme, une thématique qui s'imposait au sein de leur structure, tout en suscitant l'intérêt de la majorité de leur public en partant de ce qui l'intéressait, à savoir de jouer une pièce de théâtre.

#### **4.1.6 Recourir à des démarches artistiques pour parvenir à dépasser certains tabous et engendrer, malgré tout, une réflexion plus apaisée, sur le ramadan, le racisme, le sexisme et l'homosexualité entre autres.**

Discuter de la diversité des sexualités comme le cas de l'homosexualité avec les jeunes est loin d'être toujours aisé, tel qu'en témoignent de nombreux acteurs de terrain, notamment bruxellois. Ceux-ci pointent par exemple l'existence de formes de dénigrement : « *Non ça n'existe pas chez les musulmans !* ». Mais la réalité de terrain contredit tous ces discours, et ils tentent, tant bien que mal d'aborder ce sujet avec leurs publics. L'ampleur du malaise est vaste : les difficultés ne touchent pas exclusivement les jeunes musulmans, mais également à certains animateurs qui ne parviendraient pas à s'exprimer de manière neutre, c'est-à-dire en dissociant leurs propres convictions de leur rôle éducatif sur ces questions (alors que cela semblerait plus aisé en ce qui concerne les relations filles-garçons ?).

Parfois, le simple fait de mettre de la documentation à disposition (que ce soit sur l'homosexualité ou, plus généralement, sur la sexualité) peut s'avérer problématique. Vincent nous explique aussi que sa structure est parfois confrontée à du saccage de la

<sup>68</sup> Ce Fonds a été créé en 1991 par le gouvernement fédéral pour soutenir des projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel. Pour plus d'informations, cfr : <http://www.diversite.be/fonds-dimpulsion>. Dans le cadre de la 6ème réforme de l'État, ce fond sera toutefois supprimé en 2015. Un nouveau dispositif de financement devrait alors voir le jour, cfr : <http://gouvernement.cfwb.be/cr-ation-d-un-outil-financier-en-soutien-aux-projets-d-interculturalit-et-d-appropriation-du-fran-ais-dans-les-quartiers>.

part de jeunes estimant que de tels documents n'y ont pas leur place. « *C'est une destruction qui peut être constructive d'une certaine manière. On travaille sur cette énergie négative, on met les jeunes autour de la table. On en discute... mais soyons clair : ça n'aboutit en général pas très très loin. Chacun campe sur ses positions.* »

Nos rencontres avec certains acteurs de terrain et des événements auxquels nous avons assisté nous montrent que mobiliser une approche artistique, que ce soit au travers d'activités théâtrales ou de réalisations de supports visuels ou cinématographiques, permet à la structure d'encadrement de remplir (en partie) son rôle éducatif en abordant plus indirectement certaines thématiques jugées très sensibles, qu'il s'agisse de l'homosexualité ou du sexisme. Ces démarches permettent à un groupe (pas trop nombreux) d'entrer en discussion sur les préjugés et images qui leur viennent à l'esprit. L'ASBL **2bouts**<sup>69</sup> a par exemple soutenu les jeunes de l'ASBL **maison de quartier « Buurthuis Chambéry »**, basée à Etterbeek, dans la réalisation d'un journal télévisé original intitulé « *SOS hétéros en détresse- Hetero's in stress* »<sup>70</sup>. Cette séquence part des discriminations vécues aujourd'hui par les personnes homosexuelles. Dans un journal fictif, les jeunes ont ainsi imaginé que les homosexuels seraient majoritaires en 2154 et qu'ils imposeraient aux personnes hétérosexuelles les mêmes restrictions qu'ils ont vécues par le passé. Avec la mise en scène d'une manifestation où des couples hétérosexuels affirment que leur orientation sexuelle n'est pas une maladie ou encore revendiquent les mêmes droits, ces jeunes parviennent à traiter, via cet atelier vidéo, une thématique qui leur tenait à cœur.

L'intérêt de ces techniques n'est pas seulement de permettre la discussion autour de thématiques sensibles. Elles permettent aussi d'impliquer les jeunes dans la production d'informations et dans la lutte contre les préjugés, comme les fantasmes pouvant circuler autour de la pratique du ramadan. À ce titre, la **Maison de jeunes de Ganshoren** a réalisé une vidéo<sup>71</sup> où est représentée la convivialité de ce moment festif du point de vue des musulmans, à partir de témoignages de jeunes qui expliquent les raisons de cette pratique religieuse (que certains font parfois plus par tradition que par conviction). Avec cette vidéo, qui permet de découvrir la culture musulmane proche sous un autre aspect, ces moments de réunions sont démythifiés et les spectateurs sont eux aussi invités à partager ce moment d'intimité.

• **Des festivals qui font (re-)connaître le travail des jeunes : un stimulus supplémentaire pour susciter des actions positives de leur part, y compris depuis des investissements de plus ou moins long terme**

Le festival « **Ceci n'est pas un jeune** »<sup>72</sup> se déroule dans le cadre de la quinzaine de l'égalité des chances et de la diversité. Il a notamment pour objectif de faire connaître et de promouvoir les créations artistiques (théâtre, réalisation vidéo, expo photos, rap, etc) des jeunes pour leur permettre de dévoiler une autre image

69 L'ASBL 2bouts travaille à Bruxelles et en Wallonie avec un public de jeunes et d'adultes. Elle vise à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité socioculturelle via des formations, des animations de sensibilisation, d'éducation aux médias et des ateliers vidéo. <http://www.2bouts.be/>.

70 Pour visionner gratuitement la vidéo en ligne : <http://www.2bouts.be/article.php?id=60>. Ce reportage est en français sous-titré en néerlandais. Il est également possible de se procurer le DVD.

71 Cette vidéo est reprise au sein du DVD de la première édition du « **Festival de créations-Ceci n'est pas un jeune** », 12.11.2011. Elle est également disponible sur le site du Centre de Développement et d'Animation Schaarbeekois (cedas) : <http://www.cedas.be/ateliers/detail/Ramadan-Ganshoren/71/>.

72 La première édition date de 2011 et la seconde de 2014. Pour plus d'informations, cfr : [www.cecinestpasunjeune.be](http://www.cecinestpasunjeune.be)



d'eux-mêmes que celle habituellement véhiculée au sein de la société et des médias. Deux éditions ont jusqu'ici eu lieu, rassemblant des associations de différentes communes bruxelloises autour de thèmes tels que les relations entre filles et garçons, l'homosexualité, ainsi que leur quartier et les regards qu'ils (et que d'autres) y portent. Ces journées sont l'occasion pour des jeunes de discuter de leurs projets. Toutefois, selon certains participants, il s'agit là davantage d'un échange de regards sur ces projets que de paroles échangées entre ces jeunes qui habitent différentes communes bruxelloises. Quoiqu'il en soit, cette initiative laisse place et appuie des démarches ayant pour objectif de traiter de ces sujets parfois plus sensibles. Par ailleurs, des DVD de ces journées et ateliers sont réalisés et disponibles afin de faire connaître ces démarches auprès d'un plus large public, telles des associations d'autres villes de Belgique. A titre d'exemple, au sein du DVD de l'édition de 2011<sup>73</sup>, nous pouvons suivre dans le reportage « Un quartier parallèle », des jeunes ayant été à la rencontre d'habitants de quartiers plus huppés. Dans le documentaire intitulé « Une campagnarde à Bruxelles »<sup>74</sup>, nous découvrons un projet intergénérationnel de théâtre qui a rassemblé la maison de jeunes et **la maison de quartier de Neder-over-Heembeek**, tous les mercredis pendant un an, pour faire tomber les préjugés de personnes de générations et de cultures différentes. Plus que le fait en soit de jouer cette pièce, ce reportage illustre combien ce sont surtout ces répétitions et contacts quotidiens, parfois tendus, ayant nécessité des adaptations réciproques, qui ont débouché sur de véritables rencontres, la constitution de liens affectifs entre ces groupes qui ne se côtoyaient que très peu, et sur une solidarité<sup>75</sup> réciproque. Pour les responsables, cette initiative est aussi une « une belle image de tolérance et de respect montré aux plus petits du quartier ».

Le festival « À films ouverts »<sup>76</sup> est un festival de cinéma « pour l'interculturalité, contre le racisme » qui se déroule en Wallonie et à Bruxelles lors de la Journée Internationale de l'ONU, le 21 mars, pour la lutte contre les discriminations raciales. Ce projet vise à promouvoir la créativité et l'expression au travers d'un concours de court-métrage et à sensibiliser le public aux stéréotypes. À la tête de ce projet, l'association Média Animation met en place la diffusion de longs métrages professionnels et de courts métrages<sup>77</sup> de citoyens (auxquels des ateliers préparatoires sont proposés pour aider les novices à concevoir un tournage). L'intérêt de cette initiative est multiple : elle soutient des réalisations de jeunes d'origines diverses, les fait connaître auprès d'un large public, notamment lors des séances de vote public (ce qui peut augmenter la confiance en soi de ces jeunes ainsi soutenus) et, in fine, sensibilise ce large public à la thématique de la diversité via une vaste diffusion des films au sein de nombreuses villes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

73 Cfr le DVD « Festival de créations- Ceci n'est pas un jeune. », 12.11.2011.

74 Ce reportage vidéo est également disponible gratuitement en ligne en deux parties aux adresses internet suivantes : <http://www.cedas.be/ateliers/detail/une-campagnarde-partie-1/71/>;

75 Notamment lorsque les personnes âgées ont soutenu les jeunes dans leur démarche de collecte de fonds pour partir à l'étranger présenter ce projet. Et puis que les jeunes se sont mobilisés en retour pour que ces seniors puissent aussi les accompagner dans cette aventure étant donné qu'une partie des subsides initialement reçus ne pouvaient concerner que les jeunes.

76 La dixième édition du festival est programmée du 6 au 21 mars 2015. <http://www.afilmsouverts.be/>

77 En 2014, 62 projets finalisés ont été réceptionnés, ce qui témoigne d'un réel engouement pour ce genre d'initiatives. Et après une présélection, tenant compte de la qualité (notamment du son) et de la prise en compte du thème, ce sont 20 courts et 7 « très courts » métrages qui ont été diffusés à une dizaine de reprises au sein de communes bruxelloises (Uccle, Saint-Josse, Anderlecht, Woluwe-Saint-Lambert, Etterbeek, Ixelles) et villes de Wallonie (Namur, Liège, Seraing, Louvain-la-Neuve, Malmedy).

Ces supports vidéo partagés au sein du tissu associatif permettent de prolonger ces réflexions et expériences positives menées par des groupes de jeunes. Toutefois, ils demandent parfois aussi d'être utilisés en marge d'un accompagnement pédagogique, que ce soit via des fiches explicatives facilement ré-appropriables par les équipes d'animation, ou directement par une structure venant en interne proposer une activité. Sinon, en soi, leur portée, reste assez confidentielle, voire marginale.

#### **4.1.7 Se doter de protections administratives et/ou s'engager dans la recherche d'alternatives pour se parer face à d'éventuelles rétractations de jeunes qui mettraient à mal des projets engagés, notamment artistiques.**

Certains responsables de maison de jeunes nous ont fait part d'autres problèmes: il arrive que des jeunes, en cours de projets, ne désirent soudainement plus être visibles publiquement, remettant ainsi en question l'existence et l'aboutissement d'ateliers vidéo ou photos. Lors de notre précédente recherche, nous avons par exemple pointé la diffusion interrompue d'une campagne de sensibilisation car une des jeunes filles ayant posé sur ces affiches avait entre-temps décidé de porter le voile et refusait a posteriori cette publicité. Ces difficultés ne se rencontrent toutefois pas seulement avec de jeunes musulmans, ni toujours pour des motifs religieux. En effet, Amine a déjà pu constater que l'adhésion de ses jeunes à un projet théâtre dépendait des espaces où celui-ci allait être joué, sachant qu'il posait a priori un souci uniquement au sein du quartier : « *Dans le quartier, face à des gens qu'ils connaissent, la famille, les copains, hors de question (...). Il y a un esprit de quartier particulier, faire du théâtre, jouer un rôle, ça ne répond pas aux codes sociaux du quartier. «Nous on ne fait pas ça, nous on va jouer au foot, faire de l'escalade, tenir les coins du quartier, mais non on ne fait pas ça. « Mais en dehors du quartier pas de problème. (...) ils en ont retiré une satisfaction ».*

Lorsque des jeunes impliqués dans les projets changent d'avis, certains responsables s'appuient sur les autorisations préalablement données et signées afin d'éviter que ces revirements n'aient une influence sur toute la structure, les objectifs qu'elle s'est fixée et les fonds reçus pour y parvenir. Pour Hassan, il faut dès le départ se prémunir contre de tels revirements en se donnant le temps d'expliquer aux jeunes, et parfois même à leurs parents, les objectifs et suites des ateliers vidéos à mettre en place, et ne pas nécessairement vouloir que tous apparaissent à l'écran. « *Certains, après, ne veulent plus être filmés et ils invoquent parfois la religion, même si la caméra n'existait pas au temps du prophète. Mais on a alors recours aux conventions qu'ils ont signées - ou leurs parents s'ils sont mineurs -. Et puis il faut aussi leur préciser tout de suite que ce travail va être vu. Et donc, leur laisser un peu de temps... il m'est déjà arrivé de ne pas filmer les premières séances. Et puis on peut les mobiliser sur d'autres postes, les photos, les perches...».*

Mais d'autres, comme Vincent, bien qu'ayant dès le départ présenté les suites du projet aux jeunes, préféreront recommencer le travail déjà entamé avec les jeunes, sous d'autres modalités, afin de préserver les contacts et la confiance entretenus avec ceux-ci : « *Et même si on fait signer un papier sur le droit à la diffusion, qu'est-ce qu'on fait avec quelqu'un qui change d'avis ? Qu'est-ce qu'on fait avec quelqu'un qui dit «Non moi je ne veux pas, je ne veux pas je ne veux pas ! « Ce n'est finalement qu'un bout de papier face à la relation ! ».*



D'autres encore rechercheront des alternatives en cours de réalisation. Par exemple, dans le cadre du projet vidéo « **Les bras cassés** »<sup>78</sup>, le responsable se souvient que trois mois avant la fin du projet, les jeunes devaient se répartir les rôles, mais que pas un d'entre eux ne voulait être visible. Ils ont alors ensemble décidé d'imaginer autrement la réalisation, notamment en créant des personnages animés auxquels ils prêtaient uniquement leurs voix. Cette alternative a donc malgré tout permis à ces jeunes d'aller jusqu'au bout du projet dans lequel ils s'étaient investis.

#### **4.2 Des associations musulmanes qui réfléchissent en interne sur les interrelations : des partenariats sont non seulement possibles mais aussi parfois recherchés !**

En marge des activités organisées par des maisons de jeunes rassemblant des publics mixtes, certains jeunes musulmans s'investissent au sein de mosquées ou d'associations musulmanes, y compris de nombreuses organisations humanitaires musulmanes. Parmi tous ces lieux, certains initient et soutiennent des projets de cohésion sociale, certes le plus souvent internes aux membres de la communauté religieuse, mais parfois aussi en dehors de celle-ci. Une réalité qui n'est bien souvent pas connue, voire qui peine à intéresser un plus large public.

##### **4.2.1 Des mobilisations sur les interrelations au sein de mosquées ou d'associations musulmanes : entre réflexions et gestion de projets au-delà des pratiques religieuses**

Au sein de ces organismes, des réflexions circulent sur les relations interpersonnelles entre individus d'origine culturelle et/ou même de convictions diverses. Elles sont parfois aussi travaillées avec les jeunes. D'où l'intérêt de pointer ces lieux dans lesquels se déploient aussi des socialisations entre individus aux identités et appartenances plurielles, notamment du point de vue des origines et nationalités, et qui, en raison de cette diversité, mobilisent le français ou le néerlandais dans leurs activités plutôt que l'une des langues des pays d'origine.

À côté de l'enseignement religieux islamique, des activités sportives, d'aide sociale ou du soutien scolaire peuvent aussi y être organisées. Et certains en viennent alors à mener des réflexions en interne sur les manières adéquates de gérer les croyances des jeunes, et leurs degrés divers de manifestation. Comme nous l'explique Kader, actif au sein du tissu associatif de Verviers, la gestion des relations ne va pas d'emblée de soi entre musulmans eux-mêmes. Elle exige même de l'attention vis-à-vis des plus jeunes, notamment sur la question de la prière lors des activités de soutien scolaire, puisqu'il peut y avoir par exemple d'éventuelles pressions ou influences à gérer entre jeunes à ce sujet lors des temps de pause.

Certains membres de mosquées mettent également en place des activités festives spécifiquement tournées vers l'extérieur. Lors du ramadan, par exemple, **la mosquée Fatih de Beringen** organise un souper sous tente ouvert à tous, au cours duquel des activités sont spécialement prévues pour les enfants (château gonflable etc.). D'autres

---

78 Il s'agit d'un court métrage animé, financé par le BIJ, qui aborde le décrochage scolaire et ses conséquences, comme la descente dans la délinquance. Il a remporté le prix du jury du « Festival de film System D », une initiative du Pianofabriek, en 2012. La vidéo est disponible sur Youtube : [https://www.youtube.com/watch?v=DrTZ2\\_tVC5Q](https://www.youtube.com/watch?v=DrTZ2_tVC5Q).

initiatives similaires prennent place à Bruxelles et en Wallonie afin de convier les non musulmans du quartier aux fêtes religieuses, sachant que ces dernières peuvent aussi parfois faire l'objet de véritables entreprises de relations publiques entre des autorités politiques, diplomatiques ou religieuses. D'autres types de projets, bien souvent caritatifs, y sont également organisés. À titre d'exemple, en 2014, à l'occasion de la fête du sacrifice, les seize mosquées de Gand<sup>79</sup> ont décidé de travailler ensemble pour mettre sur pied une soirée au cours de laquelle des personnes démunies recevaient un repas gratuit. Elles ont coopéré avec des organisations de lutte contre la pauvreté<sup>80</sup>, notamment afin de toucher au mieux leur public cible. Pour l'un des imams actifs au sein de ce projet, l'initiative visait également à montrer une autre facette de l'Islam : un esprit de fraternité qui cherche à rassembler les gens indépendamment de leur culture ou de leur religion. L'accent était ainsi placé sur la mise en pratique de valeurs religieuses depuis la mise en exergue de la charité musulmane, même si les participants ont également pu poser des questions sur cette fête<sup>81</sup>. Une autre manière de susciter des collaborations variées en soutenant un projet de cohésion sociale.

Au nom d'une meilleure entre-connaissance, d'autres initiatives sont encore menées telle que la diffusion gratuite, à plus de 100.000 exemplaires en Belgique, de l'ouvrage *Nous sommes musulmans*, par des citoyens belges d'origine turque. Ces derniers ont en effet entrepris de traduire et d'actualiser un livre, préexistant en turc, pour présenter « *l'islam simplement, mais sans simplisme* », depuis ce qu'ils perçoivent de la beauté des valeurs morales de l'islam<sup>82</sup>. Ces personnes apparaissent très soucieuses d'améliorer le vivre ensemble et cet ouvrage semble réussir à toucher certaines sensibilités. Sa candeur risque toutefois de ne le rendre attrayant qu'aux yeux de ceux qui ont déjà une image bienveillante des musulmans. Et un intellectuel musulman engagé n'hésite d'ailleurs guère à critiquer les canaux de diffusion habituellement utilisés par les musulmans locaux pour se donner à voir et à connaître, qui lui apparaissent effectivement trop surannés. Selon lui, par exemple, « *la mosquée est devenue un désert culturel* » et il importe que les musulmans s'investissent enfin sur les plans artistique et intellectuel au sens large pour toucher les cœurs et les esprits<sup>83</sup>.

#### 4.2.2 Au gré de la création ou non de socialisations intermédiaires, des succès mitigés pour de jeunes musulmans en recherche de partenariats adéquats, individuels ou collectifs, dans et par-delà les milieux musulmans

À côté des activités organisées et encadrées par des mosquées, nous rencontrons aussi des associations musulmanes de jeunes, tels que les cercles étudiants comme le **CEAE (le Cercle des Etudiants Arabo-européens)**<sup>84</sup> de l'Université Libre de Bruxelles **PeGeMu** et le **CEM (Cercle des Etudiants Musulmans)**<sup>85</sup> de l'Université Louvain ou de Liège, plus récent. Nous y retrouvons des jeunes engagés organisant, eux aussi, du soutien

79 Après cette première collaboration, les mosquées de Gand prévoient de renouveler l'expérience à l'avenir.

80 telles que Stedelijk Opvanginitiatief voor Asielzoekers, Beweging van Mensen met een Laag Inkomen, Poverello et Huize Triest.

81 Les participants purent notamment apprendre que celle-ci est célébrée à la mémoire d'Abraham, relevant des traditions juive, chrétienne et musulmane, qui relate sa volonté de se soumettre à son dieu lorsqu'il accepte de sacrifier son fils sur ordre divin avant de lui substituer un mouton. De même, il est dit que lors de l'un des derniers sermons du prophète Mahomet, il fut précisé que toute l'humanité descendait d'Adam et que certaines valeurs telles que la fraternité et la paix étaient universelles.

82 Cette initiative est présentée sur le site [www.irespecthis.com](http://www.irespecthis.com). Divers commentaires sur l'ouvrage ont été filmés lors de la Foire musulmane de Bruxelles à ce propos.

83 Intervention sous forme de réponse à un interview-témoignage public, le 29 mars 2014.

84 <http://www.ceae.be/>

85 <https://www.facebook.com/cem.liege>.

scolaire via un système de parrainage, l'organisation de débats et conférences. Celles-ci se rapportent directement à l'islam ou à la situation des musulmans vivants en Belgique (comme la thématique de l'islamophobie, de la citoyenneté ou encore de la finance islamique) ou bien elles concernent plus généralement des thèmes de société comme l'immigration, le conflit israélo-palestinien, le capitalisme ou la mondialisation). Ils y offrent des espaces de débats et d'apprentissage à la construction d'une argumentation pour un public de jeunes (mais parfois de moins jeunes). Nous avons rencontré plusieurs membres de ces cercles qui nous ont par ailleurs expliqué leurs envies d'inclure, lors de ces activités, des profils différents, « *pour dépasser la seule perspective musulman/non musulman* ». Bien qu'ils soient encore en pleine réflexion et tâtonnements à ce sujet, ils perçoivent déjà d'emblée la nécessité de nouer, pour certains projets, des partenariats avec d'autres cercles et/ou d'autres milieux - plus orientés vers le socioculturel, l'économie, la politique (libre penseur, alter, féministe, gauchiste...) plutôt qu'issus du folklore étudiant (où la question du rapport à l'alcool est sensible) - mais aussi d'encourager leurs membres à inviter leurs connaissances non musulmanes.

Par-delà mais aussi au sein de ces actions, ils cherchent à normaliser (et non à banaliser) la visibilité des étudiants musulmans, « *pour rendre audible et compréhensible le discours musulman* ». Comme l'expliquent quelques étudiants bruxellois, favoriser la tolérance n'est pas suffisant : « *On n'a pas besoin qu'on nous tolère, on veut être respecté, prendre part au dialogue* ». Et au travers de leurs actions et investissements, ils tentent de montrer à d'autres publics leur plus-value. Dans ce cadre, les tensions peuvent aussi être considérées comme une source d'action. Pour Khaled, membre du CEAE : « *Les crispations, ce n'est pas si mauvais car ça nous pousse aussi à réfléchir, à aller à la source* ». Pour lui, malgré les fatigues et replis que cela peut parfois engendrer, ces tensions les poussent à faire des recherches et à renouveler leur discours, bien que jusqu'ici, ils estiment peiner à se faire entendre en dehors des cercles musulmans plus intellectuels. Ensuite, les initiatives, qu'ils organisent ou auxquelles ils participent, leur permettent de développer leur réseau de connaissances. Et même si, lors de ces premiers contacts, des moments de gêne peuvent survenir, ils tentent de les atténuer en se concentrant sur le projet. Mais pour Khaled, bien plus que l'activité en elle-même, ce sont les relations créées lors de sa mise en œuvre qui sont bénéfiques : « *Quand on s'est amusé, qu'on a rendu service... à la fin, il y a des liens. Et il y a une disposition pour écouter ce que l'autre est* ».

En dehors de ses propres réseaux de socialisations communautaires, encore faut-il parvenir à en construire un minimum en amont, et qui soient suffisamment réciproquement engagées et solides, notamment pour qu'elles deviennent elles-mêmes, sur le moyen et long terme, des leviers susceptibles d'en promouvoir d'autres. Ce constat, nous le tirons suite à la déception d'un groupe de jeunes musulmans qui avaient organisé une après-midi « à la rencontre des musulmans » à destination de la population locale en mars 2014. Leurs activités étaient ouvertes au plus large public (conférence, témoignages, pièce de théâtre entre autres), dans une salle des fêtes de la ville, soit un lieu non confessionnel, spécialement loué pour l'occasion, afin que chacun puisse se sentir à l'aise. Pourtant, seuls quelques dizaines de musulmans furent présents pour entendre ces discours d'un jeune imam prônant l'importance de la spiritualité, de la « reconnaissance de l'autre dans sa différence » et de l'engagement citoyen (« le meilleur des hommes est le plus utile aux autres ») ainsi qu'une certaine capacité d'autocritique : « *Les musulmans doivent sortir de leurs cocons car ils sont trop souvent refermés sur eux* ». Les

raisons de l'insuccès de cet événement? En partie sans doute la météo au beau fixe de ce jour-là, mais aussi, de manière plus substantielle, la difficulté des musulmans à susciter l'intérêt et à mobiliser des réseaux de personnes externes à la communauté musulmane. Il ne faut pas oublier non plus leurs débats et tergiversations, en interne du groupe, où certains se montraient soucieux de ne pas apparaître en rupture voire « se mettre à dos » les groupes islamiques les plus rigoristes en témoignant d'une trop grande ouverture ou concession aux non-musulmans. La leçon de cette initiative : en l'absence d'objectifs clairement assumés sur un moyen - long terme, il apparaît difficile de faire aboutir de telles projets qui, alors, sont autant de coups dans l'eau.

#### **4.2.3 De l'utilité de s'insérer dans une structure faïtière extra communautaire pour acquérir de la reconnaissance**

À Liège, le cercle des étudiants musulmans a ses locaux, organise ses réunions et certaines de ses activités au sein du bâtiment de la fédération des cercles étudiants. Ce partage de locaux favorise les contacts quotidiens entre jeunes qui ne se côtoyaient pas vraiment. Toutefois, cela leur demande aussi d'aller vers les autres, et de faire des efforts pour participer aux activités (non-bibitiques) organisées par d'autres et prendre part au fonctionnement de la fédération des cercles. Bien que ces premiers contacts ne soient pas toujours aisés, certains en retirent déjà une satisfaction : *« Plus je vais vers les gens, plus ils sont contents et j'entends parfois "Ah!, mais je ne savais pas qu'une fille, une fille en foulard, c'était quelqu'un comme ça..." (...) Bien sûr, il y a aussi des publics disons plus fermés, mais il faut continuer !»* Pour eux, cela est d'autant plus important que cette représentation des étudiants musulmans au sein du milieu étudiantin semble bien réelle, qu'ils sont reconnus et qu'ils prennent part, en marge des missions fixées en interne, à une action pour la société de manière plus générale. *« Les relations générales entre représentants des cercles sont plus ou moins amicales, cela dépend aussi des années, des représentants élus, de leurs idées, s'ils sont plus ou moins ouverts à un cercle religieux. Mais cette année-ci, on a été surpris par les bons contacts entretenus avec les autres étudiants, mais aussi avec l'université ».*

#### **4.2.4 De l'intérêt d'ouvrir les débats et de témoigner d'une certaine souplesse pour ne pas opérer de fracture avec des milieux divers : le cas de la gestion de la mixité**

Dès sa création, ce cercle liégeois a dû se positionner sur certains points, parfois très sensibles en interne étant donné les sensibilités diverses présentes, notamment à propos de la mixité. Au sein du conseil d'administration, la mixité est de mise et, pour la majorité de ses membres, il était important que cela soit repris dans leur charte. Toutefois, en ce qui concerne les activités, ces derniers ont plutôt jusqu'ici opté pour une « mixité cadrée », pour éviter que celle-ci ne freine la venue d'autres personnes, même si la diversité des opinions à ce sujet reste palpable. Pour Rachida, une des jeunes filles rencontrées, la mixité est nécessaire pour la gestion du cercle, mais une vigilance est de mise en dehors de celui-ci, essentiellement face à certains musulmans qui pourraient être contrariés par de telles dispositions et amener d'emblée des préjugés négatifs : *« Certains vont croire, sinon, qu'on est une agence matrimoniale ».* Et cela se traduit, par exemple, pour elle, par ne pas faire la bise. Pour Redouane, qui a toujours côtoyé des lieux très mixtes d'un point de vue culturel, cette question de pratiquer ou non la bise ne s'est jamais posée avant son entrée à l'université. Il préférerait même garder ce « vécu naturel » de faire la bise selon une « priorité de principes ». Pour ce jeune homme, en effet, le refus de contacts physiques ou de la présence de filles à certaines

activités sportives ont, à ses yeux, plus de conséquences négatives que positives sur les relations entre les personnes, bien qu'il ne soit pas fermé à la discussion afin de mieux comprendre les réticences de certains musulmans à ce sujet. S'il vise à faire reconnaître l'islam, il se montre aussi enclin à reconnaître des coutumes locales pour assurer le maintien d'un nécessaire minimum de sociabilité : « *L'acceptation d'une culture différente est importante mais, en même temps, j'ai envie de participer en tant que citoyen, et ça passe aussi par des codes culturels qui ne sont pas propres aux musulmans. Mais en même temps, ici, la société a du mal avec les codes de politesse différents* ». D'autres encore comme Idris, également membre de ce cercle, ne savent pas réellement comment se positionner et témoignent d'un certain malaise. Il préfère quant à lui laisser cette question en suspens pour l'instant : « *Je pense que je n'ai pas un bon rapport à la mixité, par rapport à ma foi. Plus tard, si ma foi monte, je pense que je ne ferai plus la bise* ». Il est ainsi intéressant de constater qu'au sein de cette jeune association, où tous les membres partagent une croyance et des objectifs communs, des positionnements différents interagissent, que ce soit sur cette question de la mixité ou sur d'autres thèmes d'actualité. Un (fragile) équilibre tente de se construire. Jusqu'ici, ses responsables ont opté pour une discussion systématique concernant les activités, pour ne pas instaurer d'emblée des règles contraignantes mais plutôt tenir compte des attentes et sensibilités diverses de leurs membres. Ils cherchent également à préserver de bonnes relations avec l'université. Or, ils savent aussi que leurs relations avec cette dernière pourraient pâtir d'un refus systématique de mixité, par exemple, lors des activités sportives où la promiscuité peut être importante.

#### **4.3 Le sport comme activité fédératrice : au-delà de l'effort physique, une occasion de se côtoyer quotidiennement et de passer outre la diversité culturelle et religieuse**

Bien qu'elles n'aient pas d'emblée pour objet premier de favoriser des relations apaisées entre personnes de cultures et convictions diverses, il arrive que des activités sportives remplissent aussi cette fonction. En effet, elles peuvent amener des rencontres et permettent, sous certaines conditions, de déjouer des tensions. À titre d'exemple, l'ASBL gantoise « **vzw Jong** »<sup>86</sup> a mis en œuvre le projet de quartier : « **Buurt sportwerkers in opleiding** », dans le cadre duquel des travailleurs sociaux en formation tentent de rapprocher les gens autour de la pratique d'un sport. Ils organisent hebdomadairement des activités sportives de niveau débutant au sein de divers quartiers pour attirer un public large et varié. Des unités mobiles, constituées de plusieurs animateurs, parcourent des espaces publics, tels que des parcs, pour encourager la population locale, de milieux et d'âges divers, à s'initier à différentes pratiques sportives. L'un de ces travailleurs témoigne notamment de rapprochements entre personnes d'appartenances diverses pouvant survenir suite à leur participation à ces activités : « Les femmes musulmanes rejoignent nos activités parce qu'elles ne se font qu'entre femmes, les femmes belges "de souche" nous rejoignent car c'est un niveau débutant et que ces activités ne sont pas chères. Et de là se créent de nouvelles interactions sociales. Par exemple, une des participantes belges a convaincu une autre participante, d'origine marocaine, de se joindre à elle pour suivre des cours d'informatique ». Des participants d'origines diverses en viendraient alors, non seulement à se côtoyer au sein de ce projet, mais aussi à nouer des liens plus forts. Néanmoins, en amont, des « encouragements » seraient nécessaires pour permettre à certains de franchir le pas et tenter ces rapprochements avec des personnes aux backgrounds différents.

86 [www.vzwjong.be](http://www.vzwjong.be)

**• Pour susciter les interactions sociales, l'existence en soi de lieux publics ne suffit pas toujours : la présence d'une structure susceptible de les encourager et de les encadrer est un plus !**

Les parcs et les espaces de jeux sont parfois des lieux de socialisation. Lorsque des enfants y jouent ensemble, les parents peuvent par exemple en arriver à échanger également entre eux. Toutefois, l'existence seule d'espaces de rencontres n'amène pas nécessairement les échanges. Nicolas, habitué du parc Spoor Noord d'Anvers, constate fréquemment que les publics, d'origines très diverses, ne se côtoient guère et qu'une distanciation reste plutôt de mise : « Sur la rive gauche du parc [une pièce d'eau y est présente au milieu], vous voyez toutes les personnes "blanches" et sur le versant droit, toutes les personnes d'apparence non belge. Et ils viennent seulement ensemble près de l'eau parce que c'est là que les enfants jouent. »

À plusieurs reprises, des acteurs de terrain nous ont témoigné de l'importance d'un encouragement, d'un soutien ou d'une motivation pour amener les personnes à oser franchir les frontières culturelles.

D'autres initiatives, plus ponctuelles et individuelles, émergent localement. En mars 2013, nous avons par exemple assisté à une journée de rencontre, organisée par Omar, jeune Anderlechtois musulman, entre jeunes du quartier (pour la plupart ses amis) et quelques agents de police. L'objectif était d'initier les participants à un art martial la matinée, puis de prévoir un moment de détente et de convivialité le midi et de clôturer cette initiative par un temps d'échanges, où puissent s'exprimer les différents points de vue sur les ressentis entre ces jeunes et la police de proximité. À Genk, une organisation de jeunes de la **mosquée Winterslag** a, elle aussi, initié une rencontre entre leur équipe de football et une équipe de la police. Ce type d'initiatives est à souligner en ce sens que ces rencontres inédites, dans un tout autre contexte que celui de la vie quotidienne, constituent les premiers jalons pour appréhender réciproquement l'autre et, dans ce cas-ci aussi, les missions des forces de l'ordre.

Par ailleurs, la pratique régulière d'un sport peut également s'avérer bénéfique pour le vivre ensemble, et ce sans qu'il y ait nécessairement une réflexion poussée, menée en interne, sur les relations entre personnes aux appartenances diverses.

#### **4.3.1 Le milieu footballistique : au-delà d'éventuelles frictions concernant la consommation d'alcool, une coexistence plutôt pacifiée, voire empathique, quand l'esprit d'équipe est solide**

Différentes rencontres avec des clubs de football de niveaux variés (de 3<sup>ème</sup> division aux clubs provinciaux), en Wallonie et à Bruxelles, nous montrent qu'à partir de ce sport populaire, des contacts fréquents entre joueurs peuvent créer des sentiments d'appartenance à un groupe et instaurer un esprit d'équipe solide, au-delà des diverses appartenances convictionnelles et origines ethno-nationales. Un sentiment de fraternité qui peut même d'ailleurs aussi rejaillir entre supporters.

Afin de consolider cet esprit d'équipe, profitable pour la performance et le jeu d'équipe, les joueurs se fréquentent parfois aussi en dehors du terrain, notamment lors de souper de clubs, de repas au restaurant pour fêter les anniversaires des uns et des autres, de parties de bowling et autres soirées conviviales.

Toutefois, au sein de certains clubs, des entre-soi selon les appartenances culturelles et les origines se font parfois ressentir. Pour les uns, le rôle de l'entraîneur est alors déterminant. Pour d'autres, cela dépend avant tout du comportement des autres joueurs. Quoiqu'il en soit, bien souvent, ce sont les capacités techniques et sportives du joueur, et sa mentalité qui semblent primer dans la sélection d'un joueur et son « intégration » au sein de l'équipe : la diversité peut être vécue positivement, voire parfois même recherchée, mais ce qui semble primordial, c'est la réussite footballistique. Pour Abdel, joueur en 3<sup>ème</sup> provinciale dans le Hainaut : « *Au foot, on laisse tomber tout ça [les appartenances culturelles et convictionnelles] et on est ici que pour frapper dans le ballon et marquer des goals* ». Et s'amuser ajouteront d'autres.

À de multiples reprises, des entraîneurs ont souligné l'existence d'une ambiance familiale au sein des équipes amateurs. Et nombreux sont ceux qui soulignent que lorsque des tensions existent, elles ne pointent pas, en soi, les appartenances et convictions des joueurs, comme le souligne Jan, entraîneur à Waterloo : « *Lorsque l'équipe perd, là évidemment, il peut y avoir des tensions et des disputes qui se rattachent au style de jeu, à la manière dont les joueurs ont joué... mais sans nécessairement faire référence à des référentiels religieux, ethniques, des origines ou quoi que ce soit* ». Et Alberto, entraîneur au sein d'une équipe de Tubize, précise que les tensions qui surviennent découlent avant tout d'une frustration en raison d'une défaite : « *Les tensions viennent du fait qu'on a perdu, de ne pas avoir bien fait les choses. Et alors là des tensions peuvent apparaître, mais c'est par rapport au score. (...) Lors d'une défaite, le groupe peut être frustré. Et celui qui est frustré peut parfois utiliser l'origine ethnique et confessionnelle pour attaquer l'autre, mais cette attaque existe justement parce qu'il y a cette frustration. Et la première chose qu'on voit, c'est l'origine ethnique chez quelqu'un.* »

Par ailleurs, peu importe le niveau des clubs et leur zone d'implantation, tous sont soumis à des directives identiques et à une charte éthique sportive<sup>87</sup> qui en appelle au respect de chacun. Et l'existence de ces règlements, auxquels chaque sportif, jeune et moins jeune<sup>88</sup>, est tenu de se soumettre sous peine d'exclusion, semble poser un cadre

87 Sur le site de l'Union Royale Belge des Sociétés de Football-Association (URBSFA), nous trouvons par exemple des lignes directrices d'une « Charte contre le Racisme » : « L'URBSFA est convaincue que le football peut faciliter l'intégration dans la communauté des personnes sans distinction de race, de religion, de conviction, de sexe ou d'orientation sexuelle. Le sport constitue pour les jeunes une alternative plus que valable face aux dangers et aux tentations de notre société actuelle. L'objectif principal des clubs de football est de rassembler des personnes de différentes cultures et origines. C'est pour cette raison qu'ils prennent différentes initiatives pour favoriser leur participation. Les lignes directrices de cet engagement sont résumées comme suit dans une Charte contre le Racisme. (...) Couler dans le règlement d'ordre intérieur une interdiction explicite de toute forme de racisme et de toute autre sorte d'attitude discriminatoire (antisémitisme, homophobie, sexisme, islamophobie...) ainsi que des symboles correspondants. » <http://www.belgianfootball.be/fr/ensemble-contre-le-racisme>. Cette association demande par ailleurs de faire diffuser ces lignes directrices dans le monde du football. Il arrive ainsi que des clubs édictent leur propre charte, que les joueurs doivent signer lors de l'inscription, qui en appelle entre autre à « Respecter l'autre comme soi-même et s'interdire toute forme de discrimination sur base du sexe, de la race, de la nationalité ou de l'origine, de l'orientation sexuelle, de l'origine sociale, de l'opinion politique, du handicap ou de la religion » comme nous pouvons le lire sur le site internet du Royal Racing Club d'Etterbeek. Par ailleurs, la Fédération Wallonie-Bruxelles a également créé une « charte du mouvement sportif » ayant pour slogan « Vivons sport ! » condamnant toute forme de discrimination. [http://www.adepts.be/index.php?eID=tx\\_nawsecured1&u=0&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts\\_super\\_editor/adepts\\_editor/documents/Benji/Ethique\\_Vivons\\_sport/Charte\\_du\\_mouvement\\_sportif.pdf&t=1415191471&hash=5fcc1ae1c1dc245277cb88d26f4a8d20d68993d4](http://www.adepts.be/index.php?eID=tx_nawsecured1&u=0&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_editor/documents/Benji/Ethique_Vivons_sport/Charte_du_mouvement_sportif.pdf&t=1415191471&hash=5fcc1ae1c1dc245277cb88d26f4a8d20d68993d4)

Des campagnes de sensibilisation « aux valeurs du sport » sont parfois également organisées, telle que celle qui eut lieu en novembre 2014 au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'initiative du **Panathlon Wallonie-Bruxelles**, autour des questions comme les manières de recruter des adhérents tout en cultivant une image de fair-play.

88 Ce travail d'appel au respect de chacun demande aussi à être effectué avec les parents. D'après les dires d'entraîneurs rencontrés, ceux-ci peuvent parfois être à l'origine des tensions provoquées sur le terrain notamment

général de respect et d'acceptation de tous, permettant une cohabitation positive lorsque les activités sont régulières.

Certains, tel Antonio, président d'un club dans les environs de Charleroi, vont parfois même plus loin que le respect de ces directives afin de favoriser les rencontres et échanges entre les membres d'une équipe. Soucieux de créer un esprit de groupe, ce dernier a placé des barrières près des zones de stationnement, forçant ainsi les joueurs à marcher quelques minutes ensemble jusqu'aux abords du terrain. Quant à Jan, entraîneur à Waterloo, il se montre attentif aux échanges entre joueurs lors de voyages : *« Si nous sommes en voyage, on fait dormir deux joueurs de confessions ou de nationalités différentes ensemble, pour qu'ils puissent se connaître davantage, pour les rapprocher les uns des autres, pour qu'ils découvrent des cultures hétérogènes qui ne sont pas les leurs ».*

Lors de nos recherches, la question des appartenances convictionnelles ne fut pas pointée comme étant un élément potentiel de tensions au sein des équipes de football, à l'inverse des appartenances linguistiques ne facilitant pas toujours les relations entre joueurs et/ou entraîneurs néerlandophones et francophones. Et si les mêmes règles s'imposent à tous, cela n'empêche pas l'expression de certaines attentions spécifiques, tel le fait de prévoir de la nourriture halal lors de soupers collectifs pour que la nourriture des uns et des autres ne constitue pas un obstacle à la cohésion de l'équipe, ou encore certaines adaptations en période de ramadan. Il arrive en effet que les horaires soient décalés, que les joueurs musulmans soient autorisés à partir plus tôt ou encore à s'absenter lors de cette période. D'autres encore choisissent parfois de ne pas faire le ramadan le jour du match et de récupérer le jeûne par la suite. Au cours de cette période, les joueurs se soutiennent parfois les uns les autres : *« Toute l'équipe nous soutient, mon cousin et moi. Ils sont très soucieux de nous, ils veulent nous aider. »* précise Hadi. François, joueur de 3<sup>ème</sup> provinciale, constate la difficulté qu'éprouvent certains de ses coéquipiers à tenir l'entraînement à jeun, et témoigne de l'empathie : *« On essaie de les aider à lutter contre la fatigue physique, de les aider mentalement, de leur dire que ça va, que la fatigue physique c'est normal, qu'il faut qu'on y arrive ensemble à la fin. »*

La consommation d'alcool et la fréquentation de la buvette sont des sujets parfois plus sensibles, au point que certaines équipes, notamment lorsqu'elles sont rattachées à une association musulmane, choisissent même de ne plus ouvrir un tel lieu pour éviter de devoir faire face, d'une part, à des demandes insistantes d'alcool et, d'autre part, à des critiques de musulmans qui jugeraient qu'une telle mise à disposition d'alcool pour autrui est inappropriée. La réputation des clubs à ce sujet varie d'une ville à l'autre : certains semblent plus « excessifs » dans leurs manières de consommer (et ce pas seulement aux yeux de musulmans). Pour certains joueurs musulmans, ces réputations peuvent influencer leur choix de club sportif. D'autres s'en tiendront à éviter de fréquenter la buvette du club pour éviter d'éventuelles pressions à la consommation.

Toutefois, cette question n'est pas non plus systématiquement synonyme de conflit, notamment lorsque le joueur ne consommant pas d'alcool est bien intégré dans l'équipe et que ce choix est respecté par ses coéquipiers non musulmans. Ainsi, cela n'empêche pas Abdel de côtoyer ses coéquipiers, et constitue même plutôt une occasion de réaffirmer un choix librement assumé, voire même une certaine complémentarité :

---

lorsqu'ils « s'emballent et chauffent la scène » ou tiennent des propos déplacés.



*« Je les respecte autant qu'ils me respectent. Et je leur dis : "buvez, moi je vous ramènerai à la maison." Ils savent que voilà, ma religion me l'interdit et que ce n'est pas un fardeau. (...) Nous jouons ensemble et moi je bois de l'Ice Tea».*

#### **4.3.2 Le milieu des arts martiaux : l'affirmation d'un langage commun spécifique qui invite à expérimenter autrement le respect de « l'autre »**

À l'inverse du football, la pratique d'un art martial ne vise pas nécessairement à créer un esprit d'équipe, bien qu'un esprit de club puisse être présent, notamment lors des compétitions. Au cours de nos rencontres avec entraîneurs et des personnes pratiquant la boxe, la savate, le karaté ou le Tae Kwon Do, nous avons constaté que l'influence de l'entraîneur, du « maître », sur l'esprit du club. Les différents rituels (notamment de « salut »), plus ou moins codifiés dans la charte du club, ou inhérent à la philosophie de ces arts martiaux, incitent également les élèves à cultiver le respect du partenaire. Le respect est d'ailleurs, un des piliers de l'art martial. Lors des interactions entre élèves, ce qui est bien souvent mis en avant, semble-t-il, concerne leurs passions mutuelles pour ce sport et non les convictions religieuses ou philosophiques propres à chacun. Une fois de plus, le rôle de l'entraîneur semble central. Il est bien souvent celui qui crée les binômes (sur la base des compétences techniques, de la force, du grade et non des affinités préalables entre élèves), qui veille à ce que l'esprit de la discipline soit respecté lors des duels, à induire une atmosphère conviviale permettant la communication entre tous les élèves, notamment au travers des speeches de début et de fin d'entraînement ou encore via le respect de l'emploi d'une seule et même langue lors des cours etc. Au fil des années, les participants y nouent aussi de réelles relations d'amitié et se retrouvent en dehors des heures d'entraînement.

Ainsi, en dépit de sa nature individuelle, la pratique d'un art martial peut, par certains de ces aspects et des valeurs inculquées, favoriser un climat serein de relations multiculturelles et multiconvictionnelles.

#### **4.4 Des activités récréatives et bénévoles, tout aussi utiles pour tisser des liens, l'air de rien**

Différents types d'activités, tels que des activités artistiques, des cours de cuisine, du soutien scolaire etc. sont organisés par de multiples associations. Ces dernières y réunissent des personnes de sexes, d'âges, de cultures, d'origines et de croyances diverses, habitant bien souvent un même quartier ou une même ville, autour d'activités multiples dont l'objet est toutefois autre que celui de vouloir avant tout informer et/ou sensibiliser chacun au vivre ensemble, voire même aux différences convictionnelles.

Nos rencontres avec certains de leurs organisateurs nous amènent à souligner l'émergence de terrains d'entente dans divers ateliers créatifs et activités de loisir ou de bénévolat. Il semblerait aussi que ces initiatives favorisent des rencontres entre des personnes qui n'auraient pas nécessairement eu envie de s'impliquer ou de participer à des projets concernant spécifiquement la question des identités et appartenances religieuses. Ainsi, au travers de ces initiatives, un public spécifique en vient à se côtoyer, à échanger sur le quotidien, sur la famille, le travail, pour être ensemble et en savoir plus sur les préoccupations et les habitudes des uns et des autres, quitte à ensuite s'investir dans d'autres activités communes. À Gand, par exemple, certains projets de

potagers communs, localisés dans des quartiers populaires, font l'objet de projets de développement communautaire, à partir de l'organisation de moments de détente, barbecues, démarches solidaires telle que distribution de pain, etc.. **L'église protestante de Rabot à Gand** est, quant à elle, à l'origine du projet « **Peter-mete** ». Elle invite ses membres à offrir une part de leur temps libre au soutien scolaire des jeunes des environs lorsque leurs parents n'ont pas les connaissances suffisantes en néerlandais pour les aider. Les bénévoles se rendent ainsi au domicile des jeunes, ce qui les amène alors à en apprendre davantage sur leurs habitudes. Derrière cette aide aux devoirs, le projet tente de créer des interactions sociales mixtes. D'autres activités, plutôt socio-économiques, ponctuelles, telles que les « **Ladies Nights** » d'Azira<sup>89</sup>, réunissent des femmes de cultures, de convictions et de statuts socio-économiques divers le temps d'une soirée. Pour l'organisatrice de ces événements, il s'agit de (re)créer davantage de solidarité entre les femmes, sachant que celles-ci « *sont toujours jugées sur leurs apparences, que ce soit la femme qui porte un foulard ou celle qui porte une mini-jupe* ».

Certaines activités parviennent aussi à créer du lien en favorisant, notamment, le partage de savoir-faire entre individus aux backgrounds différents. Nous retrouvons par exemple cela au travers des activités d'apprentissage de l'artisanat textile organisé par l'atelier « **Made by Oya** »<sup>90</sup> ou encore au sein de l'école de musique du monde du **centre interculturel « De Centrale »**<sup>91</sup> où la majorité des enseignants sont des migrants de première génération (en provenance du Maroc, d'Irak et du Soudan) dont les classes réunissent des étudiants de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> génération et des « flamands de souche » qui s'y côtoient depuis plusieurs années au sein d'un même groupe. Ces quelques exemples, au sein desquels les interrelations sociales prennent diverses formes, rendent compte de différentes possibilités, parmi d'autres, qui permettent d'en apprendre plus sur « l'Autre ».

#### 4.4.1 Une manière indirecte et informelle pour sensibiliser à l'altérité, voire créer des rapprochements de personnes très différentes

L'un des avantages notables de ces activités récréatives : l'interaction sociale commence bien souvent par la découverte de ce que les personnes ont en commun, que ce soit un intérêt ou une passion pour la cuisine, l'artisanat ou des préoccupations communes au sujet des enfants et de leur éducation. Il s'agit aussi d'occasions d'échanger dans un cadre privilégié, détendu, où les personnes décident de s'octroyer du temps pour elles-mêmes. Il s'agit, enfin, d'échanger à partir d'expériences d'apprentissage communes au sein desquelles peuvent ressortir des expériences vécues (très) personnelles, des tranches de vie passées.

Dans ces occasions de contacts, ce sont davantage des manières d'être qui ressortent des pensées et croyances qui pourraient diviser (bien que ces interactions en viennent parfois aussi à ce que ces individus soient confrontés à ces différences, entre autres

89 Azira est le nom d'un magasin implanté au centre de Bruxelles qui vise à proposer une alternative dans l'univers de la mode : « une mode éthique sans préjugé qui est destinée à des femmes de couleurs, de croyances et de tailles différentes. » Celles-ci peuvent se rencontrer lorsqu'elles achètent des vêtements, sans être limitées à certains établissements selon leurs convictions. Pour plus d'informations sur cette approche entrepreneuriale : <http://www.azira.be/blog/a-propos-de-nous/page-test-engagement/mode-ethique/>.

90 Oya fait partie de l'ASBL Rosca qui organise des projets socio-artistiques dans plusieurs quartiers multiculturels de Gand où les artistes collaborent avec les résidents locaux sur des projets (inter-)culturels. <http://rocsa.be/index.php/oya/>

91 Il s'agissait à l'origine d'un projet lancé par le Bureau de l'intégration de Gand, qui voulait y créer un centre culturel destiné à attirer la communauté migrante. Toutefois, cette structure est désormais devenue une entité indépendante qui, en organisant des cours de musique du monde (Darbouka, Oud, Saz, qanun), attire un public très diversifié. <http://www.decentrale.be/muziekcursussen-5.aspx>

convictionnelles). Ces activités permettraient donc, elles aussi, d'informer, de sensibiliser et de normaliser les pratiques culturelles et religieuses diverses, sans que cela n'en constitue l'objectif principal, ni la raison première de participation.

Quelques conditions sont toutefois requises pour que ces interactions sociales existent (et qu'elles en viennent à favoriser l'acceptation du caractère pluriel de la société, voire certaines formes de co-inclusion). Elles demandent en effet quand même, en amont, aux participants de dépasser certains *a priori*, malaises ou craintes de l'inconnu. Cela requiert également une connaissance minimale d'une langue commune, pour que l'emploi de la langue d'usage lors de l'activité ne constitue pas un obstacle aux échanges.

#### 4.4.2 Constituer des groupes diversifiés pour dépasser les communautés de langue et l'entre-soi

Selon les personnes rencontrées sur le terrain, un des principaux défis est de parvenir à créer des interactions sociales réelles par-delà le rassemblement spontané, « naturel », de personnes en de petits groupes selon leur culture et langue maternelle. Ces constats d'« entre-soi » sont récurrents. Ils s'observent aussi lors d'initiatives de quartiers ou de projets de plus grande échelle dont l'objectif est pourtant de créer de la cohésion sociale, à l'instar de certains festivals. Bien souvent, les gens, quels que soient leurs origines ou statuts socio-économiques, s'y rendent pour passer un moment agréable avec des personnes qui leur sont proches. Et lorsque ces personnes ont en outre des connaissances limitées du français et/ou du néerlandais, l'obstacle est de taille<sup>92</sup>.

Françoise, coordinatrice de deux ludothèques<sup>93</sup> en Flandre, compare les situations au sein de ces deux structures ; elle insiste sur la nécessité de constituer des groupes suffisamment diversifiés pour contrer cet obstacle : « À Rabot, il y a une grande majorité de personnes d'origine turque et elles ont tendance à se regrouper et à ne parler que le turc<sup>94</sup>. Ce qui complique bien évidemment l'inclusion de visiteurs ne parlant pas le turc. Contrairement à Brugse Poort où le public est constitué de personnes d'origine plus diverses et où le néerlandais est souvent la seule langue qu'ils ont en commun. Et dans les faits, on constate ainsi beaucoup plus d'interactions entre les musulmans et les non musulmans ».

Lors de ces activités ludiques, il arrive que des participants traduisent pour d'autres mais, parfois, seuls quelques mots, accompagnés de gestes, suffisent<sup>95</sup>. Pour d'autres encore, toutefois, l'intérêt pour l'activité relève en partie du fait qu'elle constitue un incitant à la pratique du néerlandais ou du français, et favorise ainsi ensuite les contacts avec des concitoyens ; une situation qui n'est donc pas si simple à gérer et à évaluer en lien à l'objet de cette recherche.

92 Pour certains, s'y ajoute une timidité à parler à des natifs et, pour les autres, entrer en relation avec des personnes perçues comme étant d'origine étrangère. Pour d'autres travailleurs sociaux, ces appréhensions seraient par ailleurs complétées par le fait que certaines personnes musulmanes se sentiraient mal à l'aise en présence de personnes susceptibles d'être ivres (qu'elles le soient ou qu'elles se l'imaginent).

93 Les gens du quartier peuvent devenir membres et emprunter des jouets, comme dans une bibliothèque. Un espace de jeu pour les enfants est prévu sur place pendant des heures d'ouverture pour y favoriser la rencontre entre parents. Les responsables de ces structures ont également pour tâche de donner des informations sur l'éducation et de rediriger les visiteurs vers d'autres organismes en cas de questions ou de problèmes spécifiques.

94 Pour des enseignants et d'autres acteurs de terrain, des jeunes d'origine turque ont souvent tendance à parler turc entre eux tandis que des jeunes d'origine maghrébine parlent davantage le français ou le néerlandais, tout en y mêlant quelques mots en arabe.

95 Dans le reportage « Cuire ensemble » édité par l'ASBL 2bouts, le parcours et les interrelations entre les participants de l'atelier-cuisine de St-Ghislain, organisé par Picardie Laïque, sont retracés. Ces participants, d'origines très diverses mais habitant tous cette commune, avaient pour point commun une envie de cuisiner des « plats multiculturels ». <http://2bouts.be/article.php?id=54>

#### 4.5 Des initiatives spécifiques pour stimuler un dialogue constructif, voire de la co-inclusion réciproque

Au-delà des démarches qui visent à régler d'urgence des tensions d'ordre interculturel ou interconvictionnel (déjà présentées au sujet des écoles), d'autres projets témoignent d'une quête de dialogue. Ils tentent eux aussi de solutionner des tensions ou des conflits. Cette fois plutôt en dehors de situations d'urgence, ils visent à prolonger des idées émises lors de rencontres plus ponctuelles (comme des conférences) pour que le dynamisme et les bonnes intentions des uns et des autres ne soient pas perdues. Lorsque nous assistions à ces événements occasionnels, une même question du public revient fréquemment : «*Mais que va-t-il ressortir de cette journée ? Que va-t-il advenir de ces pistes avancées ensemble ?*» Ces initiatives se démultiplient, mais elles sont parfois remises en question pour diverses raisons.

Pour certains, en effet, elles sont jugées d'emblée inéquitables vis-à-vis des musulmans. Sans autre forme de précision, elles sont (d'emblée ?) critiquées pour leurs limites, qu'il s'agisse du poids qui est censé y être accordé à la parole de musulmans qui participent, ou encore du caractère jugé d'emblée suspect de leurs initiatives. En effet, pour Kader, actif dans l'associatif musulman à Verviers, la parole des citoyens musulmans peine ainsi parfois à être entendue au motif qu'ils devraient plutôt d'office adopter un profil bas : «*Bien souvent quand on est en désaccord, on retombe sur les vieux schémas de l'intégration. "Mais c'est vous qui êtes venus en dernier, c'est à vous de vous habituer !" Moi je prends souvent le schéma d'une famille et de la relation parents-enfants, même si comparaison n'est pas raison, dans lequel les parents pensent savoir ce qui est bon pour l'enfant. Mais quand l'enfant exprime un point de vue, les parents doivent aussi pouvoir le prendre en compte. L'islam ne doit plus être l'adolescent de la famille... Il doit aussi avoir un accès dans la société civile, où la production intellectuelle, même si elle n'est pas suffisante, est considérée de la même manière que d'autres. On peut parfois venir avec des idées très dérangeantes mais il faut au moins prendre le temps de les analyser.*»

Dans la foulée, émergent aussi parfois des impressions que certains projets sont d'emblée discrédités lorsqu'existe un soupçon de prosélytisme. S'agit-il ici de problèmes communicationnels, d'un choix de partenaires inadéquats, d'une situation spécifique à certaines villes où un climat tendu empêcherait certaines avancées, d'un refus de toute remise en question des cadres respectifs de pensée, créateurs de systèmes de valeurs perçues inconciliables ? A ce stade-ci, il ne nous est pas possible de le dire. Nous pouvons uniquement pointer le fait que, même pour certains engagements de type caritatif, il arrive que les motivations de l'implication de musulmans ne soient pas toujours comprises ou qu'elles soient discréditées. Un constat qui est peut-être à relier à l'importance du processus de sécularisation dans notre société belge, puisque, depuis plusieurs décennies, des études<sup>96</sup> pointent un désintérêt pour le religieux tandis que

96 À titre d'exemple, dans les « Enquêtes Européennes sur les Valeurs », conduites en 1981, 1990-91, 1999 et 2009, nous apprenons que les Belges placent désormais la religion en avant-dernière position (5ème) dans le classement par ordre d'importance des différents domaines de la vie, derrière la famille (98%), les amis (92%), le travail rémunéré (91%) et les loisirs (89%). Le pourcentage concernant la religion, pour l'ensemble de la Belgique, est quant à lui de 40%, mais avec des disparités régionales assez importantes : 41% en Flandre, 37 % en Wallonie et 47% à Bruxelles. Celle-ci amène le Prof. L. Voyé à émettre l'hypothèse que ce résultat, globalement faible, reflèterait « sans doute l'importante présence musulmane dans la capitale ». Ces enquêtes européennes pointaient déjà un « déclin religieux » en 1981, non contredit en 2009. Les chercheurs observent un déclin des pratiques : à titre d'exemple, il y a 8,7% de pratiquants hebdomadaires en Belgique face à 50% en 1967 et les rites de passages comme le mariage seraient aussi en net recul. Quant aux croyances, nombreuses sont celles qui disparaissent ou qui tendent « à prendre des formes qui s'éloignent de l'orthodoxie » cfr : Voyé L. & al. « Les Belges et leurs valeurs », in L'esprit du temps, Outre-Terre, 2014, n°40, pp. 191-205.

d'autres évoquent la recrudescence de craintes, voire de méfiances, à l'égard de l'islam et des musulmans au sein des sociétés occidentales.

Quoi qu'il en soit du poids réel de ces limites, nous constatons que des partenariats entre associations, à visées et publics divers, parviennent toutefois à se constituer. Certains d'entre-eux existent d'ailleurs justement parce que des intervenants sociaux constatent que, trop souvent, des individus cherchent à dire et à affirmer leur point de vue plutôt que de se donner le temps de s'écouter mutuellement. Et pour remédier en partie à ces déficits d'attention portée aux autres, certains en viennent alors à mettre sur pied des rencontres pour créer une plus grande ouverture au sein de quartiers ou de villes et décroquer les communautés, ou pour que les citoyens ne se laissent pas surprendre par la diversité croissante de leur environnement et que, au contraire, celle-ci puisse davantage entrer dans les habitudes quotidiennes de vie et devenir « la norme ».

La plupart du temps, l'objectif de ces projets n'est pas de mettre leurs participants d'accord sur tout, mais davantage de créer des espaces libérant une parole, des espaces d'échange avec une attention à ce que le respect de tous soit garanti.

Nous présentons ici certains aspects de ces initiatives positives et porteuses, susceptibles de nourrir la réflexion d'autres acteurs sociaux. Il importe toutefois de toujours garder à l'esprit qu'une pratique et/ou un projet n'est jamais tout à fait exemplaire ni intégralement transposable d'un contexte à un autre.

#### 4.5.1 Le projet « Divers-Cité » de l'ASBL Génération-Espoir : entre riverains, une porte ouverte à l'écoute réciproque et à l'analyse constructive depuis un regard externe

Par ses organisateurs<sup>97</sup>, ce projet annuel est perçu comme un moment de rencontre et de réflexion sur le vivre ensemble au sein d'une ville, en l'occurrence Ottignies-Louvain-la-Neuve, où se côtoient beaucoup d'habitants de cultures et de nationalités différentes. Celui-ci est porté par une association reconnue, considérée sur le terrain comme un interlocuteur-clé en faveur de la cohésion sociale du territoire. Chaque année, une thématique différente est abordée<sup>98</sup>, qui intéresse le plus grand nombre. En 2014, dans le cadre de la commémoration des 50 ans de l'immigration, la journée était intitulée « Il était une fois "Bienvenue en Belgique" ». Elle a été conçue comme une occasion de faire émerger « des paroles non dites » et d'évacuer des frustrations liées à ce sentiment de (non-)reconnaissance de leur présence et de leur travail en Belgique, ou du voile, qui est peut-être considéré comme posant problème lors de l'embauche (mais beaucoup moins lorsqu'il est question d'effectuer du bénévolat), etc. Elle visait donc à mettre en lumière des points de vue diversifiés, voire peu connus, pour complexifier les regards et améliorer le « vivre ensemble d'aujourd'hui et de demain ».

97 Le **Projet Divers-Cité** est une initiative de l'association **Génération-Espoir**, en partenariat avec le **Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)**, la Cellule de développement Communautaire de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, la **maison de la laïcité hypathia** et l'**ASBL Atoutage**. L'ASBL Génération Espoir existe depuis 1999 et s'est donné pour objectif d'œuvrer pour l'intégration et le vivre ensemble à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Trois types d'activités y sont organisés, à savoir des projets visant l'intégration et la citoyenneté, du soutien à la parentalité et à la scolarité ainsi que des activités visant le vivre ensemble et l'interculturalité où prennent place des rencontres et échanges interculturels, des projets de convivialités et des initiatives annuelles tels que ce projet Divers-Cité.

98 Pour plus d'informations sur les personnalités invitées et les thématiques, voir le site internet: <http://www.generationespoir.be/>. En 2013, il s'agissait du thème des « Identités composées » ; avec une question telle que « Ottignies-Louvain-la-Neuve plurielle !? », en 2012, l'objectif était de discuter des différentes habitudes et coutumes de citoyens issus de l'immigration, au sens large qui peuvent tantôt surprendre tantôt choquer pour voir dans quelle mesure elles peuvent être perçues comme des freins aux échanges. En octobre 2011, il s'agissait d'aborder les thèmes : « Femmes d'ici et d'ailleurs ... quels préjugés ? » et « La diversité : une chance pour tous ? », en mars.

Cette initiative, ouverte au grand public, se compose de différentes étapes : un temps pour l'écoute de témoignages, un temps pour des discussions en sous-groupes mais aussi pour une restitution par un rapporteur afin que les propos puissent ensuite bénéficier au plus large public et dépasser « les convivialités de façades ». Il s'agit aussi d'un temps où des pistes concrètes sont directement avancées par les habitants, comme la nécessité de centraliser davantage l'information concernant les initiatives qui existent déjà, afin d'éviter des « concurrences stériles » au niveau local (notamment dues à ces non-connaissances). Ces étapes font ensuite l'objet d'un retour analytique d'une personne invitée au sujet des propos échangés et des enjeux liés à la thématique choisie, éventuellement aussi pour tenter d'en dégager des pistes d'actions. Finalement, un débat portant sur quelques-uns des sujets soulevés clôture l'après-midi. Cette méthodologie, répétée d'année en année, qui procède par étapes successives, en vue de continuellement approfondir un sujet, vise non seulement à ce que chaque participant en vienne à prendre la parole à partir de son propre vécu et d'exemples concrets (personnel, familial, professionnel), mais aussi à susciter l'implication des participants.

#### 4.5.2 « Dialogue Orient-Occident », une exposition itinérante résultant d'échanges ponctuels entre acteurs associatifs et citoyens impliqués pour poser des jalons positifs face à la rencontre

Cette exposition est le fruit de plusieurs années de réflexions et d'activités organisées par l'**ASBL namuroise Carrefour des Cultures**<sup>99</sup>. Il y a quelques années, celle-ci a créé des espaces de réflexions ponctuels sur différents thèmes : « Ces religions qui nous rassemblent »<sup>100</sup> (sous forme de séminaire prolongé par des discussions et ateliers<sup>101</sup>); « Levons le voile sur le voile » (...) (tant ce sujet d'actualité en appelait à des éclairages entre élus locaux et acteurs du monde associatif), ou encore « Rencontre avec l'islam ». Ces initiatives organisées par à-coups ont débouché sur un projet plus durable qui s'est clôturé par la production d'une exposition itinérante intitulée « Dialogue Orient-Occident »<sup>102</sup>. Pour un responsable de cette association, ces réflexions visaient à constituer un outil susceptible de permettre la rencontre à partir de la mise en avant des ressemblances plutôt que de pointer d'emblée les différences. Comme l'un des constats qui ressortaient des précédents échanges était qu'« *entre ces deux mondes, beaucoup de choses semblent parfois difficiles* », cette exposition souhaite montrer que l'Orient et l'Occident ne sont pas deux blocs monolithiques, imperméables l'un à l'autre, mais plutôt « deux branches d'une même civilisation » (en termes de racines communes et de grandes créations collectives) et qu'il faut pouvoir se décentrer de certaines de nos certitudes pour le comprendre. La réflexion des visiteurs sur leur méconnaissance « de l'autre » est donc suscitée depuis cinq thématiques qui touchent à des questions culturelles au sens large : « Langues et Lettres » ; « Sciences et Philosophie » ; « Religion et Spiritualité » ; « Art et Culture » et « Vie quotidienne ».

Cette exposition est à la disposition de toute association qui en fait la demande. Avec un soutien financier et une meilleure communication autour de ce travail, elle pourrait certainement être mieux exploitée qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

99 Pour de plus amples informations sur l'association, cfr : [www.carrefourdescultures.org](http://www.carrefourdescultures.org) et concernant l'exposition, cfr le bimestriel PluriCité, « Dialogue Orient-Occident », octobre-novembre 2011 disponible en ligne : [www.carrefourdescultures.org/download/fichiers/PluriCite/PluriCite\\_num1\\_octobreNovembre.pdf](http://www.carrefourdescultures.org/download/fichiers/PluriCite/PluriCite_num1_octobreNovembre.pdf).

100 Pour le programme de cet événement (mai 2009) : [http://www.judaicultures.info/IMG/pdf/Folder\\_Colloque.pdf](http://www.judaicultures.info/IMG/pdf/Folder_Colloque.pdf)

101 Les actes du colloque n'ont pu être publiés faute de moyens financiers suffisants selon les organisateurs.

102 L'exposition peut être demandée par des écoles et d'autres associations en vue d'alimenter les débats. Un document est d'ailleurs disponible et permet de préciser, pour les diverses thématiques développées, certains points, ainsi que les objectifs et enjeux pédagogiques globaux.



#### 4.5.3 Bruxelles en dialogue, un projet qui vise à favoriser le contact et l'interconnaissance en créant des espaces de confiance entre des inconnus dans la ville

Ces « **tables de dialogues** », mises en place par le « Foyer » (**Centre Régional d'Intégration Bruxellois**) et subsidiées par la **Communauté flamande**, ont vu le jour à Bruxelles en 2007<sup>103</sup>. Chaque année, une thématique différente lance les tables de discussion (« **En chemin** » en 2013), animées par des « accompagnateurs de dialogue »<sup>104</sup>, en vue de rassembler, à une reprise, 6 à 8 personnes<sup>105</sup> qui ne se connaissent (en principe) pas et qui n'auraient pas nécessairement été amenées à se rencontrer sans cette initiative. Quatre étapes jalonnent ces échanges relativement brefs : « la rencontre », où chacun se présente, « le partage et l'échange d'expériences personnelles », l'exposé de son « rêve » et la manière dont on souhaite le « faire », c'est-à-dire s'engager. Les deux premières étapes ont pour but de créer du lien et un climat d'aisance autour de la table tandis que les deux suivantes visent la création de perspectives pour envisager une suite aux tables d'échanges, perçues comme une source d'inspiration pouvant donner « *un petit coup de pouce* » à la cohésion sociale. L'un des organisateurs témoigne de son enthousiasme : « *Au début de l'expérience, les échanges peuvent être assez banals mais ensuite, et même après deux heures, une confiance peut se créer, et on aboutit à un partage de récits personnels qui permet à tout à chacun de s'interroger sur l'image qu'on peut avoir a priori d'une personne selon les caractéristiques qui lui sont attribuées, que ce soit sur les roms ou les cadres d'entreprise. (...) Des récits personnels entendus qui en viennent à diminuer les résistances à la différence* ».

Selon les organisateurs rencontrés, cette démarche rassemble de nombreuses personnes : plus de 500 personnes furent réunies autour de 60 tables de dialogues en 2013. Mais plus que d'atteindre en soi un nombre important de participants, elle tente surtout de réunir une grande diversité des profils (selon les âges, le genre, les origines culturelles, le statut social etc.) et de toucher des personnes qui pourraient avoir un rôle de leader d'opinion, encourageant par la suite leurs proches à les rejoindre.

Ce projet fut inspiré d'une initiative<sup>106</sup> venant de Rotterdam où après avoir rencontré les organisateurs néerlandais, les travailleurs du Foyer ont lancé leur première journée du dialogue.

Cette initiative prend désormais la forme d'une « **semaine du dialogue** », pour se transformer à l'avenir en une « **quinzaine du dialogue** ». En outre, leur volonté était d'emblée de travailler avec des collaborateurs néerlandophones et francophones, ainsi que d'établir divers partenariats. Ceux-ci se sont du reste diversifiés: ils sortent désormais du seul cadre socioculturel pour investir les entreprises, les salons privés et des lieux atypiques et attractifs tels que la Tour des finances, le Sénat, le Musée juif de Bruxelles, des mosquées, des églises, etc. Des lieux au sein desquels certains participants entrent parfois pour la première fois, ce qui suscite bien souvent du respect. L'idée

103 [www.brusselindialoog.eu](http://www.brusselindialoog.eu). Notons qu'en dehors des coûts de la promotion de l'événement, cette activité ne demande guère de moyens, si ce n'est la mise à disposition d'une table et de chaises et de parvenir à mobiliser des animateurs.

104 Il ne s'agit pas vraiment d'un modérateur ayant pour tâche de gérer le contenu des échanges, mais plutôt d'une personne censée faciliter le dialogue en brisant la glace, qui lance la conversation et met les participants à l'aise. Le Foyer organise par ailleurs des formations, en néerlandais (au Foyer) et en français (au CBAI- Centre Bruxellois d'Action Interculturelle) afin de mener à bien cette mission.

105 Par rapport à ce chiffre idéal, nous avons constaté des tables bien plus nombreuses, par exemple lorsque cet échange s'inscrit dans le cadre de cours de langue

106 Cfr La Fondation néerlandaise Stichting Nederland in Dialoog (Fondation Pays-Bas en Dialogue).

consiste à susciter de l'intérêt pour le lieu afin de parvenir à supplanter les réticences de certains à participer à une telle démarche.

**• Créer l'événement en optant pour des lieux attractifs : la nécessité pour l'associatif de se déplacer afin d'attirer de nouveaux publics**

Un questionnement qui ressort assez souvent dans le milieu associatif est celui de savoir comment parvenir à toucher et à mobiliser de nouveaux publics. En marge des efforts réalisés pour repenser la communication, le succès dépend aussi de la vitalité des réflexions menées sur les activités, les besoins du terrain et les attentes du public. Quant au fait de privilégier le choix de lieux originaux, attractifs, pour l'événement, il s'avère très porteur, car ils « créent l'événement ». Par exemple, un des responsables de l'association **Carrefour des Cultures** a souligné l'importance pour eux d'organiser leur « **Cinémas des Cultures** »<sup>107</sup>, un événement de type ciné-forum liant représentation cinématographique et réflexions de fond, au sein d'espaces fréquentés par le grand public, tel que les grands cinémas de la ville de Namur.

Il en irait de même pour des expositions culturelles et d'autres représentations artistiques ayant des objectifs de sensibilisation. Ne pas toujours s'en tenir aux locaux habituels de l'association pourrait être porteur. En outre, cela permettrait également aux minorités peu visibles de s'approprier d'autres types d'espaces publics.

Ils ont par ailleurs nommé des ambassadeurs susceptibles de représenter l'importance du dialogue pour « porter le projet », ou en tout cas attirer l'attention sur celui-ci. Entre autres : Herman Van Rompuy (politicien membre du CD&V et ancien Président du Conseil Européen), le chanteur néerlandophone Daan, l'artiste Bruxellois Ben Hamidou, la journaliste Hadja Lahbib, Myriam Stoffen (directrice de la Zinneke Parade) etc.

À la base de ce projet, on trouve le réel besoin des organisateurs de réagir aux relations conflictuelles et aux manques de respect dont ils sont quotidiennement témoins. Par exemple lors de match de football entre adolescents et arbitres, entre voisins qui en viennent parfois à privilégier le recours au juge de paix, entre automobilistes, au sein des écoles, notamment entre parents et enseignants, des témoignages de haine vis-à-vis de certaines minorités tels que les musulmans ou les homosexuels, des propos médiatisés qui attisent les polarisations etc. Pour eux, une idée s'impose: il faut de rassembler des individus « de tous segments de la société dans le but de favoriser la rencontre, l'échange et de partager des rêves » : « Au-delà des frontières interculturelles et interreligieuses, sans distinction de classe sociale ou de papier, d'âge et de sexe,... de personne à personne, il faut créer des espaces pour écouter les récits et les rêves d'autrui »<sup>108</sup>.

Nous avons pu constater des différences selon les tables auxquelles nous avons participé<sup>109</sup>. En Effet, certaines réunissaient « vraiment » des personnes qui ne se

107 Pour plus d'information sur la 6ème édition de ce festival cfr [www.carrefourdescultures.org](http://www.carrefourdescultures.org) ou la page Facebook « Cinémas des Cultures - 6ème édition ».

108 Extrait du document : « Bruxelles en Dialogue, cela va de soi », qui explicite cette initiative.

109 Nous avons assisté à six tables de cet événement qui se tenait du 14 au 20 octobre 2013 : dans le hall de la gare centrale, à la Tour des finances, au sein de l'association Link=Brussel, à l'Église Saint-Jean Baptiste de Molenbeek, à la mosquée « Fatih Camii » de Schaerbeek et au Musée juif de Bruxelles. Nous étions également inscrite dans d'autres



connaissaient pas et qui souhaitaient réellement participer à ce genre d'activité (puisqu'elles se sont elles-mêmes inscrites à la table de dialogue). Mais d'autres étaient organisées dans le cadre d'activités hebdomadaires, tels que des cours alpha ou des cours de langues qui, bien qu'ouvertes à tous, furent, nous semble-t-il, davantage une occasion alternative de pratiquer la langue en question plutôt que d'aller réellement à la rencontre de personnes inconnues. Dans certaines de ces situations, privilégier la pratique d'une langue non maîtrisée finissait par minimiser la portée de l'objectif initial des participants. En effet, lorsque la prise de parole est en soi déjà un obstacle et que les échanges restent assez basiques, comment cette participation renforce-t-elle vraiment un « nous commun » ? Peut-il vraiment y avoir une transformation de « sentiments de peur ou de distance en des sentiments de curiosité et d'engagement »<sup>110</sup> ?

Quoiqu'il en soit, malgré cette petite réserve, ce projet tente d'amorcer une véritable dynamique d'échanges à Bruxelles. Et qui, à terme, pourrait être réappropriée par d'autres initiatives citoyennes, afin que le projet ne reste pas uniquement dans les mains du Foyer. Les organisateurs aspirent d'ailleurs à ce que cet événement crée un effet boule de neige « en incitant les Bruxellois à lancer d'autres initiatives en vue d'établir de « nouveaux contacts durables »<sup>111</sup>.

#### 4.5.4 « T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en... » : une volonté d'aborder directement le religieux, « sans détours »

À l'inverse de certaines initiatives telle que « **Bruxelles en Dialogue** » où les organisateurs ont spécifiquement choisi de ne pas cibler le religieux ou une croyance particulière au sein de leur thématique pour éviter les blocages ou pour s'assurer d'une présence d'un plus large public (malgré leur choix d'investir certains lieux de cultes), d'autres ont récemment opté pour une entrée en dialogue en partant justement des diverses croyances<sup>112</sup>.

Le projet « **T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en...** » résulte d'une initiative de **la Maison de la Laïcité de la Louvière**, en collaboration avec le **Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre (Ceraic)**, la **bibliothèque provinciale** et des représentants de divers lieux de culte. Pour les personnes mobilisées, il s'agissait de contrer ce constat partagé d'une ambiance assez tendue par rapport aux populations d'origine magrébine et turque, et aussi vis-à-vis de l'islam. De là, les différents partenaires ont décidé de se donner les moyens de s'attaquer à certaines idées qui bloquent les rencontres, et d'aller « droit au but » pour « réagir face à des propos choquants » : ils ont mis en place une autre manière d'entrer en dialogue, qui partait directement des appartenances religieuses plutôt que de passer via d'autres thématiques, par exemple le racisme.

Ainsi, un groupe de réflexion ayant pour objectif d'organiser des rencontres dans différents lieux de culte de leur ville<sup>113</sup> a été mis sur pied. Il devait réunir des croyants

---

tables, dont une qui a malheureusement été annulée pour manque de participants et une autre, à la Mosquée Al Khalil où, en se rendant sur place, nous devons constater qu'elle n'avait finalement pas lieu.

110 Pour les objectifs et ambitions du projet cfr : [www.bruselindialoog.eu/?page=contenu&lang=fr&genre=article&det=115](http://www.bruselindialoog.eu/?page=contenu&lang=fr&genre=article&det=115).

111 [www.bruselindialoog.eu/?page=contenu&lang=fr&genre=article&det=115](http://www.bruselindialoog.eu/?page=contenu&lang=fr&genre=article&det=115).

112 Pour plus d'informations sur cette initiative, cfr : [www.tycroistycroispas.be](http://www.tycroistycroispas.be). Notons qu'un autre chapitre est spécifiquement dédié aux initiatives interconvictionnelles.

113 Les différents partenaires ont décidé de ne reprendre que des convictions reconnues par l'État et qui soient par ailleurs réellement représentées dans la commune au niveau local. C'est pour cette raison que le judaïsme et le bouddhisme ne sont pas ici représentés.

et des non-croyants autour d'une plateforme de convivialité et de dialogue qui, au-delà des visites de lieux de cultes, permettrait d'aborder des thématiques d'actualité, parfois sensibles<sup>114</sup>.

Mais avant de lancer le projet, il leur a aussi été nécessaire d'organiser de multiples réunions préparatoires pour convaincre de l'utilité de la démarche en vue de construire des partenariats plus ou moins institutionnalisés et solides : « *Pour parvenir à mettre des gens autour de la table, de réunir des catholiques, des protestants, des laïcs des musulmans et des évangélistes, ça a pris du temps ! Il y a d'abord fallu nouer des partenariats avec les représentants des lieux de culte. (...) Ce n'était pas toujours évident pour chaque organisme de comprendre qu'il y avait un intérêt à passer par là, de comprendre que c'est aussi par le religieux qu'on pourrait ouvrir le dialogue.* »

Pour les deux premières éditions<sup>115</sup>, trois temps rythmaient les diverses journées : un temps de découverte et de présentation du lieu de culte du jour par une personne du lieu partenaire; un temps de convivialité autour d'un verre<sup>116</sup> et, enfin, le temps du « café philosophique », rythmé par le choix préalable d'une thématique, quelques questions clés y afférentes, prédéfinies par les partenaires, de même que par les diverses interventions des participants, modérées par un professionnel rémunéré. Notons que les associations partenaires ont dès le départ fait le choix de chercher une personne externe n'appartenant à aucune de leur structure afin de s'assurer qu'elle ait « une étiquette convictionnelle neutre » aux yeux des participants. À côté de cet exercice de modération, il lui est demandé de préparer ces séances et de s'assurer que les conditions soient réunies pour que les échanges, bien qu'animés, puissent être sereins.

En outre, chacune de ces matinées est accompagnée de la présentation d'une sélection de livres disponibles à la location au sein de la Bibliothèque Provinciale. Par ailleurs, comme de nouveaux lieux de culte sont découverts d'une édition à l'autre, le cercle des collaborations est également amené à s'élargir.

**• L'hospitalité, variable lors des visites de lieux de culte : une bonne entrée en matière pour lancer le dialogue à partir de témoignages de respect et d'intérêt**

De nombreuses associations organisent des visites de lieux de culte, tant en Wallonie qu'en Flandre et à Bruxelles, de manière ponctuelle ou suite à des demandes du terrain, par exemple des écoles, pour les élèves ou pour de futurs enseignants, que ce soit par curiosité pour un lieu inconnu, ou parfois en vue de

114 La première édition a abordé les rites, l'humour, la liberté et l'égalité hommes-femmes au sein des religions et de la laïcité. Pour ce dernier thème, les échanges furent plus animés, sans être pour autant conflictuels selon les organisateurs. La seconde édition s'est concentrée sur la tolérance, la vie après la mort, les positions de croyants face aux agnostiques ou athées (« Dieu, avec ou sans majuscule ? ») et la foi qui peut parfois être altérée par les événements de la vie (des questionnements tels que : Nait-on, devient-on ou demeure-t-on (in)croyant ?).

115 Avant la première édition (d'octobre à décembre 2012), une conférence de lancement a été organisée en septembre de autour du thème « Des mots, des religions et de la laïcité ». Les lieux de culte louviérois découverts étaient : la Maison de la laïcité, la Mosquée Yavuz Sultan Selim, l'Église Protestante Unie de Belgique, l'Église Saint-Antoine de Padoue. Cette première édition s'est clôturée par deux expositions à la Bibliothèque provinciale de La Louvière, à savoir : « Religions du Monde » et « Du monologue au dialogue ». Pour la seconde édition (d'octobre 2013 à janvier 2014), d'autres lieux ont été découverts : la Maison de la laïcité de Morlanwelz, l'Église Évangélique italienne de La Louvière, le Monastère de Basse Louvière et la Mosquée de la Fédération islamique de Belgique (section La Louvière).

116 Selon les organisateurs, ce moment est devenu important dans le projet tant il peut parfois apaiser des questionnements et des craintes.

briser la glace, mais aussi pour s'informer ou apporter d'autres éclairages sur l'islam. Ce genre d'initiatives, visant bien souvent à rapprocher les communautés, semble populaire. Leurs modalités varient, depuis l'organisation d'une journée porte ouverte au voisinage à l'organisation de visites groupées. Certaines de celles-ci sont même commercialisées, : ainsi, à la mosquée Fatih de Beringen, elles sont organisées en coopération avec l'**ASBL Toerisme Beringen**<sup>117</sup>.

Ces événements représentent parfois les premières occasions de contacts entre les non musulmans et la « communauté musulmane ». Une rencontre qui peut susciter de l'étonnement mais aussi des marques réciproques de respect. Selon certains, ces visites permettent, par exemple, de rassurer les habitants non musulmans du quartier qui voient ainsi que « ce n'est pas si mal qu'ils le pensaient », voire pour d'autres, de « normaliser les lieux », de les « démystifier ». Parfois aussi de dédramatiser certaines situations lorsque la personne ayant guidé les visiteurs peut ensuite endosser un rôle de personne-ressource mobilisable sur des questions et réalités liées à la pratique et manifestations de certains croyants.

Bien évidemment, il ne s'agit pas d'une recette miracle, mais ce type d'initiative permet de contribuer à déjouer des appréhensions plus ou moins fortes, voire à freiner certains imaginaires.

#### 4.5.5 « Regards croisés sur nos questions de sens. Un parcours de formation à partir des expériences de vie » : une approche engagée d'éducation permanente basée sur des savoirs « co-construits »

Nous avons pris connaissance de ce parcours de formation non qualifiante, étendu sur deux années, lors d'une rencontre avec deux animatrices qui l'avaient encadré, et grâce à la lecture de trois articles<sup>118</sup> opérant un retour réflexif sur cette démarche.

##### • De l'utilité de laisser des traces écrites, notamment pour les retours qu'elles suscitent

Bien souvent, il arrive que des associations regrettent de ne pas s'être donné le temps ou de n'avoir pas eu les moyens de laisser des traces de leurs démarches. Pourtant, cela permet à d'autres, ayant ou non entrepris des démarches similaires, de s'en inspirer à leur tour pour leurs propres projets (en tenant compte des contextes et publics qui sont les leurs), de nourrir les réflexions en termes d'impacts, d'explicitier pourquoi telles ou telles idées furent porteuses ou non. En d'autres termes, cela permet de tendre une perche vers de futurs échanges mais aussi de faire circuler ce que nous avons choisi de nommer ici des pratiques prometteuses.

Au cours de cette formation, il était entre autre question de permettre des échanges en partant des périodes clés de l'existence des membres du groupe, via des récits de vie, pour en arriver à mener des réflexions sur les « questions de sens » que de tels moments amènent. Il s'agit de croiser les expériences, d'y mobiliser des points de vue divers, notamment les convictions de chacun, d'opérer des détours, de les analyser en vue d'élargir les images

117 Pour de petites sommes, une formule allie visite du lieu et dégustation de spécialités turques dans la cafétéria située à côté de la mosquée. Les visiteurs reçoivent également un livret contenant des informations de base sur l'islam réalisé par les membres de la mosquée à partir des questions qui souvent posées lors des visites. Pour plus d'informations pratiques : <http://www.toerismeberingen.be/ontdekken-mijncite/fatih-moskee/>. Il est également possible de faire cette demande en s'adressant directement à la mosquée.

118 Ces textes sont publiés par le Cefoc : « Quand les convictions s'invitent dans une démarche de formation interculturelle » : <http://www.cefoc.be/Quand-les-convictions-s-invitent>

portées sur soi et les autres et *in fine*, de rechercher, en groupe, des pistes d'engagement et d'actions, tant personnelles que collectives, pour susciter la participation citoyenne. Les objectifs et le contenu de la formation ont été conjointement élaborés par une formatrice permanente expérimentée du Cefoc<sup>119</sup> (**Centre de Formation Cardijn**) et une membre de l'ASBL « **Sagesse au quotidien** »<sup>120</sup>, bénévole et formée à l'animation pour ce projet, en partant notamment d'une méthodologie propre<sup>121</sup> à ce dernier centre de formation à savoir : « voir-juger-agir ».

• **De l'importance d'une confiance suscitée par un partenariat égalitaire<sup>122</sup> pour parvenir à rassembler un public diversifié et motivé**

À de multiples reprises, nous avons entendu dire que des événements, occasionnels ou non, tels que des Festivals, sont parfois organisés pour créer du lien entre des individus aux profils variés. Mais bien que le public visé soit généralement large, notamment en raison des multiples activités proposées (musiques, sports, stands de nourriture etc.), il n'est pas rare d'observer que, dans les faits, ces événements ne rassemblent qu'un certain « type » de public. Et l'une des raisons, bien souvent invoquée, se situe justement dans l'absence de partenariats entre diverses organisations issues de la société civile.

Selon les organisatrices, si le groupe participant à cette formation « regards croisés sur nos questions de sens » est, quant à lui, parvenu à rassembler un public intergénérationnel, réunissant tant des hommes que des femmes, de même qu'une diversité convictionnelle et culturelle, c'est notamment en raison de la complémentarité des profils des participants, de leur engagement dans cette formation, et aussi de la confiance qu'ils accordaient a priori aux organisateurs et à l'institution qu'ils représentent. : « *La confiance que les participants potentiels ont en la personne des formatrices et dans le projet de leurs institutions respectives permet la mise en confiance vis-à-vis de la démarche proposée. Ce n'est donc pas seulement un contenu de formation qui entraîne l'adhésion, mais aussi, et peut-être d'abord, une confiance transmise de proche en proche* »<sup>123</sup>. Une complémentarité qui se retrouve aussi dans les compétences de chacune : l'une, à l'écoute des attentes des membres du groupe, pour que leur intérêt à l'égard de ce processus reste vif, et l'autre, capable d'analyser les échanges, de repérer les enjeux, de ne pas omettre des éléments essentiels des thèmes abordés et d'introduire des éléments plus théoriques au sein des échanges.

• **Relater son vécu pour élargir les perspectives depuis d'autres expériences de vie, d'autres savoirs, d'autres supports pour réfléchir et se décentrer**

Lors de ces formations, les participants sont appelés à partir de récits personnels (familial, professionnel, etc.) et à mobiliser des apports théoriques issus des sciences humaines, afin de co-construire des savoirs depuis ces relations qui se

119 Pour de plus amples informations: <http://www.cefoc.be/-Activites-de-formation->.

120 <http://sagesseauquotidien.e-monsite.com/>

121 Le Cefoc explicite plus amplement sa méthode sur son site internet : « Parler en JE, pour partir du vécu de chacun ; Partir de la vie, analyser, y retourner : VOIR, JUGER, AGIR ; Prendre du recul par rapport à l'expérience vécue ; Elargir les perspectives par le débat, la confrontation et la réflexion ; Contribuer à la réflexion à partir de ses propres ressources ; S'approprier différents savoirs et outils pour comprendre la réalité ». <http://www.cefoc.be/-Objectifs-et-methode->

122 Égalitaire dans le sens d'un apport équivalent des deux formatrices, d'une réflexion co-construite mais pas encore sur le plan de l'emploi : en effet, l'une est rémunérée, et pas l'autre, étant donné l'existence de deux cadres différents au sein de ces associations. Une réflexion est actuellement menée pour voir comment atteindre cette égalité financière.

123 Cefoc, « Quand les convictions s'invitent dans une démarche de formation interculturelle- Partie 2 : Parcours d'un groupe », mars 2014, p.2. [http://www.cefoc.be/IMG/pdf/analyse\\_2\\_2014\\_.pdf](http://www.cefoc.be/IMG/pdf/analyse_2_2014_.pdf)

tissent au sein du groupe. Le tout en lien avec les savoirs scientifiques disponibles. De temps à autres, d'autres outils, tels des films, sont parfois utilisés afin d'élargir les points de vue et perspectives des membres du groupe. Comme nous l'expliquait une ancienne formatrice du Cefoc<sup>124</sup>, ces démarches permettent aussi aux participants de comprendre que leurs difficultés n'ont pas qu'une seule cause, telle être, ou non, musulman. Un témoignage relate combien c'est l'échange entre personnes d'horizons les plus variés qui permet de déconstruire certains imaginaires déformant la réalité : « Je me rappelle d'une personne non musulmane qui avait fait un récit d'une situation qu'elle avait vécue à l'hôpital. Des personnes musulmanes du groupe avaient réagi en disant : "hé bien ça alors, si ça m'était arrivé j'aurais cru qu'on m'aurait traité de cette façon-là parce que j'étais musulmane ou étrangère !" » Lorsque chacun en vient ainsi « à mettre ses difficultés sur la table », cela permet aussi, selon les animatrices, de comprendre qu'« on n'est pas si différent que ça » les uns les autres, que d'autres vivent aussi des difficultés, même si des particularités existent (notamment dans le domaine de l'emploi et des discriminations à l'embauche). Cette étape où le vécu des uns et des autres est partagé semble constituer de véritables tournants dans les relations au sein de ces groupes.

**• « Travailler la méthode avant d'aborder le thème » : Privilégier les discours en « je » et évoquer les convergences entre personnes avant d'aborder prudemment des thèmes sensibles**

Au sein de ces échanges sur les questions de sens, tout ce qui touchait au religieux fut abordé « en douceur ». Par exemple, les uns et les autres se sont exprimés sur leur ressenti de stigmatisations et de stéréotypes. Les appartenances et pratiques religieuses furent abordées mais elles furent reconnues au sein du groupe comme étant une zone sensible où les tensions devaient être entendues avec respect, ce qui demanda du temps pour qu'une confiance s'installe entre participants. Et un choix fut opéré : les formatrices ont invité les participants à s'exprimer en « je », avant d'aborder les diverses façons dont les convictions peuvent traverser ces questions de sens, pour éviter d'entrer dans ces échanges avec des recours à des « identités figées en "eux" et "nous" ». Pour celles-ci, cet emploi du « je » instaure par ailleurs une proximité plus importante entre les personnes.

**4.5.6 Les forums réflexifs : une méthode de recherche sociologique qui suscite des débats « en profondeur », argumentés, pour faire émerger les vrais enjeux sociaux au cœur des relations, voire stimuler de la co-inclusion réciproque**  
En tant que chercheurs, nous avons plusieurs fois mobilisé cette approche, notamment lors de notre étude de 2014 sur les regards et relations réciproques entre musulmans et non musulmans à Bruxelles<sup>125</sup>.

<sup>124</sup> Cette personne a déjà expérimenté cette approche avec d'autres groupes d'adultes et l'emploi dorénavant en collaboration avec la responsable de l'ASBL Génération Espoir, pour l'animation de groupes interculturels à Ottignies-Louvain-la-Neuve cfr : [http://www.generationespoir.be/index.php?option=com\\_content&view=category&id=29](http://www.generationespoir.be/index.php?option=com_content&view=category&id=29).

<sup>125</sup> Les « règles du jeu » de cette méthode, l'organisation du cycle des séances et de leur déroulement, le rôle des différents chercheurs, les manières de constituer un groupe et un cadre démocratique au sein des échanges etc. sont amplement explicités dans la première partie de l'ouvrage : J. De Changy, F. Dassetto, B. Maréchal, Relations et co-inclusion. Islam en Belgique, Paris, L'Harmattan, 2007.

Concrètement, il s'agit de constituer de petits groupes de participants d'une dizaine de personnes maximum aux profils très divers, de les réunir lors de trois soirées pour débattre d'une thématique qui les concerne ou les interpelle et sur laquelle les chercheurs ont préalablement supposé qu'ils auraient des points de vue divergents. Ces derniers s'assurent que les échanges se déroulent dans un cadre constructif et respectueux où la parole de chacun est, non seulement libre, mais aussi exprimée.

Si cette méthode se rapproche de celle dite des « focus group », elle s'efforce surtout de favoriser des débats directs entre les participants, afin qu'ils parviennent à creuser d'eux-mêmes leurs propres argumentations tout étant capables de rester à l'écoute de celles des autres. Le postulat de base de cette méthode est que les participants, en entrant en dialogue et en développant leur argumentation pour faire valoir la spécificité de leur point de vue, nous éclairent non seulement sur eux-mêmes mais aussi sur leurs systèmes de pensées. Amenant ainsi des univers de références distincts à entrer en relation, cette approche permet alors de faire émerger et d'analyser les points d'accords et de désaccords, les zones de tensions, les éventuels signes de méfiance, voire parfois même de défiance. Les chercheurs établissent d'éventuelles relances si nécessaire et restituent aussi leurs réflexions et analyses aux participants afin d'approfondir encore les échanges et les réactions, pour rendre également les intervenants partiellement acteurs de la recherche.

Au fil des séances, les participants sont amenés à mieux saisir les opinions des autres et les chercheurs peuvent étudier l'évolution, ou non, des échanges entre participants, leurs attitudes, observer l'atténuation d'incompréhensions réciproques, pointer les véritables lieux de crispations, mettre en évidence les espaces de négociations, mais également, dans certains cas, constater l'impossibilité de traiter de certains thèmes et enjeux spécifiques. Bref, cette méthode d'analyse sociologique permet d'analyser l'état des relations à un moment donné mais aussi d'en cerner les enjeux sous-jacents, utiles pour tenter de trouver des voies de sortie aux malaises relationnels. Au cours du processus, elle permet également de mesurer - voire de stimuler - la capacité de co-inclusion réciproque<sup>126</sup> des participants, nécessaire pour construire de la confiance entre individus et groupes sociaux, fondamentale pour la stabilité des sociétés démocratiques.

Cette méthode peut paraître assez particulière face aux initiatives précédemment explicitées. En effet, son objectif premier n'est pas d'emblée de construire un projet ou de renforcer la cohésion sociale, mais bien, avant tout, de comprendre les dynamiques de relations (sachant que de vrais antagonismes sont observables). Cette spécificité pourrait être perçue comme une limite à lui reprocher. Ceci n'empêche pas d'autres acteurs, dans d'autres contextes et moyennant quelques adaptations, d'utiliser les résultats de ces recherches pour mener de nouveaux projets ou de nouvelles politiques, afin d'aboutir à une connaissance de l'autre plus éclairée.

126 Le terme « co-inclusion réciproque », repris du Prof. Felice Dassetto, signifie le fait que chaque individu en vient à reconnaître « l'autre » dans sa propre quotidienneté, à l'inclure dans sa manière de se penser soi-même et de percevoir son environnement relationnel. « Dans la définition de soi s'inscrit aussi la définition du rapport avec l'autre. » (cfr Dassetto F., « Au-delà de l'interculturel : les défis de la co-inclusion. L'interculturel : enthousiasme, litote et euphémisme », in Revista CIDOB d'Afers Internacionals, 2004, numéro 66-67, p. 304.) Ainsi, la co-inclusion représente « la capacité à penser un terrain d'entente pour la vie commune et à créer une base minimum de confiance ». (cfr : De Changy J., Dassetto F. et Maréchal B., « Musulmans et non musulmans - Les nœuds du dialogue », 2006, p.62. (disponible sur le site de la Fondation Roi Baudouin : [http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB\\_1626\\_Musulmans\\_noeuds\\_dialogue.pdf](http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1626_Musulmans_noeuds_dialogue.pdf)).

#### **4.6 Conclusions : éléments clés et retour sur la question des partenariats**

Tout au long de ce chapitre consacré aux espaces de socialisations alternatives, fréquentés par des publics de jeunes et/ou d'adultes, nous avons pointé une fois de plus l'importance d'établir un cadre de fonctionnement structurel clair. Il importe également d'y créer des espaces sécurisants (en passant parfois par un travail en petit groupe) ; de travailler sur la durée (même si de courtes périodes de sensibilisation peuvent s'avérer assez profitables) ; de partir des vécus personnels, des besoins et des envies du terrain afin que le projet puisse être suffisamment fédérateur pour éviter les focalisations autour des différences (lorsque la situation est déjà tendue, il est parfois bien utile d'oser réunir les individus aux profils divers autour d'un même projet social, culturel, sportif ou de revalorisation d'un quartier: il est parfois plus simple de nouer des contacts en dehors des espaces formels d'échanges). L'établissement de partenariats diversifiés, symbolisant une volonté locale d'agir ensemble, concourent au succès de ces initiatives, dans lesquelles le public est réellement «acteur» et pas seulement «cible». Par-delà toutes les bonnes volontés, il importe aussi de ne pas négliger des alternatives où l'on ose s'attaquer directement aux « questions qui fâchent » en vue de dépasser des thématiques qui, lorsqu'elles ne sont pas réellement débattues, reviennent bien souvent détériorer les relations et compréhensions réciproques. Enfin, par-delà toutes ces initiatives, il est primordial de ne pas négliger l'importance d'un dernier effort : celui de laisser des traces pour que d'autres puissent s'en inspirer, mais aussi pour alimenter les réflexions.

Pour conclure ce chapitre, nous aimerions encore brièvement revenir sur quelques conditions-clés du succès des projets envisagés, qui ne sont généralement pas visibles pour celles et ceux qui sont extérieurs au projet, mais qui sont par contre essentielles pour que des partenariats puissent être porteurs.

Nous avons par exemple précédemment souligné le fait que mettre en œuvre des partenariats entre associations diverses permet d'atteindre une diversité et une mixité des participants. Ceci permet aux réflexions de dépasser le cercle des habitués (sympathisants, personnes bienveillantes, déjà convaincues, ceux qui participent surtout pour faire entendre leur voix, ou qui sont là pour en découdre) et de toucher les individus «lambdas», pas nécessairement curieux, ne saisissant pas toujours l'utilité de rencontrer l'altérité, ou ceux qui appréhendent ces contacts. Mais pour que ces collaborations puissent être vraiment efficaces sur le moyen-long terme, il ne s'agit pas simplement de se partager les tâches, mais bien plutôt de porter ensemble le projet et de rester mobilisés autour d'objectifs communs.

En outre, un certain temps est bien souvent indispensable en amont pour forger un partenariat solide : se « donner le temps » de se rassurer les uns les autres quant aux intentions qui nous animent, mais aussi pour trouver les mots justes pour se parler et trouver les partenaires adéquats. Et dans cette recherche de collaborateurs, il importe de pouvoir recourir à des personnes ressources susceptibles d'orienter vers des personnalités de confiance pouvant réellement saisir l'intérêt et les enjeux de démarches conjointes (ce qui passe aussi, plus simplement, par une connaissance suffisante du néerlandais ou du français).

Ensuite, nouer des partenariats utiles et porteurs demande aux uns et aux autres d'être capables de se réajuster et de se laisser bousculer, d'établir un climat de confiance

au sein de ces relations inter-organisationnelles et interpersonnelles, d'accepter d'éventuelles zones de désaccords pour en discuter ensuite de manière plus apaisée.

Par ailleurs, d'année en année, pour que le projet ne s'essouffle pas, certains acteurs de terrain pointent aussi la nécessité de nouer de nouveaux partenariats, de repenser les modalités du projet, de changer de lieu afin qu'ils collent toujours plus aux attentes et besoin du public et aux enjeux de société.



## 5. DES INITIATIVES PRATIQUES ISSUES D'ORGANISMES PUBLICS OU SUBVENTIONNÉS

De temps à autres, des tensions sont vives, a fortiori dans les villes. On pense à certains élus locaux ou d'autres personnalités publiques qui alimentent un climat de méfiance, aux polémiques entourant diverses réglementations relatives à l'interdiction, ou non, du port de signe convictionnel pour les fonctionnaires, ou encore aux situations délicates vécues par les autorités communales qui sont tiraillées entre la gestion de la liberté d'expression et le respect de l'ordre public, que ce soit par rapport à des manifestations (telle celle contre l'interdiction de la Burqa organisée par l'association Muslim Rise, qui fut interdite par les autorités communales en mai 2010, notamment en raison du risque de contre-manifestation), à des spectacles (comme les représentations annulées de l'humoriste Dieudonné dans différentes villes de Belgique en 2012) ou encore, en lien à l'intervention publique de personnages « polémiques » (voir l'exemple récent de l'interdiction de territoire de Tareq Al Suwaidan pour la 2<sup>ème</sup> édition de la Foire musulmane de Bruxelles).

Entre ceux qui promeuvent l'idée d'une liberté d'expression à tout prix (qu'il soit question de manifestation visible des convictions ou de caricatures) et ceux qui en viennent à opter pour la censure par précaution, les débats peuvent être virulents.

Toutefois, et heureusement, lorsqu'il s'agit de questionnements liés aux libertés fondamentales, des lieux de discussions et de réflexions émergent également à un niveau local : face à des thématiques sensibles, des discussions voire des négociations peuvent se dérouler dans un climat plus apaisé.

Dans cette partie dédiée aux « pratiques institutionnalisées », nous revenons sur certaines pratiques issues d'institutions publiques, qu'elles soient nationales, régionales, ou même communales. Elles œuvrent, en effet, au bien-être dans la ville ; elles alimentent les réflexions en matière d'aide à l'insertion de tous et à une meilleure connaissance de « l'autre » ; elles se penchent sur les représentations au sein de la jeunesse et promeuvent d'autres projets visant à soutenir leur avenir ; elles produisent également quelques référentiels et approches en matière de gestion de la diversité au sein du monde du travail.

### 5.1 Susciter les rencontres entre habitants, et interférer positivement dans la vie, voire la réputation, de quartiers, à partir d'événements ponctuels

À titre d'exemple, la ville d'Anvers organise le "**Lentepoets**"<sup>127</sup>, une journée au cours de laquelle les Anversois sont invités à prendre part à un nettoyage de printemps de leur quartier : les rues y deviennent piétonnes, ce qui permet aux habitants de se rencontrer, aux enfants de jouer ensemble. Outre les aspects positifs pour l'esthétique et le bien-être de la ville et de ses rues, les bénéfiques sont également humains car les contacts quotidiens entre voisins peuvent devenir moins distants. D'autres villes belges promeuvent aussi les rencontres citoyennes telles que la commune de Molenbeek qui,

127 <http://opsinjoren.be/product/lentepoets>

en 2014, à l'occasion de son élection de «**Métropole culture**»<sup>128</sup> a tenté de «*donner un coup de projecteur à tous ces "bouillons de culture"*». D'autres événements encore, telles que des manifestations sportives annuelles, ont été initiées par des structures associatives et d'insertion sociale comme le **jogging annuel**<sup>129</sup> organisé par l'**ASBL le Foyer**, en vue de décroiser les quartiers de cette commune, de sortir des clichés voire de rompre leur monotonie. En effet, pour les intervenants sociaux à l'origine de cette course, certaines rues de Molenbeek renvoyaient bien souvent aux passants une image simplifiée, «*tronquée de leur commune*», qui revêt parfois le visage d'un quartier «*où les hommes se retrouvent au bar des cafés, vont à la mosquée, et où il y a un marché une fois par semaine*».

De telles initiatives ne visent pas nécessairement, en premier lieu, à rassembler et favoriser les échanges entre personnes de convictions diverses mais peuvent toutefois y parvenir par la simple émergence de moments de convivialité plus ou moins hors du commun, pouvant amorcer quelques rapprochements.

En outre, des plateformes et colloques sont fréquemment organisés, non seulement par les milieux associatifs et académiques, mais aussi par des élus politiques, en vue de donner une place et un espace d'écoute aux citoyens et aux initiatives participatives. Nous pensons au colloque «**Jeunesse et diversité en milieu urbain**»<sup>130</sup> organisé en octobre 2013 par l'**Institut Emile Vandervelde (centre d'étude du PS)**, réunissant des acteurs belges et européens. Les participants ont tenté d'y appréhender les besoins et demandes des jeunes, notamment les difficultés socio-économiques qui les empêcheraient d'expérimenter de la mobilité sociale. Des centres d'éducation permanente cherchent aussi à traiter du quotidien des jeunes, notamment l'Agence Alter<sup>131</sup> qui organise, depuis 2012, l'événement «**BruXitizen**»<sup>132</sup> où des jeunes sont invités à se rassembler pour réfléchir conjointement à ces questions, en tant que citoyens à part entière.

---

128 Tous les deux ans, la Fédération Wallonie-Bruxelles choisit une commune pour en faire une «Métropole Culture». Ce titre vise à mettre en lumière le dynamisme culturel d'une ville via des spectacles, des représentations extérieures, des clips, des expositions photos, des événements musicaux etc. pour mobiliser les habitants, y compris des communes avoisinantes, afin de promouvoir leur ville et ses initiatives citoyennes Pour de plus amples informations sur les projets mis en place, cfr : <http://visitbrussels.be/bitc/minisite/home/display/lg/fr/name/molenbeek2014.do>.

129 Cet événement rassemble 300 personnes, d'après ses organisateurs rencontrés en 2014. Ces derniers ont volontairement choisi d'organiser ce jogging le samedi, lorsque les rues sont pleines. Le but n'était pas d'organiser un événement sportif en soi, mais plutôt de casser des clichés sur certains quartiers, notamment pour «*montrer qu'à Molenbeek des femmes en short peuvent venir courir sans problème, que c'est faisable*». Lors de la première édition de ce jogging, quelques jeunes lançaient des cailloux sur des joggeuses en short. Ces difficultés sont désormais dépassées.

130 Les actes du colloque sont disponibles gratuitement en ligne: <http://www.fichier-pdf.fr/2013/12/16/actes-colloquejeunesse-et-diversite-en-milieux-urbains-5/actes-colloquejeunesse-et-diversite-en-milieux-urbains-5.pdf>.

131 L'Agence Alter s'investit dans la recherche et le journalisme. Elle publie notamment Alter Echos, Get-Up!, Labiso et Echos du Crédit et de l'endettement), cfr : <http://www.alter.be/>.

132 En 2013, des jeunes se réunirent autour de la question: «*Comment faire de Bruxelles une ville où les jeunes ont leur place ?*». À cette occasion, deux journées de rencontre furent organisées, en mobilisant notamment la méthode des «*forums ouverts*». Il s'agit d'une «*méthode d'animation en intelligence collective*» qui permet aux participants de discuter de questions et thèmes qui les touchent et les concernent mais aussi de proposer des pistes de solution. En 2014, pour la 3ème édition de cet événement, les échanges s'articulèrent autour des «*freins et moteurs à l'émancipation des jeunes autour de 3 thématiques: POLICE/EMPLOI/RUE*». Et se réunirent pour l'occasion des jeunes et des intervenants sociaux (du secteur associatif, des enseignants, des agents de police etc.). Pour plus d'information, consultez le site internet suivant : <http://www.bruxitizen.be/>.

## 5.2 Investir dans des structures publiques pour établir ou maintenir des contacts entre citoyens d'origine et de cultures variées, de même qu'avec des structures de pouvoirs locaux

Des plans de cohésion sociale sont adoptés et des structures publiques sont chargées de veiller à l'insertion socioprofessionnelle, à l'accès à un logement décent et aux offres de santé pour tous, mais aussi à la création et au maintien de liens sociaux, aux relations interculturelles.

À ces fins, nous retrouvons, en Fédération Wallonie-Bruxelles, des « **centres régionaux d'intégration** »<sup>133</sup> qui sont chargés de diverses missions sur l'ensemble d'un territoire déterminé. Leur public est bien souvent constitué de primo-arrivants, mais leurs actions sont plus vastes. En effet, nombre d'entre eux, souvent en collaboration avec des organismes associatifs locaux, œuvrent aussi pour favoriser les relations entre habitants de cultures et d'origines diverses au sein des quartiers. Ils proposent des initiatives visant, par exemple, à rompre avec des propos stigmatisant ou soutiennent des événements pour créer des espaces de rencontre entre citoyens. Pour illustrer cela, nous pensons à la collaboration du Centre d'action interculturelle de la province de Namur à « **la fête du partage** »<sup>134</sup>. Cet événement s'est déroulé autour de la fête du sacrifice à Sambreville. Des tables d'échanges, un « repas interculturel » et des conférences abordant les rituels de dons et de partage au sein de divers cultes y furent organisées. Les objectifs étaient multiples : il s'agissait non seulement de tenter d'améliorer le « dialogue interculturel » ; de faire découvrir, connaître et reconnaître divers us et coutumes présents au sein de la ville, et particulièrement ceux de la communauté musulmane, - « *de mettre en avant une communauté peu valorisée* », mais aussi d'établir des contacts et « des liens de confiance » entre les « opérateurs locaux » et leurs « publics cibles »<sup>135</sup>.

133 En Wallonie : le CAI (Namur), le CIMB (Mons), le ceRAIC (La Louvière), le CRIBW (Brabant Wallon), le CRIC (Charleroi), le CRIPEL (Liège), le CRVI (Verviers) et le CRI Lux (Luxembourg). Ces équipes sont, entre autres, chargées d'évaluer les dispositifs existants, d'analyser les problématiques rencontrées sur leur territoire, de proposer de nouvelles pistes afin de répondre aux besoins des populations et des organisations actives dans leur province. Elles soutiennent des initiatives locales du monde associatif à visée d'intégration, de rencontre interculturelle etc. Elles proposent par exemple une aide à l'action via l'analyse de situations et problématiques, au niveau des ressources (humaines et financières), mais également via la mise en réseau (que ce soit des demandes de partenariat, de formation, ou plus simplement pour relayer l'existence de projets). Elles remplissent également des missions de sensibilisation et d'information à l'interculturalité selon l'actualité en créant des outils pédagogiques, en proposant diverses formations aux acteurs de terrain, en organisant des conférences ou encore en publiant un trimestriel ou mensuel (faisant bien souvent état des initiatives liées à l'interculturalité dans la ville concernée - notamment la commémoration des 50 ans de l'immigration turque et marocaine en Belgique, où l'accent est souvent davantage placé sur le culturel que sur le religieux).

Nous avons pu y observer une multitude de thématiques et problématiques abordées de manière générale (l'immigration, la santé) mais aussi de manière plus spécifique (la place des signes religieux dans une société démocratique, un État séculier et laïc) ou encore au sujet de communauté particulière (les musulmans, les Roms).

134 Cette initiative émane du Plan cohésion sociale de Sambreville, suite à un précédent projet « Que faisons-nous ensemble avec les richesses de chacun ? ». Ce dernier pointait une méconnaissance réciproque des pratiques culturelles et culturelles entre communautés entraînant « certaines résistances au vivre ensemble », de même que l'insuffisance des échanges entre des habitants de cultures diverses, tant au niveau interpersonnel que groupal. À l'avenir, cette démarche se poursuivra via la création d'un « Comité de Dialogue Interculturel entre Institutions, Citoyens et Associations » (CoDIICA).

135 Les organisateurs étaient assez satisfaits de cette première édition, où 60 participants sur 100 étaient musulmans, même s'ils auraient souhaité un public plus varié du point de vue des origines culturelle et religieuse. Le délai « court » dans lequel a été organisé cet événement peut en partie expliquer cela. Comme nous l'avons déjà souligné, il est en effet indispensable de se laisser du temps, à la fois pour concevoir le projet et ses suites, s'assurer des objectifs à poursuivre, créer les nécessaires partenariats, et pouvoir se donner les moyens de développer une communication persuasive.

**• Pour que la mixité des groupes de paroles soit effective : imposer une mixité aux participants lors de la constitution des groupes**

Cette journée à la fois festive et informative fut l'occasion d'amener les participants à s'exprimer en sous-groupes sur son vécu, et autour des questions suivantes: « Que représente, pour vous, la fête du partage? » ; « Comment vivre ensemble en exploitant les richesses de la diversité ? ». Pour s'assurer de la qualité des échanges entre participants qui ne se connaissaient que peu, voire pas du tout, les organisateurs ont choisi de répartir eux-mêmes les participants en différents sous-groupes afin que la rencontre et l'expérimentation de cette diversité soient réelles et pas seulement apparentes (autrement dit, qu'il ne s'agisse pas simplement de réunir des individus reflétant la diversité d'un quartier, mais bien de les amener à échanger).

En marge de ces collaborations, les centres régionaux d'intégration mettent également en place des groupes de travail pour réunir divers acteurs et citoyens autour de questions clés ou de sujets sensibles. Par exemple, à Namur, les questions gravitant autour des pratiques convictionnelles sont discutées au sein d'un **atelier « communautés convictionnelles et cohésion sociale »** (anciennement dénommé « atelier de pratiques culturelles »). En théorie, cet espace permet les débats entre divers « opérateurs sociaux » : des acteurs du monde associatif, des médiateurs, des représentants des communautés culturelles<sup>136</sup>. Face à des questions concrètes et des demandes locales, son objectif est de construire des pistes de solutions, des accords sur une marche à suivre « *pour que ça puisse continuer à fonctionner* ». Mais il vise aussi la création de ponts entre les pouvoirs locaux et les centres culturels autour de questions de travailleurs sociaux comme celle du bien-fondé de négocier les horaires de cours d'alphabétisation lorsqu'ils chevauchent la prière du vendredi midi<sup>137</sup> ou des demandes d'octroi de parcelles musulmanes spécifiques au sein d'un cimetière. Ces ateliers peuvent constituer une occasion de confronter des cadres de références pour « dépasser certains blocages ».

**• Les polémiques autour des piscines : éviter les positions figées, réserver quelques heures à un public féminin quand cela est possible, mais éviter le communautarisme et le laxisme face aux règles applicables à tous.**

L'atelier « **communautés convictionnelles et cohésion sociale** » s'est penché sur les conflits relayés par une animatrice dispensant des cours de natation à des femmes (majoritairement musulmanes) participant à un programme d'insertion sociale. Deux difficultés s'y posaient. D'une part, certaines femmes portaient, lors de ces leçons, une tenue couvrant l'ensemble du corps au lieu du maillot réglementaire. D'autre part, il lui fallait également gérer des oppositions entre participantes car certaines d'entre elles se plaignaient de la présence de jeunes garçons (non pubères) accompagnant leurs mères lors de ces activités sportives. Dans cet atelier, des conseils furent échangés sur les manières les plus adéquates

136 Notons qu'il s'agit de responsables de lieux de culte et non d'officiants du culte (c'est-à-dire, pour le culte musulman, de responsables de mosquées et non d'imams). D'une part, cela traduit un souhait de s'écarter d'échanges sur base de textes religieux et, d'autre part, cela répond à une exigence pratique car peu d'imams, dans cette zone, maîtrisent suffisamment le français pour mener à bien ce travail.

137 Un professeur de français-langue étrangère y pose ainsi ces questions très concrètes : que faire avec ces demandes ? Peut-on ainsi négocier les règles du cours pour des motifs ne concernant pas tous les participants ? Ne faut-il pas garder à l'esprit qu'il s'agit d'un programme qui s'insère dans des plans d'insertion sociale et professionnelle, qui en appelle aussi à prendre en considération les contraintes qui seront celles du monde du travail ? Mais quid des impacts relationnels en cas de refus de dialoguer à ce sujet ?

de faire respecter la réglementation interne de l'établissement, applicable à tous pour raison sanitaire. Il y fut également évoqué la possibilité de consulter des personnes ressources, disposant d'une certaine légitimité, notamment au sein de la communauté musulmane, sur des questions sensibles, pour trouver une voie de négociation et n'exclure personne de ce programme.

Avec cet atelier, il s'agit d'ouvrir un espace d'expression aux divers points de vue, via la présence de représentants de cultes divers, au profit d'un bénéfice jugé commun (le maintien des cours) dans le respect du règlement en vigueur dans cet établissement (c'est-à-dire des tenues de bain satisfaisant les normes d'hygiène en vigueur). Il fut ainsi, par exemple, décidé de réserver des heures de basse fréquentation de cet établissement aux femmes. Certains travailleurs sociaux regrettent toutefois que ce travail d'écoute commune et de réflexion n'ait pas inclu les participantes de ces cours, sachant que ces dernières y apparaissent donc plutôt comme des objets que des sujets de ces processus d'éducation permanente et de ces réseaux d'entre-connaissance, ce qui constitue une importante limite quant à la portée de l'action entreprise : « Si on s'en tient à permettre uniquement aux femmes d'aller à la piscine de 9h à 11h, il n'y a pas de travail qui a été entamé avec ces femmes. »

Par ailleurs, certains voient, dans ce type de mesures, un signe de communautarisme ou des décisions discriminatoires<sup>138</sup>. Mais d'autres semblent satisfaits des décisions adoptées car ils y voient un bénéfice pour toutes les femmes, y compris non musulmanes, qui voudraient échapper au regard des hommes sur leur corps. D'autres encore y perçoivent une avancée en matière d'aide à l'émancipation des femmes, pour qu'elles puissent avoir accès à ce type de pratique sportive, arguant par exemple qu'« aider à l'émancipation des femmes, c'est aussi faire en sorte qu'elles ne restent pas toute la journée cantonnées aux tâches domestiques ». Pour Fabrice, travaillant dans le secteur de l'intégration et de la cohésion sociale à Bruxelles depuis plus de trente ans, que nous reprenons donc ici à titre conclusif, il est donc possible de respecter certaines demandes spécifiques sans que celles-ci n'induisent d'emblée quelque forme d'exagération : « demander à une femme de montrer son corps presque nu, c'est ce qu'il y a de moins évident, donc on respecte ça (...). Nous leur avons donné un local particulier [pour des cours de fitness], mais si j'ai besoin de quelque chose dans le local, j'y vais discrètement, il ne faut pas non plus exagérer ». S'il importe donc de promouvoir ardemment la mixité, l'établissement de liens de compréhensions, d'échanges et de confiance entre hommes et femmes dans notre société, cela ne doit pas non plus être absolument imposé partout et tout le temps.

En pratique, ces réunions furent souvent l'occasion de traiter de questions liées à l'islam. En interne, est toutefois apparue la nécessité d'une appellation plus large de celles-ci afin de pas apparaître stigmatisant et pour que des questionnements relatifs à d'autres convictions puissent aussi s'y exprimer selon les besoins.

<sup>138</sup> Cet argument tient toutefois difficilement la route car il ne s'agit que de certains créneaux horaires. Par ailleurs, de nombreuses activités sportives ne sont pas mixtes sans que cela ne suscite autant de questions ou quelque remous que ce soit. Une fois de plus, il semble nécessaire de dépassionner certains débats.

D'après un membre du Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance (Craig)<sup>139</sup>, il importe que de tels ateliers soient animés par une figure qui ne soit identifiée à aucune communauté convictionnelle et qui puisse remplir un rôle d'expert polyvalent sur la question ; cette personne devrait pouvoir mobiliser, entre autres des connaissances sur les relations entre Églises et État (et ses jurisprudences) et/ou en sociologie des religions (pour cerner les enjeux sociétaux derrière certaines incompréhensions ou demandes).

Les bonnes volontés et les appuis financiers ne suffiraient donc pas. Il faut éviter d'adopter des solutions en dehors du cadre légal et de décrédibiliser ainsi ces actions tout en accentuant d'éventuelles tensions, notamment en cas de rétractations qui auraient pour effet de causer de l'amertume chez certains demandeurs. Pour cet expert, il serait en outre bénéfique que d'autres acteurs de terrain puissent reconnaître cet atelier comme un endroit où des problèmes concrets peuvent être résolus, sans qu'il ne soit toutefois opportun de systématiser son recours en cas de difficulté tant il importe de préserver, selon lui, une spontanéité dans les relations et les recherches de compréhension et de solutions dans l'immédiat, sans la présence de tiers.

En Flandre, nous retrouvons aussi des « **Integratiecentra** »<sup>140</sup> provinciaux et régionaux qui, depuis janvier 2015, font partie de l'« Agentschap Inburgering en Integratie », à côté des services d'interprètes sociaux, des **bureaux d'accueil** (« **Onthaalbureaus**») et du **Carrefour Migration-Intégration** (« **Kruispunt Migratie-Integratie**»). Ces structures soutiennent globalement le vivre ensemble dans une société diversifiée. Par diverses initiatives, elles tentent d'épauler des organisations, des structures publiques telles que les écoles, ou encore des entreprises lorsqu'elles ont besoin d'être guidées dans leur travail avec les minorités ethniques et culturelles. Des modules de formation pour les enseignants portant sur la gestion de la diversité linguistique en classe y sont par exemple organisées. Ces organismes se chargent aussi d'assister le service à la population locale des municipalités, notamment pour l'organisation de l'Aid. Ils les incitent à adapter certaines de leurs politiques ou encore à amener un public plus large et diversifié au sein d'organisations locales. De ces structures émergent aussi des initiatives visant à mieux comprendre l'islam tel qu'il peut être vécu en Belgique. Le centre d'intégration provincial situé en Flandre orientale, l'ODICE, organise, par exemple, à Lokeren, une formation de six demi-journées pour apprendre à devenir guide touristique au sein d'une mosquée. En marge de cours plus pratiques sur les rudiments du métier de guide touristique, sont dispensées des sessions sur l'islam en Flandre.

De toutes parts en Belgique, de multiples outils de sensibilisation, tant pour des jeunes que des adultes, sont aussi créés afin de questionner les stéréotypes.

Nous retrouvons par exemple des visites de lieux de culte, qui permettent de découvrir plus ou moins intensément des croyances et/ou des quartiers, mais aussi des

139 <http://www.centre-craig.org/> Ce centre travaille notamment sur « les relations entre les communautés convictionnelles (cultes et communautés nono confessionnelles) et les pouvoirs publics » ainsi que sur « la présence du fait convictionnel dans l'espace public ».

140 Il existe cinq centres d'intégration au niveau provincial - « deSOM » (West-Vlaanderen, Kortrijk), « Prisma » (à Antwerpen), « PRIC » (Limbourg), « ODICE » (Oost-Vlaanderen - Gent) et « Het Provinciaal Integratiecentrum » du Vlaams Brabant- et trois centres d'intégration au niveau régional: « De 8 » (Antwerpen), « In-Gent » (Gent) et « le Foyer » (Bruxelles).

activités interactives ; ainsi, « **Het gewoon vreemd paleis** »<sup>141</sup> (« Le palais de l'étrange et du normal »), est une activité proposée à Bruxelles depuis 1998 en néerlandais et en français par l'ASBL le Foyer (un des trois centres d'intégration régionaux flamands), prioritairement à destination de jeunes de 10 à 14 ans, même si de futurs enseignants, des primo-arrivants qui apprennent une langue dans le cadre de leur cours de citoyenneté, ou encore des groupes en insertion socioprofessionnelle y viennent également. Il s'agit d'un circuit éducatif et ludique abordant les thématiques de la diversité, les préjugés et la démocratie. Munis d'une feuille de route parcourant les différentes activités de ce « palais » constitué de deux étages, les jeunes, en groupe de deux, sont amenés à réfléchir à ce qu'ils peuvent percevoir comme normal ou étrange (tel que manger de la viande de porc, se moucher dans un mouchoir, l'homosexualité etc.) et à se placer du point de vue d'une personne d'une « autre culture » ; à tenter de distinguer un fait d'une opinion ou d'un préjugé (tel « *Les Belges sont racistes* » ou encore « *tous les Turcs sont musulmans* ») ; à échanger autour des manières de faire lorsque des personnes n'ont pas la même opinion et au sujet de thématiques liées à la démocratie (liberté, égalité, solidarité ; les différences entre dictature et démocratie etc.). Un dossier pédagogique est fourni aux enseignants, afin qu'ils puissent préparer la visite en classe et poursuivre le travail de réflexion critique suscité par cette visite, notamment avec des activités d'éveil à l'esprit critique face aux médias.

Le Service Général des Lettres et du Livre (et plus précisément la section promotion de la littérature de jeunesse) de la Fédération Wallonie-Bruxelles constitue un autre levier d'intervention dans le cadre de ses missions d'éducation à l'interculturalité et à la citoyenneté. Celui-ci est à l'origine d'un outil visant à promouvoir diverses œuvres littéraires contemporaines en vue d'amener de jeunes lecteurs à aller à la rencontre « des autres », dénommé : *Y a-t-il un lapin dans ma tasse de thé - Une sélection de livres de jeunesse pour nourrir le dialogue interculturel et présenter « les zones sensibles de l'interaction culturelle »*.<sup>142</sup> Cet ouvrage présente une sélection de 117 livres, des fictions et des ouvrages documentaires<sup>143</sup> à destination de jeunes de 0 à 13 ans qui sont distingués selon quatre profils : « Les petits », « Les lecteurs débutants », « Les lecteurs autonomes » et « Les lecteurs confirmés ». Cette publication est appelée à être mobilisée par des professionnels travaillant dans le secteur de la jeunesse, qu'ils soient enseignants, animateurs, éducateurs, bibliothécaires ou encore plus simplement parents. Elle est le fruit d'une envie de travailler de manière différente la thématique du vivre ensemble, d'alimenter la réflexion sur ses modalités en partant de ce qui peut toucher les plus jeunes, à savoir la littérature de jeunesse.

Divers thèmes sont repris au sein de cette sélection, qui traitent des identités culturelles : la différence, l'identité, les droits de l'homme, les stéréotypes et préjugés, l'immigration, le racisme, la religion mais aussi la solidarité, la liberté, l'égalité etc. Au travers des ouvrages présentés, il est montré « comment gérer ces différentes identités, comment gérer la diversité, en se référant à la confrontation, au choc positif ou négatif entre des univers différents »<sup>144</sup>. Cet outil reprend également quelques articles qui explicitent l'approche interculturelle et mettent en perspectives les thématiques abordées.

141 Pour plus d'informations pratiques concernant cette activité, cfr : [http://www.foyer.be/IMG/pdf/3.\\_gewoon\\_vreemd\\_paleis.pdf](http://www.foyer.be/IMG/pdf/3._gewoon_vreemd_paleis.pdf).

142 Publication disponible à l'adresse internet suivante: [http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/sj/upload/sj\\_super\\_editor/sj\\_editor/documents/Publications/VivreEnsemble\\_completOKpdf.pdf&hash=45346d405905176ab9bbd7f9a25c97b40a03eea8](http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/sj/upload/sj_super_editor/sj_editor/documents/Publications/VivreEnsemble_completOKpdf.pdf&hash=45346d405905176ab9bbd7f9a25c97b40a03eea8)

143 Cette sélection de livre peut être exposée, sur demande, par exemple en bibliothèque ou au sein d'écoles.

144 Decuyper I. (Coord.), *Y a-t-il un lapin dans ma tasse de thé-une sélection de livres de jeunesse pour nourrir le dialogue interculturel*, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles Culture, 2013, p.8.

Afin de le faire connaître et de le diffuser plus amplement, une journée de sensibilisation, ouverte à tous, a été organisée le 29 avril 2014 dans les locaux de la Maison des cultures et de la cohésion sociale de Molenbeek. Quelques concepts et principes (entre autres le « phénomène d'interculturalité » et les démarches « d'actions interculturelles ») y ont été repris pour présenter les balises ayant permis de réaliser la sélection. Une poignée de livres y étaient également mis à l'honneur tels que *Sept milliards de visages* de Peter Spier (2009, Paris, L'École des Loisirs) qui traite des diverses facettes du vivre ensemble pour illustrer la multiplicité du monde et les richesses de ces différences ; l'ouvrage *Mohammed* de Jérôme Ruillier (2011, Paris, Sarbacane, Amnesty International), roman graphique inspiré du livre *Mémoires d'immigrés* de Yamina Benguigui, qui porte un regard particulier sur l'histoire de l'immigration maghrébine à travers les témoignages de pères, de mères et d'enfants. Quant au livre *Bonne fête mouton*, de Luc Baba et Marion Dionnet, à l'époque en cours de réalisation, il vise à aborder la fête de l'Aïd en partant d'échanges entre enfants. En voulant sauver un mouton, ces derniers apprennent au fil de l'histoire à découvrir cette fête et à lui porter un tout autre regard. Diverses animations y furent aussi proposées, pour reprendre, d'une manière alternative, les cheminements réflexifs présents dans ces ouvrages. Des ateliers furent organisés afin d'expérimenter des activités ayant été réalisées à partir des livres, comme l'atelier théâtral inspiré du roman *Une bouteille dans la mer de Gaza* de Valérie Zenatti (2005, Paris, L'École des loisirs), qui part des thématiques et réflexions présents au sein du roman telles les craintes et les incompréhensions face à « l'autre », la rencontre et l'existence de barrières etc.

### **5.3 Des projets pour informer et soutenir des jeunes en vue d'une future insertion professionnelle à partir de l'exemplarité**

À côté des outils et projets tentant de travailler les représentations de « l'autre », d'autres initiatives subventionnées cherchent à inspirer des jeunes et à les soutenir, avec l'espoir qu'ils puissent devenir pleinement acteur de notre société.

Depuis la promotion de talents, la mise en avant de parcours de réussite de quelques personnalités, il s'agit de stimuler une jeunesse au statut socio-économique plus précaire (et bien souvent d'ascendance immigrée), de lui faire prendre conscience de ses aspirations et potentialités.

En Flandre, dans le cadre de **journées contre le racisme à l'école**, organisées par le bureau d'intégration de Gent, nous retrouvons des intervenants aux origines étrangères qui échangent leur propre histoire avec des élèves pour les encourager à poursuivre et à s'accrocher à leur étude ou formation qualifiante à partir d'exemples de réussite et d'un message d'espoir. Pour stimuler cette jeunesse, d'autres optent pour la réalisation d'un ouvrage retraçant des réussites professionnelles. À titre d'exemple, celui de Jamila Ben Azzouz, *L'immigration marocaine- 50 parcours 50 talents*, « se veut un hommage aux générations pionnières et désire offrir aux générations futures des images d'identification positive ». Ces portraits de personnes issues de différents mondes (justice, entrepreneuriat, académique, santé, culture, médias...), retracent les étapes difficiles de leur vie et les succès, mais aussi certaines rencontres clés, que ce soit avec certains enseignants ou d'autres professionnels. Un des désirs de l'auteure était de contrebalancer certains déterminismes sociaux pouvant enfermer cette jeunesse d'ascendance immigrée dans des destins bien



tracés et de montrer que ces réussites ne sont pas des exceptions. Il s'agit également de rappeler combien nous partageons un destin commun, au-delà des différences (sachant que la dimension religieuse n'y est ici pas particulièrement mise en exergue) : « *Cette Belgique, nous en faisons entièrement partie, nous la constituons et nous l'enrichissons de nos racines, qui, elles, viennent d'ailleurs.* »<sup>145</sup>

Des parrainages et d'autres initiatives telles que **les journées « Déclit »** sont également <sup>146</sup> organisées, depuis 2009, par l'ABPM (l'Association Belge des Professionnels Musulmans), un réseau où, cette fois, la facette religieuse de l'identité se trouve au cœur de l'engagement des membres qui s'investissent au profit de jeunes. L'idée est de réunir, chaque année, des professionnels issus de multiples secteurs d'activités et des jeunes adolescents (de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année secondaire) afin de les informer, via des témoignages d'expériences professionnelles, au sujet de leurs futures études et carrières dans le monde professionnel.

D'autres projets, moins ponctuels, tel que « **Boost Bruxelles** »<sup>147</sup>, tentent également de promouvoir et d'encourager les talents d'une jeunesse à la fois issue de l'immigration et de milieux défavorisés, en les soutenant au cours de leur scolarité, dès leur 4<sup>ème</sup> année secondaire, toutes orientations confondues, afin qu'ils puissent entamer et mener à bien des études supérieures ou qualifiantes. Partant du constat que Bruxelles est une des villes les plus jeunes de Belgique mais où le taux d'emploi des jeunes y est l'un des plus faible, la Fondation Roi Baudouin a pris le parti de soutenir ce projet pilote en vue d'encourager ces jeunes. Depuis 2011, plus de 100 jeunes ont donc été sélectionnés, sur la base de la pertinence de leur dossier, à partir de l'importance de leur motivation et de la volonté de progresser dans des branches artistiques, intellectuelles ou manuelles, de leur attitude positive en classe, de leurs bons résultats scolaires et d'une réelle envie de s'engager pleinement dans ce programme. Ils ont ainsi été soutenus pendant 4 années au cours desquelles ils ont participé à une douzaine d'activités annuelles, qui leur ont permis d'améliorer leurs expressions écrite et orale (via du théâtre d'improvisation, des tests langagiers etc.), leur méthode de travail et d'étude ou encore de soutenir leur développement personnel, notamment depuis la participation à des activités culturelles. Les thèmes des ateliers sont diversifiées au long du parcours, depuis la maîtrise de la langue, la connaissance de soi et l'apprentissage des méthode de travail (la première année) en passant par la découverte des professions, accompagnée par le parrainage d'un professionnel (la deuxième année) ainsi que l'acquisition de renseignements concernant les offres de formations (la troisième année) pour bénéficier enfin d'un accompagnement personnalisé au cours de la formation supérieure (la dernière année). Ces jeunes ont donc bénéficié d'un suivi, voire d'un soutien personnalisé, avec l'encadrement « de coachs professionnels issus de milieux professionnels spécifiques » mais aussi d'un soutien matériel et financier<sup>148</sup>.

145 Ben Azzouz J., L'immigration marocaine- 50 parcours 50 talents, Waterloo, Avant-Propos, 2014, p. 9. La couverture du livre (réalisée par l'artiste Fouad Hachmi dit HMI) reflète assez bien le propos de l'auteur car s'y répand un arbre aux racines imposantes mais, aussi, un feuillage traçant les contours de la Belgique.

146 Pour plus d'informations concernant cette initiative, les stands et les professions représentées : <http://www.abpm.be/rencontre-et-reussite/>.

147 Pour plus d'informations, voir : <http://www.kbs-frb.be/call.aspx?id=293412&langtype=2060>.

148 Ces jeunes ont reçu un ordinateur portable ainsi qu'une bourse annuelle de 500 euros visant à les encourager à découvrir et participer à de nouvelles activités (sportives, culturelles, stage de langues...).

#### 5.4 Pour gérer la diversité au sein du monde du travail : quelques mesures d'organismes publics et des outils créés par des structures subsidiées

Des structures publiques et d'autres organisations associatives subventionnées interviennent auprès d'entreprises. Des chartes<sup>149</sup>, des plans et un label diversité<sup>150</sup> ont par exemple été initiés par la Région bruxelloise. Au niveau fédéral<sup>151</sup>, nous retrouvons notamment un guide méthodologique intitulé *Elaborer une politique de diversité*<sup>152</sup>, réalisé par le Service Public Fédéral (SPF), et plus particulièrement par la section « Personnel et organisation », en charge de coordonner la politique de diversité au niveau de l'administration fédérale. Ce guide propose de venir en aide aux responsables diversité par le biais d'une méthode d'action jalonnée par six phases d'interventions distinctes.<sup>153</sup> Il fournit aussi des outils pratiques, tels que des fiches de projet, des exemples d'actions en matière de diversité « par domaine RH », un aperçu des ressources disponibles et des contacts utiles.

Certaines entreprises ne semblent pas (ou plus ?) nécessairement avoir besoin d'être aiguillées. Lorsqu'il est question de diversité, qu'elle soit ou non convictionnelle, elles mobilisent ou réactualisent, par exemple, leurs règlements, codes éthiques ou chartes de bonne conduite qui promeuvent notamment la vision spécifique de l'entreprise, ses valeurs communes et principes fondamentaux.<sup>154</sup> Peuvent également y être repris des engagements éthiques et sociaux en matière de lutte contre les discriminations ou encore la préoccupation quant à une représentation de la diversité au sein des structures. Face à des « demandes musulmanes » alimentaires ou plus générales (telles que celles de personnes allergiques et/ou végétariennes), certaines cantines d'entreprise ont déjà opté pour un

149 Des démarches plus ou moins similaires seraient présentes en Flandre mais absentes en Région Wallonne. La Charte de la diversité de la Région de Bruxelles-Capitale, lancée en décembre 2005, regroupait 163 signataires en décembre 2014. Ces entreprises s'engagent notamment à « sensibiliser et former leur personnel impliqué dans la gestion des ressources humaines aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité » ou encore à mettre en œuvre un « plan de diversité dans le cadre d'un dialogue avec le personnel ou avec ses représentants ». [www.diversite.irisnet.be/IMG/pdf/ChartediversiteRBC-3.pdf](http://www.diversite.irisnet.be/IMG/pdf/ChartediversiteRBC-3.pdf).

150 Voir le site : [www.diversite.irisnet.be](http://www.diversite.irisnet.be). Une brochure téléchargeable reprend les diverses étapes du plan à parcourir en vue de l'obtention du label cf. [www.actiris.be/Portals/34/actiris\\_brochure\\_diversite\\_2012\\_BD.pdf](http://www.actiris.be/Portals/34/actiris_brochure_diversite_2012_BD.pdf). En quelques mots, après avoir constitué et fait valider, par un organe décisionnel de l'entreprise, un groupe de travail diversité, qui puisse refléter les diverses composantes de l'entreprise, éventuellement avec l'aide gratuite d'un consultant diversité de la Région bruxelloise, un état des lieux est établi pour orienter au mieux les questions à poser. Des actions spécifiques sont ciblées sur quatre niveaux distincts : la politique de recrutement, la gestion des ressources humaines, la communication interne et le positionnement externe. Des exemples d'actions y sont alors proposés tels que le fait d'« intégrer un « bilan diversité » dans les rapports annuels, d'élargir les canaux de recrutement pour s'ouvrir à de nouveaux profils », d'organiser des formations spécifiques permettant une meilleure approche de l'interculturel ou de l'intergénérationnel etc. Après avoir évalué et approuvé les coûts du plan d'action, à assumer par l'entreprise, Actiris peut décider d'octroyer une subvention équivalant à la moitié des coûts, pour un maximum de 10 000 euros. Après la mise en place concrète du plan et son évaluation positive, l'entreprise peut alors demander à ce que le label diversité lui soit attribué pour une durée de deux ans (avec une possibilité de le renouveler au travers d'un « plan de consolidation »).

151 Pour plus d'informations concernant le niveau fédéral, cfr. la page internet « Gestion de la diversité » du Centre interfédéral pour l'Égalité des chances : <http://www.diversite.be/gestion-de-la-diversite%C3%A9>.

152 Disponible sur : [http://www.fedweb.belgium.be/fr/binaries/broch\\_po\\_diversite\\_guide\\_methodologique\\_fr\\_tcm119-107375.pdf](http://www.fedweb.belgium.be/fr/binaries/broch_po_diversite_guide_methodologique_fr_tcm119-107375.pdf).

153 Ces six phases sont les suivantes : 1) Créer une politique de diversité pour son organisation (« Développer une vision ») ; 2) Mettre en place d'un groupe de travail et préciser ses missions ; il devra informer et obtenir l'aval de la direction et de tous les acteurs concernés sur le « pourquoi », le « quoi » et le « comment » de ces démarches ; 3) Établir un état des lieux de l'entreprise quant aux aspects positifs et négatifs, à améliorer, qui existent déjà en matière de diversité ; 4) Concevoir et valider un plan diversité ; 5) Mettre en place une communication performante, tant en interne qu'en externe, au sujet des engagements pris sur cette question ; 6) Faire le point sur les actions entreprises et les démarches à poursuivre en ce sens.

154 On y retrouve par exemple une mise en regard de la liberté d'expression et du droit de réserve (tel que le fait de s'abstenir d'effectuer des déclarations pouvant nuire à l'image de l'entreprise) ou encore des rappels relatifs au fait que, dans le cadre des libertés individuels, les intérêts personnels ne doivent pas s'opposer aux objectifs et missions de l'entreprise.

étiquetage complet des plats proposés ou instauré un plat végétarien ou une journée végétarienne, comme le concept « Donderdag Veggiedag »<sup>155</sup> (Jeudi Veggie). D'autres encore cherchent à témoigner de l'attention à l'autre, en mentionnant par exemple les diverses fêtes convictionnelles au sein des agendas professionnels.

Toutefois pour d'autres entreprises, un cadrage peut être souhaité à l'égard de questions relatives aux convictions des travailleurs, notamment quand certaines demandes apparaissent croissantes, voire déstabilisantes.

Pour répondre à ces attentes, de nombreuses pistes fleurissent en Belgique, qui tentent d'allier des réflexions sur le cadre légal et des débats sociétaux, pour laisser une place à la concertation sociale et à des espaces de négociations.

Foisonnent de multiples colloques, journées d'étude et autres formations questionnant la sphère du travail et les possibilités d'intégration ou de gestion de la diversité convictionnelle en son sein.<sup>156</sup>

La « Brussels Entreprises Commerce and Industry », dite la BECI, (c'est-à-dire la Chambre de Commerce et Union des Entreprises de Bruxelles) a déjà mis en place des cycles de formations variés, tels qu'en 2014, « *La diversité, j'y gagne !* », « *La diversité : les fondements et les opportunités* » ; « *Le management interculturel : concilier épanouissement et performance durable* ». D'autres organismes visent davantage le secteur associatif, comme le Collectif Formation Société (CFS ASBL) et sa formation « *Comment faire société en contextes inter/multiculturels* » où la communication interculturelle est, entre autres, appréhendée comme un outil d'intervention. D'autres formations ciblent, par contre, davantage l'aspect confessionnel, telles que les formations organisées depuis 2006 par le CEJI (« une Contribution Juive pour une Europe Inclusive »)<sup>157</sup> : « Confronter l'antisémitisme » (« Overcoming Antisemitism ») et « Confronter l'islamophobie », (« Overcoming Islamophobia »), bien souvent données à des enseignants et d'autres acteurs du monde de la jeunesse ou de l'insertion sociale.

155 Il s'agit d'une campagne de l'association EVA ([www.evavzw.be](http://www.evavzw.be)) qui ne vise pas à tenir compte de demandes confessionnelles mais qui oriente son action vers la santé, la préservation de l'environnement, le bien être animalier etc.

156 Nous avons assisté à certains d'entre-eux. Mais pour mettre en regard ces offres aux attentes du public il serait nécessaire d'entamer une recherche spécifique.

157 Le CEJI est une organisation laïque internationale sans but lucratif qui a créé différents programmes de formation dont la méthodologie a été primée par la Commission Européenne. Le duo de formations résidentielles, dont les frais sont pris en charge par des fonds extérieurs, notamment pour des enseignants demandant l'octroi d'une bourse, poursuit toujours le même processus pédagogique en 6 étapes : les formateurs cherchent d'abord à sécuriser le groupe en mettant les participants à l'aise, depuis l'explicitation des règles de vie du groupe pour qu'ils puissent s'exprimer librement. Ils identifient ensuite les motivations des participants au travers d'activités en binôme et suscitent une prise de conscience culturelle au sein du groupe. Ils identifient une problématique pour en examiner les mécanismes (comme le racisme ou les rumeurs) avant d'y confronter les discriminations et préjugés pointés. Ils distinguent les faits des mythes, réfléchissent en groupe aux critiques, pour distinguer celles qui sont légitimes de celles qui ne le sont pas. Quant à la dernière étape, il s'agit de celle de l'action sociale : munis d'outils (un manuel reprenant multiples activités), de conseils et d'un plan d'action personnalisé face à des problèmes/difficultés rencontrés sur le terrain, les participants sont censés être équipés pour mener à bien une action dans leur structure respective. Cfr : [www.ceji.org/content/confronter-l-antisemitisme-et-l-islamophobie](http://www.ceji.org/content/confronter-l-antisemitisme-et-l-islamophobie).

Le CEJI est également à l'initiative d'une publication : « Inventaires nationaux des projets de dialogue judéomusulman dans 5 pays européens- recueil de bonnes pratiques ». Toutefois que plus que d'explicitier et analyser des bonnes pratiques, il nous semble que ce texte répertoire, du moins pour la partie concernant la Belgique, différentes types d'associations (des « associations carrefours » (en ce sens qu'elles permettent des échanges et rencontres entre diverses communautés), des organisations juives, des organisations maghrébines, arabes, musulmanes mais aussi quelques événements et acteurs culturels. La version française de cette publication est disponible à l'adresse suivante : [http://www.media-diversity.org/en/additional-files/documents/b-studies-reports/Mapping%20Reports%20of%20Jewish%20Muslim%20Dialogue%20\[EN\]%20\[FR\]/Mapping%20Reports%20of%20Jewish%20Muslim%20Dialogue%20\[FR\].pdf](http://www.media-diversity.org/en/additional-files/documents/b-studies-reports/Mapping%20Reports%20of%20Jewish%20Muslim%20Dialogue%20[EN]%20[FR]/Mapping%20Reports%20of%20Jewish%20Muslim%20Dialogue%20[FR].pdf)

• **Des activités silencieuses et l'importance d'un temps d'arrêt pour forcer l'écoute réciproque et jalonner les échanges**

Une des activités proposées lors de cette formation consiste à inviter les participants à observer le silence et à réagir par écrit sur des affiches où apparaissent des phrases provocatrices telles que « Dans 20 ans, la Belgique est musulmane ? », « Les femmes musulmanes sont obligées de se voiler ». Cette activité silencieuse, pratiquée en groupe, constitue un temps d'arrêt, même bref. Il oblige chacun à lire les propos de l'autre avant de pouvoir s'exprimer en retour. Ce type d'exercice paraît intéressant pour pouvoir faire face aux situations de « dialogue de sourd » que nous pointions dans notre précédente recherche, où les uns et les autres s'emportent aisément dès lors qu'il s'agit de thématiques sensibles. Il semble toutefois nécessaire de poursuivre ensuite, et d'étayer les réflexions communes sous une forme qui permette le développement des arguments.

Au sein de l'associatif musulman, un organisme est également actif en la matière, qui propose ses propres services pour contribuer à gérer le fait religieux. En effet, l'Association Belge des Professionnels Musulmans (ABPM) prend la dimension culturelle à bras-le-corps et crée des modules de formations comme « *Gérer la Diversité Cultu(r)elle dans le monde du Travail* »<sup>158</sup>. Celui-ci s'adresse à tout directeur des ressources humaines, manager et consultant de la Diversité, représentant syndical, acteur associatif etc. Il se penche sur les attitudes à adopter quand émergent des demandes et comportements qui apparaissent être « hors culture d'entreprise ». Cet organisme favorise également des réflexions et des modalités de concertation qui sont envisagées, selon ses propres mots : « *dans le respect des législations en vigueur sur le lieu de travail et en harmonie avec les impératifs de cohésion sociale et d'efficacité organisationnelle* ».

En marge de ces panels de formation, de multiples référentiels et guides méthodologiques développent des réflexions tous azimuts sur la gestion de la diversité en entreprise. Nous reprenons ici deux exemples qui sont aisément accessibles et particulièrement porteurs tant pour les secteurs privé que public, en ce sens qu'ils ne proposent pas uniquement des démarches spécifiques concernant les demandes religieuses (voire l'islam, uniquement) mais qui sont transposables à d'autres types de demandes d'aménagements (telle que l'organisation familiale). En outre, ces deux exemples mettent en avant aussi bien le respect des lois en matière de convictions que l'importance d'établir un dialogue constructif sur ces questions, en gardant à l'esprit que le respect des exigences et des missions professionnelles reste exigé de tous de manière prioritaire tant elles constituent le fondement de la relation de travail.

#### 5.4.1 **Ediv<sup>159</sup>, un dispositif en ligne pour baliser la gestion de la diversité, issu du Centre interfédéral pour l'égalité des chances**

**Ediv** est un « e-module interactif » bilingue, relatif à la diversité, qui offre des repères aux entreprises qui souhaitent respecter la législation anti-discrimination et porter attention aux politiques de diversité. Conçu à destination des responsables d'équipe,

158 Pour des informations complémentaires, voir le site : <http://www.abpm.be/diversite-en-entreprise/>. Notons que certains travailleurs musulmans font aussi appel à cette structure pour, par exemple, parvenir à formuler au mieux une requête, à destination de leur employeur, qu'ils estiment importante pour leur propre bien-être au travail.

159 Cet outil est accessible, gratuitement, moyennant une simple inscription en ligne (pour la partie formation) à l'adresse suivante : <http://www.ediv.be/>.

des ressources humaines et des représentants de travailleurs, il se compose de deux parcours didactiques distincts : un module relatif à la législation, constituant une formation e-learning, et une banque de mise situations. La formation en ligne vise à rappeler aux internautes le cadre législatif en vigueur, qui est construit sur base de 19 critères dits protégés<sup>160</sup>. Il s'agit tout d'abord de les connaître, puis de les reconnaître par le biais de mises en situation. Concrètement, le module permet de pointer les neuf comportements dits interdits<sup>161</sup> et dans quelle mesure des distinctions peuvent être justifiées<sup>162</sup>. La seconde partie de cet outil reprend 120 situations potentiellement sensibles ou conflictuelles ayant trait aux critères protégés et relevant de différents processus RH (à savoir le recrutement, la sélection, la gestion d'équipe, la formation, la promotion, le licenciement). Ces brèves mises en situation sont accompagnées d'avis juridiques et de « conseils au manager » en vue de dégager des pistes de solution. Y sont abordées, par exemple, les questions du port du voile dans différents secteurs pouvant se poser à divers moments de la relation de travail (lors du processus de sélection, des entretiens d'embauche, dans le cadre d'une promotion accompagnée d'une réaffectation de poste, dans le cadre de la gestion d'équipe), voire diverses questions à assumer dans le cadre de la gestion d'équipe, telles que la question du ramadan, le refus de serrer la main, le refus de la présence d'alcool ou de porc au menu, etc.

Dans certaines situations, des onglets informatifs renvoient également à des concepts et principes tels que ceux de « justifications objectives et raisonnables », de « l'exigence professionnelle essentielle et déterminante », ou encore par « entreprise de tendance »... Des soutiens très pratiques sont également présente telle que la grille « négociation sur les pratiques religieuses »<sup>163</sup>.

#### 5.4.2 « Diversité convictionnelle - Comment l'appréhender, Comment la gérer ? »<sup>164</sup> : un référentiel qui propose « d'agrandir la norme commune » pour gérer la diversité convictionnelle de manière à la fois préventive et curative

Cet ouvrage est le produit d'une recherche-action dirigée par le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) (qui d'emblée l'appréhenda comme point de départ pour la création d'une méthodologie de formation). Elle fut encadrée par deux experts, et nourrie par une

160 Trois lois couvrent cette matière : la loi antiracisme (qui protège les critères de nationalité, prétendue race, ascendance, couleur de peau), la loi sur le genre (qui protège les critères de sexe et critères apparentés (c'est-à-dire qui incluent la grossesse et l'accouchement, la maternité, l'identité de genre et l'expression de genre, le changement de sexe) et la loi sur l'antiracisme (qui protège les critères de naissance, d'origine sociale, de fortune, de langue, d'état civil, de conviction syndicale, de conviction politique, de conviction religieuse ou philosophique d'orientation sexuelle, de caractéristique physique ou génétique, du handicap, d'âge, d'état de santé). En dehors de ces critères, on ne parle pas de discriminations. Il est également expliqué que ce n'est pas parce qu'un de ces critères est concerné qu'il est systématiquement question de discrimination.

161 Il s'agit de : la discrimination directe, la discrimination indirecte, l'injonction de discriminer, le refus d'aménagement raisonnable à une personne ayant un handicap, le harcèlement, le crime de haine, l'incitation à la discrimination, à la haine, à la ségrégation ou à la violence, la discrimination par un fonctionnaire et finalement la discrimination raciale intentionnelle. Pour parvenir à statuer sur l'aspect discriminant ou non d'une situation, différentes questions sont ainsi proposées à titre de repères : Est-ce un critère protégé ? Est-il question d'une différence de traitement ? Sommes-nous en présence de situations comparables ? Nous apprenons alors que si la réponse est négative pour l'une de ces trois questions, il s'agit d'une distinction et non pas d'une discrimination. A contrario, si la réponse est à chaque fois oui, il est peut-être question d'une discrimination.

162 Certaines justifications de distinctions sont restreintes à quelques critères protégés : il s'agit de l'exigence professionnelle essentielle et déterminante; de situation de justification objective et raisonnable ou encore du cas de l'entreprise de tendance. D'autres, tels que l'exception légale ou l'action positive, valent pour tous les critères. A fin de s'y retrouver, lors de cette étape, il est possible d'imprimer un schéma récapitulatif.

163 Pour la consultation de cette grille, voir : <http://www.ediv.be/site/content/la-negociation-sur-les-pratiques-religieuses?language=fr>.

164 Bouzar D. et Denies N., Diversité convictionnelle - Comment l'appréhender, Comment la gérer ?, Louvain-la-Neuve, Academia - L'Harmattan, 2014.

vingtaine de professionnels<sup>165</sup> issus de différents secteurs qui ont participé à un cycle de rencontres ayant pour objectif la parution d'un référentiel susceptible de rencontrer les attentes du terrain. D'une part, cette démarche visait à aider des responsables qui seraient troublés par les demandes de certains employés, liées à leurs convictions. D'autre part, elle cherchait à rencontrer les attentes de personnes en cours de formation, souvent en quête d'une méthode leur permettant de répondre adéquatement à ce genre de situations sans tomber dans des réponses idéologiques ou subjectives (liées à des préjugés positifs ou négatifs).

Ce référentiel expose des situations concrètes, vécues dans le monde professionnel<sup>166</sup>, qui ont été mises au regard du cadre légal, puis réfléchies en vue d'atteindre un bénéfice qui soit général et non particulier. Cet ouvrage tente de tenir compte à la fois de la diversité convictionnelle, contextualisée à la réalité des entreprises, et du cadre juridique belge, européen et international (via une collaboration étroite avec le Centre interfédéral pour l'égalité des chances, dont la juriste N. Denies, co-auteure de cet ouvrage). Il expose une méthode préventive et curative basée sur un réinvestissement du lien social, à partir de « l'agrandissement de la norme commune » afin d'éviter la segmentation entre salariés<sup>167</sup>.

**• Une première approche clé dans les réflexions concernant le monde du travail : privilégier avant tout « le plus grand dénominateur commun » :**

Au centre des réflexions de l'ouvrage susmentionné, nous retrouvons un concept de l'anthropologue Dounia Bouzar, co-auteure du référentiel : « Le plus grand dénominateur commun » (le PGCD). À partir d'une demande particulière, il s'agit de viser à obtenir un bénéfice pour tous, y compris pour celles et ceux qui n'ont pas formulé de demande : « Il s'agit de transformer une demande individuelle ou collective spécifique en bénéfice pour tous, d'instaurer une approche globale pour satisfaire le plus de salariés possibles, de neutraliser une demande fondée sur des motifs religieux pour permettre à l'ensemble des travailleurs de se l'approprier »<sup>168</sup>. Ceci nous semble effectivement important dans la mesure où, au-delà du bénéfice

165 Les participants ont été choisis en raison de leurs connaissances et expériences des réalités du terrain, dont certaines pratiques professionnelles pouvant s'avérer problématiques. Nous y retrouvons des personnes attachées au CBAI, des travailleurs issus de l'associatif engagé, des juristes, des professionnels de la santé, du milieu de la jeunesse et de la l'insertion socioprofessionnelle ainsi que des personnes engagées au sein de syndicats. Selon une des chevilles ouvrières de ce projet, Ces participants n'ont pas été sélectionnés à partir de leurs convictions religieuses, mais plutôt selon leurs secteurs d'intervention et selon une distinction entre « convictions laïque et non-laïque ». Si une telle recherche devait être reconduite à l'avenir, cette personne estime qu'ils veilleraient à accroître la diversité convictionnelle du groupe.

166 Il s'agit notamment de structures du secteur privé, du secteur public et de la formation professionnelle, mais aussi du secteur de la petite enfance et de la jeunesse, du secteur de la santé.

167 Si ce type de démarche, qui vise à mettre des situations concrètes en regard de la législation, semble assez courante, nous constatons combien les critères de prédilections pour appréhender ces situations peuvent s'avérer assez différents selon les contextes. En France, par exemple, nous trouvons le guide « Repères sur le fait religieux dans l'entreprise à l'usage des managers et des responsables RH » (disponible gratuitement sur le site de l'Association française des managers de la diversité (AFMD) : [http://www.afmd.fr/IMG/pdf\\_Reperes\\_sur\\_le\\_fait\\_religieux\\_dans\\_l\\_entreprise.pdf](http://www.afmd.fr/IMG/pdf_Reperes_sur_le_fait_religieux_dans_l_entreprise.pdf)). Or, cet outil, qui présente un intérêt certain étant donné sa taille réduite, analyse systématiquement quelques cas concrets par le prisme de sept critères qui reflètent ici plutôt les préoccupations prioritaires de l'entreprise (et leur atteinte, ou non) : « Respect des conditions de sécurité ; respect de la sûreté des installations ; respect des conditions d'hygiène ; aptitudes professionnelles nécessaires à la réalisation de la mission ; respect de l'organisation du travail ; protection contre le prosélytisme ; respect des intérêts commerciaux de l'entreprise ». Différentes situations liées à des comportements spécifiques sont reprises, notamment le jeûne, la prière, les signes et fêtes religieuses, les rites alimentaires, le refus de serrer la main des collègues/clientes féminines etc. Face à chacun de ceux-ci, le lecteur est amené à se demander si le critère légal justifie, ou non, une restriction de la liberté de religion du salarié selon le contexte.

168 Bouzar D. et Denies N., Op. cit., p. 64.

concret qui peut effectivement être acquis pour tous, et qui pourrait même ainsi créer une forme de connivence, de la solidarité, ou même de nouveaux liens entre les employés, on coupe ainsi court, tout du moins théoriquement, à toute forme de compétition, voire de jalousie, qui pourrait être induite par l'acquisition de certains privilèges au profit de certaines personnes uniquement.

Dans ce cadre, il est question d'inciter les responsables RH à traiter les demandes musulmanes comme tout autre type de demande, sans particulariser ; d'y voir, en amont, une demande ayant trait aux relations de travail et au bien-être des employés en général. Et les auteurs de la recherche cherchent donc, invariablement, à répondre à la question de savoir de quelle manière il est possible de prendre en considération « des différences de tout ordre au sein des populations ». En conséquence, ils en viennent ainsi à préconiser, par exemple, quand cela s'avère possible (et tout en restant attentifs aux objectifs et capacités des entreprises), non pas des repas halal dans les cantine, mais plutôt des « alternatives neutres » (poissons, œufs) pour tous ; non pas une salle de prières, mais plutôt une salle de repos commune où l'élément rassembleur serait le calme et non pas uniquement la prière ; non pas des aménagements horaires spécifiques « pour cause de ramadan », mais l'éventualité d'une plage horaire flexible pouvant être octroyée à chaque employé quel qu'en soit le motif. L'objectif recherché, au travers d'une concertation entre travailleurs (ou de leurs représentants) et l'employeur, est avant tout l'égalité de traitement, pour qu'il ne soit pas question, en interne, de juger de la supériorité ou de la légitimité d'une demande particulière d'un travailleur pour des motifs religieux, parentaux etc.

Il est toutefois important de ne pas sous-estimer la distance qui peut exister entre, d'une part, une approche théorique ou principielle (même si celle-ci a été construite en partant de cas pratiques) et, d'autre part, les réalités spécifiques de terrain, où des difficultés pourraient apparaître en lien à certaines pratiques individuelles ou sociales non initialement prévues.

Pour chaque cas, nous retrouvons une présentation de la situation et des questions que cela engendre, un exposé sur le cadre légal et la jurisprudence en la matière, le développement des différents points de vue (« Éléments de débat ») avant la conclusion sur base de quelques pistes et recommandations reflétant le consensus du groupe. Ces deux derniers points sont présentés, par les auteures de l'ouvrage, comme un « processus de création collective » ayant pris en considération ces regards croisés.

**• Une seconde approche clé dans les réflexions concernant le monde du travail : ne jamais se poser la question « Mais que dit la religion ? » et recentrer les débats sur des questions pratiques**

Dans chacun des cas abordés tout au long de ce livre, les croyances ne sont pas problématisées, les débats sur les questions théologiques sont écartés. Dans certains cas seulement, ce sont les répercussions que celles-ci pourraient avoir au cours d'une pratique professionnelle qui sont abordées. À plusieurs reprises, les auteures précisent que « Ce n'est jamais la pratique d'un culte ou la conviction elle-même qui peut être interrogée par le responsable, mais bien la répercussion que cette dernière peut avoir sur l'aptitude du travailleur à la fonction et sur le travail à accomplir »<sup>169</sup>. Une démarche qui évite donc à aborder ces questions à partir d'un angle identitaire, pour enrayer d'éventuelles tensions supplémentaires en interne, et qui refuse par ailleurs d'adopter des traitements spécifiques et différenciés pour certaines franges de la population.

<sup>169</sup> Bouzar D. et Denies N., Op. cit., p. 45.



Un des cas exposé au sein de cet ouvrage concerne une animatrice voilée souhaitant travailler avec un public mineur. Lors d'un entretien d'embauche, il y est préconisé de la questionner, par exemple, sur l'impact de ce signe convictionnel quant à son engagement éducatif, sans que cela ne puisse être discriminatoire de quelque manière que ce soit : « Quelle est votre posture pédagogique vis-à-vis d'un jeune qui vient vous confier qu'il souffre parce qu'il se sent rejeté du fait de son homosexualité? Comment l'accompagnez-vous dans sa problématique? »<sup>170</sup> ; « Comment réagiriez-vous si un jeune vous fait remarquer que, vu votre foulard, vous devez être choquée par les homosexuels ? Que répondrez-vous ? Comment contourneriez-vous cette difficulté ? Dans quel objectif pédagogique ? »<sup>171</sup>. Des conseils pratiques sont donc proposés quant aux manières d'interroger un ou une candidate au sujet de ses aptitudes professionnelles lorsque ses convictions sont visibles, sans laisser sous entendre que l'identité religieuse de cette personne, en soi, pourrait avoir une incidence directe et univoque, sur des situations spécifiques.

Ces deux outils visent à encadrer celles et ceux qui désirent tenir compte des questionnements des employeurs et des attentes des travailleurs, par delà des contextes emprunts d'émotions, de préjugés voire de ressentis. Deux approches pragmatiques qui cherchent à déconfectionnaliser les demandes, à s'écarter des débats passionnels en dépassant l'unique variable religieuse dans les requêtes des travailleurs.

### **5.5 Conclusion : quand la forme importe autant que le contenu et que les préoccupations pour le bien commun s'avèrent porteuses**

Les initiatives orientées vers le « vivre ensemble », la « diversité », contre les discriminations ou encore pour une plus grande acceptation de tous sont nombreuses. Ainsi que nous l'avons déjà souligné, elles sont plus ou moins importantes en termes d'investissements humains ou financiers, ponctuelles ou plutôt réitérées régulièrement, concentrées sur une journée ou mobilisant un engagement de plus long terme. Une fois de plus, celles que nous venons de présenter dans ce chapitre n'ont pas pour prétention d'être des « recettes miracles ». Mais elles permettent plutôt d'offrir des repères pour alimenter un espace de réflexion commun et tenter de rendre possible des solutions négociées entre différents partenaires. Elles partagent également l'intérêt de chercher à concilier cohésion sociale et aspirations plus individuelles, avec de la créativité, de la bonne volonté mais aussi du pragmatisme et de la vigilance pour le vivre ensemble, lequel doit sans cesse être repensé et reconstruit, au gré des évolutions constantes de nos sociétés.

En outre, ces quelques démarches ne concernent pas systématiquement la diversité convictionnelle de manière spécifique. Nos recherches nous amènent en effet à préciser que mettre cet aspect particulier à l'avant-plan ne constitue pas nécessairement une bonne entrée en matière, que ce soit pour des responsables d'entreprises mais aussi pour les citoyens musulmans (ou non musulmans). Il arrive en effet que les discussions puissent s'en retrouver davantage bloquées. Ce qui n'empêche toutefois pas, bien entendu, qu'il puisse être intéressant de promouvoir une plus grande interconnaissance de manière générale.

170 Bouzar D. et Denies N., Op. cit., p. 177.

171 Bouzar D. et Denies N., Op. cit., p. 177.



Lorsqu'il est question de gérer des tensions, voire des conflits, les méthodes sont multiples et peuvent être, chacune, porteuse de potentialités et de limites sur des aspects distincts. En effet, à titre d'exemple, une entreprise qui développerait une attention toute particulière aux demandes convictionnelles pourrait voir émerger des frictions en interne, notamment si certaines personnes en viennent à ressentir que leurs demandes d'aménagement pour d'autres motifs, notamment familiaux, ne sont pas entendues. A contrario, une entreprise qui préférerait ne pas y consacrer de réflexion spécifique pourrait devoir gérer des contestations d'employés ayant l'impression que leurs droits, bien-être au travail, etc. ne sont pas pris en considération.

Trois grands types d'attitudes sont décelés, certainement parmi d'autres. Premièrement, certains préfèrent travailler spécifiquement l'aspect convictionnel. Ils cherchent ainsi, par exemple, à promouvoir une explicitation du sens que revêt la pratique religieuse des personnes concernées, afin de parvenir à dégager et faire connaître tout l'intérêt que cette spécificité individuelle pourrait apporter en termes d'enrichissement pour l'entreprise et/ou la collectivité. Deuxièmement, d'autres, tout en ayant une attention particulière à l'égard des convictions, choisissent de les englober au sein de démarches plus générales tournant autour des droits des travailleurs et du bien-être au travail. Troisièmement, à l'inverse des précédents, d'autres encore évitent consciemment de pointer la question des convictions, que ce soit par méconnaissance sur le sujet, par souci d'installer en premier lieu un climat de confiance entre interlocuteurs, par crainte de heurter des sensibilités, par lassitude pour ce genre de démarche, ou encore par choix de ne pas thématiser les relations entre musulmans et non musulmans au sein de leurs actions et politique interne (y voyant là, par exemple, une manière détournée de stigmatiser). Dès lors, pour ces multiples raisons, que nous ne reprenons pas ici de manière exhaustive, il n'apparaît pas toujours souhaitable de se pencher de manière spécifique sur les convictions religieuses. Et englober ces réflexions et initiatives dans un ensemble plus large, voire quelque peu « fourre-tout » qui peut être celui de la « Diversité » (et de ses multiples facettes) ou alors du « Vivre ensemble », permet aussi d'être porteur et de préserver des espaces de négociation.

De notre point de vue, les deux types d'approches prédominantes, celles qui abordent l'islam ou la question convictionnelle de manière particulière, et celles qui évitent de le pointer spécifiquement, ne sont pas tant à opposer ou à préférer de manière exclusive, mais apparaissent avant tout complémentaires, tant sur le plan de l'approche globale que de la gestion concrète des cas spécifiques qui se présentent.



## 6. LES TRAITEMENTS DE L'ISLAM DANS LES MÉDIAS : ENTRE RÉFLEXIONS ET DÉMARCHES CONCRÈTES DE « BONNES PRATIQUES » Y COMPRIS EN AMONT DES PRODUCTIONS MÉDIATIQUES

### 6.1 Une situation générale tendue, par-delà la diversité des situations

Pour beaucoup de musulmans, et même certains non musulmans, les médias représentent « les grands coupables »<sup>172</sup> de la mauvaise image véhiculée de l'islam et des musulmans auprès de l'opinion publique (dont les seuls « contacts » avec ces réalités ne passent parfois que par ce prisme). Ils sont fréquemment accusés de faire vivre des préjugés, d'entretenir une confusion entre terrorisme et islamisme, de renforcer des craintes et l'insécurité, d'être bercés par le sensationnalisme, mais aussi, en amont, de sous-représenter la diversité présente au sein de la société belge en ne s'adressant, de par les thématiques traitées et les profils d'experts choisis, qu'à un public « belgo-belge » voire, pour certains, à un public spécifiquement non musulman ou même « blanc ». Il leur est aussi reproché de n'interpeller des personnes musulmanes qu'en raison de leur appartenance ethnique ou de leurs convictions (et non pas, plus largement, pour tous types de sujet d'actualité), et de n'aborder « que » des sujets polémiques : le port du voile à l'école ou au sein des administrations publiques ou en rue, les ratés de l'intégration, le radicalisme, etc. Bref, on leur reproche leur partialité et le fait qu'ils entretiennent une certaine ignorance pour tout ce qui a trait à l'islam. On les accuse aussi, parfois, de diaboliser certaines figures actives au sein de la communauté musulmane, en leur apposant notamment des étiquettes, telle celle de l'appartenance à l'un ou l'autre courant. Ces critiques sont parfois aussi reprises directement par des journalistes estimant que tous ces biais relèvent notamment de la composition des salles de rédaction des médias traditionnels, qui reflètent elles-mêmes très peu la diversité présente en Belgique.

De tout cela émergent régulièrement des manifestations de frustrations de musulmans vivant tranquillement leur foi, parfois appelés « modérés » au sein des médias (ce qui n'est pas non plus sans provoquer certains agacements), lassés de ce qu'ils estiment être un acharnement à ne parler « que du négatif » et de faire l'impasse sur les actions positives qu'ils entreprennent. Ce à quoi des journalistes répondent qu'ils sont soumis à des contraintes qui ne leur permettent pas de traiter quotidiennement de chaque fait d'actualité, qu'ils ne choisissent pas délibérément de ne pas relayer les actions positives de tel ou tel groupe mais que la surabondance d'informations leur impose de faire des choix. Ils ajoutent encore qu'une attention est portée à la diversité de manière générale au sein même des rédactions depuis des années, et qu'en ce qui concerne le traitement des appartenances convictionnelles, ils laissent également une place au « phénomène d'islamophobie ».

---

<sup>172</sup> Voir C. Bocquet, F. Dassetto, B. Maréchal, Des regards et relations entre musulmans et non musulmans à Bruxelles – Entre tensions, (imaginaires de) phobies et ajustements réciproques, Paris, L'Harmattan, 2015 (en particulier le chapitre « Les coupables, les lâches, les alliés »), à paraître.

Les uns et les autres se rejettent alors la responsabilité de ces situations tendues. Certains journalistes pointent leurs difficultés à trouver des interlocuteurs musulmans, notamment du fait qu'il semble impossible d'obtenir un consensus sur le choix des interlocuteurs privilégiés comme porte-parole. Ils parlent aussi d'une majorité trop silencieuse. Des musulmans avancent pour leur part qu'ils n'ont pas systématiquement à prendre position au nom de tous, que ce soit en s'affirmant ou en se distanciant ; ils mettent alors largement en cause un manque d'objectivité de ces professionnels<sup>173</sup>.

Dans ce climat tendu, certains médias reconnaissent et assument le rôle de conscientisation qu'ils ont pu avoir auprès de l'opinion publique sur certaines problématiques, comme Elisabeth, spécialiste des thèmes liés à l'islam dans la presse francophone depuis une vingtaine d'année : « *On a certainement joué un rôle sur la prise de conscience de phénomènes extrémistes dans la société, (...) mais sur ce qui était anormal* ». Si certaines de ces contributions sont parfois vantées (« *Nous avons eu un véritable rôle de lanceur d'alerte* »), les répercussions de certains traitements médiatiques moins éclairés sur la question, où des amalgames ont aussi eu un impact négatif sur l'image des musulmans, sont bien souvent moins reconnus. D'autres admettent que, bien souvent, les thématiques liées à l'islam sont « mal traitées » et que des clichés subsistent, dont celui selon lequel les musulmans seraient opposés à toute forme de laïcité et de neutralité de l'État ; ils n'hésitent pas à rappeler à leurs confrères les obligations qu'implique le métier d'informer.

Mais cette reconnaissance de l'existence d'abus chez certains s'accompagne bien souvent d'appels à ne pas généraliser ces situations. Tout comme des musulmans demandent de rendre compte de l'aspect pluriel des manières d'être musulman, des journalistes demandent de ne pas incriminer « les » médias. Martin, un témoin avisé et critique du monde journalistique, insiste pour rappeler que « les médias, ça n'existe pas. *Il existe "des médias" mettant en œuvre des pratiques différentes* ». Ils en appellent alors, dans les débats, à ce que l'on tienne compte de l'existence de productions journalistiques d'ampleurs et de profondeurs variables, dépendant non seulement de lignes éditoriales variables, de l'étendue du champ couvert selon qu'ils soient nationaux ou locaux<sup>174</sup>, mais aussi des situations d'urgence et d'immédiateté au sein desquelles ils sont appelés à travailler. Dès lors, concernant l'islam, et de même pour d'autres thématiques, on retrouve des traitements « à chaud » ou « à froid », c'est-à-dire des couvertures médiatiques ponctuelles au gré des sujets d'actualité, ou des dossiers thématiques qui pointent des questions particulières abordant l'islam de manière spécifique, telles que les influences de tels ou tels courants, ou encore par le prisme de sujets en lien à l'immigration, l'intégration etc<sup>175</sup>. Par ailleurs, tous ne sont pas, non plus, des services publics ; ils n'ont donc pas un objectif d'éducation permanente en marge du divertissement et de l'information.

173 Tous ces aspects relatifs aux médias ainsi que les limites des jugements opérés à leur propos ont déjà été traités dans le livre de J. De Changy, F. Dassetto & B. Maréchal, *Relations et co-inclusion - Islam en Belgique*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 183-202.

174 Il existe en effet des médias (exemple: les télévisions locales de service public) dont le rayon d'action s'en tient à couvrir une zone bien déterminée : comme ils sont censés tenir compte de la population qui y est représentée, cela explique en partie pourquoi ils mettent en avant certains sous-groupes (ethniques, convictionnels, culturels, sociaux, etc.) et leurs initiatives locales, des actions et ce que les médias nationaux, à plus large portée, ne relayent qu'occasionnellement.

175 Notons que, souvent, les thématiques liées aux musulmans sont marquées du sceau de l'extranéité, comme si la présence de ces derniers restait difficilement traitée comme un fait de société belge, endogène, excepté peut-être pour les départs de jeunes belges musulmans en Syrie.

## 6.2 Des initiatives d'institutions subventionnées qui s'engagent pour la « diversité » dans les médias

Depuis quelques années, le traitement médiatique de la diversité à l'écran est débattue, y compris au sein même des structures qui gèrent l'information médiatique. Ci et là, des publications émergent pour expliciter les problématiques y afférentes et partager différentes expériences et initiatives positives. Nous en reprendrons ici brièvement quelques-unes, qui tentent de lutter contre les pratiques discriminatoires, les préjugés et le racisme, et de refléter, voire promouvoir, la diversité en donnant à voir, le plus adéquatement possible, la pluralité de la société au sein des médias.

### 6.2.1 Des catalogues pour promouvoir de bonnes pratiques déjà existantes dans le milieu des médias

On retrouve par exemple des synthèses produites par des instances publiques telles que les « *Panoramas des bonnes pratiques pour l'Égalité et la Diversité dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles* », publiées par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel dans le cadre du « **Plan pour la diversité et l'égalité dans les médias audiovisuels** » dont le processus de lancement remonte à 2010. Dans la troisième édition du panorama<sup>176</sup>, apparaissent des façons de faire, jugées exemplaires, pour gérer de front la diversité et l'égalité. Par exemple, la politique interne de la VRT qui promeut l'intérêt de se « fixer des objectifs chiffrés », qui exige des explications détaillées lorsque ces buts ne sont pas atteints, et non des quotas, qui induisent des sanctions. Cette ligne de conduite est soutenue par des plans d'actions et des projets rédigés au sein de différents départements pour tenir compte de critères de faisabilité. Autre exemple : on y retrouve aussi la présentation de dispositifs déjà mis sur pieds à l'étranger comme l'instauration d'un « comité permanent de la diversité » à France Télévision afin d'encourager la diversité à l'écran mais aussi au sein des différentes structures du groupe. Le rôle de cette structure a été consolidé par la création d'un « répertoire d'experts issus de la diversité », notamment construit en consultant le secteur associatif : il s'agit d'un outil à usage interne qui vise à mettre à disposition du journaliste un listing de personnes ressources issues de la diversité susceptibles d'intervenir pour tout type de sujets en vue de façonner des habitudes dont celle « *d'enclencher une participation naturelle d'experts issus des différentes composantes de la diversité au titre de leurs compétences (politique, société, culture, environnement, etc.)* »<sup>177</sup>. Au-delà d'une réflexion sur la transposabilité de tels outils en tenant compte des spécificités du contexte des médias en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'exemple d'une « **expertendatabank** » créée en Flandre depuis 2008 y est également repris. Comme pour le cas français, cette base de données tente d'assurer une représentation moins stéréotypée des experts issus de groupes sous-représentés dans les médias. Elle encourage la consultation de personnes d'origine étrangère en tant qu'experts sur des sujets autres que ceux traitant de la diversité et/ou de l'intégration. Dans la même logique, on ne recourt pas systématiquement à des personnes porteuses d'un handicap pour parler du handicap dans les médias.

176 CSA, « *Panoramas des bonnes pratiques pour l'Égalité et la Diversité dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles* », 3ème édition, cfr : [http://www.csa.be/system/documents\\_files/1999/original/CSA\\_pano-rama\\_web.pdf?1362566255](http://www.csa.be/system/documents_files/1999/original/CSA_pano-rama_web.pdf?1362566255)

177 Ibid., p. 13.

### 6.2.2 Pour dénoncer les clichés et interpeller le plus grand public : les capsules humoristiques Babelgium<sup>178</sup>

En 2009, sur la base d'une initiative du **Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) et de la Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers (CIRE)**, la **RTBF (Radio-Télévision publique Belge Francophone)** a diffusé une vingtaine de capsules humoristiques dans le cadre d'une campagne ayant pour objectif de déconstruire les préjugés. À titre d'illustration, nous citons ici quelques titres : « Ils sont très portés sur la religion... » ; « En Pologne, ils sont tous un peu plombiers, non ? » ; « Une barbe comme ça, c'est pas bon signe... » ; « On ne pourra jamais se comprendre... » ; « Chez eux, tout est tabou... » etc. Au sein d'un building, une tour de Babel made in Belgium, des comédiens aux profils divers sont réunis: la concierge, le « belgo-belge de souche » aux tendances racistes, un musicien congolais, un couple d'origine marocaine, une quarantenaire algérienne féministe,... Les mini-séries abordent ainsi diverses thématiques avec autodérision : la religion, le racisme, les spécificités culturelles, la sexualité, le travail, les relations hommes-femmes,...

### 6.2.3 Le projet « MEDIANE », pour stimuler des dynamiques participatives européennes et produire une boîte à outil afin de promouvoir une approche inclusive de la diversité

Le projet **Médiane**<sup>179</sup> (c'est-à-dire « **Media en Europe pour une Diversité Inclusive** ») est un programme soutenu par l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe qui a notamment permis d'organiser des cycles de rencontres entre juin 2013 et novembre 2014. Il vise à renforcer l'inclusion de la diversité et à encourager des attitudes non-discriminantes au sein de l'« industrie médiatique ». Il part du constat, relayé au sein de multiples études, que trop de personnes sont encore aujourd'hui sous-représentées ou absentes à l'écran, voire assignées à des sujets bien spécifiques. Comme cette situation n'est pas sans influencer les débats contemporains, ce projet se donne pour ambition de changer la donne, d'inclure la diversité au cœur du travail quotidien, via le partage d'expériences et de rencontres entre professionnels au sein de l'Europe. Et, au centre des réflexions, prime le concept de « diversité inclusive »<sup>180</sup>. Celui-ci est ici entendu comme une démarche consistant à inclure, pour tous types de sujets, tous types de personne (quelles que soient leurs appartenances ou statuts), de favoriser, comme nous le confia une journaliste francophone, « *une vision de la société à 360°* ». Par là il s'agit d'aboutir à une situation où les professionnels des médias ne s'en tiennent plus à couvrir uniquement des thématiques en lien à la diversité mais développent également une approche les amenant à inclure l'ensemble des diversités au sein de leur contenu.

Différents volets composent ce projet, notamment en vue de produire un outil disponible pour le plus grand nombre. Premièrement, des séjours d'échanges européens entre professionnels pour faire émerger et partager leurs pratiques

178 Cfr le site du CIRE : [www.cire.be/sensibilisation/audio-visuel/473-babelgium](http://www.cire.be/sensibilisation/audio-visuel/473-babelgium)

179 [www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/default\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/default_fr.asp)

180 Cfr D. Kemp, « Diversity Inclusiveness: What is that about? », décembre 2014 : <http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/source/index/KEMP-MDI-What-is-it-about.pdf>.

Cette note reprend les principales idées échangées au cours des rencontres autour de la notion de « diversité inclusive » et de ses applications dans les secteurs de la formation et de la pratique du journalisme, de même que de la production médiatique ; A. Frenyo, « European Exchanges of Media Practices: Main Learnings », décembre 2014 : <http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/source/FRENYO-MEDIANE-EEMPs-Main-Learnings.pdf>

Il s'agit d'un résumé des principaux enseignements tirés par les personnes ayant pris part aux échanges européens de pratiques médiatiques au sujet de la mise en œuvre de la « diversité inclusive ».

médiatiques : les participants y travaillent avec leur partenaire d'échange pendant cinq jours, dans leur propre pays, puis au sein du pays du partenaire ; ils y sont amenés à produire des reportages, des outils de formation, un compte-rendu de leur expérience et des recommandations en vue de soutenir une pratique médiatique inclusive. Deuxièmement, des rencontres thématiques spécifiques sont organisées pour faire le point sur les formations et pratiques journalistiques. Troisièmement, des rencontres européennes de professionnels sont organisées pour stimuler une approche toujours plus proactive : il s'agit cette fois d'y « développer des modes inclusifs de production, de formation au journalisme ou encore de pratique du journalisme au niveau européen ». Ces multiples rencontres sont l'occasion, pour les professionnels des médias qui y participent de faire part aux autres, généralement réunis en sous-groupe, d'expérience difficilement palpables tous les jours, de pratiques expérimentées au quotidien (tel que l'exemple qui nous a été rapporté d'un responsable qui invite un de ses journalistes, une fois par semaine, à aller à la rencontre d'autres réseaux et de revenir non pas avec de la « matière » mais avec des contacts et qui fait également venir, une fois par mois, des jeunes au sein de la rédaction pour leur montrer que cet univers leur est aussi ouvert).

Ces différentes rencontres et les partages d'expériences et de réflexions de ces professionnels des médias ont ainsi également permis d'alimenter une boîte d'outils ayant pour objectif de venir en aide aux professionnels des médias, en vue de leur permettre de prendre part à cette démarche de diversité inclusive à tous les niveaux de leur pratique professionnelle<sup>181</sup>. Cette boîte est composée de trois éléments : 1/ Un index médiatique, plus communément nommé « Mediane Box »<sup>182</sup>, conçu comme un outil d'auto-diagnostic et d'aide à l'action, envisagé selon des modalités diverses pour trois groupes distincts d'acteurs (les formateurs des professionnels des médias, les journalistes, les responsables des médias) ; 2/ Un « guide de référence des pratiques » qui répertorie 40 projets et outils sur 4 thématiques (l'emploi, le développement de contenu, l'éthique, les stratégies de développements des médias)<sup>183</sup> ; et 3/ des « Mots-clés Pratiques de la Diversité »<sup>184</sup>, sachant que ces deux derniers éléments de la boîte à outil incluent une fonction de recherche électronique.

181 M. Georgiu, « Boîte Médiane pour une Diversité Médiatiquement Inclusive - Note méthodologique », janvier 2014 : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/source/index/02%20-%20MEDIANE%20MIDI%20Note%20Methodologique\\_FR.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/source/index/02%20-%20MEDIANE%20MIDI%20Note%20Methodologique_FR.pdf)

182 Cette « Mediane box » est composé de deux volets, un questionnaire (selon que l'on soit journaliste, formateur/-trice en journalisme ou manager de média) et un guide de référence accessible une fois le questionnaire en ligne rempli. Pour y accéder, cfr : [www.mediane-box.eu/fr](http://www.mediane-box.eu/fr)  
Cet outil sera en ligne, pour tout type d'utilisateur, pour une durée minimale de 10 ans.

183 Une version provisoire est disponible en ligne : M. Georgiu, « Mediane Box On Media Diversity Inclusiveness - Reference Guide To Practices Draft Version », juillet 2014 : [www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/source/index/04-MEDIANE-Box-Guide-to-Practice.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/source/index/04-MEDIANE-Box-Guide-to-Practice.pdf) On y retrouve par exemple l'étude de la European Federation of Journalists, « Getting the facts right : Reporting Ethnicity and Religion », 2012. ([www.media-diversity.org/en/additional-files/documents/b-studies-reports/EJI\\_study\\_FINAL%20for%20Web.pdf](http://www.media-diversity.org/en/additional-files/documents/b-studies-reports/EJI_study_FINAL%20for%20Web.pdf)) ; des chartes des entreprises de l'audiovisuel et de presse écrite pour le développement de la diversité ([www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/Source/Documents/EEM/lille/resources/Charte\\_entreprises\\_audiovisuel.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/Source/Documents/EEM/lille/resources/Charte_entreprises_audiovisuel.pdf); [www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/source/resources/references/others/15%20-%20Charte%20Entreprises%20Presse%20Diversité%20-%20France.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/source/resources/references/others/15%20-%20Charte%20Entreprises%20Presse%20Diversité%20-%20France.pdf)) ou encore, concernant la Belgique, le Panorama des bonnes pratiques pour l'égalité et la diversité dans les médias audiovisuels du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel ([www.csa.be/system/documents/files/1999/original/CSA\\_panorama\\_web.pdf?1362566255](http://www.csa.be/system/documents/files/1999/original/CSA_panorama_web.pdf?1362566255)).

184 M. Georgiu, « Mediane Box On Media Diversity Inclusiveness - A-Z keywords of Diversity Practice », février 2014 : [www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/source/index/07-MEDIANE-box-keywords.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/source/index/07-MEDIANE-box-keywords.pdf)

### **6.3 Des réflexions et programmes pour alimenter la diffusion d'une approche éclairée du convictionnel, depuis des modalités très différentes, auprès du plus large public**

En marge de ces projets visant à repenser la diversité à l'écran en général, nous retrouvons également des réflexions de fond visant à accroître concrètement la compréhension des convictions.

#### **6.3.1 Des réflexions à l'échelle européenne pour comprendre et mieux gérer les biais qui affectent le traitement médiatique des appartenances ethniques et religieuses**

Lors de nos recherches de terrain, une étude européenne se penchant sur le traitement des appartenances ethniques et religieuses dans les médias fut soulignée à plusieurs reprises, à savoir celle menée par **Media Diversity Institute, European Federation of Journalists et Article 19** intitulée « **Getting the facts right. Reporting Ethnicity & Religion - A study of media coverage of ethnicity & religion in Denmark, France, Germany, Greece, Hungary, Italy, Lithuania, Slovakia and The United Kingdom** »<sup>185</sup>. Cette enquête établit un état des lieux des pratiques journalistiques en la matière. Il y est constaté que les principaux obstacles à un traitement correct de ces sujets sont notamment : une insuffisance de moyens financiers des médias, des journalistes surchargés qui manquent de temps et de connaissances mais aussi des absences de formations continues en interne. Des recommandations sont alors édictées, entre autres pour les journalistes, appelés notamment à s'informer davantage sur la législation en vigueur en matière d'anti-discrimination, à mettre en œuvre une approche axée sur le dialogue, à élargir leur réseau d'experts, à recontextualiser davantage les faits traités ou encore à présenter leurs interlocuteurs comme étant avant tout des personnes et non en tant que représentants d'une conviction religieuse particulière. Quant aux rédacteurs, il leur est demandé d'organiser davantage de formations en interne, d'inviter des représentants des convictions religieuses au sein des rédactions, d'encourager le partage d'expériences entre les journalistes confirmés et les novices dans ces matières, d'améliorer la diversité au sein même des équipes journalistiques etc.

#### **6.3.2 Le cas de productions médiatiques généralistes, de contenu, qui éclairent la complexité des questions liées aux convictions, voire de l'islam en particulier**

A côté de magazines spécialisés de référence tel que *Sciences humaines*, qui propose des synthèses très pédagogiques autour d'un thème ou d'une discipline en suivant l'actualité de la recherche, et traite de temps à autres du religieux<sup>186</sup>, il existe aussi d'autres magazines ou sites payants qui traitent uniquement du religieux, un point d'actualité, et toujours à partir d'un point de vue des sciences humaines, dont le site <http://www.fait-religieux.com/>. Produite en France, mais aisément accessible en Belgique, nous mentionnons également *Cultures d'islam*, sur la radio culturelle nationale France Culture<sup>187</sup> qui, depuis une approche de l'islam à la fois en tant que religion et en tant que phénomène de culture et de civilisation, œuvre afin que « *les références islamiques circulent dans le sens commun* ».

185 Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.article19.org/data/files/medialibrary/3093/7d0676b-793d318.pdf>.

186 Voir le site <http://www.scienceshumaines.com/> et le site <http://www.fait-religieux.com/>

187 Voir le site <http://www.franceculture.fr/podcast/4896942> pour télécharger les émissions de ce programme.



En lien aux grands débats de société tout en restant aussi proche de nos réalités locales et nationales, l'émission radio hebdomadaire *Et Dieu dans tout ça ?*, diffusée sur « La première RTBF », le dimanche matin, puis ensuite disponible en podcast, mérite d'être particulièrement signalée. Elle consacre fréquemment des émissions à l'islam: « *Changer l'islam. Maintenant* » avec Malek Chebel ; « *Belges, féministes et... musulmanes* » avec Ghaliya Djelloul ; « *Au Péril des idées* » avec Tariq Ramadan et Edgard Morin etc. À la base, cette émission n'a pas pour objectif une amélioration du vivre ensemble via le débat d'idées. Elle démontre plutôt tout l'intérêt d'avoir une émission qui aborde l'angle religieux en croisant divers regards. Elle est désormais devenue une plateforme où diverses voix, scientifiques et/ou convictionnelles, peuvent entrer en débat et tenter d'analyser certains faits de sociétés. Contrairement à d'autres démarches jusqu'ici soulignées, cette émission ne poursuit pas, en soi, un objectif de dialogue constructif mais elle constitue une plateforme où les sujets peuvent être abordés dans leur complexité et sans tabou. Cette démarche est rendue possible grâce à plusieurs conditions, dont la sélection d'intervenants de qualité aux profils variés, une solide préparation de la thématique en amont, et la vigilance de l'animateur à instaurer, autant que possible, un climat respectueux dans les échanges entre interlocuteurs.

### 6.3.3 Pour contribuer à la diffusion d'opinions alternatives, quelques lignes éditoriales ou projets ponctuels qui abordent autrement ces thématiques

Certains médias, dans le cadre des programmes religieux de services publics, émettent des émissions qui visent à faire connaître la religion, à l'instar de l'émission **Islam**, organisée par l'association **Vivre l'islam**. Diffusée sur la chaîne de télévision française Antenne 2 le dimanche matin, elle expose un point de vue religieux, interne, en vue de mieux faire comprendre la religion et la culture musulmane, depuis le vécu des croyants. D'autres consacrent aussi, mais de manière parfois plus ponctuelle, des émissions visant à refléter avant tout des points de vue variés au sujet de personnes de croyance musulmane. Suite à une enquête interne auprès de leurs lecteurs ayant mis en avant le fait que les musulmans et les non musulmans du Limbourg ne se connaissent que très peu, le journal flamand *Het belang van Limburg* a par exemple décidé, en février 2015, de mettre en place un projet intitulé « **Islam in Limburg** ». Il a notamment pour objectif de retracer le quotidien de différents Limbourgeois musulmans à travers de multiples thématiques. Le site internet de ce journal a également mis en ligne six séquences vidéo, au sein d'une rubrique « thé ou café »<sup>188</sup>, où des participants musulmans et non musulmans échangent en duo sur quelques thèmes donnés : la place des femmes, la connaissance de l'islam, le terrorisme etc. En « s'investissant pour le dialogue »<sup>189</sup>, Télé Bruxelles, et plus précisément à travers son émission « Fort de café », tente également d'opérer certains rapprochements entre citoyens de convictions diverses en organisant et diffusant des échanges portant sur des thématiques d'actualité.

Pour d'autres médias, plutôt que de créer des émissions ou dossiers spécifiques, c'est une toute autre manière d'appréhender les thématiques liées à l'islam qui est envisagée. Pour se démarquer de productions médiatiques surfant sur la controverse, **MO\* magazine** (et son prédécesseur « *Wereldwijd* ») préfère, par exemple, se pencher davantage sur l'aspect géopolitique des conflits existant derrière les attaques terroristes qui défraient la chronique. L'objectif de cette démarche est

188 Pour visionner ces différents reportages : Cfr <http://www.hbvl.be/tag/koffieofthee>

189 <http://www.telebruxelles.be/emissions/tele-bruxelles-sengage-pour-le-dialogue/>

notamment d'amener le lecteur à comprendre certains éléments qui peuvent amener des personnes à de tels actes plutôt que de partir de certaines compréhensions de l'islam pouvant expliquer de telles actions<sup>190</sup>. C'est déjà depuis cette même démarche compréhensive, qui vise à comprendre la complexité des phénomènes sociaux depuis des vécus concrets, que Mo\* Magazine avait publié en octobre 2013, à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Centre interfédéral pour l'Égalité des Chances, un dossier reprenant cinq interviews de jeunes de 20 ans de Mechelen dépeignant une image nuancée de jeunes d'ascendance immigrée, ayant un regard positif sur leur société et leur avenir malgré quelques expériences vécues de racisme. D'autres encore, comme l'agence de presse **Stampmedia**, choisissent de privilégier d'emblée la parole des jeunes dans les médias, et ce avec une attention particulière pour les groupes minoritaires. Un des objectifs premier est de faire entendre avant tout leur voix de citoyens, afin de prendre distance avec des médias qui interrogent, par exemple, des personnes musulmanes uniquement quand il s'agit de traiter de religion, d'appartenance ethnique ou de terrorisme.

Dans cette même veine, nous pouvons aussi citer les trois reportages de **Majd Khalifeh** et **Senne Dehandschutter** produits et diffusés par la VRT : « **Stateless** » qui aborde les conflits politiques et religieux en Palestine; « **Arabische liefde** » qui tente notamment de faire connaître un peu plus la culture et les traditions de pays arabes ; et finalement, « **Een reis naar Marokko** » qui retrace la vie d'une famille marocaine, à travers trois générations, ayant immigré en Belgique. Les auteurs de ces trois reportages ont voulu laisser plus de place à « l'aspect humain » : c'est-à-dire partir des yeux de la population locale pour en apprendre davantage sur différentes sociétés arabes ; montrer autrement la vie en leur sein, avec leurs aspects positifs et négatifs, en tentant de ne pas omettre une approche critique. Une fois de plus l'envie est celle de dépeindre de manière plus nuancée certaines réalités sociales. Ainsi, au sein du reportage « Arabische Liefde », ce duo de journalistes présente le portrait d'une jeune femme égyptienne portant le voile et chantant du rap, voulant ainsi questionner les habituelles représentations de femmes musulmanes jugées soumises et forcées de porter le voile.

#### **6.4 Pour couvrir au mieux les thématiques liées à l'islam : offrir des connaissances professionnelles, des outils, des formations et du financement aux journalistes**

En marge de ces produits médiatiques susmentionnés, disponibles pour tous, et des réflexions plus générales, que ce soit en matière de diversité ou touchant plus spécifiquement les convictions, nous constatons qu'il existe une grande diversité de situations. Certains journalistes, depuis leurs expériences de terrain, sur un plus ou moins long terme, acquièrent des connaissances et des savoir-faire qui leur permettent de couvrir ces thématiques liées à l'islam assez adéquatement. Pour les autres, novices ou moins spécialisés dans ces matières, certains projets, outils et formations peuvent s'avérer utiles pour combler des déficit de connaissance, de temps et de moyens financiers voire consolider plus largement leur professionnalisme.

---

190 Article disponible à l'adresse suivante : <http://www.mo.be/artikel/de-identiteit-van-jonge-allochtonen>

#### 6.4.1 Au-delà du maintien d'un réseau d'interlocuteurs, les contacts prolongés avec ces derniers contribuent à accroître la vigilance des journalistes

Élisabeth, journaliste francophone qui traite de thématiques en lien à l'islam depuis une vingtaine d'années, précise par exemple que, face à ces sujets sensibles, elle tente de porter certaines attentions particulières, notamment éviter la diffusion de certains clichés dans la diffusion des images médiatiques : « *Les musulmans s'en plaignent et on a un peu appris de cela, ils n'aiment pas les femmes voilées en couverture et on essaie d'éviter quand c'est possible* ». Une autre solution, selon elle, consiste à chercher des alternatives, telles que des images de dos, pour être plus « *être plus symbolique que figuratif* ».

D'autres encore travaillent sur la durée et s'investissent dans des relations de confiance avec leurs interlocuteurs musulmans sur le moyen ou long terme, car beaucoup de personnes hésitent à répondre à leurs questions. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas uniquement présentes au sein de la communauté musulmane. Au sein de l'Église catholique, qui a connu quelques scandales de pédophilie, de nombreuses personnes semblent par exemple tout autant cultiver certaines appréhensions vis-à-vis des journalistes : *Est-ce que le sens de mes propos sera bien gardé ? (...) Est-ce que cette intervention ne risque pas d'avoir des retombées négatives sur mon image au sein de ma communauté ?* Dans un tel contexte de suspicion, certains journalistes, comme Jacques, expliquent leur besoin d'entretenir des relations de confiance avec certaines personnalités, qui témoignent de voix musulmanes différentes, notamment afin de réussir à les mobiliser pour des émissions mais aussi pour faire avancer autrement les débats.

Mais tous les journalistes n'ont pas les moyens de consacrer un tel investissement personnel, ni le temps nécessaire à maintenir ces contacts. À de multiples reprises, nos interlocuteurs nous ont témoigné des difficultés qu'ils rencontraient à trouver des porte-paroles bénéficiant d'une visibilité médiatique et d'une certaine légitimité auprès de la communauté musulmane (étant donné son hétérogénéité interne), pour ne pas se trouver à relayer uniquement le point de vue de « l'islam des ambassades ». Certains vont même jusqu'à parler d'un ressenti concret, à leur échelle, « d'une crise de leadership » (qui est par ailleurs largement analysée par le Prof. F. Dassetto depuis plus de 20 ans). Comme bien d'autres, Luc, rédacteur en chef et directeur de l'information d'une chaîne locale, insiste sur la nécessité de constituer un réseau afin de pouvoir mobiliser, au gré des circonstances, l'une ou l'autre personne de référence encline à s'exprimer avec nuance au sujet de thématiques et problématiques religieuses, tel, par exemple, le phénomène du jihad. Mais les difficultés sont patentées : « *Les journalistes sont assez démunis et manquent d'experts "crédibles" et "neutres" susceptibles de s'exprimer rapidement.* » Ce qui amène alors de nombreux journalistes à interpeller les mêmes interlocuteurs, qui finissent de facto par devenir leurs « bouées de sauvetages ».

#### 6.4.2 Pour de meilleures pratiques journalistiques, les conseils de déontologie produisent des normes mais aussi des outils

Comme nous l'avons déjà signalé au début de ce chapitre, le traitement de l'islam dans les différents médias fait l'objet de plus ou moins de retenue, de finesse ou encore de remise en contexte selon leur public cible et leur ligne éditoriale. Toutefois, tous ont un devoir légal de non incitation à la haine et sont soumis à divers cadres normatifs. Certes, le langage peut ainsi être ferme, mais il ne peut en rien être blessant ou avilissant. Et bien que protégés par certains droits conférés à la liberté de presse, ces professionnels sont

aussi soumis à des obligations telles que la loyauté et l'impératif de ne diffuser que des informations vérifiées, de manière indépendante, en respectant le droit des personnes. Ces obligations sont notamment reprises au sein de codes de déontologie journalistique dont les règles sont à peu près les mêmes au nord et au sud du pays, bien que les codes et les organes chargés de ces matières soient distincts<sup>191</sup>. Les journalistes francophones et néerlandophones sont ainsi globalement soumis à un même cadre de déontologie journalistique qui les engage à une sorte de responsabilité sociale, c'est-à-dire à une attention à porter aux conséquences de la diffusion de l'information dans la société. Les thématiques sensibles n'en deviennent pas pour autant taboues, mais il leur est demandé de traiter les informations d'intérêt général (c'est-à-dire qui touchent à l'un ou plusieurs enjeux pour la vie en société) avec une vigilance vis-à-vis des termes usités, des illustrations choisies, de la mise en forme de l'article etc.

Chacune de ces instances ne s'en tient toutefois pas non plus uniquement à édicter des normes et à en contrôler l'application. Par exemple, le Conseil de déontologie journalistique pour la presse belge francophone a gratuitement mis en ligne un lexique pour permettre aux journalistes de traiter de l'islam avec des termes courants, mobilisés adéquatement depuis la prise en compte des réalités sociales.

• **« L'islam, les mots pour le dire » : un lexique<sup>192</sup> pratique pour s'y retrouver très rapidement quant aux termes de base à employer**

Ce glossaire a été réalisé avec l'aide du Professeur Felice Dassetto suite à une demande de terrain mais aussi à des plaintes. On y retrouve quelques définitions sommaires de termes fréquemment employés dans les sujets d'actualité, mais qui restent habituellement peu compris (islamique, islamiste, imam, fatwa, charia, moudjahid...) ainsi que des points de repères sur divers courants de la communauté musulmane (sunnite, chiite, fondamentalisme musulman etc). Même si ce glossaire pourrait très certainement être complété, cet outil est largement connu, notamment du fait de sa présence sur ce site internet à haute fréquentation, et facilement utilisable par les professionnels des médias (et d'autres).

En marge de cette initiative relative aux termes à employer, des groupes de travail se constituent pour édicter diverses recommandations afin d'implémenter les résultats de diverses études<sup>193</sup> qui soulignent la nécessité de « *ne mentionner la nationalité, l'origine, l'appartenance ethnique, la couleur de peau, la religion ou la culture que si cette information est pertinente* »<sup>194</sup>. Les réflexions en la matière ne sont certes pas nouvelles et remontent au moins au début des années 1990. Elles nécessitent toutefois toujours beaucoup de vigilance<sup>195</sup>, même si certaines avancées sont observées. Depuis lors, par exemple, le

191 Pour la presse francophone et germanophone, l'organe d'autorégulation se nomme le conseil de déontologie journalistique (<http://www.deontologiejournalistique.be/>) et son code, de décembre 2013, se trouve sur le site <http://www.codededeontologiejournalistique.be/>. Pour la presse flamande, il s'agit du Raad voor de Journalistiek (<http://www.rvdj.be/>) dont le code se trouve sur le site : <http://www.rvdj.be/sites/default/files/pdf/journalistieke-code.pdf>.

192 Ce lexique est disponible à l'adresse: [www.deontologiejournalistique.be/index.php?islam-les-mots-pour-le-dire](http://www.deontologiejournalistique.be/index.php?islam-les-mots-pour-le-dire).

193 Ces études, demandées par l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB) et le Centre pour l'Égalité des chances, ont été conjointement menées par l'Observatoire du récit médiatique (ORM) de l'Université catholique de Louvain (UCL) et le Groupe de travail « sciences de la communication » de l'Université de Gand.

194 Vakgroep Communicatiewetenschappen et Observatoire du récit médiatique, Rapport de synthèse : « La représentation des minorités ethniques dans les médias belge », janvier 2007, cfr [www.diversite.be/sites/default/files/legacy\\_files/Media/RAPPORTDESINTHESEversion0.pdf](http://www.diversite.be/sites/default/files/legacy_files/Media/RAPPORTDESINTHESEversion0.pdf)

195 Voir déjà les recommandations de 1994 cfr : [www.ajp.be/telechargements/recommandationsallochtones.pdf](http://www.ajp.be/telechargements/recommandationsallochtones.pdf) alors

terme « allochtone », encore présent dans ce rapport de 2007, a été de plus en plus délaissé pour être remplacé par des expressions telles que « minorités ethniques ».

#### 6.4.3 Des formations pour « couvrir la diversité » de manière adéquate, depuis la prise en compte des besoins des journalistes

Suite au constat, repris par diverses études, de la nécessité de mettre en place un outil de formation permanente pour les journalistes (que ce soit à propos des techniques journalistiques ou des thématiques particulières), de récentes formations ont vu le jour pour traiter de l'islam. Par exemple, certaines d'entre elles sont mises en place par l'**Association des Journalistes Professionnels (AJP)**<sup>196</sup> et son ASBL AJPro pour permettre à ces professionnels de traiter des thématiques liées à l'islam de manière plus informée et objective. Ces démarches prennent place au sein de plus larges réflexions menées par l'**AGJPB** (« **L'Association générale des journalistes professionnels de Belgique** ») quant à la représentation de la diversité et de l'altérité au sein des médias suite à la diffusion de multiples études<sup>197</sup>. À partir des modules de formations proposés, il s'agit donc de s'adapter constamment à l'environnement social et aux mutations qui le touche, par le biais de formations données par des journalistes, au plus près des besoins du terrain, mais aussi de renforcer les rencontres et les échanges entre professionnels. Différents types de formations sont disponibles. Soit des formations spécifiquement choisies par les participants dans un programme annuel de formations. Ils peuvent ainsi y suivre la formation « **comprendre le monde arabo-musulman** », dispensée par **Magda Fahsi**, journaliste et coach interculturelle, qui traite notamment des orientations culturelles à partir des penchants culturels des participants eux-mêmes et de leurs propres a priori sur les autres. Soit des modules de formations qui s'inscrivent dans un cadre plus large, comme la « **Summer School** », où les journalistes qui s'inscrivent pour une semaine de formation n'ont qu'une connaissance assez large des programmes et choisissent entre divers ateliers en matinée et en après-midi. Dans le cadre de la **Summer School** d'août 2013<sup>198</sup>, Ricardo Gutierrez, journaliste et Secrétaire général de la **FEJ (Fédération Européenne des Journalistes)**, a traité de « **la couverture des problématiques liées à l'islam** ». L'un des objectifs était d'y réfléchir sur le comment et le pourquoi d'aller à la rencontre de différents profils de la communauté musulmane.

Ces formations, dispensées par des hommes et femmes de métiers, sont retravaillées et repensées (notamment selon les évaluations reçues) pour se situer toujours au plus près des attentes des professionnels, en croisant par exemple divers intervenants et thématiques. Sur base d'anciennes formules, une nouvelle formation<sup>199</sup> s'est ainsi construite pour la dernière version, qui rassemble divers thèmes et intervenants dont **Magda Fahsi**, **Ricardo Gutierrez** et **Clara Kerstenne**, l'auteure d'**un mémoire**<sup>200</sup> **sur la couverture médiatique des problématiques liées à l'islam à l'ULG**.

---

que, dans le rapport de 2007, la mention de la religion semble avoir encore été en légère augmentation.

196 L'équivalent flamand de l'AJP ([www.ajp.be](http://www.ajp.be)) est la Vlaamse Vereniging van journalisten (VVJ), cf. [www.journalist.be](http://www.journalist.be). Ces associations veillent à la défense des journalistes professionnels et à la promotion d'une information de qualité. Ensemble, elles composent l'Association Générale des Journalistes Professionnels de Belgique (AGJPB).

197 Cf. les baromètres Diversité-Egalité et les panoramas des bonnes pratiques pour l'égalité et la diversité dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles ([www.csa.be/diversite](http://www.csa.be/diversite)).

198 [ajpro.ajp.be/wp-content/uploads/2013/06/SUMMER-SCHOOL-AJPro-2013.pdf](http://ajpro.ajp.be/wp-content/uploads/2013/06/SUMMER-SCHOOL-AJPro-2013.pdf)

199 Cf. le catalogue 2014 de l'AJPro de formations permanentes pour les journalistes, p.15. [ajpro.ajp.be/telechargements/ajpro\\_catalogue2014.pdf](http://ajpro.ajp.be/telechargements/ajpro_catalogue2014.pdf)

200 C. Kerstenne, « Le traitement médiatique de l'immigration nord-africaine et de l'islam », promoteur : M. Jacquemain, ULG, 2013.

Malgré les évaluations positives émises par les participants à chacune de ces formations, le nouveau thème n'a toutefois finalement pas été envisagé comme un module de formation à proposer systématiquement chaque année lors de semaine de formation estivale<sup>201</sup> ou plus d'une fois par an dans le cadre des formations permanentes<sup>202</sup>. Les raisons avancées se rapportent au fait que cette thématique ne constitue qu'une partie des demandes du terrain en matière de formation continue. En outre, le coût de ce type de formations, bien qu'ici en partie couvert par l'intervention d'un financement public, ne sont pas à la portée de tous. Quant à l'absence éventuelle d'un tel financement pour soutenir cette initiative, elle remettrait tout simplement en cause la participation de jeunes journalistes et de pigistes<sup>203</sup>, au statut bien plus précaire.

#### 6.4.4 Pour se donner le temps et les moyens de « poser un autre regard », à partager ensuite avec le plus grand nombre : le Fonds pour le journalisme<sup>204</sup>

Par l'intermédiaire d'un jury indépendant, le **Fonds pour le journalisme** octroie des financements pour des reportages et enquêtes journalistiques d'investigation ayant un intérêt informatif pour le public (de la **Fédération Wallonie-Bruxelles**). Ces financements permettent par exemple de palier à certaines contraintes professionnelles : il s'agit de permettre à des professionnels de l'information de disposer de moyens humains, de ressources financières et du temps nécessaire pour étayer leurs documentations et analyses critiques sur des sujets qu'ils souhaitent traiter.

Depuis 2010, ces aides ont notamment permis d'aborder trois thématiques liées à l'islam en dehors des situations d'actualités du moment.

En juin 2010, un dossier de presse en ligne sur les **Marocains Chiites de Belgique**<sup>205</sup> a été traité par Mehmet Koksak. Cet article « **Bienvenue chez les chiites... au Royaume de Belgique** » vise notamment à éclairer la réalité de la communauté chiite de Belgique, essentiellement d'origine marocaine, très peu connue du grand public et des médias. Aux détours de témoignages de Bruxellois et de Bruxelloises musulman(e)s, quelques spécificités de cette communautés sont abordées, de même que quelques « points de conflits » entre chiites et sunnites. Deux ans plus tard, Stéphanie Bocart (pour l'écriture) et Johanna de Tessières (pour la photographie) ont réalisé des portraits de quatre générations de femmes issues des immigrations turques et marocaines intitulés « **Regards de femmes sur l'immigration** »<sup>206</sup>. Tout en donnant à ces femmes l'occasion de s'exprimer en tant qu'actrices de la société, diverses thématiques y sont abordées pour illustrer la complexité de ces questions d'immigration et d'intégration : l'histoire de l'immigration à Bruxelles, sa situation actuelle, les identités plurielles, les difficultés d'accès à l'emploi, mais aussi les traditions culturelles et religieuses, le poids des diverses pressions communautaires

201 En effet, elle ne se retrouve pas dans le programme de la Summer School 2014 de l'AJPro.

202 Un module de formation d'une journée, intitulé « Comprendre l'islam et la culture arabo-musulmane » est organisé le 20 avril 2015 pour aborder la manière dont les médias traitent la thématique de l'islam radical. <http://ajpro.ajp.be/calendrier/comprendre-le-monde-arabo-musulman/>

203 Ces derniers bénéficient de moins d'autonomie quant à la forme et au contenu de leurs productions. Leur statut les maintient dans un rapport inégalitaire avec les commanditaires où il peut s'avérer difficile pour eux de refuser un sujet stigmatisant, sensationnaliste etc. C'est donc ici un modèle de travail en vogue, qui précarise tant socio-économiquement qu'intellectuellement les journalistes, qui doit être sérieusement questionné.

204 <http://www.fondspourlejournalisme.be>

205 Financement de 2000 euros. Informations et article disponible à l'adresse: <http://www.fondspourlejournalisme.be/marocains-chiites-de-belgique/>.

206 Financement de 4160 euros, informations et article disponible à l'adresse suivante: <http://www.fondspourlejournalisme.be/regards-de-femmes-sur-limmigration/>.



et familiales etc.<sup>207</sup>. Plus récemment, enfin, c'est un projet sur « **l'islam radical en Belgique** »<sup>208</sup> soutenu par Philippe Brewaeys, qui est en cours de réalisation. L'objectif de cette recherche est de se pencher sur les raisons de la progression du radicalisme, et de sa force de séduction auprès de certains jeunes. Cette enquête journalistique a entre autres débouché sur la publication d'un article intitulé « **Comment le ver est entré dans le fruit** », qui retrace brièvement les relations entre la Belgique et l'Arabie Saoudite à la fin des années 1960 et l'arrivée de la pensée du Wahhabisme/salafisme et de ses actuelles influences, et quelques figures, au sein de la communauté musulmane de Belgique.

### 6.5 Pour gérer des réactions de certaines opinions en ligne, des réflexions plus spécifiques sont menées en interne

Les sujets en lien à l'islam suscitent bien souvent de très nombreuses réactions en ligne, notamment au sein d'espaces ouverts aux internautes, que ce soit sur les sites mêmes des médias ou sur leur « page » au sein des réseaux sociaux. Pour ce faire, diverses techniques sont employées pour les gérer : les médias sont en effet responsables des éventuels commentaires inappropriés qui y apparaîtraient<sup>209</sup>.

#### 6.5.1 Les différents types de modération en ligne reflètent diverses philosophies relatives à la manière de gérer des opinions emportées ou radicales

Le conseil de déontologie journalistique a demandé aux médias de l'information de veiller à ce que les forums soient modérés. Et pour y parvenir, diverses méthodes sont employées. Certains filtrent les réactions au fur et à mesure et les valident, c'est-à-dire qu'ils rendent publics les commentaires des internautes sur leur propre site internet. D'autres diffusent et puis filtrent a posteriori, quitte à retirer les commentaires au besoin après une vérification généralement assez rapide. D'autres encore diffusent tous les propos tout en les modérant lorsque des signalements de contenu problématique leur parviennent, que ce soit de tiers ou parfois même des journalistes auteurs de l'article. Selon les médias, ces différents procédés peuvent être alternés. Et pour empêcher les internautes de réagir à l'article posté sur le site internet du média, lorsque le sujet est jugé trop sensible, il arrive aussi que le choix soit fait, en interne de l'organe de presse, de systématiquement « bloquer », voire « verrouiller » les propos. C'est le cas du journal local de presse écrite au sein duquel travaille Matthieu où la posture adoptée apparaît très claire et assumée : « *Cela ne nous intéresse pas de faire de l'audience avec ce genre de chose, on ne booste pas les audiences avec ça ! (...) On a aussi une responsabilité éditoriale, il ne faut pas entrer dans ce jeu là. On est prêt à continuer cette politique là, à l'écrire et à aller plus loin !* ». Il arrive ainsi que certains médias en viennent à systématiquement bloquer les articles liés à l'islam, dans une optique de moindre mal. Toutefois, les avis sont partagés à ce sujet, et les démarches varient. En effet, pour d'autres comme Benoit qui admettent qu'effectivement, « *ça chauffe vite, c'est difficile à gérer* », il est toutefois préféré de mettre

207 S. Bocart et J. de Tessières, « Paroles de femmes », in « Regards de femmes sur l'immigration », Supplément à la Libre Belgique du 8 mars 2012.

208 Financement de 7000 euros. Informations disponibles à l'adresse :

<http://www.fondspourlejournisme.be/lislam-radical-en-belgique/>. Trois autres articles, à savoir « Qui sème le radicalisme récolte le djihadisme », (19 sept. 2014) « Six morts sans ordonnance » (14 nov. 2014) et « A Verviers, des Frères musulmans qui ne veulent pas dire leur nom ? » (23 janv. 2015), y sont également repris.

209 Lorsque des articles sont ensuite partagés via les réseaux sociaux, et ne sont donc pas commentés sur l'interface créée, par exemple, par un journal, le média n'est alors plus responsable des réactions qui peuvent s'en suivre.

plutôt une modération en place, ce qui les amène à supprimer des commentaires plutôt qu'à opter pour une fermeture systématique de tous les articles potentiellement polémiques. Cela permet d'éviter que certains ne dénoncent la censure, mais aussi de mettre en place une démarche plus constructive, tout en ayant conscience que cette politique constitue aussi parfois, pour certains, l'occasion de s'emparer de cette tribune pour faire entendre un avis inflexible, sans que cela ne débouche sur quelque dialogue que ce soit.

• **Rebondir sur des propos limites pour mettre en place des échanges constructifs et agir concrètement au niveau des personnes**

Concernant les « propos limites » et les clichés, certains voient l'occasion d'inviter la personne à supprimer d'elle-même son commentaire, de laisser une place aux échanges raisonnés face à des propos qui circuleraient de toutes façons sur d'autres pages et forums, mais aussi de rappeler que tout ne peut être dit et que certaines opinions ainsi exprimées sont légalement répréhensibles. Yves, directeur et rédacteur en chef d'une chaîne de télévision locale, fait partie de ceux qui mettent en place ce type de démarche vécue comme responsabilisante : « Nous avons une personne qui gère notre page facebook et qui m'avertit en cas de dérapage. J'entre alors en contact en message privé avec l'auteur des propos, pour lui expliquer les raisons pour lesquelles nous avons retiré son commentaire. C'est une occasion pour rappeler la loi et les diverses obligations de chacun. La personne n'est pas directement bannie de la page mais, en cas de récidive, cela peut se faire. (...) ça peut porter ses fruits, j'ai d'ailleurs déjà recueilli des excuses. »

De telles démarches se rapprochent d'initiatives citoyennes. Mais en cherchant à encadrer, dans la mesure du possible, les individus qui se « lâchent » sur le web et disposent d'un pouvoir de communication considérable, ces initiatives demandent, elles aussi, un investissement personnel important dont tous ne disposent pas. Et d'autres encore se questionnent quant au fait de savoir s'il est même de leur ressort d'avoir un discours pédagogique sur leur page internet et au sein des réseaux sociaux en marge de la modération qu'ils sont tenus d'effectuer.

### 6.5.2 Des actions pour lutter directement contre la cyber-haine : l'exemple d'une initiative locale réunissant différents types d'acteurs

Lors de nos recherches, nous avons eu la chance d'être convié à une réunion de réflexion d'un groupe de travail lancé par un **centre régional d'intégration en Wallonie** sur la lutte contre la cyber-haine. Démunis face au « déversoir de haine » dont ils sont régulièrement témoins sur la toile, les participants ont en effet eu envie de se réunir pour réfléchir ensemble à ce qu'ils pourraient entreprendre « *entre médias, et avec d'autres partenaires ayant des forums, pour diminuer l'impact négatif de la cyber-haine au-delà du fait que les internautes ont le droit de s'exprimer.* »

Lors de cette entrevue, diverses manières d'appréhender la question se sont exprimées. Premièrement, certains se situaient davantage dans une optique de démarches préventives tandis que d'autres, (notamment les personnes du centre régional d'intégration) se situaient davantage dans une approche combinée, alliant le préventif et le répressif, par exemple via une dénonciation des propos haineux<sup>210</sup> et discriminants en « jouant » sur la peur du dépôt de plainte.

210 À noter que tous ne s'en tenaient pas nécessairement à la définition légale.



Ensuite, fut abordée la délicate question de l'anonymat : faut-il ou non permettre aux internautes de prendre anonymement la parole sur leur site internet ? Bien que tous concédèrent que les manques de nuances et les réactions violentes sont davantage le fait de commentaires anonymes<sup>211</sup>, tous, en lien à des considérations diverses, ne sont pas favorables à la suppression de cette possibilité. En effet, certains d'entre eux craignent qu'une telle mesure suscite moins de réactions en ligne, et induise, par conséquent, d'éventuelles pertes financières<sup>212</sup>.

Au sein de ces échanges, nous constatons des logiques qui ne se rencontrent pas : les objectifs d'associations de terrain font notamment face aux réalités des entreprises, que sont aussi les médias, presque toujours inexorablement soumis à des impératifs de rentabilité. Quoique d'autres médias n'hésitent pas à rajouter cette précision : « *mais pas à n'importe quel prix !* ». Entre rentabilité, images à tenir et principes journalistiques à respecter, les pistes d'actions sont parfois minces. Ce qui n'empêche pas que des actions, comme ici à un niveau local, d'être entreprises et également portés par des médias : « *Ce n'est pas parce que c'est compliqué, qu'on ne se doit pas de le faire !* »

Par ailleurs, presque tous exprimèrent le désir de ne pas s'en tenir uniquement à la haine raciale, mais d'étendre la réflexion aux acteurs luttant, par exemple, contre les propos homophobes, misogynes, et pour la défense d'autres minorités. Pour ces intervenants et journalistes, la lutte contre les propos haineux vis-à-vis de l'islam gagnerait ainsi en pertinence et en nombre d'adhérants, tout en s'inscrivant dans une démarche plus globale.

On se dirigerait alors vers une « charte », « *un document qui engagerait publiquement leurs signataires sur la voie dur refus de la cyber-haine* ». À l'heure de cette réunion, certains la voyaient comme un code de bonne conduite à respecter engageant la responsabilité des signataires, d'autres comme un code à adopter tant que possible, mais non contraignant, qui constituerait avant tout une occasion de relancer au sein de chaque rédaction signataire des discussion en interne sur les choix de la ligne éditoriale à adopter et de (re)sensibiliser leurs équipes de journalistes.

## 6.6 Conclusions

En lisant ces dernières pages, on pourrait croire que nous sous-entendons que le traitement médiatique des thèmes liés à l'islam ne comporte pas tant de difficultés. Bien que l'introduction de ce chapitre fut brève, son propos n'en demeure pas moins vrai et interpellant : la situation générale est effectivement (très) tendue, au point que certains aient délibérément décidé de ne plus lire les journaux. Il existe bon nombre de raccourcis, de papiers simplistes privilégiant une forme choc à des articles de fond suffisamment contextualisés et dont les faits sont vérifiés, des propos stigmatisants, des manquements à la déontologie... Mais ce chapitre vise à illustrer les initiatives et projets de certains qui tentent d'en prendre le contre-pied. Et force est de constater que

211 Nombreux sont en effet ceux qui avancent que, lorsque les gens s'expriment en leur nom propre, cela tempère bien souvent les propos, et responsabilise davantage les internautes, notamment du simple fait que leur identité ainsi dévoilée pourraient susciter des actions répressives.

212 En effet, le fait qu'il y ait par exemple 300 ou 400 commentaires sur leur page internet ou sur les réseaux, est un avantage qu'ils peuvent faire valoir auprès des annonceurs. Les managers des médias, décideurs en la matière, ont ainsi tout intérêt à ce que les articles soient partagés et commentés (ce qui explique aussi la présence de titre accrocheur, non nécessairement choisi par l'auteur de l'article, du type « faut-il avoir peur de l'islam ? »).

ceux-ci se développent à tous les niveaux et en nombre (quoiqu'en disent d'habituelles critiques adressées sans discernement à l'ensemble des médias). En conséquence, il nous semble que, pour changer la donne, il ne s'agit pas tant de mettre en œuvre de nouveaux projets mais bien plus de faire connaître les démarches et réflexions qui existent déjà afin que celles-ci produisent des effets sur le terrain, en dépit des limites structurelles et matérielles qui continuent à affecter le métier. Pour l'heure, ces initiatives ne semblent porter leurs fruits qu'à de petites échelles, notamment via le partage d'expériences, d'informations et de savoir-faire entre professionnels qui, au fil des années, ont eu l'occasion d'accroître leur connaissance sur l'islam et les musulmans de Belgique, et de plus jeunes journalistes ou novices sur ces thématiques.

Cela signifie donc qu'il importe de poursuivre et compléter ces pistes. Il importe que les attentions, tant des diverses structures et associations œuvrant en matière de diversité, des organes régulateurs ou des rédactions- tant des médias nationaux que locaux, même si les moyens ne sont pas les mêmes-, se maintiennent et se renouvellent, entre autres via des dynamiques participatives, des formations entre pairs, des coopérations entre journalistes d'appartenances diverses, pour que les professionnels des médias abordent avec plus d'aisance les sujets traitant de l'islam.

Par ailleurs, étant donné tout le poids qui peut désormais être accordé à des informations qui circulent sur le net, lesquelles n'ont pas nécessairement fait l'objet de vérifications et de critiques, il nous semble que l'une des grandes questions aujourd'hui concerne le traitement de l'information en général, non plus seulement en amont mais aussi en aval, sur la réception. En effet, l'éducation aux médias, aux textes et aux images, de manière plus générale, constitue l'une des pierres angulaires des actions futures à poursuivre et à entreprendre, et ce peut-être autant, voire bien plus désormais, que celle de se pencher sur les éventuels apports de démarches répressives et contraignantes à l'encontre de certaines pratiques médiatiques douteuses, afin de pouvoir induire des réactions les plus constructives possibles.

## 7. DE MULTIPLES FORMES D'INITIATIVES INTERCONVICTIONNELLES

La pratique du dialogue interconvictionnel paraît désormais relativement courante pour celles et ceux qui s'investissent quotidiennement dans des démarches tournées vers le vivre ensemble, dont la plupart concernent des activités de sensibilisation ou de réflexion. Pourtant, sur un plan historique, ce sont surtout les tensions et les confrontations qui ont jalonné les relations interconvictionnelles avec l'islam au fil des siècles, dès l'émergence de celui-ci. Cette rencontre fut en effet surtout marquée par des conflits, dont les croisades restent un épisode marquant. Avant le 20<sup>ème</sup> siècle, les quelques échanges et rencontres qui ont eu lieu furent bien souvent uniquement de type diplomatique ou économique. Les transformations dans la nature des relations, leurs fréquences et leurs intensités actuelles sont assez récentes. Elles ont notamment été marquées par certaines personnes-clés, notamment des convertis ou des orientalistes qui ont promu un regard inédit sur la compréhension de l'islam et ont permis d'établir des ponts, mais également par certains événements, dont la décolonisation mais aussi notamment les deux premières guerres mondiales, qui ont témoigné, de manière paroxystique combien le racisme et la détestation de l'autre peuvent mener à des drames sans précédents. Parmi ces événements clés ayant marqué les imaginaires et constituant un véritable tournant dans l'ouverture aux autres religions au sein du christianisme, citons le Concile Vatican II, qui s'est tenu entre 1962 et 1965, et plus précisément certains textes tels que la déclaration « Nostra Aetate ». Ils ont permis d'encadrer une « éthique du dialogue » en portant un regard positif sur des religions non chrétiennes et en stimulant la recherche de points communs, notamment cette référence, pour les chrétiens et musulmans, à un même Dieu. Ensuite, certaines figures religieuses et/ou politiques ont également joué un rôle proactif non négligeable, comme Jean-Paul II qui, dans l'esprit de Nostra Aetate, a réuni des représentants de toutes les grandes religions dans la ville d'Assise en octobre 1987, afin de prier ensemble pour la paix. Du côté musulman, certaines figures ont également eu un impact considérable tels que le Roi Abdullah II de Jordanie et quelques théologiens islamiques de renom à l'origine du message d'Amman diffusé en 2004. Ce texte a notamment tenté de dresser les balises d'une orthodoxie musulmane inclusive tout en refusant toute forme d'attitude témoignant de formes d'exclusivismes au sein de la communauté musulmane, mais il a également eu pour vocation d'apaiser les relations entre musulmans et non musulmans en dénonçant toute forme de radicalisme.

Ces exemples, ici repris très brièvement<sup>213</sup>, ont permis d'amorcer de nouvelles relations et réflexions entre des croyants (et, de plus en plus aussi, avec des non croyants). Ils ont établi des bases constructives afin que de petites et grandes organisations, dans le cadre du dialogue interconvictionnel, prennent part à des rencontres et échanges qui en appellent à prôner un meilleur respect des croyances de tout à chacun, voire à s'engager ensemble dans des œuvres communes.

---

<sup>213</sup> Sur l'émergence et le développement du dialogue interreligieux, voir notamment : A-S lamine, La cohabitation des dieux - Pluralité religieuse et laïcité, Paris, Puf, 2004.

Dans les chapitres abordés jusqu'ici, nous pointions déjà des activités où l'aspect religieux était mis en avant. Toutefois, nous verrons à présent quelques-unes des particularités des activités spécifiquement interconvictionnelles, c'est-à-dire organisées par l'une ou l'autre organisation convictionnelle. La laïcité organisée y est donc un acteur important: elle ouvre de nouvelles perspectives dans le vivre ensemble et participe à de nombreuses activités mises sur pied par certains cultes, voire en concertation directe avec ces derniers, en amont, même si bien souvent, les actions qu'elle décide d'organiser s'apparentent plutôt à des manifestations de type culturel que nous n'avons malheureusement pas, par manque de moyens, eu l'occasion de couvrir.

### **7.1 Quelques balises pour saisir l'ampleur et les spécificités des initiatives interconvictionnelles**

Depuis une vingtaine d'années, les rencontres interreligieuses se développent, en lien avec le pluralisme religieux accru de nos sociétés, mais aussi avec la sécularisation croissante de ces dernières, qui implique une perte d'emprise des institutions religieuses sur les personnes et leurs manières de se penser. Elles se diversifient aussi, entre autres au gré des figures qui les initient (des institutions religieuses et interreligieuses aux organismes non religieux, voire à des personnes individuellement engagées), par leur implantation (internationale ou plus locale), par les acteurs réunis (des experts mais aussi le plus grand public), par leurs formes et thématiques (des concerts interreligieux, des prières communes, aux journées de rencontres, colloques, débats abordant des sujets de société en passant par des activités ludiques et/ou sportives voire un engagement partagé pour des causes communes).

En fonction des qualités inhérentes aux personnes qui prennent part à ces rencontres, Jean-Claude Basset<sup>214</sup> a mis en évidence l'existence de différentes formes de dialogue, qui, à l'image de l'idéal-type wébérien, n'existe que rarement à l'état pur. Cet auteur en mentionne ainsi quatre, à savoir : le « dialogue des moines » dont le point de départ est avant tout celui de l'intériorité et de la quête de spiritualité par la méditation et des communions conjointes ; « le dialogue des théologiens », qui porte plutôt sur des débats théologiques, notamment pour déterminer jusqu'où ils peuvent se rejoindre ou disent la même chose en employant des termes différents ; « le dialogue des prêtres<sup>215</sup> », qui partent des pratiques religieuses et communautaires pour tendre vers davantage de respect de la différence notamment entre croyants ; et finalement, le « dialogue des laïques » qui désigne le dialogue de « non professionnels » de la religion qui visent à coopérer pour améliorer la société.

**• L'intérêt de catégoriser les diverses formes du dialogue interreligieux : non seulement pour s'y retrouver, mais aussi pour saisir au mieux leurs conditions de possibilités, leurs finalités (et leurs limites)**

En lien à la vaste gamme d'initiatives qui se déploient dans la société, il apparaît difficile, aux premiers abords, de comprendre les spécificités de chacune. Pourtant, après l'analyse critique de la composition de leurs initiateurs et des objectifs respectifs de chacun d'entre eux, il apparaît surtout que chacune de ces

214 Basset J-C, 1996, Le dialogue interreligieux. Histoire et avenir, Paris, Les Editions du Cerf.

215 Terme générique désignant des praticiens inscrits dans le dogme tels que le rabbin, l'imam, le pasteur ou encore le curé.

actions a une portée limitée, même si cette dernière peut déborder du cercle dans laquelle elle a été initiée. Par ailleurs, il apparaît également que, malgré les opinions circulant à ce sujet, dans les faits, ces initiatives concernent rarement directement et/ou uniquement le dogme, ou même l'analyse des divergences théologiques. Ces dernières sont en effet peu abordées (ou alors uniquement dans quelques cercles restreints d'initiés), et elles sont même parfois gommées au profit d'une recherche de points de convergences ou de la mise en place d'actions communes pour développer l'entre-connaissance, le respect réciproque, voire les liens amicaux, a fortiori lorsqu'existe une forte conscience de l'urgence de répondre à des défis communs. C'est alors avant tout l'expression de bonnes volontés partagées qui s'exprime, entre autre pour dessiner une voie, pour ne pas dire une issue, quitte à dénier certains aspects de la réalité pour créer de la cohésion, voire à évincer les questions qui fâchent.

Sur le terrain, c'est le « dialogue des laïques » qui rencontre le plus de succès. Les participants se réunissent sur la base de leur humanité commune et/ou de leur intérêt pour la spiritualité, en prise avec le monde et la société. De facto, c'est celui qui est le plus « ressorti » de nos contacts avec le terrain, dans ce sens qu'il fut le plus fréquemment cité comme étant porteur par nos interlocuteurs, comme si importait davantage l'expérience que l'on peut faire soi-même de « l'Autre » (plutôt que de grands positionnements théologiques). Certains en viennent même à ne citer que cet aspect-là du dialogue interreligieux, pour rappeler combien ce sont avant tout des personnes, pouvant certes être porteuses d'une croyance, qui se rencontrent, et pas directement les croyances elles-mêmes, même si ceux qui se rencontrent font figure de représentants du culte. Par exemple, un imam de Bordeaux, Tareq Oubrou, fort apprécié dans divers milieux francophones belges qui prônent l'ouverture (tant du côté de la laïcité organisée que de milieux catholiques), exprime bien cette idée lorsqu'il précise dans un ouvrage d'entretiens que « (...) le dialogue interreligieux est d'abord une rencontre d'hommes et de femmes, d'individus, pas une rencontre des religions. Ce ne sont que des êtres humains qui dialoguent, traversés par des traditions religieuses certes différentes, mais partageant la même humanité, le même monde, et généralement la même culture, la même condition sociale, la même langue, la même mentalité... »<sup>216</sup>.

Comme le suggère aussi cette citation, notons toutefois que l'importance accordée à ces rencontres interconvictionnelles est partagée par des personnes qui témoignent (déjà ?) d'un esprit similaire, par-delà leurs spécificités religieuses. Cet intérêt varie par contre très fortement dans la population, en fonction de conditions socio-économiques et culturelles, plus ou moins difficiles, mais aussi en fonction des contextes et des générations, de la curiosité pour l'autre et de l'ouverture, des crispations vis-à-vis de l'autre, en lien avec l'importance accordées aux considérations identitaires.

Les initiatives mises en œuvre par des théologiens n'apparaissent donc pas les plus présentes et les plus porteuses ; elles ne semblent pas réellement constituer un facteur de mobilisation auprès des citoyens désirant se rassembler en mettant l'accent sur leurs convictions (tout en sachant que les réflexions qui en émanent peuvent toutefois baliser leurs actions). Une exception peut toutefois être faite, si l'on tient compte de plus petits groupes de réflexion, implantés à un niveau régional, telle la

216 Oubrou T., Profession imam, Paris, Albin Michel, 2009, p. 155.

**Commission Interdiocésaine pour les relations avec l'Islam (C.I.R.I.)**, sur laquelle nous revenons ultérieurement. En effet, celle-ci tente de prendre à bras le corps les préoccupations contemporaines des croyants tout en les croisant avec le point de vue de théologiens avertis<sup>217</sup>. **La Commission Interdiocésaine pour les relations avec l'Islam (C.I.R.I.)**, établie au sein du **centre El Kalima**, s'est notamment donné pour objectifs de constituer un lieu clé d'échanges autour des questionnements liés « aux relations avec l'Islam » et de « vivre de façon évangélique » les relations avec les musulmans en entretenant des contacts avec les structures officielles des musulmans de Belgique et avec des acteurs de terrain. Pour ce faire, elle organise des journées d'études, abordant bien souvent des thématiques d'actualité vibrante, telle celle qui fut organisée autour de « **l'Islamisation : mythe ou réalité** » (mars 2014), ou encore autour de la compréhension et de la **prévention du radicalisme de jeunes musulmans** (mars 2015). Afin de répondre de la manière la plus concrète possible à de nombreuses interpellations individuelles, la CIRI met également à disposition des boîtes à outils pédagogiques, comme le dossier « **Mariages islamo-chrétiens** »<sup>218</sup> publié en 2010 en collaboration avec **Relatie Opbouw Moslims-Christenen (ROMC)**. Celui-ci offre une synthèse assez complète de toutes les dimensions pratico-pratiques et spirituelles qui sont susceptibles de se trouver impliquées lors d'une union mixte, en amont de celle-ci, mais aussi pendant et en aval du mariage (y compris en lien avec l'éducation des enfants etc.). Il s'agit de sensibiliser ceux et celles qui souhaiteraient s'y engager pour leur offrir des repères, des éléments de réflexion, notamment pour enrichir leur regard et leur éviter, autant que possible, de mauvaises surprises<sup>219</sup>.

Si les initiatives citoyennes, comprises dans ce qui est ici désigné par le dialogue des laïques (en tant que personnes non professionnelles du religieux), sur lesquelles nous reviendrons tout au long de ce chapitre, sont généralement organisées à un niveau local, nous devons toutefois aussi mentionner l'importance de quelques événements plus internationaux, plus ou moins politisés, comme la « **World Interfaith Harmony Week** »<sup>220</sup>. Cette dernière fut initiée en 2009 par le roi Abdallah II de Jordanie, dans la suite de la « **Lettre ouverte** » **du 17 octobre 2007 de 138 dignitaires religieux musulmans aux responsables des Eglises chrétiennes**<sup>221</sup>, qui sur la base d'argumentaires théologiques, invite musulmans et chrétiens à partager un appel commun pour la paix, la tolérance et la compréhension mutuelle autour d'un amour commun de Dieu, du bien et du voisin. Elle fut ensuite adoptée par les Nations Unies en 2010, afin de garantir une meilleure visibilité de manifestations qui promeuvent un engagement harmonieux entre diverses traditions religieuses. C'est par exemple le cas pour ces activités organisées en Belgique par le mouvement pluraliste « **Religions for Peace in Europe** », notamment, des représentations théâtrales de

217 Cette commission est établie au sein du centre El Kalima. Cfr : [www.elkalima.be/ciri/](http://www.elkalima.be/ciri/) Nous y reviendrons sur elle dans la deuxième partie de ce chapitre.

218 Ce dossier est composé de deux feuillets : une partie pastorale, relative aux « modalités d'accompagnement dans l'Eglise catholique », et une partie juridique apportant un aperçu global des lois traitant les mariages entre Marocains ou Turcs et Belges (les conditions de validité du mariage, les articles traitant de la polygamie, les procédures administratives, les droits et devoirs réciproques des époux, les dissolutions de mariages etc.). Le centre El Kalima a joint au dossier un troisième feuillet intitulé « Propositions pour une célébration religieuse » afin de faciliter la célébration liturgique de tels mariages mixtes. Ce dossier a notamment été inspiré par la publication de 2004 « Les mariages islamo-chrétiens » du SRI (le Service national français pour les Relations avec l'Islam). De manière générale, les publications et colloques du SRI constituent autant de sources d'inspiration pour des démarches de dialogues interreligieux en Belgique. Cfr : [www.relations-catholiques-musulmans.cef.fr](http://www.relations-catholiques-musulmans.cef.fr)

219 ROMC (Relatie Opbouw Moslims-Christenen) est l'équivalent néerlandophone d'El Kalima. Cet organe est basé au sein de KMS (Kerkwerk Multicultureel Samenleven). Cfr : [www.kms.be/?menu\\_id=9](http://www.kms.be/?menu_id=9)

220 Cf. <http://worldinterfaithharmonyweek.com/>

221 Cf. <http://www.acommonword.com>

la pièce « **Pierre et Mohamed** » de Francesco Agnello, qui promeut l'importance des forces interreligieuses pour consolider le tissu social au sein de différents cercles.<sup>222</sup>

Dans les pages qui suivent, nous avons distingué trois grands types de rencontres selon leurs modalités d'investissement et les objectifs recherchés. Premièrement, nous distinguons les initiatives qui pointent surtout l'importance de créer des liens, deuxièmement des initiatives qui stimulent l'enrichissement mutuel et, troisièmement, des actions qui visent plutôt une action commune pour apporter une contribution positive à la société. Ces trois aspects sont éventuellement complémentaires les uns des autres et peuvent se retrouver selon des intensités variables au sein d'un même événement.

## **7.2 Des initiatives qui visent surtout à témoigner d'une sympathie, voire à créer des liens, autour d'une reconnaissance de l'importance accordée aux pratiques et traditions religieuses et/ou à la spiritualité**

De nombreuses activités, des plus invisibles aux plus médiatisées, se retrouvent dans cet ensemble. Il peut notamment s'agir d'actions assez régulières ou bien de manifestations d'intérêt uniquement très ponctuelles, comme celle d'un aumônier de prison qui tente spontanément de créer des ponts en invitant à une prière commune entre les prisonniers, par-delà la spécificité de leurs croyances et pratiques respectives. Quelles qu'elles soient, toutes ces manifestations visent avant tout à créer des liens.

### **7.2.1 De simples marques d'attention et de reconnaissance pour se tendre la main lors de fêtes religieuses**

Pour certains acteurs de l'interconvictionnel, il n'est pas toujours nécessaire d'organiser de grands événements pour rapprocher les citoyens, pour « *construire des ponts et aider à mieux connaître et comprendre ce qui réjouit l'autre et le fait vivre* », comme le précise le centre **El Kalima**<sup>223</sup>. En partenariat avec le **Kerkwerk Multicultureel Samenleven (KMS)**, désormais appelé « **Orbit** »<sup>224</sup>, ce centre édite des cartes de vœux en période de Ramadan afin d'encourager des citoyens de confessions et philosophies diverses à faire un pas vers des connaissances, collègues ou voisins musulmans, et propose également des calendriers énumérant et explicitant les fêtes convictionnelles de chacun, ne serait-ce que pour que celles-ci puissent devenir partie intégrante des références temporelles communément admises. Si ces démarches peuvent paraître assez faciles, peu coûteuses voire anodines, il n'empêche qu'elles sont loin d'aller de soi. En effet, dans certains milieux littéralistes de tous bords, elles suscitent de la réprobation, voire des tensions, auprès de ceux qui réfutent la pertinence de tels témoignages de sympathie et d'ouverture.

### **7.2.2 Se côtoyer ou célébrer ensemble, pour apprendre à s'entre-connaître et lancer les prémises de contacts pacifiés entre citoyens**

Certaines initiatives ne visent pas nécessairement à pousser d'emblée le dialogue entre individus de convictions diverses mais cherchent parfois plus simplement à réunir une

<sup>222</sup> Voir notamment le site du Conseil Consultatif des Marocains à l'Étranger qui promeut également ces événements : [http://www.ccme.org.ma/images/documents/fr/2014/02/Pierre\\_et\\_Mohamed\\_communique\\_presse.pdf](http://www.ccme.org.ma/images/documents/fr/2014/02/Pierre_et_Mohamed_communique_presse.pdf)

<sup>223</sup> Le centre El kalima est basé à Bruxelles. Pour plus d'informations concernant leurs actions, cfr : <http://www.elkalima.be/>

<sup>224</sup> Pour plus d'informations sur cette ASBL, cfr : [www.kms.be](http://www.kms.be). Le calendrier proposé pour l'année 2015 a pour thématique « Faire la fête avec ses voisins » (« Feesten met de buren »).

diversité de citoyens. Cela peut se produire le temps d'une commémoration symbolique, notamment au moment de la rupture du jeûne lors du ramadan dans certaines mosquées, qui ouvrent leurs portes pour l'occasion, ou aussi, à titre plus exceptionnel, par exemple pour la commémoration de la Mimouna. Il s'agit d'une soirée de la sortie de la Pâques juive en référence à une époque pas si lointaine où, au Maroc, les musulmans venaient souhaiter leurs meilleurs vœux et offrir du pain, du miel et du lait à leurs voisins juifs<sup>225</sup>. La rencontre peut également se passer lors d'une marche<sup>226</sup> (ou d'un marathon<sup>227</sup>), d'un concert<sup>228</sup> ou encore d'une prière. À Arlon, par exemple, depuis 2007, à de multiples reprises, des cérémonies multiconfessionnelles sont organisées au sein de l'Eglise St Martin. Les communautés catholique, musulmane, israélite, protestante et laïque s'y retrouvent pour célébrer la fête nationale (21 juillet) et la fête du Roi (le 15 novembre). Lors de ces cérémonies, des représentants de ces cinq communautés prononcent un message de paix. Une occasion de cultiver un esprit de tolérance mais aussi des messages d'optimisme pour un vivre ensemble paisible tel que l'illustre cet extrait du discours de Jean-Louis Cornet : « *Notre assemblée de ce jour est le témoignage vivant qu'il est possible de dire du bien ensemble, sans penser nécessairement la même chose ; plus encore, qu'il est possible de vivre ensemble et de construire une humanité meilleure et plus éclairée, grâce et à cause précisément de la richesse de nos diversité* »<sup>229</sup>. Ces rassemblements annuels permettent également de maintenir (ou d'approfondir) des contacts, et sont aussi l'occasion de manifestations de solidarité entre communautés religieuses, qui en viennent parfois à s'épauler, tel qu'en témoigne le soutien, en mars 2015, de certains musulmans face à l'appel aux dons en vue de rénover la synagogue de la ville<sup>230</sup>.

De manière plus régulière, l'**organisation Pri(s)ma**<sup>231</sup>, organise tous les premiers jeudis du mois un moment de méditation interconvictionnelle, pris en charge à tour de rôle par les fidèles de l'une ou l'autre religion.

225 Pour visualiser l'actualisation d'une telle commémoration au sein de la communauté juive belgo-marocaine à Bruxelles en avril 2013, en compagnie d'une délégation de l'Exécutif des Musulmans de Belgique, voir [http://www.youtube.com/watch?v=DDfY6p7cBPY&feature=youtu\\_gdata\\_player](http://www.youtube.com/watch?v=DDfY6p7cBPY&feature=youtu_gdata_player)

226 Citons par exemple les **marches « citoyennes »** organisées au sein du projet Jorsala, qui sont des invitations à « se mettre en chemin » ensemble, peu importe son origine sociale, sa culture ou ses convictions, pour apprendre à mieux se connaître, à s'ouvrir vers l'inconnu. Cfr : <http://www.jorsala.org/fr/>

227 À titre d'exemple, citons le « **Run for a United Word** » se déroulera le 30 mai 2015 à Luxembourg-ville, dans le cadre du 7ème week-end **InterFaith** organisé au sein de la « **Interfaith Week** » susmentionnée. Ce marathon de nuit (et ses différents parcours) devrait rassembler une soixantaine de religieux et de représentant de diverses religions pour collecter des dons pour un projet « **de pédagogie religieuse** » de la **Fondation Ethique Planétaire**, et aussi pour « fêter tous ensemble et en public l'unicité dans la pluralité » et renforcer un « réseau religieux ». cf. [www.interfaith.lu](http://www.interfaith.lu)

228 Chaque année, de nombreux concerts qui comportent une dimension spirituelle et/ou interreligieuse sont organisés par divers organismes. Citons par exemple ceux qui sont organisés par l'**ASBL Le Foyer**, au sein de l'**Eglise Saint-Jean-Baptiste** de Molenbeek. Pour l'édition 2014, de nombreux artistes furent conviés (les chanteuses soufi de Chefchaouen, le chanteur et luthiste Abdesselam Khaloufi de Tanger, le chanteur Anversois-Marocain Hassan Boufous, le virtuose Marocain-Bruxellois Ahmed El Maai ainsi que les chanteurs et musiciens de la compagnie internationale Graindelavoix). Pour plus d'informations : [http://www.foyer.be/?page=sommaire&modal=article&id\\_article=11360&ztr=54&lang=fr&tp=39.&nouv#sthash.lfjB5k8w.dpuf](http://www.foyer.be/?page=sommaire&modal=article&id_article=11360&ztr=54&lang=fr&tp=39.&nouv#sthash.lfjB5k8w.dpuf).

229 Cette contribution de Jean-Louis Cornet, s'exprimant en tant que représentant de la communauté protestante d'Arlon, de même que celles des autres intervenants, fut également publiée dans le feuillet « Le message d'Arlon », dont le thème fut cette année-là (2011) : « Forts dans notre diversité ».

230 Cfr notamment l'article de la journaliste Elodie Blogie publié dans le quotidien « Le Soir », le 4 mars 2015, intitulé « À Arlon, juifs et musulmans s'épaulent ».

231 Cette association organise également des sessions au cours desquelles, chaque mois, un participant différent présente un texte issu de sa tradition religieuse qui sert ensuite de point de départ aux échanges. Ils veillent à s'écarter de débats du type « qui détient la vérité » mais tentent plutôt d'échanger autour des propos présents dans le texte du jour en mobilisant d'autres traditions religieuses.



Dans cette même optique, la **communauté de Sant'Egidio**<sup>232</sup> d'Anvers, qui constitue un mouvement chrétien de laïcs né à la suite du Concile Vatican II en vue de promouvoir le dialogue entre les religions, organise également, dans le cadre du « **Festival Living Together** », des célébrations communes et de nombreuses activités récréatives et sportives telles que la course de canoës-kayaks où concourent des équipes « interconfessionnelles ».

Du côté musulman, deux initiatives majeures se dégagent progressivement, qui tentent toutes deux d'ouvrir les communautés musulmanes sur l'extérieur, tout en touchant des publics différents et via des modalités diverses de rencontres. D'une part, la célébration de l'anniversaire du Prophète, le **Mawlid al-nabi**, organisée à Bruxelles dès février 2013 sur la base du partenariat entre différentes confréries soufies<sup>233</sup>. Cet événement annuel se veut être un événement ouvert au plus grand nombre, ce qui explique que les tickets d'entrée soient disponibles au magasin FNAC. Alliant un pluralisme des genres, entre commémorations plus ou moins traditionnelles, des moments culturels plus moins récréatifs et des périodes clairement teintées de spiritualité, cet événement tente avant tout de balayer large et de construire des ponts, par-delà les identités et appartenances singulières à l'une ou l'autre confrérie, à l'égard de quiconque (même athée) qui souhaiterait partager ce moment. Chacun peut s'y sentir le bienvenu, à l'exception peut-être de ceux qui voudraient délibérément critiquer cette initiative, la jugeant soit folklorique, soit hétérodoxe, ce que ne manquent pas de souligner les courants de l'islam politique ou salafiste. Quant à la **Foire musulmane de Bruxelles** organisée annuellement depuis 2012, par la **Ligue des Musulmans de Belgique**, elle offre la possibilité d'aller à la rencontre de musulmans engagés sur le plan religieux et/ou socio-économique et de valoriser le travail de ces derniers depuis des conférences, des stands d'exposants ou encore des activités récréatives. Si cette initiative peut être saluée puisqu'elle offre la possibilité d'aller à la rencontre de musulmans, elle offre néanmoins peu d'occasions d'y créer des liens. En effet, par-delà ses ambitions affichées d'être ouverte à tous et toutes, musulmans et non musulmans, la Foire paraît toujours éprouver quelques difficultés à assumer pleinement la richesse de toute la diversité intra-islamique ; elle constitue toujours avant tout une tribune permettant de promouvoir une interprétation spécifique, plutôt englobante, de l'islam, tout en évitant plus ou moins discrètement d'accorder de la place à d'autres acteurs ou positions.

232 En marge de ce festival, Sant'Egidio organise de multiples activités telles que des rencontres rassemblant divers leaders religieux pour délivrer un message de paix (« **Peace is the future** ») ou encore un « **Interfaith Harmony Breakfast** » (le 5 février 2015 à Bruxelles dans le cadre de l'**Interfaith Harmony Week**) ayant réunis une vingtaine de représentants du christianisme, du judaïsme et de l'islam en vue d'échanger autour de « l'importance du vivre ensemble et de la rencontre dans une société belge où la polarisation grandit après les événements violents du début d'année à Paris et à Verviers ». Plus concrètement, les sujets principalement traités abordaient la nécessité d'une cohésion plus importante au sein de la société et celle d'offrir aux jeunes des idéaux positifs. ([www.santegidio.be/even/interfaith-harmony-breakfast-a-bruxelles/?lang=fr](http://www.santegidio.be/even/interfaith-harmony-breakfast-a-bruxelles/?lang=fr))

Pour plus d'information concernant le **Festival Living Together**, cfr : [www.santegidio.be/lt/](http://www.santegidio.be/lt/).

233 Pour visualiser cet événement, voir notamment le site de la principale association organisatrice de cet événement (**Ensemble pour la paix et la fraternité**): <http://eppf.be/index.php?tg=articles&idx=More&topics=16&article=31>

• **Le cas spécifique de manifestations de solidarité après des drames : une fenêtre d'opportunités qui peut permettre de (re)créer des liens parfois inattendus, voire inespérés**

En effet, nous constatons que des faits divers douloureux provoquent parfois un électrochoc dans les mentalités. Ils peuvent provoquer l'émergence d'une autocritique et/ou permettre d'ouvrir certains débats, notamment grâce à l'émergence de nouvelles balises d'interprétation qui pourraient engendrer de nouvelles pratiques de relations. C'est, nous semble-t-il, ce qui s'est passé lors de la marche organisée par diverses associations musulmanes après le décès de l'imam Dadou à Anderlecht suite à un incendie criminel, en mars 2012, visant à apaiser les relations entre communautés sunnites et chiites. Ce fut également le cas lors des manifestations spontanées de soutien et de solidarité après la tuerie du musée juif de Bruxelles en mai 2015, ou encore la nouvelle dynamique de rencontres entre acteurs associatifs, politiques et culturels, autour du **Centre Régional d'Intégration**, dans la foulée de la perquisition menée à Verviers en janvier 2015, intitulée « **Osons parler la bouche pleine** », et qui vise à relancer la réflexion sur le vivre ensemble. Si toutes ces manifestations n'aboutissent pas d'emblée à des actions ultérieures, et qu'elles peuvent être exploitées avec plus ou moins de succès, elles marquent les esprits et influencent parfois les attitudes. Elles sont susceptibles de constituer des jalons importants pour recadrer les modalités du vivre ensemble. Mais celles-ci doivent faire l'objet d'une dynamique résolument volontariste et soutenue afin de porter des fruits et dépasser les effets d'annonce et la simple expression d'émotions.

### 7.3 Des espaces de témoignages de foi pour se découvrir les uns les autres mais aussi soi-même, dans sa propre foi : vers un enrichissement mutuel

De multiples rencontres, qu'elles soient islamo-chrétienne<sup>234</sup>, interreligieuse ou plus largement encore interconvictionnelles, sont organisées dans de nombreux lieux avec des avancées et des succès divers. Certains n'en sont qu'à poser des bases d'un dialogue conjoint ou réfléchissent encore, en intracommunautaire uniquement, à l'intérêt de telles rencontres<sup>235</sup>. D'autres parviennent toutefois à mobiliser chaque année un public fidèle (telle que lors des semaines de rencontre islamo-chrétienne du centre El

234 Les initiatives interconvictionnelles spécifiquement portées sur les relations judéo-musulmanes sont quant à elles bien moins fréquentes. Nous n'avons d'ailleurs pas eu l'occasion d'y prendre part. Soulignons toutefois l'apport d'un ouvrage, qui bien que ne se donnant pas pour objectif premier d'alimenter ce type de dialogue, n'en constitue pas moins une base et des repères qui pourraient s'avérer être utiles pour lancer ce type de rencontre: « Histoire des relations entre Juifs et Musulmans des origines à nos jours » de l'historien Benjamin Stora et de l'écrivain Abdelwahab Meddeb, paru en 2013 aux Editions Albin Michel. En retraçant l'histoire de ces relations (leurs origines, les vies communes mais aussi les périodes délicates ayant abouti à la séparation), cet ouvrage tente de renouer le dialogue en montrant notamment que des relations de convivialité ont déjà existé, de même que des coexistences au sein d'espaces publics mixtes etc., afin d'apporter d'autres réponses à celles et ceux qui vivent dans l'inquiétude, la séparation, le mépris ou la haine.

235 Il arrive aussi que certaines associations ressentent avant tout le besoin d'échanger au sujet des croyances diverses dans leur propre communauté. Nous y retrouvons alors différents espaces tentant d'ouvrir quelques brèches sur ces questions de dialogue interreligieux. À titre d'exemple, le **forum citoyen et chrétien**, « **RivEspérance** », organisé à Namur organise des conférences et ateliers à destinations d'un public d'adultes et de jeunes chrétiens. Pour sa seconde édition, en 2014, organisée autour du thème « **L'espérance en dialogue** », l'objectif était d'explorer « Quelques lieux de dialogue jamais épuisés, tels la foi dans ses rapports avec la science, la politique, l'art, sans oublier le dialogue interreligieux ». (cfr Le carnet du participant, RivEspérance, du 24 au 26 octobre 2014, p. 1). Pour ce dernier aspect, divers ateliers ont été organisés, intitulés « quelques pistes pour vivre le dialogue et la rencontre entre chrétiens et musulmans »; « Où en sont les relations islamo-chrétiennes ? » ou encore « Faut-il avoir peur de l'islam ? ». Ces ateliers affichèrent rapidement complet, preuve en est donc du vif intérêt pour ces questions, y compris au sein de lieux qui ne sont pas encore directement inscrits, en tant que tels, dans une dynamique interconvictionnelle (dans ce sens que les initiateurs seraient issus d'une seule et même communauté de croyants). [www.rivesperance.be](http://www.rivesperance.be).

Kalima<sup>236</sup>), voire à réunir un large audimat, ce qui est notamment le cas lors des journées organisées depuis 2012 par le « **Groupe de dialogue islamo-chrétien** » se réunissant à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ces rencontres et les thématiques qui y sont abordées (par exemple « *Musulmans et chrétiens, que faire ensemble ?* » ou encore « *Croire que transmettre et pourquoi ? Chrétiens et musulmans réfléchissent ensemble* ») sont vécues par les participants comme autant d'occasions de se pencher sur le vécu de l'autre, ses difficultés mais aussi pour se (re)questionner sur ses propres expériences et manières de vivre aujourd'hui sa foi ou une spiritualité, quelle qu'elle soit. À plusieurs reprises, des participants à de telles initiatives nous expliquent combien ces rencontres leur permettent également de « revisiter » leurs propres traditions et convictions.

Dans le panorama de l'interconvictionnel, le plus souvent dominé par des adultes, pour ne pas dire des personnes d'un âge mûr, notons la spécificité d'une nouvelle dynamique intitulée « **Coexister** », insufflée depuis la France. Ce projet part de l'expérience vécue de cinq jeunes (dont un juif, un musulman, un agnostique, un chrétien et un athée) qui, en dix mois, ont réalisé un tour du monde des actions interreligieuses<sup>237</sup>, « **l'InterFaith Tour** ». De là, ils visent à sensibiliser un public de jeunes, autour de l'aspect mutuellement enrichissant des rencontres, mais aussi autour de l'importance de se donner les moyens de regarder ce qui existe déjà autour de soi comme source d'inspiration. Depuis la présentation de leur expérience collective dans des conférences, mais aussi sur la base de la diffusion d'un livre publié par l'un d'entre eux<sup>238</sup>, ils cherchent également à faire des émules, en vue de promouvoir la connaissance de l'autre et la construction du vivre ensemble.

Lors de tels rassemblement, qu'ils réunissent des citoyens ou des cercles plus restreints de théologiens, nous constatons aussi une volonté de rechercher des traits et vécus communs (que ce soit dans les valeurs qui les définissent, les difficultés rencontrées à vivre sa foi dans une société sécularisée etc.), par-delà certaines différences fondamentales caractérisant leurs convictions. Ainsi plus que de se pencher sur des textes et les enseignements religieux propres à chacun, ces rencontres interconvictionnelles pointent le fait d'appartenir à une même humanité, d'avoir des croyances, d'habiter au sein d'une même ville... ou encore le fait de défendre des principes éthiques similaires. En effet sur certains sujets de société, des citoyens ou des représentants de convictions diverses témoignent d'une quête de positions partagées, comme ce fut par exemple le cas lors de la position commune adoptée par différents représentants et chefs de cultes reconnus sur la question de l'euthanasie en novembre 2013<sup>239</sup>.

236 Le centre El Kalima propose chaque année la « SeRIC », à savoir la « Semaine de Rencontre Islamo-Chrétienne » où sont organisées de multiples activités (marche pour la paix, concerts, repas, expositions, conférences- en novembre 2014, « analyse du discours religieux en islam et en christianisme », et formation, notamment « à l'intelligence relationnelle » pour les enseignants de primaires et secondaires ) au sein de la capitale et dans quelques villes de Wallonie (Louvain-la-Neuve, Liège et Charleroi). Ces activités et thématiques sont choisies en concertation avec les organismes partenaires.

237 Ils ont rencontré 400 initiatives au sein de 50 pays. Ce projet international vise notamment à réduire les clivages entre les religions et les sociétés en rendant visibles des initiatives vécues et perçues comme « porteuses de solutions » dans des villes française mais aussi à Bruxelles et à Namur. En lien avec leur objectif de « sensibiliser des jeunes à la cause interreligieuse », un groupe « Coexister-Bruxelles » a été créé, ouvert aux jeunes de 16 à 35 ans qui désirent « agir pour une coexistence active », sur la base d'une unité dans l'action tout en rencontrant une diversité dans la foi. Pour plus d'informations concernant leurs démarches : [www.interfaithtour.com/projet/presentation-du-projet/](http://www.interfaithtour.com/projet/presentation-du-projet/).

238 Samuel Grzybowski, **Tous les chemins mènent à l'autre - Chroniques d'un tour du monde interreligieux**, Paris, Editions de l'Atelier, 2014.

239 Cfr « Communiqué des chefs religieux en Belgique au sujet de l'euthanasie » publié en novembre 2013 au sein duquel sept responsables religieux (des cultes protestant, israélite, anglican, catholique, évangélique, orthodoxe et musulman) se sont réunis pour rédiger ensemble un communiqué exprimant leurs inquiétudes et oppositions

• **Partager sa foi et comprendre celle qui anime d'autres : éviter la fausse « bonne idée » de lire directement le Coran pour comprendre la foi musulmane**<sup>240</sup>

Il n'est pas rare d'entendre certains mentionner l'intérêt de se pencher sur les textes sacrés d'autres convictions pour pouvoir les comprendre. Or, certaines idées, même bien intentionnées, peuvent avoir des effets opposés à ceux escomptés. Et à ce titre, lire le Coran pour apprendre à connaître l'islam et/ou les communautés musulmanes nous semble particulièrement loin d'être porteur ! En effet, ce livre sacré pour les musulmans, incarnant directement la parole de Dieu, révélée au Prophète Mahomet à l'ensemble de l'humanité, est, comme tout texte, l'objet de lectures très variées. Son appréhension nécessite un minimum de connaissances relatives au contexte dans lequel s'est inscrit la Révélation coranique et aux différentes manières dont ce message peut aujourd'hui être interprété selon de multiples courants et sensibilités religieuses. Ainsi, mieux vaut acquérir un minimum de connaissances sur les conditions d'accès à ce texte avant de s'y lancer. Et plutôt que d'appréhender l'islam par les textes (uniquement), il est important d'établir des relations avec des personnes de conviction musulmane afin de comprendre la manière dont celles-ci vivent concrètement leur foi, les valeurs qui leur importent etc. tout en restant toujours vigilant quant au fait de bien comprendre qu'il existe une grande variété de manières d'être et de se vivre musulman et de lire les textes religieux. Et pour ceux qui souhaiteraient se faire une idée de ce que dit le Coran autour d'un thème précis, mieux vaut également ne pas se satisfaire d'une recherche par mots clés directement dans le texte, mais plutôt privilégier des ouvrages qui vont recontextualiser la manière dont chaque thème est traité en fonction des contextes spécifiques où les révélations ont été transmises au Prophète de l'islam. A titre d'exemples, mentionnons les ouvrages de M. A. Amir-Moezzi (sous la dir. de), Dictionnaire du Coran, Paris, Robert Laffont, 2007, ou encore celui de Jean-Luc Monneret (préface du Dr Dalil Boubakeur), Les grands thèmes du Coran, Dervy, 2003.

#### 7.4 Des actions d'associations interconvictionnelles qui s'inscrivent également dans l'optique d'un agir commun

Bien souvent, les diverses structures et associations mettant en œuvre des activités à caractère interconvictionnel s'impliquent également à d'autres niveaux, selon des modalités diverses, au sein de la société. En effet, bon nombre d'entre elles organisent aussi des activités réflexives et de sensibilisation (formation, création d'outils pédagogiques), des actions d'aide sociale telle que la collecte ou la distribution de vivre etc.

Certains entament des démarches réflexives pour comprendre les ressentis relatifs au vivre ensemble afin de chercher à saisir au mieux les enjeux des relations et dépasser

---

communes concernant les discussions autour de l'élargissement de la loi de 2002 dépénalisant l'euthanasie. Texte disponible à l'adresse suivante : <http://info.catho.be/2013/11/06/communiqu%C3%A9-des-chefs-religieux-en-belgique-au-sujet-de-leuthanasie/#VNsua2hwuX0>.

240 Pour les personnes désirant en apprendre davantage sur le Coran, nous pouvons par ailleurs recommander certains ouvrages, tel celui de l'islamologue Rachid Benzine : « Le coran expliqué aux jeunes ». Cet ouvrage cherche, sous la forme d'une conversation imaginée entre l'auteur et un adolescent (posant les questions que lui-même se posait vers seize ans), à mettre à disposition, tant pour des musulmans que des non musulmans, des clés de lecture et de compréhension du Coran, des contextes de son apparition, des enseignements qui y sont délivrés etc. Au sujet de ce texte sacré pour les musulmans, Rachid Benzine précise ainsi qu' « Il ne faut pas y entrer en croyant déjà tout savoir, car le palais coranique est une réserve inépuisable de sens (au pluriel !) pour qui tente de le visiter avec un regard neuf. » (Benzine R., Le Coran expliqué aux jeunes, Paris, Editions du Seuil, 2013, p. 15).

le point de vue des seuls croyants, notamment pour identifier de nouvelles modalités d'action en matière de dialogue interconvictionnel. À ce titre, une campagne d'écoute, réunissant une équipe diversifiée, a été mise sur pied par la plateforme « **Face2faith, dialogue et conviction** »<sup>241</sup>, au cours de laquelle 400 personnes furent entendues dans le courant de l'année 2012. L'objectif visait à inspirer des initiatives, à « *alimenter un mouvement de dialogue et de coopération interreligieux et interconvictionnel, en particulier via l'accroissement des synergies entre les associations existantes d'une part et tout citoyen désireux de s'investir pour un mieux "Vivre Ensemble" d'autre part* »<sup>242</sup>. De cette campagne est sortie une publication, « **Convictions et croyances face aux défis sociétaux** », qui se penche sur diverses thématiques: être croyant aujourd'hui ; les diverses interactions et tensions au sein et en dehors des communautés convictionnelles ; la perception des différents défis sociétaux contemporains et quelques pistes, notamment sur l'éducation en tant qu'outils de transmission des convictions mais aussi les limites et atouts du dialogue interconvictionnel.

À ce sujet, les auteurs du rapport pointent notamment l'existence d'attentes variées derrière des initiatives de ce type. Pour certains, il s'agit de se concentrer autour de questions relatives aux croyances, entre autre la recherche d'équivalence et de point de convergence parmi des références et textes religieux. Pour d'autres, de telles rencontres ne seront porteuses et fructueuses pour le vivre ensemble que si elles s'inscrivent au sein de thématiques relatives aux enjeux sociétaux contemporains (la solidarité, l'aide aux personnes sans-abris etc.), en participant activement à des débats éthiques, en constituant un contrepoids non plus seulement à l'intolérance mais aussi aux divers extrémismes, quels qu'ils soient. Pour certains interlocuteurs de cette campagne d'écoute, relayés par les auteurs du rapport, le dialogue interreligieux ne peut donc pas être cantonné à un rassemblement de bonnes volontés : il doit en effet être un lieu de fraternité mais aussi « *un lieu potentiel de négociation des divergences* », où l'expression d'une conflictualité doit pouvoir émerger et être gérée. En outre, l'accent semble désormais être placé aussi sur une certaine efficacité des démarches entreprises : « *Outre la possibilité de rencontres positivement critiques, le traitement de questions de fond peuvent faciliter l'émergence d'initiatives de terrain entre les participants et ainsi octroyer une tonalité performative au dialogue interconvictionnel* »<sup>243</sup>.

Nous pouvons également citer le « **Carrefour interculturel et intergénérationnel (« C2i »)** »<sup>244</sup> qui organise régulièrement des rencontres entre leurs membres adultes et différents groupes de jeunes bruxellois d'origine et/ou d'ascendance immigrée, non seulement pour dialoguer sur des sujets d'actualité mais aussi, par exemple, pour partager un savoir. Et ce, notamment en transmettant une histoire de la ville de Bruxelles à travers l'organisation de visites. Celles-ci ont pour but de faire connaître l'histoire particulière de certains de ses bâtiments historiques et plus généralement, des

241 Cette perspective s'inscrivait initialement dans le projet d'un Parlement des Religions du Monde (événement organisé tous les cinq ans au sein d'une grande ville) qui devait se dérouler en août 2014 à Bruxelles mais qui, par manque de financement, n'a pu voir le jour. Pour plus d'information concernant les objectifs de cette plateforme, cette campagne d'écoute et consulter le rapport qui en est issu s'est donné, consultez le site : [www.face2faith.eu](http://www.face2faith.eu).

242 Face2faith dialogue & conviction, Convictions et croyances face aux défis sociétaux - une campagne d'écoute en Belgique, Bruxelles, 2014, p.12.

243 Face2faith dialogue & conviction, Convictions et croyances face aux défis sociétaux - une campagne d'écoute en Belgique, Bruxelles, 2014, p. 224.

244 Cette initiative est issue de plusieurs membres du groupe « **Poursuivre Bruxelles** », un mouvement basant ses réflexions sur le personnalisme communautaire d'Emmanuel Mounier. Notons toutefois que cette association est gérée tant par des animateurs musulmans que non musulmans. [www.carrefour2i.be](http://www.carrefour2i.be).

lieux « *qui participent à l'histoire et à la culture belges* » telle que la Grand-Place de Bruxelles, les sous-sols du Coudenberg etc.

Il faut aussi souligner les actions de l'**association Orbit**, et du **centre El Kalima**. Ces associations sont à l'origine de nombreuses initiatives visant à apporter une information sur l'islam. Elles organisent également des rencontres avec les musulmans, lors d'événements festifs ou plus réflexifs, afin d'appuyer et d'approfondir les échanges entre chrétiens et musulmans.

Pour favoriser cette connaissance mutuelle, l'**ASBL Orbit** organise une session de deux heures au sein des écoles et de diverses associations intitulée « **Christendom en Islam bevragen elkaar** » (« **le christianisme et l'islam se questionnent l'un l'autre** »). Au cours de cette activité, diverses similitudes et différences entre l'islam et le christianisme sont abordées, comme les différents points de vue sur la foi, Dieu, le christ ou encore la relation entre l'humanité et la création<sup>245</sup>. Ces démarches visent également à montrer qu'une religion peut amener des questionnements sur une autre religion, que ces échanges peuvent ouvrir de nouvelles perspectives sur la compréhension et l'identité religieuses des uns et des autres, dans un respect réciproque.

Le centre chrétien **El Kalima** a, quant à lui, créé des boîtes à outils directement mobilisables par les enseignants du fondamental et du secondaire. Ces dossiers pédagogiques, non théologiques, visent à accroître leur connaissance de l'islam et leur permettre d'aborder avec leurs élèves certaines thématiques particulières: « **À l'école... Mes premiers pas avec l'islam** » renseigne sur des notions élémentaires de la foi musulmane ; « *Ensemble à l'école - chrétiens et musulmans* », où sont comparées des thématiques de la tradition chrétienne et la tradition musulmane (le rapport à la vérité ; les prophètes, le culte, les fêtes et les coutumes ou encore le dialogue entre islam et christianisme, le rapport science-foi à l'école...) <sup>246</sup>.

De tels outils guident les enseignants au sujet des textes, leur permettent d'effectuer des parallélismes entre christianisme et islam pour aborder les points de convergences et divergences. Mais ils permettent aussi d'aborder des questions de société et de tenter de percevoir comment elles sont traitées, comprises et rediscutées au sein de différentes croyances.

Concernant ces nouvelles thématiques qu'imposent l'actualité, notons que de plus en plus d'associations et de groupes réflexifs, y compris les deux cités ci-dessus, tentent de lancer des pistes de compréhension et de prévention de la radicalisation de jeunes musulmans. Sont ainsi par exemple mis sur pied des rencontres avec des parents de

245 Dans une optique assez similaire de recherche de convergences, une église protestante de Gent a créé le projet « **Abraham/Ibrahim in de Bijbel en de Koran** ». Quatre sessions sont organisées afin de donner des explications sur la figure d'Abraham au sein de ces deux livres et aborder des questions telles que : que veut dire croire pour un chrétien, pour un musulman etc.

246 Parmi ces documents, sont également disponibles cinq « fiches de culture islamo-chrétienne » explicitant et distinguant, au moyen de fiches écrites et d'illustrations, ce qu'est une église, une mosquée (les spécificités qui leurs sont propres mais aussi le style extérieur, ce qu'on y trouve à l'intérieur, et les rites qui y sont réalisés) ; des explications au sujet des communautés (signification de la Umma, sa fondation, ses expansions et persécutions, le clergé...), du jeûne (Carême et Ramadan, prescription, signification...) ; la prière (la préparation à la prière, les moments qui la président etc.) mais aussi La Bible et le Coran (leur histoire, composition, message, rôle dans la vie du croyant etc.). Ces fiches et dossiers pédagogiques sont mobilisables par les enseignants selon leurs besoins. Si nécessaires, elles sont réactualisées et complétées, au fil des années, afin de prendre en considération des enjeux de société et des demandes spécifiques d'enseignants.

jeunes partis en Syrie où l'idée n'est pas « seulement » de partager leurs souffrances mais aussi de saisir le cheminement vécu par ces jeunes (les raisons qui les ont poussés à prendre le départ : par devoir religieux et/ou humanitaire, par altruisme, pour répondre à « un appel d'idéal », parce que discriminés, désorientés ? ...); les discours religieux mobilisés par certains « prédateurs », tels qu'ils sont ainsi nommés lors de tels échanges, dans la rue et sur les réseaux sociaux ; ainsi que des pistes de réflexions concernant les diverses manières de les contrer au sein des mosquées, de l'environnement familial, scolaire et associatif.

Des journées d'étude au même objectif sont également organisées, telle que la journée d'étude « **Comprendre et prévenir la radicalisation de jeunes musulmans** » à l'initiative de la **Commission Interdiocésaine pour les Relations avec l'Islam**.<sup>247</sup> Cette journée, à laquelle participèrent nombre d'enseignants, fut, selon ses organisateurs, l'occasion de tenter de comprendre ces situations et processus de radicalisation chez de jeunes musulmans afin que chacun puisse, à son échelle, tenter d'agir, et pas seulement commenter des faits d'actualité ou émettre des jugements. Le matin, différents professeurs, tel le Professeur Dassetto, partagèrent leurs analyses et pistes avec le public, tandis que l'après-midi fut davantage consacré à la présentation de différents outils et réflexions d'acteurs de terrain. La **Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAPD)** présenta quelques-uns de leurs outils mobilisables pour traiter de cette thématique<sup>248</sup>, tel que « L'engagement des jeunes Belges dans le conflit en Syrie » (où diverses plaquettes informent les jeunes sur les causes et les effets de ce conflit armé, et leur proposent des alternatives à la participation physique à ce conflit, pour les entraîner vers « d'autres types d'engagements citoyens non violents »). Ou encore l'outil « Terrorisme qui joue avec nos peurs ? » (composé de 16 fiches pédagogiques qui visent notamment à « *approcher la notion de terrorisme de façon critique afin de construire du sens* » et son usage dans certains médias). Selon un des détachés pédagogiques de cet organisme, leur approche évite d'entrer dans « *le ping pong théologique* ». Il veut très certainement par là préciser qu'ils évitent d'entrer en discussion avec les jeunes par le prisme du religieux. Toutefois, cette démarche permet pour d'autres, notamment des enseignants de religion, d'amener les jeunes à développer leur capacité critique face aux discours véhiculés sur leur propre religion, à pointer des discours réducteurs qui en viennent à « nier le bon sens », ainsi que le précisa un professeur de religion islamique au sujet des discours rapportés par certains de ses élèves concernant les rapports entre sciences et foi<sup>249</sup>.

## 7.5 Conclusion

Il arrive que, pour certaines personnes, participer à de telles initiatives soit une occasion de rencontrer des croyants musulmans, qu'ils ne côtoient pas au quotidien, d'entendre d'autres discours religieux, d'autres témoignages de personnes vivant leur foi au sein d'une société sécularisée. Il arrive aussi qu'il faille expliquer et répéter que de tels échanges doivent s'inscrire en dehors de tout prosélytisme, ne fut-ce que pour rassurer

<sup>247</sup> Cette journée s'est déroulée le 7 mars 2015 à Louvain-la-Neuve. Pour plus d'informations concernant les différentes interventions, cfr le programme : [www.elkalima.be/2015/02/comprendre-et-prevenir-la-radicalisation-de-jeunes-musulmans/](http://www.elkalima.be/2015/02/comprendre-et-prevenir-la-radicalisation-de-jeunes-musulmans/)

<sup>248</sup> Ceux-ci sont d'ailleurs également des points de départ d'animations en classe. Cfr : <http://www.cnapd.be/-Outils-pedagogiques-.html>

<sup>249</sup> L'exemple repris était celui d'un élève rapportant à cet enseignant que l'imam de son quartier prétendait que « la terre est fixe ».

certain participants. Les réflexions qui peuvent s'y développer ne sont pas non plus toujours exemptes de difficultés : non seulement en raison de la présence de certains discours plus fermes ou encore en raison des incapacités de certains à percevoir l'apport de critiques respectueuses au sein des échanges, mais aussi plus simplement en raison du profil des personnes qui s'y impliquent. En effet, de telles initiatives ne drainent pas toujours un public très diversifié, que ce soit de par leur statut social (très rarement en situation d'échec social) ou en raison d'une sous-représentation de certaines tranches d'âge (lors de ces événements, il est fréquent que les participants chrétiens soient plus âgés que les participants musulmans), ou encore parce que rassemblant bien souvent des personnes déjà plus ou moins convaincues.

Ainsi, les débats ne sont pas toujours évidents. Mais d'après certains fervents acteurs et participants de ces initiatives interconvictionnelles, le temps permet bien souvent de forger des relations de confiance et de dépasser, ensuite, quelques-unes de ces difficultés. Lors de nos rencontres, la nécessité d'être ancré dans la communauté locale depuis un certain temps, pour être à même de faire la différence, fut pointée. C'est également pour cette raison que nous avons ici décidé de ne pas détailler toutes les initiatives organisées spécifiquement dans un cadre interconvictionnel, mais seulement quelques-unes d'entre elles. Une fois de plus notre souci n'était pas celui de l'exhaustivité, mais plutôt d'une certaine qualité, à savoir des activités pratiquées un certain temps, par des organismes ancrés localement. Ceci explique également le peu de référence à des projets plus internationaux, « venant d'en haut » (d'autant plus, compte tenu des conditions dans lesquelles furent réalisées cette enquête, il ne nous était pas possible d'en évaluer réellement les bénéfices, impacts et limites).

Tout au long de ce chapitre, nous avons tenté de présenter les tendances des initiatives interconvictionnelles, de souligner ce qu'elles permettent, tel l'apport d'un regard particulier lorsqu'une référence explicite est faite à l'aspect religieux, qui peut alors parfois entraîner ce que certaines personnes rencontrées ont nommé « d'autres formes de lucidité » sur les réalités sociales qui nous entourent. Cette approche permettrait également que des questionnements sur nos modes de vie ensemble, pouvant se développer en interne au sein de communautés religieuses, puissent toucher d'autres cercles, être accessibles à d'autres, y compris non croyants. Par exemple, lors de ces événements, le fait de mentionner d'autres convictions lorsqu'elles permettent de repenser un contexte qui, sinon, s'impose parfois comme « la norme », fut régulièrement pointé comme enrichissant.

Toutefois, à l'heure actuelle, il nous semble que de telles démarches induisent et favorisent plutôt des occasions de se rencontrer entre croyants ou individus de convictions diverses plutôt que d'amorcer réellement du changement social.

Cependant, cette approche interconvictionnelle, bien qu'assez récente, nous semble déjà comporter en interne une certaine conscience quant aux limites des initiatives entamées, voire une volonté de repenser son action et son utilité, notamment pour être plus porteuse pour la société et les défis à relever, mais aussi pour y inclure davantage de personnes (notamment des jeunes).



## 8. POUR CONCLURE SUR CES « BONNES PRATIQUES » DÉJÀ À L'ŒUVRE DANS LA CONSTRUCTION DES RELATIONS POSITIVES ENTRE MUSULMANS ET NON MUSULMANS

### 8.1 Un rappel à propos des processus d'insertion

L'histoire de toute migration humaine pose, à chaque fois, dans des termes nouveaux, la question des réadaptations, des réajustements de relations entre les populations qui sont amenées à vivre côte à côte dans les villes, dans les entreprises, dans les écoles, dans les hôpitaux etc.

Tant qu'une nouvelle population se vit, et est perçue, comme extérieure, comme temporaire, une **séparation toujours relative, mais bien réelle, suffit pour rendre viables** ces relations. Mais lorsque cette population se stabilise, lorsque les relations s'inscrivent dans la durée et se multiplient dans l'espace, dans les organisations et les institutions publiques, la question des relations se pose dans des termes nouveaux, sachant que la conflictualité apparaît inhérente à quelque rapport social que ce soit. Pour le sociologue Georg Simmel, qui revisite et réhabilite l'importance du conflit au cœur des processus de socialisation, une certaine **antipathie est même jugée inéluctable, voire nécessaire**, au sein des concentrations urbaines : « *Sans cette aversion, la vie dans les grandes villes, qui met chacun de nous quotidiennement en contact avec d'innombrables autres individus, n'aurait aucune forme pensable. Toute l'organisation intérieure de ce commerce humain repose sur une gradation extrêmement variée de sympathies, d'indifférences et d'aversion, les plus passagères comme les plus durables. (...) Ce qui apparaît immédiatement comme une désocialisation n'est donc en vérité que l'une de ses formes élémentaires de socialisation* »<sup>250</sup>. Nous pourrions ajouter que si, certes, ces attitudes initialement distantes s'imposent d'emblée dans les relations humaines avec des personnes qui nous sont étrangères, cela ne signifie nullement qu'elles ne puissent être dépassées sous certaines conditions.

**Parfois, des ajustements s'opèrent, qui découlent de processus « naturels » d'adaptation réciproque.** Par essais et erreurs, ils trouvent des solutions au bout d'un certain temps, malgré les processus classiques d'isolement social relatif, les tensions épisodiques, les clivages spatial et social entre les populations anciennement implantées et les nouveaux venus. Ainsi, des migrants apprennent sur le tas la langue du pays, et les jeunes générations, qui cheminent dans la société par le biais des études, deviennent assez naturellement des médiateurs. Ou bien il est fréquent que s'estompent des habitudes culturelles, des usages du corps, des manières de s'habiller, d'entretenir des relations à autrui ou de se conduire en public, souvent issues de traditions du monde rural ; elles sont alors éventuellement remplacées par l'adoption de nouvelles pratiques.

**Mais il arrive aussi**, que ce soit pour des raisons de distance culturelle ou de distance sociale ou socioéconomique, ou encore pour des raisons liées à la valorisation

---

250 G. Simmel, « Le conflit », in *Sociologie - Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 2013 (2ème édition française ; 1re édition allemande : Duncker & Humblot, Leipzig, 1908), p. 270.

de modes de constructions identitaires spécifiques, **que les ajustements naturels se réalisent plus difficilement**. Et, s'ils sont abandonnés au cours des processus naturels, ils aboutissent même plutôt à des fractures, voire à des spirales de séparation.

La présence progressivement importante de populations musulmanes en Belgique a posé, dans des termes nouveaux, la question des relations réciproques entre ces nouvelles populations et le contexte. Cela non pas en raison d'une générique distance culturelle ou religieuse, mais bien plutôt en raison des visions spécifiques de l'islam qui sont devenues dominantes dans l'ensemble du monde musulman et parmi les musulmans européens depuis les années 1970. En effet, au moment où les premières immigrations provenant de pays musulmans commençaient à s'insérer pleinement dans la société alors que d'importantes vagues d'immigrations continuaient d'arriver, les sociétés musulmanes ont vu l'émergence et le développement de visions particulières de l'islam. D'une part, une conception dite « réformiste » de l'islam, qui véhicule une exigence d'attestation identitaire, voire politique de l'islam, à l'instar de courants comme les Frères musulmans ou les Milli Görüs. De l'autre, un islam conservateur, normatif et piétiste, mobilisé, dans une version missionnaire, comme la Jama'at at Tabligh ou d'autres mouvements semblables qui ont fortement marqué la première génération musulmane arabe pendant les années 1970-80, soit dans une version salafiste, à visée essentiellement doctrinaire, qui a émergé dans les années 1990-2000 et a marqué les jeunes générations<sup>251</sup>.

Ces visions de l'islam ont percolé largement au sein d'une partie des populations musulmanes. Elles y ont diffusé des conceptions et visions du monde peu enclines à favoriser un cheminement d'insertion dans les sociétés européennes en raison de regards assez négatifs qu'elles portent à l'égard du contexte social et politique, mais aussi en lien avec le respect des multiples obligations et interdits qui conditionnent ou même rendent difficiles les relations au contexte social.

Ces visions ont, en quelque sorte, rétréci le champ d'action possible des populations musulmanes dans le contexte social dans lequel elles vivent. Un contexte qui devenait par ailleurs déjà, en soi, peu propice à un cheminement d'insertion pour deux raisons majeures. D'une part, au moment où ces populations commençaient à trouver leur chemin au sein de la société, les transformations du système économique ont amené un chômage grandissant qui a mis à mal l'emploi moins qualifié et a engendré un chômage croissant. D'autre part, dans la foulée de la révolution iranienne de 1979, les dynamiques de l'islam mondial et ses répercussions locales ont non seulement engendré une image peu flatteuse de l'islam, mais aussi des inquiétudes globales, voire des résistances au sein des populations. **Ces difficultés se sont accumulées au point d'engendrer de lourds contretemps, l'un socioéconomique et l'autre religieux-culturel, qui ont rendu plus difficile, de part et d'autre, la rencontre réciproque de ces populations musulmanes et non musulmanes au sein de la société.**

**Malgré ces constats**, il importe d'éviter de généraliser car, d'une manière ou d'une autre, **la majorité des populations musulmanes a réussi à trouver un chemin dans le processus d'insertion**, bien qu'elles aient parfois été marquées par certaines

251 A ce sujet, voir notamment B. Maréchal, *Les Frères musulmans en Europe - Racines et discours*, Paris, PUF, 2008 ; R. Meijer (ed.), *Global salafism - Islam's New Religious Movement*, Columbia University Press, 2011.

visions de l'islam par les difficultés socio-économiques, susceptibles de freiner cette interconnaissance réciproque. **Mais une autre partie n'a pas réussi à faire face aux difficultés auxquelles elle s'est heurtée.** Ce sont les personnes qui ont adhéré aux préceptes rigoristes de l'islam, parfois en s'y réfugiant ; ou les personnes et familles qui étaient plus fragilisées que d'autres, notamment pour des raisons sociales ou familiales, et qui n'ont pas su mobiliser assez d'énergies ou de ressources sociales et humaines pour faire face aux difficultés objectives du manque d'emploi. Dans ce cas, les répercussions auprès des jeunes peuvent être importantes en termes d'échec scolaire, de chômage ou, pour certains, de repli dans une identité ethno-religieuse forte, susceptible d'aboutir pour une petite partie à des choix tranchés. Du côté des populations non musulmanes, une grande partie semble assez indifférente à cette nouvelle présence musulmane, il n'empêche que des personnes, qu'elles soient plus ou moins nanties ou qu'elles se vivent comme laissées pour compte, se sont progressivement senties fragilisées, voire menacées dans leurs identités par cette présence musulmane, ce qui engendre des réactions de suspicion ou de rejet.

## **8.2 Des pratiques d'intégration : à mieux contextualiser, voire à reconsidérer en s'en donnant les moyens**

C'est ainsi que, tant bien que mal, parfois au gré d'essais et d'erreurs, des actions personnelles ou collectives, et parfois des politiques plus ou moins cohérentes, se sont mises en place depuis trente ans pour contrer les obstacles à une co-inclusion réciproque, progressive, dans la société. Nous gardons également à l'esprit que ces interventions ne suppléent pas au manque d'emploi, mais elles peuvent au moins contribuer à freiner, voire à éliminer, des obstacles supplémentaires.

Le mot intégration est souvent rejeté. On pourrait certes se montrer créatif et employer un autre mot. Toutefois, ce qui compte, c'est de savoir de quoi on parle. Le fait est que les sociétés dans leur ensemble, mais également des villes, des entreprises, des associations, et même les familles, sont constamment mises au défi d'essayer de « tenir ensemble », de lutter contre les forces centrifuges ou les forces de déliaison sociale. Les sociologues des années 1930 ont utilisé l'image mathématique de l'intégration pour parler des processus qui visent à contrer les forces de dissolution. Or, le chômage, des attitudes de méfiance et certains types d'islam, qui se sont développés ces dernières décennies, ont été à l'origine de processus de fractures spatiale, sociale, culturelle-religieuse, voire même de visions contradictoires fondements-même de la vie commune qu'il s'agit de promouvoir.

**Contrairement à certains slogans, il est inexact et injuste de parler globalement d'« échec de l'intégration »** en accusant l'action politique ou les populations musulmanes. C'est inexact car les chemins de réussite sont très nombreux : des générations entières de personnes immigrées vivent sereinement avec leurs familles, étudient, travaillent, contribuent à développer des réseaux de solidarité dans la société etc. Bien que des études sur les processus « normaux » d'insertion fassent cruellement défaut, nombreux sont celles et ceux qui se limitent à mettre en exergue des réussites exceptionnelles et susceptibles d'être médiatisées : celles de journalistes, de footballeurs ou encore d'artistes et de chanteurs. Fréquemment, on considère un parcours comme réussi si des personnes font des études supérieures ou universitaires, tout en ignorant, et parfois même en méprisant, des chemins professionnels d'autres natures.

Mais le propos relatif à l'échec de « l'intégration » est aussi injuste à l'égard du grand travail que fait la société sur elle-même, tant chez les musulmans que chez les non musulmans, pour contrer les forces négatives et centripètes et pour agir positivement afin de favoriser le cheminement des nouvelles populations. **Clamer l' « échec de l'intégration », c'est ignorer les énergies déployées et les mobilisations réalisées ces quarante dernières années dans les écoles, dans diverses institutions sociales et culturelles, dans le monde associatif, dans le monde politique etc.**

Certes, on peut toujours faire plus et mieux ; mais en parlant d'échec, on s'empêche de faire un bilan de ce qui a été fait (ou non) afin d'envisager des solutions à venir.

Ce bilan est d'autant plus important que la continuation des flux migratoires, due aux regroupements familiaux ou bien à l'arrivée de nouvelles populations, doit faire prendre conscience de la nécessité de mettre en place des dispositifs de longue durée. En effet, avec leurs flux migratoires conséquents, les sociétés globalisées contemporaines forcent à rendre permanente cette nouvelle forme de l'action sociale collective, celle de l'action intégratrice, qui vise à faire cohabiter des populations diverses, les faire vivre, agir, travailler, étudier ensemble, sous peine, si on ne le fait pas, d'aboutir à des sociétés fragmentées, chaque partie se repliant sur son propre univers communautaire.

Cette étude de terrain a tenté d'établir un bilan des approches, pratiques et projets qui s'avèrent efficaces et porteurs pour le vivre ensemble, de manière générale, mais également de manière plus spécifique, au sujet des relations entre musulmans et non musulmans.

Ce rapport vise à présenter en détail certaines de ces initiatives, bien souvent éprouvées sur une certaine durée, de manière à en analyser des attitudes et des façons d'être qui nous semblent participer à leur réussite, du moins à éliminer certains obstacles pouvant exister dans les relations entre musulmans et non musulmans, fréquemment induits par des méconnaissances de l'autre ou divers malentendus. Nous ne tenterons pas ici de les résumer, au risque d'en appauvrir la richesse. Nous nous interrogerons plutôt sur trois aspects: les types de pratiques, les destinataires et les conditions de l'aboutissement positif d'une pratique. En d'autres termes, il s'agit d'en pointer sociologiquement des éléments et conditions qui nous semblent indispensables afin de stimuler les questionnements et des perspectives d'actions.

### **8.3 Les grands types de pratiques**

Cette recherche de terrain s'est penchée sur six types d'espaces distincts où musulmans et non musulmans sont amenés à se côtoyer et à mobiliser de « bonnes pratiques » : des hôpitaux, des établissements scolaires, mais également d'autres lieux de socialisation dits « alternatifs ». Nous y retrouvons des lieux tels que les maisons de jeunes et de quartiers, des associations musulmanes, des espaces sportifs, récréatifs (ateliers cuisines et musique pour n'en citer que deux) et d'apprentissage (comme des cours de langues). Nous avons aussi prêté attention aux initiatives d'institutions publiques (tant nationales, régionales que communales) ayant pour mission l'amélioration du bien-être des populations, au travers de projets d'aide à l'insertion sociale et professionnelle, et des relations pouvant se nouer entre eux, notamment via la production de guides et

référentiels de gestion de la diversité. Finalement, nous nous sommes penchés sur les pratiques médiatiques et sur diverses démarches interconvictionnelles, où l'on échange sur les croyances. Précédemment, nous avons abordé ces thématiques de manière distincte, mais des logiques d'action similaires sont présentes au sein de ces différents lieux. Et si on mène une analyse transversale des différentes pratiques répertoriées dans l'étude, nous constatons que celles-ci se résument à trois grands types d'actions: les actions qui contribuent à accroître la connaissance réciproque, celles qui se rapportent aux habitudes de vie commune et, enfin, celles qui visent à promouvoir des actions communes.

### **Actions destinées à accroître la connaissance réciproque**

Ces actions mettent l'accent sur la dimension cognitive. Le but est d'améliorer la connaissance réciproque afin de mieux comprendre le point de vue de l'autre et les raisons de ses positions ou de ses affirmations. Quatre objectifs dérivés sont ici potentiellement visés : qu'une meilleure interconnaissance puisse accroître les compréhensions mutuelles et ainsi faire disparaître les préjugés, voire des tensions ou conflits, préexistants ; que la connaissance des points de vue de l'autre puisse contribuer à comparer des avis et positionnements, à les nuancer, voire à les modifier ; que ces rencontres soient l'occasion de la constitution de liens ou au moins de contacts interpersonnels, de telle sorte que l'autre ne soit pas une figure abstraite et stéréotypée, mais devienne une personne concrète ; que cette connaissance et que ces contacts soient aussi une reconnaissance de l'autre comme concitoyen, cohabitant sur un territoire ou une institution.

Les actions concrètes peuvent être de types bien divers. Certaines se centrent sur le développement d'actions expressives (dans le théâtre, la musique, les arts figuratifs) ; d'autres procèdent par des rencontres comme dans le cas de groupe de dialogue entre religions ou de groupes d'échanges sur des enjeux communs (l'emploi, la gestion d'un quartier ou d'une commune, etc.). Dans d'autres cas, dans des écoles ou des associations, ce sont des informations approfondies, des expositions didactiques sur les religions, les migrations, « la diversité », les rapports de genre... ou des publications relatives à ces multiples thématiques.

Ces actions sont certainement importantes, notamment lorsqu'elles sont réalisées dans un but de développement des connaissances, notamment dans des écoles ou dans des institutions et associations qui ont cette finalité. Les actions expressives, notamment musicales ou figuratives, sont intéressantes : on a toutefois globalement constaté que les moyens déployés ne correspondent pas tellement aux résultats attendus en termes de fréquentations à destination de publics divers, sauf dans des cas bien ciblés, tel le cas de pièces de théâtre qui traitent de questions percutantes à l'instar de la pièce *Djihad* mise en scène par Ismaïl Saïdi.

Et en ce qui concerne les pratiques de rencontre, celles-ci voient souvent assez rapidement se manifester le désir de passer à une autre dimension, d'aller au-delà des échanges initiaux pour aboutir au partage d'expériences communes.

Il arrive aussi que bon nombre d'activités (par exemple récréatives ou citoyennes), n'ayant pas pour objet premier de rassembler et de favoriser des relations apaisées entre personnes de cultures et convictions diverses, remplissent néanmoins cette

fonction. Elles amènent des personnes qui ne se seraient pas connues ou fréquentées à se côtoyer, et sous certaines conditions (activités répétées dans la durée, emploi d'une langue commune, une certaine implication de tous etc.), elles permettent de déjouer de potentielles tensions, sans que l'accent soit mis, initialement, sur les relations entre personnes d'appartenances diverses. Une déconstruction de préjugés peut donc s'y opérer non pas via des moments réflexifs spécifiques, mais en partant du partage des vécus de chacun et des contacts spontanés dans des rencontres informelles.

### **Actions destinées à accroître l'habitude de la vie commune**

Il s'agit d'actions qui se déploient habituellement lorsque la vie commune est interrogée ou mise en question par des attentes ou demandes nouvelles dans tel ou tel cadre social, parfois même des conflits. C'est le cas dans des hôpitaux ou dans des entreprises. On voit dès lors se déployer des ajustements, des négociations où émerge la nécessité de mieux expliciter des modes de fonctionnement qui semblaient aller de soi. Souvent ces situations sont approchées par le concept d'« accommodements raisonnables » qui visent à situer la question dans l'ordre du droit à la satisfaction de demandes spécifiques qui émergent en vertu d'un principe d'égalité à promouvoir. Ce que nous avons pu observer nous amène à penser plutôt en termes d'« accommodements (ou d'ajustements) possibles », car la réponse aux demandes est souvent soumise aux contraintes organisationnelles, à la mise en perspective de la demande par rapport aux autres usagers ou aux collègues de travail. Le tout doit aussi se situer dans une logique de négociation, qui semble de facto pouvoir porter ses fruits lorsque ces demandes n'apparaissent pas disproportionnées, c'est-à-dire quand elles semblent raisonnables et formulées dans un contexte propice aux échanges. Ceci signifie que des demandes (parfois formulées de manière péremptoire), comme celle de s'en référer à ses droits de patient pour disposer d'un gynécologue de sexe féminin), ne sont pas absolues comme certains pourraient le penser. Par contre, ces demandes peuvent être négociées pour s'adapter aux situations, entre autres lorsque celles-ci sont expliquées au préalable, c'est-à-dire en dehors des situations d'urgence où les emportements et tensions peuvent être vifs.

### **Actions destinées à « faire » ensemble**

Ces types d'actions sont couramment à l'œuvre dans les écoles, dans les entreprises, dans des institutions publiques : des personnes coopèrent en vue de faire leur travail, de rendre les services dus aux citoyens. Cela peut paraître tellement évident que certains oublient l'importance de ce travail de coopération quotidien. Ce « faire ensemble » se réalise également dans les partis politiques et dans les organisations syndicales ainsi que dans les sports d'équipe, des lieux tout à fait propices à l'agir commun en général, et ce d'autant plus quand les équipes sont composées de manière réellement plurielle. Sur le plan sportif, un travail important est fait, tant au niveau des institutions centrales que des équipes locales pour gérer les différences et promouvoir la cohabitation, ceci parfois en dépit des excès d'un public de supporters et malgré des tendances à constituer des équipes mono-ethniques.

Dans les quartiers et dans les villes, quelques actions visent à « faire ensemble » pour rendre visible l'appartenance commune au territoire et, plus que cela, pour faire exister ce territoire comme un lieu de vie partagée. C'est entre autre le but du festif et du folklore qui sont des moments de relative cohésion sociale. En soi, s'ils s'inscrivent dans une tradition, ils s'avèrent d'emblée forts résistants à des changements. Mais on voit des

rare cas de réinventions d'un nouveau festif pouvant faire le lien entre anciennes et nouvelles populations, à l'instar de la **Zinneke Parade** à Bruxelles.

Dans les écoles, certaines initiatives visent à dépasser la seule connaissance et s'inscrivent dans un projet d'école citoyenne, donc dans un faire ensemble commun. C'est d'ailleurs ce qui est manifesté dans des groupes de rencontre dans un but d'interconnaissance, indispensable dans un premier moment, mais qui appelle à un dépassement en vue de faire ensemble quelque chose.

Comme on peut le voir en lisant le texte qui précède, bon nombre d'initiatives sont le fait d'instances publiques ou sont financées par elles. D'autres sont prises par des associations privées : parmi celles-ci, des groupes et associations non musulmans, mais également quelques initiatives de musulmans, en particulier de mosquées, (bien que des initiatives prises par des associations commencent à émerger, notamment au sein des populations d'origine nord-africaines maghreb).

#### **8.4 Quelques réflexions générales sur les destinataires (manqués) des pratiques de relation**

Les actions répertoriées visent divers groupes de destinataires principaux, tandis que d'autres apparaissent étrangement presque absents.

Les jeunes, tout d'abord, représentent les principaux destinataires de l'effort réalisé. Ils constituent l'avenir du pays : on constate la mobilisation de pas mal d'énergies dans l'école, lieu de passage central pour l'enfance et la jeunesse. Mais de nombreuses initiatives sont également prises par des maisons et organisations de jeunesse, des groupes de jeunes, des maisons de la culture, diverses associations. Parfois il s'agit de manifestations culturelles, musicales, théâtrales, initiées par des jeunes ou qui s'adressent à des jeunes. Nombreuses sont les activités sportives.

Parfois, c'est simplement la cohabitation entre jeunes qui est difficile. Souvent, les jeunes d'origine musulmane, socialisés par différents biais aux doctrines de l'islam politique ou normatif conservateur, portent un regard négatif sur le contexte social et sur les apprentissages, ce qui les rend perplexes, réactifs ou hostiles. D'autant plus que, comme nous l'évoquions, pour une partie d'entre eux, qui cumulent des échecs et de faibles qualifications professionnelles, les perspectives d'emploi sont particulièrement sombres.

Parmi ces jeunes, il faudra différencier, dans certains cas, les garçons des filles. Les filles semblent moins perçues comme devant faire l'objet d'initiatives particulières, mais dans certains cas, comme dans certaines maisons de jeunes, on tente de promouvoir la présence des jeunes filles et une certaine mixité.

Ajoutons encore que les événements récents, et notamment les départs en Syrie de jeunes pour rejoindre le djihad, ont accru l'intensité d'initiatives qui leur sont destinées. Elles prennent parfois l'allure d'une pure et simple prévention à la radicalisation, mais elles peuvent également prendre l'allure d'un débat et d'échanges qui font mûrir les relations entre musulmans et non musulmans.

Ensuite, en ce qui concerne les populations en général, et les adultes en particulier, hommes et femmes, de nombreuses initiatives leur sont adressées, ou sont initiées par eux, que ce soit par des individus ou par des groupes ou des associations. On constate toutefois que ces actions, soit s'imposent dans le cadre professionnel pour faire face à des défis communs, soit concernent des participants volontaires ou bénévoles, déjà sensibilisés au vivre ensemble, dans les mosquées, les églises, les centres d'action laïque, etc.

Enfin, certaines initiatives sont aussi conçues et s'adressent, avant tout, même si de manière non exclusive, à des figures de leaders (d'opinion), à un titre ou un autre ; ce sont souvent des initiatives plus intellectuelles. Deux observations à ce sujet.

On observe ceci: alors que l'importance des leaders d'opinion est considérable en la matière, puisqu'il s'agit souvent d'une confrontation ou de divergences d'idées et de regards sur les réalités, les initiatives qui visent à des échanges suivis entre leaders d'opinion sont relativement réduites dans l'ensemble du pays. Au mieux, il y a des invitations de courtoisie - ce qui est déjà intéressant en soi - ou l'un ou l'autre débat à l'occasion de colloques, mais il n'y a pas d'initiatives consistantes, dans la durée, afin de penser comment des religions se vivent au sein de sociétés laïques et plurielles.

Une autre situation assez étonnante peut être observée. On sait, par les travaux précédents, combien la revendication du port du foulard dans l'école, dans la fonction publique, ou plus généralement au travail, pose des questions majeures et tend les relations qu'entretiennent les musulmans avec la société, depuis quelques décennies. Or, on n'a pas vu des initiatives, impliquant des femmes ou des initiatives mixtes, visant à se confronter à ces questions et à faire mûrir le débat. Il y a certes des groupes, des lobbys qui prennent position sur la question, mais pas des lieux suivis où se tiennent des échanges, que ce soit entre musulmans (pour débattre la nature obligatoire ou non, de l'opportunité ou non) ou entre musulmans et non musulmans.

### **8.5 Quelques conditions contextuelles d'un succès**

Si le succès et la qualité des initiatives se rapportent avant tout à la pertinence des actions envisagées, par rapport à des malaises ou des tensions ou à des attentes, ils sont également dus à la capacité d'action et de mobilisation de celles et ceux qui les entreprennent. Les analyses conduites permettent de mettre en évidence quelques conditions sociologiques qui rendent possible une « bonne pratique », certainement parmi d'autres encore.

#### **Première condition de base : une approche empathique et compréhensive combinée à l'acquisition de connaissances et d'expériences**

Ces pratiques ne peuvent pas être improvisées et ne peuvent pas procéder d'une idée superficielle ou d'un simple coup de tête. Au sein de nos analyses, nous avons pu constater les initiatives les plus porteuses, dans des écoles, des maisons de jeunes, lors d'activités sportives, récréatives ou de projets sociaux divers, sont mises en place par des personnes ou des équipes présentant au moins quatre caractéristiques :

- une connaissance approfondie du terrain, du contexte, de ses publics et ses réalités, mais aussi des interlocuteurs ou des partenaires ainsi que de leurs attentes ;
- une connaissance du contexte plus large, y compris concernant la grande diversité des



manières de vivre et de penser l'islam (notons ici que le recours privilégié à une seule personne « culturellement proche » risque de biaiser l'approche si celle-ci fait l'impasse sur la diversité des sensibilités culturelles et religieuses, sachant que certaines apparaissent bien plus flexibles que d'autres) ;

- une vision des objectifs à atteindre et des angles d'approche à privilégier au gré du contexte et du public. Par exemple, il s'agit soit de se confronter plutôt directement aux questions qui fâchent, soit de privilégier une approche depuis des thématiques plus générales et plus consensuelles, soit encore d'assurer un équilibre constant entre ces deux types d'approches, etc. Autre exemple : il s'agit de mettre directement les parties en présence ou d'y adjoindre un modérateur. Dernier exemple, parmi d'autres encore : il s'agit d'aborder des thèmes depuis une approche de thèmes et de concepts, ou plutôt de partir de la vie quotidienne des personnes, etc. ;
- une maîtrise des démarches méthodiques et des agendas à mettre en place pour atteindre les objectifs : il est crucial de bien travailler la méthode à mettre en œuvre en amont, avant de commencer à développer les activités à proprement parler, tant celle-ci risque d'avoir un impact déterminant sur le contenu des initiatives engagées.

Globalement, il importe d'être en mesure de comprendre ce qui fait sens pour l'autre, d'être capable d'entrer dans sa cohérence. Par exemple, lorsqu'il s'agit de poser un diagnostic sur une situation ou un patient, cela ne s'improvise pas. Il n'y a pas de recettes toutes faites, mais bien un savoir-faire qui découle de la connaissance et de l'expérience. Celui-ci résulte notamment de l'établissement de relations longues entre personnes de cultures et de religions différentes, pour bien comprendre comment chacun se vit, pour déconstruire les images toutes faites, comprendre comment les identités sont toujours plus complexes et plus mouvantes que ce qu'elles ne se donnent à voir de prime abord, etc.

### **Deuxième condition : l'établissement d'une confiance réelle**

S'agissant des relations entre les musulmans et le contexte social, et des relations réciproques entre musulmans et non musulmans, les initiatives auront d'autant plus de succès si les individus ou les collectifs qui les portent ont accumulé une dose de confiance les uns envers les autres. La confiance est indispensable pour réduire la distance sociale, la réserve, la méfiance réciproque ; elle se construit souvent lentement et, dans ce cadre, il importe notamment d'éviter de brusquer les choses. Parfois, bien plus que les initiatives elles-mêmes, ce sont les relations créées lors de leur mise en œuvre qui sont les plus bénéfiques.

### **Troisième condition : une action se déroulant sur une certaine durée**

Souvent, on pense en termes d'initiatives *one shot*, médiatisables, poussées par la quête de résultats immédiats. Ces initiatives, parfois utiles lorsqu'elles ont une valeur exemplaire et lorsqu'elles indiquent des balises, sont rarement utiles sur le moyen ou long terme, et aboutissent bien souvent à des résultats quelque peu décevants pour tout le monde. A moins qu'il ne s'agisse de se mobiliser dans la foulée de moments exceptionnels communément partagés, particulièrement heureux (comme le succès de nos Diables Rouges au Mondial) ou dramatiques (comme le décès de l'imam Dadou à la mosquée Rida d'Anderlecht en mars 2012 ou l'attentat au Musée Juif de Bruxelles en mai 2014), et de s'en saisir comme autant de fenêtres d'opportunités pour manifester sa solidarité et/ou son humanité ; dans ces moments très particuliers, les tensions qui s'y manifestent peuvent en effet incarner des moments tout à fait privilégiés pour renouveler les regards, voire

susciter de nouvelles relations. Il est important de pouvoir rebondir depuis ces expériences communément partagées pour leur donner un sens et tisser des liens, notamment en vue d'élaborer des solutions adaptées aux défis que nous rencontrons dans la société.

A côté de ces moments exceptionnels, ce sont surtout des activités de longue haleine, qui répondent dans la durée aux questions qui se succèdent, et qui prennent le temps d'inclure de nouvelles personnes, qui nous semblent être davantage capables d'accompagner les processus « naturels » de cohésion sociale. Ceci implique des structures stables, salariées et/ou bénévoles, pouvant dès le départ bénéficier d'une relative permanence. Un ancrage dans le long terme permet par ailleurs de développer un réseau de collaborateurs fiables, « qui tiennent la route », et d'impliquer davantage, au sein des démarches entreprises, divers niveaux d'acteurs de terrain de même que des publics bénéficiaires, qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes, en tant que futurs acteurs de propagation des bonnes pratiques. L'implication de tous, y compris du public auquel ces actions sont destinées, permet une meilleure dissémination des actions porteuses et futures. Quant aux partenariats, il importe aussi qu'ils soient solides et plus ou moins institutionnalisés (même si cela prend d'emblée du temps) : que tous soient réellement impliqués dans le projet, notamment dans la manière dont les objectifs sont pensés, et que l'on ne se contente pas d'un simple partage des tâches.

#### **Quatrième condition : des cadres et des objectifs les plus clairs possibles pour tous**

Il importe en effet qu'entre les personnes, à quelque niveau que ce soit, les règles du jeu et les objectifs soient le plus possible clarifiés. Ceci vaut particulièrement dans des cadres institutionnels communs, comme les écoles ou les maisons de jeunes, mais également de manière générale. Evidemment, si les règlements sont essentiels, tant ils permettent ensuite de mobiliser un cadre clair et préétabli en cas de nécessité, ils ne suffisent pas à eux seuls, à faire face aux éventuelles difficultés et tensions entre les personnes. Il n'empêche que c'est là où on a pris le temps d'envisager les perspectives d'action et les modalités de déroulement des projets que les chances d'aboutissement positif nous semblent être les plus grandes. Et ce, entre autre parce que ce long travail préalable d'établissement de balises communes permet de nouer des relations de confiance, de respect réciproque, et de tenir compte des possibilités de chacun et du contexte dans lequel les actions sont à entreprendre.

#### **Cinquième condition : une clarification des missions et des possibilités d'actions liées aux divers statuts des professionnels impliqués**

Les « bonnes pratiques » que nous avons ici présentées impliquent fréquemment des personnes qui bénéficient de divers statuts professionnels :

- L'établissement de ces « bonnes pratiques » de relation peut constituer une exigence liée à des activités professionnelles ou de services spécifiques, par exemple pour assurer une cohabitation dans une entreprise, dans les écoles, dans les hôpitaux.
- Celui-ci peut aussi être réalisé dans des contextes extraprofessionnels, mais mis en œuvre par des professionnels (c'est le cas de maisons de la culture, de maisons de jeunes). Dans ces cas, il importe que ces professionnels cultivent des relations avec leur contexte social, qu'ils les renouvellent constamment et qu'ils se préoccupent d'élargir leur tissu social sous peine de se trouver rapidement en décalage avec le milieu au profit duquel ils sont censés s'investir. Il importe également que ces instances soient

capables d'impliquer du bénévolat et qu'elles deviennent une référence symbolique et identitaire. Elles ne doivent pas nécessairement être des instances « dédiées » au multiculturel ou à l'interculturel, bien au contraire.

- La mobilisation en faveur de « bonnes pratiques » de relations peut également être traduite par des initiatives diffuses, réalisées pas des associations formelles ou informelles, fondées souvent sur du bénévolat. Celles-ci méritent toute notre attention car elles sont fréquemment à l'origine d'initiatives de qualité. Toutefois, elles aussi auraient avantage, tant que possible, à se mettre en place dans une perspective de durée, car le bénéfice de ces actions se mesure avant tout dans le temps.

En somme, il importe que toutes ces initiatives veillent à garder un ancrage avec toutes les énergies du contexte social et, surtout, qu'elles veillent elles-mêmes à se construire en relation avec « l'autre » partie, quelle qu'elle soit.

D'autres conditions seraient également à pointer. Nous pourrions par exemple encore rappeler combien le travail de mise en réseaux et la coopération sont indispensables. A cet égard, un suivi des informations au sujet des initiatives, une sorte d'« observatoire des bonnes pratiques » peut être utile afin de favoriser l'information de ce qui se fait et, plus largement, pour montrer qu'il existe des actions positives dans les relations entre musulmans et non musulmans.

Nous pourrions également rappeler qu'il n'est pas toujours nécessaire d'innover pour être performant ou encore de créer de nouvelles structures pour répondre à des questions nouvelles. Partir de lieux où une relation de confiance existe déjà, par exemple entre les acteurs de terrain et la population, notamment lorsque ceux-ci ont déjà répondu à des besoins et des attentes précédentes, serait parfois bien plus pertinent. Ainsi, pour « changer la donne », il ne faut pas toujours mettre en œuvre de nouveaux projets, mais plutôt, parfois, faire davantage connaître et circuler des démarches et réflexions qui existent déjà, afin que celles-ci parviennent à produire leurs effets sur un plus vaste terrain.



## 9. ANNEXE

### 9.1 Radicalisme et « bonnes pratiques » du vivre ensemble après le 10 janvier 2015

Le départ de jeunes vers la Syrie a clairement entraîné une prise de conscience de l'impact des idéologies radicales islamiques auprès de la jeunesse. Des jeunes étaient déjà partis combattre en Afghanistan ou en Bosnie dans les années 1990. Mais les départs en nombre relativement plus important en Syrie, et la proximité de la réalité moyen-orientale ont engendré un changement d'attitude tant chez les musulmans que dans le reste de la population et auprès des autorités. Ces départs, ainsi que l'aura qui les entoure dans une partie de la jeunesse, commencent à faire apparaître que la radicalisation n'est pas un phénomène totalement marginal, et amènent à une réflexion accrue sur les raisons et les responsabilités de chacun. Les assassinats parisiens du début janvier 2015 de personnes qui faisaient tranquillement leurs courses à la superette casher de la Porte de Vincennes, et ceux des journalistes de Charlie Hebdo, ont secoué encore davantage les opinions: il ne s'agissait plus de départs en Syrie pour combattre à côté de groupes islamistes radicaux, mais d'actions menées en Europe. En Belgique, ces événements ont été précédés par l'attentat au musée juif de Bruxelles en mai 2014, qui a causé la mort de quatre personnes. A Copenhague, ces faits ont été suivis par des fusillades devant un centre culturel qui organisait un débat sur la liberté d'expression, et devant la synagogue de cette ville, les 14 et 15 février 2015. Ces attentats ont pris comme cible des lieux et des personnes emblématiques pour la conscience européenne. Ils inscrivent ainsi les pays européens dans les logiques issues de courants radicaux musulmans, au même titre que les pays musulmans qui connaissent un flux d'actions armées et de type terroriste depuis la fin des années 1960, et dont l'attentat au musée du Bardo de Tunis a causé la mort de 24 personnes, sans compter les dizaines de blessés, dont de nombreux touristes européens.

En réalité, un certain nombre d'attentats ont été commis sur le sol européen, par des musulmans européens, depuis les années 1990. Ils ont parfois causé de nombreuses victimes. Ainsi les attentats au métro de Paris perpétrés par le réseau du jeune lyonnais Khaled Kelkal au milieu des années 1990, en soutien du Groupe Islamique Armé algérien ; ou, plus graves, les attentats commis dans le sillage d'Al Qaida et des attentats du 11 septembre 2001 à la gare madrilène d'Atocha, le 11 mars 2004, qui ont causé la mort de 191 personnes. Ont suivi les attentats du 7 juillet 2005 dans le métro londonien, qui ont causé la mort de 56 personnes et fait plusieurs centaines de blessés. Quant à l'assassinat isolé du cinéaste néerlandais Théo Van Gogh, auteur d'un film fortement hostile à l'islam en général, le 2 novembre 2004, il a été emblématique d'une tension croissante autour de l'islam et de la figure du Prophète, déjà été anticipée par la condamnation à mort de Salman Rushdie par l'imam Khomeyni, en raison des chapitres de son roman « Versets sataniques », où il mettait en scène la figure du prophète de l'islam.

Certes, ces attentats et ces épisodes avaient suscité de l'émotion, de la réprobation et beaucoup de commentaires. Ils avaient mobilisé les forces de police et avaient engendré la mise en place de nouveaux dispositifs de surveillance et de coopération entre les services de police. Mais il faut bien reconnaître que la découverte de noyaux radicaux dans les années 1990 et les attentats qui ont eu lieu n'avaient pas fait prendre conscience aux musulmans et aux non musulmans européens que ces faits, bien que commis par un petit nombre d'auteurs, étaient peut-être le symptôme d'un phénomène de fond qu'il fallait prendre à bras le corps. Phénomène doctrinal au sein de l'islam, mais également phénomène social, citoyen et géopolitique.

Par contre, les départs de jeunes au jihad et les attentats du début 2015 ont suscité une nouvelle prise de conscience. Ils ont engendré de nouvelles initiatives et ont ouvert de nouveaux débats, notamment suite au consensus général qui s'est dégagé, tant du côté musulman que du côté non musulman, quant à la nécessité de faire tout ce qui est possible pour éviter que des jeunes partent combattre, et ce malgré les recrutements opérés par de petits noyaux justifiant les départs, la circulation de messages sur le web, et l'intérêt, voire l'enthousiasme d'une partie - limitée mais bien réelle - de la jeunesse musulmane pour l'engagement dans la lutte armée.

### **Les actions pour prévenir la radicalisation jihadiste dans le monde scolaire**

Du côté musulman, tant les mosquées que le monde enseignant ont multiplié les efforts pour expliquer aux jeunes l'inanité des départs au jihad et la non-conformité de la vision jihadiste et des actions terroristes aux préceptes de l'islam. Plus que dans la décennie précédente, les responsables et les autorités musulmanes ont été claires à ce sujet. Les témoignages de quelques parents qui ont un fils ou une fille parti en Syrie ou en Iraq ont contribué également à cette prise de conscience, bien que l'impact de ceux-ci puisse apparaître limité puisque l'idéologie jihadiste produit également une idéologie qui légitime la rupture par rapport au contexte familial.

Le monde de l'enseignement s'est largement mobilisé dans l'ensemble du pays, soit à l'initiative des autorités politiques responsables de l'enseignement et des administrations compétentes, soit à l'initiative des écoles ou de certains enseignants eux-mêmes. Cette mobilisation a eu lieu, tant dans les écoles à forte présence musulmane que dans des écoles où cette dernière est faible, voire absente, dans les régions plus rurales notamment. L'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo et la médiatisation de cet événement ont contribué à une accélération des initiatives. La question du jihadisme et celle de la liberté d'expression se sont dès lors juxtaposées, les écoles ayant souvent davantage réagi à partir de la deuxième question que de la première pour laquelle elles étaient d'emblée moins outillées.

Des sensibilisations, des journées de formation à destination du personnel enseignant et des éducateurs ont été organisées tant sur le thème de l'islam que sur la question de la liberté d'expression. Des débats ont été organisés dans les écoles, en y invitant des multiples représentants des cultes et en multipliant les appels à la cohabitation et à la tolérance.

Dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans la foulée du Plan de prévention du radicalisme, la Ministre de l'enseignement a lancé le mois de mars 2015 comme « mois

de la tolérance » en vue de promouvoir le respect de la tolérance et la déconstruction des stéréotypes.

Ces événements ont aussi relancé une question déjà ancienne au sein du réseau officiel de l'enseignement francophone, à savoir l'introduction d'une heure de cours portant sur la citoyenneté. Un arrêt de la Cour constitutionnelle déclarant facultatifs les cours de religion et de morale laïque a contribué à accélérer le débat. Un cours portant sur la « citoyenneté » sera donc organisé à la place d'une des deux heures de religion ou de morale convictionnelle. Ces perspectives semblent ainsi témoigner d'une volonté de dépasser l'événement ponctuel en introduisant, de manière structurelle, une heure de cours dont l'objectif est explicitement de nourrir l'ensemble des élèves d'une réflexion autour de la signification d'un Etat neutre, d'une démocratie, d'une citoyenneté partagée. Il faudra toutefois que la question de la citoyenneté ne se réduise pas à une heure d'enseignement, car elle pourrait être perçue comme une heure d'endoctrinement si l'ensemble de l'activité scolaire ne parvient pas à jeter des ponts entre l'école et le milieu de vie de la jeunesse, en particulier celle qui est moins favorisée, celle qui est issue des migrations anciennes ou contemporaines, celle issue des populations musulmanes.

Dans la partie francophone du pays, signalons la coïncidence de ces événements avec la circulation de la pièce de théâtre *Djihad*, écrite par Ismaël Saïdi, et jouée par lui-même avec Ben Hamidou, Reda Chebchoub et Shark Carrera. Cette pièce connaît un retentissement considérable. Elle montre comment l'auteur de la pièce a ressenti la question critique des départs au jihad et plus généralement des doctrines radicales au sein de l'islam. Sous le mode de l'humour, cette pièce met en scène trois jeunes qui partent au jihad en Syrie, d'où ils ne reviendront pas. La pièce, toujours suivie d'un débat animé par Ismaël Saïdi accompagné par d'autres intervenants, dont un journaliste et un islamologue, amène une réflexion qui, au gré des questions, porte sur l'endoctrinement, les tensions identitaires, les motivations et les justifications au départ, la réalité du choix par-delà tout romantisme jihadiste, la rupture sociale qu'elle engendre. Soutenue par l'autorité politique, cette pièce a été jouée dans des théâtres où des publics très mixtes sont délibérément amenés à se côtoyer : des dizaines de milliers de jeunes y ont déjà assisté en quelques mois. Cette pièce a certainement contribué à l'effort pédagogique du monde scolaire en cassant la glace, en décrispant sans banaliser, en permettant de dépasser certains tabous, mais aussi en tissant des fils susceptibles d'être revisités et réappropriés de maintes façons suite aux échanges ainsi stimulés pour l'avenir. Une limite éventuelle de l'analyse de la pièce est de ne pas faire le lien entre le radicalisme et certaines visions de l'islam, devenues ordinaires, mais qui peuvent constituer les prémisses de la radicalisation : s'il pointe le désarroi des jeunes et l'absurdité de certaines de leurs positions, généralement sur le ton de l'humour, l'auteur semble uniquement envisager ces dernières comme les résidus d'une pensée selon lui dépassée, voire d'emblée amenée à disparaître. Mais tandis qu'il ne semble jamais vraiment questionner les fondements de celles-ci et leurs conditions de validité, ces positions montrent toutefois plus que jamais leur grande vivacité. L'auteur véhicule par ailleurs un discours incertain à propos du devenir de la jeunesse musulmane en Belgique. Il propose une réflexion sur les cheminements variés des jeunes au sein de la société, tout en accusant exclusivement le contexte social, sans que ne soit vraiment remis en question quelque responsabilité intra-communautaire spécifique, ne serait-ce qu'un certain archaïsme. Tout se passe comme s'il s'agissait là d'une responsabilité collective quelque peu assimilée à un seul

problème de jeunesse, mais tellement vaste et éthéré, qu'il paraît impensable d'y associer quelque figure spécifique d'autorité au sein de la communauté musulmane. Dans le fond, la richesse mais aussi la limite de cette pièce tiennent probablement au fait que les réflexions semblent avant tout partir du ressenti de jeunes, sans que ceux-ci ne se soient donné suffisamment de recul pour établir un rapport critique à eux-mêmes, à leurs propres perceptions subjectives, mais aussi aux discours ambiants. Et en somme, si la pièce démonte assez efficacement le radicalisme, elle reste donc plutôt très réservée quant au contexte social, en s'y rapportant essentiellement sous le mode, au mieux, du sentiment nostalgique d'une opportunité manquée, au pire, de l'amertume, de la rancune et de l'agressivité.

### **Les actions démonstratives**

Comme au lendemain de l'attentat au musée juif, les événements du début de janvier ont donné lieu à des moments de recueillement conjoints, à des participations conjointes de responsables religieux et convictionnels, à des débats publics dans les médias. À la demande du Premier ministre, ces mêmes représentants ont signé le 15 janvier une déclaration visant à défendre et à « promouvoir les libertés fondamentales et notre socle commun de valeurs ».

Les responsables des cultes et de la laïcité ont encore fait un pas supplémentaire en s'associant pour l'organisation d'une marche pour la tolérance, avec le mot d'ordre : « **Together in peace. Liberté et respect** ». La Communauté de Sant Egidio a joué un rôle important pour coordonner et organiser cette initiative. La marche, qui se voulait l'incarnation d'une manifestation « nationale », s'est déroulée le 15 mars 2015 et a réuni quelques 5000 personnes. Elle a marqué des moments d'arrêt en passant devant une mosquée, une synagogue, une maison de la laïcité, une cathédrale orthodoxe, une église catholique et un temple protestant. Comme ils l'écrivent dans une Carte blanche publiée simultanément dans le *Standaard* et dans le *Soir* du 10 mars, les responsables des cultes et de la laïcité ont voulu expliciter davantage leurs positions et mobiliser leurs adeptes : « Comme représentants officiels des religions reconnues et de la laïcité dans ce pays, nous sommes conscients de notre propre responsabilité : celle d'encourager nos fidèles et sympathisants à s'engager activement en faveur du vivre ensemble dans la paix, de la protection des libertés démocratiques propres à l'Etat de droit et du respect fondamental de chaque être humain, quelle que soit sa croyance ou sa conviction ». Cette déclaration prend toute son importance lorsqu'on sait que ces mêmes représentants sont conscients des différences entre eux, sur les questions éthiques ou sur l'école, voire sur des questions relatives au rapport entre foi et science.

### **Des actions locales**

Les initiatives locales de rapprochement entre communautés, ou manifestant la volonté d'une vie commune, ont vu le jour dans l'ensemble du pays, parfois à l'initiative de mosquées, paroisses ou autres communautés philosophiques ou parfois à l'initiative de citoyens. Ainsi, des jeunes anversoises ont organisé dans un parc de la ville une fête pour la diversité et contre le racisme. À Molenbeek, le samedi 31 janvier, a eu lieu une manifestation lancée par des jeunes molenbequois sur Facebook avec des Maisons de quartier, à la suite de perquisitions faites dans la commune à la recherche de groupes radicalisés. A l'instar de « Je suis/Ik ben 1080 », la manifestation voulait être une réaction à l'image négative de la commune et montrer la fierté d'y appartenir. Mais elle



a également voulu, par l'image de la chaîne humaine formée sur la place communale, affirmer la volonté d'une vie commune et d'une citoyenneté partagée, comme le disait une pancarte : « Je suis 1080=Citoyenneté ». À Verviers, le samedi 15 février, juste un mois après des perquisitions ayant marqué les habitants, les mosquées de la ville ont organisé une journée « portes ouvertes ». À Anvers, la deuxième édition de **Moslim expo Vlanderen** a été organisée les 2 et 3 mai 2015, pour promouvoir la diversité et la vie commune, tant à l'intérieur de la communauté musulmane que dans les relations à l'extérieur. On peut également signaler le geste de bonne volonté des musulmans de Bastogne qui ont proposé de soutenir la restauration de la synagogue de leur ville en manque de moyens. Dans la foulée des récents événements dramatiques, toutes ces initiatives revêtent une portée sociale et symbolique importante, qui ne peut être sous-estimée.

### **Au-delà des initiatives immédiates, des questions de fond**

Les attentats commis contre des instances juives posent la question de l'antisémitisme ; l'attentat contre un organe de presse comme Charlie Hebdo pose la question fondamentale de la liberté d'expression ; le ralliement de jeunes musulmans à des groupes radicaux commettant des actes inacceptables pose celle du rapport entre la jeunesse musulmane au contexte social : pourquoi de jeunes belges font-ils de tels choix en contradiction avec ce qu'ils auraient dû apprendre au sein de leurs familles, dans les écoles et en participant à la vie civile des villes et du pays ? Ces trois questions clé engendrent des prises de positions en sens divers qui montrent comment et combien, malgré le refus partagé des formes d'actes extrêmes, des divergences de points de vue entre citoyens subsistent en amont.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails des argumentations en présence ; mais on voudrait juste pointer certains aspects concernant les relations entre musulmans et non musulmans.

En regardant les interventions publiques d'intellectuels ou groupes musulmans ou non musulmans, il est frappant de constater combien les accents ne sont pas mis sur les mêmes aspects. Pour les non musulmans, la question de la liberté d'expression est fortement mise en avant. Interventions et débats se multiplient sur le sujet. Certaines positions se nuancent et un débat s'ouvre entre les défenseurs du droit absolu à la liberté d'expression, du droit au blasphème (en réactualisant une formulation du XVIII<sup>ème</sup> siècle) et d'autres qui se posent la question de l'opportunité d'une telle défense en lien avec le contexte social.

Des interventions musulmanes mettent davantage en exergue la question de l'« intégration » ou du « vivre ensemble » : termes refusés par certains, discutés par d'autres, acceptés par d'autres encore. Il ne s'agit pas de simples débats sémantiques, mais il s'agit surtout de savoir comment penser la citoyenneté et la place des institutions musulmanes, avec leurs normes, leurs obligations et leurs interdits au sein de la « Cité ». Si l'idée de penser en termes de citoyenneté est relativement partagée, la question est de savoir ce qu'on entend par cela. Cette question est plus ou moins explicitement reliée à l'actualité tragique, mais de manière différente : s'agit-il d'une citoyenneté d'individus qui adhèrent à un ensemble de valeurs, ou d'une citoyenneté qui existe à travers une communauté de foi ou culturelle ? Pour les uns, il importe d'inculquer aux jeunes les

principes et valeurs d'une citoyenneté commune. D'autres posent la question de la responsabilité des départs des jeunes: faut-il les imputer à des dérives au sein de l'islam contemporain ou bien à un contexte social, que l'on qualifiera de discriminatoire, de xénophobe ou d'islamophobe, qui rejeterait cette jeunesse et l'amènerait à se radicaliser ? Si tel est le cas, ne faut-il pas envisager une communauté institutionnelle forte, capable de défendre et de protéger cette jeunesse ? Cette voie ne constituerait-elle pas le meilleur rempart contre la radicalisation ?

De nombreuses questions restent ouvertes, et de nouvelles réflexions ont donc lieu. Ce qui est frappant, c'est que des positions s'élaborent et s'affirment, mais que chaque partie campe sur son propre point de vue, sans envisager la voie d'un débat approfondi. Les débats ont lieu à distance, souvent par presse interposée ou, de manière moins heureuse, à l'occasion de débat télévisuel qui donne le plus souvent lieu à des raccourcis. Il est peut-être illusoire de penser qu'une « bonne pratique » concernant ces questions de fond consisterait à prendre le temps d'une réflexion de longue haleine, respectueuse et sereine. Tel n'est pas le cas, et nous devons dès lors déjà nous estimer heureux lorsque ces polémiques, qui ont pour conséquence de rigidifier les positions, n'interfèrent pas sur d'autres sujets.

Une dernière question implicite concerne l'islam en particulier et les religions en général. Il s'agit de savoir si, et en quoi, l'islam est porteur de violence et si les religions en général le sont également ; c'est une ancienne accusation faite aux religions.

Parmi les musulmans, on voit apparaître des positions diverses entre ceux qui ignorent ces questions en déplaçant le débat sur la citoyenneté ou la discrimination, ceux qui ne répondent pas directement et invoquent plutôt le caractère pacifique et de respect des religions pour la vie et ceux qui se confrontent à cette question de la violence et ciblent les impasses de la pensée musulmane, ses carences dans l'interprétation des textes et affirment l'exigence urgente d'une critique des courants de l'islam et d'un total renouveau interprétatif. Par ailleurs, chez les non musulmans, l'accusation faite aux religions en général d'être facteur de violence reste un point sous-entendu mais qui semble pouvoir trouver confirmation dans l'actuel devenir de l'islam.

Ce qui frappe, à nouveau, c'est de constater combien ces positions au sein de l'islam ou bien dans la société plus large, et entre convictions diverses, ne parvient pas à faire l'objet de débats approfondis et relativement sereins. Or, dans la mesure où les convictions en général et les religions semblent (re-)devenir des variables de référence dans les débats sur la citoyenneté, il semblerait utile qu'au-delà de l'affirmation des principes ou des accords de gestion des affaires convictionnelles, des débats de fond entre citoyens puissent avoir lieu sous peine de maintenir des soupçons réciproques ou une sorte de guerre froide larvée.

Fondation Roi Baudouin,  
Fondation d'utilité publique  
Rue Brederode 21, 1000 Bruxelles  
info@kbs-frb.be  
T. 02-500 45 55

Les dons sur notre compte  
IBAN: BE10 0000 0000 0404  
BIC: BPOTBEB1 sont fiscalement  
déductibles à partir de 40 euros.

## **Fondation Roi Baudouin** **Agir ensemble pour une société meilleure**

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste, active au niveau local, régional, fédéral, européen et international. Nous voulons apporter des changements positifs dans la société et, par conséquent, nous investissons dans des projets ou des individus qui peuvent en inspirer d'autres. En 2014, la Fondation Roi Baudouin et les Fonds qu'elle gère ont attribué 30 millions d'euros de soutien à 1.712 organisations et 270 individus pour des projets autour de la pauvreté, la santé, le développement, l'engagement sociétal, le patrimoine...

La Fondation organise également des journées d'études, des tables rondes, des expositions et partage des expériences et des résultats de recherche dans des publications (gratuites). Nous nouons des partenariats et stimulons la philanthropie 'via' et non 'pour' la Fondation Roi Baudouin.

2.122 personnes mettent leur expertise à disposition dans nos commissions d'experts, comités d'accompagnement, comités de gestion et jurys indépendants. Leur engagement bénévole garantit des choix de qualité, l'indépendance et le pluralisme.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

**Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.**

www.kbs-frb.be    Abonnez-vous à notre e-news  
Suivez-nous sur Facebook | Twitter | YouTube | LinkedIn

PUB N° 3372

Musulmans et non-musulmans en Belgique :  
des pratiques prometteuses favorisent le vivre ensemble